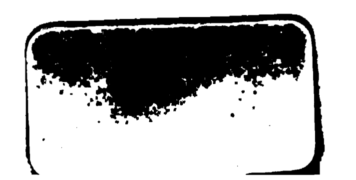




HISTOIRE

DES

GIRONDINS

TOME HUITIÈME

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,

36, RUE DE VAUGIRARD.

HISTOIRE

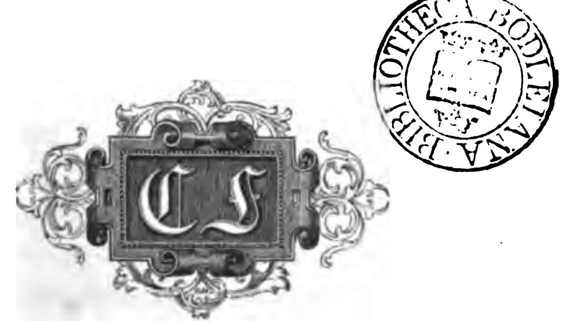
DES

GIRONDINS

PAR M.

A. DE LAMARTINE

TOME HUITIÈME



PARIS

FURNE ET Cie — W. COQUEBERT

ÉDITEURS

MDCCCXLVII

HISTOIRE

DES

GIRONDINS

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

I.

Cependant Robespierre hésitait encore à frapper Danton. Son indécision et celle de Saint-Just et de Couthon, qu'il dominait, laissaient flotter la mort invisible sur la tête de cet ancien rival. Robespierre ne l'estimait pas, mais il ne le haïssait pas et il avait cessé de le craindre. Si cet homme eût été plus incorruptible, Robespierre l'aurait volontiers associé à l'empire. Cet Antoine aurait complété ce Lépide. Danton était précisément doué par la nature des facultés qui manquaient à Robespierre : la justesse du coup d'œil et l'élan de l'inspiration. L'un était la

pensée, l'autre la main d'une révolution. Le courage civil était plus obstiné chez Robespierre; le courage physique, plus prompt et plus instinctif chez Danton. Ces deux hommes réunis eussent été le corps et l'âme de la république. Mais la pensée de Robespierre répugnait à l'alliage impur du matérialisme de Danton. « Mésallier sa pensée, ce n'est pas la » fortifier, » disait-il, « c'est la corrompre. La vertu » vaincue, mais pure, est plus forte que le vice » triomphant. »

Une vive anxiété l'agita pendant les jours et les nuits qui précédèrent sa résolution. On l'entendit souvent s'écrier : « Ah! si Danton était honnête » homme! s'il était vraiment républicain!... Que je » voudrais avoir la lanterne du philosophe grec, » dit-il une fois, « pour lire dans le cœur de Danton » et pour savoir s'il est plus ami qu'ennemi de la » république! »

Les Jacobins hésitaient moins dans leurs soupçons. Danton n'était, à leurs yeux, que la statue d'argile du peuple, qui fondrait aux premières averses. « Il » fallait, » disaient-ils, « enlever ce faux dieu à la » multitude, pour lui faire adorer la pure vertu ré» volutionnaire. Ce Périclès d'Athènes corrompue ne » convenait pas à Sparte. »

Robespierre l'avouait, mais il tremblait de conclure. Il se demandait intérieurement si la popularité puissante de Danton sur la Montagne ne s'égarerait

pas, après sa mort, sur quelques têtes subalternes aussi vicieuses, mais moins puissantes et plus perfides que celle de Danton? s'il ne valait pas mieux balancer avec lui l'ascendant sur la Convention que de livrer cet ascendant au hasard d'autres popularités? si, le vicieux mort, le vice mourrait avec lui dans la république? si, dans les grands assauts que le gouvernement aurait à soutenir contre les factions qui se multipliaient, la présence, la voix, l'énergie de Danton ne manqueraient pas à la patrie et à lui-même? si ce sang enfin du second des révolutionnaires qu'il allait répandre ne donnerait pas à quelque hardi scélérat la soif du sang du premier? si la tombe de son collègue immolé ne serait pas sans cesse ouverte, comme un piége, au pied de la tribune où il rencontrait déjà la tombe de Vergniaud? si c'était d'un bon exemple pour l'avenir et d'un bon augure pour sa propre fortune de creuser ainsi le sépulcre au milieu de la Convention, et de se faire un marchepied des cadavres de ses rivaux?

Enfin la nature, qui était vaincue mais non totalement étouffée dans le cœur de Robespierre, se révoltait intérieurement en lui contre les cruelles nécessités du politique. Danton était son rival, il est vrai, mais il était le plus ancien et le plus illustre compagnon de sa carrière révolutionnaire. Depuis cinq ans de luttes, de défaites, de victoires, ils n'avaient cessé de combattre ensemble pour renver-

ser la royauté, sauver le sol, fonder la république. Leurs âmes, leur parole, leurs veilles, leurs sueurs s'étaient confondues dans les travaux, dans les dangers, dans les fondements de la Révolution. Ils s'asseyaient sur les mêmes bancs. Ils se rencontraient dans les mêmes clubs. Ils ne s'étaient jamais froissés. Ils avaient toujours eu, affecté du moins l'un pour l'autre, l'estime et l'admiration qui touchent les cœurs; ils s'étaient défendus mutuellement contre des ennemis communs. La place était assez vaste pour deux grandes ambitions diverses dans la république.

Et puis Danton était jeune, père d'enfants bientôt orphelins, épris d'une nouvelle épouse qu'il préférait à la toute-puissance et qui amortissait son ambition.

Couthon, Lebas, Saint-Just étaient les témoins et les confidents des irrésolutions de Robespierre. Il semblait vouloir que la violence morale lui arrachât un consentement qui ne pouvait sortir de sa bouche. Un soir même, il rentra chez lui avec un visage rayonnant de la sérénité d'un homme qui a accompli une résolution magnanime : « Je leur » ai arraché une grande proie, » dit-il à Souberbielle, « peut-être un grand criminel; mais je suis le juré » du peuple comme toi, ma conscience n'était pas » assez éclairée. » Souberbielle comprit plus tard qu'il s'agissait de Danton.

II.

Danton, comme on l'a vu, s'était retiré volontairement du comité de salut public, soit pour amortir l'envie qui commençait à le trouver trop grand, soit pour jouir en paix de ce loisir qui lui était plus cher que l'ambition. L'amour, l'étude, l'amitié, quelques rares travaux pour la Convention, quelques intrigues languissantes et quelques perspectives trop dévoilées de rentrée au pouvoir occupaient ses jours. Il réunissait souvent à Sèvres ses amis Philippeaux, Legendre, Lacroix, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Bazire, Westermann et quelques politiques de la Montagne. Ces hommes, qui n'étaient que de joyeux convives, passaient pour des conspirateurs. Danton, peu sobre de propos, s'épanchait en critiques amères et sanglantes du gouvernement. Trop timide pour un homme qui veut renverser une dictature, trop hardi pour un homme qui ne veut pas encore l'attaquer. Il affectait le ton d'un conspirateur patient qui a en main la force de tout détruire et qui veut bien ne pas en user. Il avait l'air de laisser aller le comité de salut public, seulement pour faire l'épreuve de son insuffisance et jusqu'au point où il lui conviendrait de l'arrêter. « La France croit » pouvoir se passer de moi, nous verrons ! » disait-il souvent.

Il ne ménageait pas Robespierre, qui lui avait toujours paru un métaphysicien drapé dans sa vertu, embarrassé dans ses systèmes et maintenant *embourbé dans le sang*. « Danton, » lui dit un jour Fabre d'Églantine, « sais-tu de quoi on t'accuse? » On dit que tu n'as lancé le char de la Révolution » que pour t'enrichir, tandis que Robespierre est » resté pauvre au milieu des trésors de la monar- » chie renversée à ses pieds. — Eh! bien, » lui répondit Danton, « sais-tu ce que cela prouve? C'est » que j'aime l'or et que Robespierre aime le sang! » Robespierre, » ajoutait-il, « a peur de l'argent » parce qu'il tache les mains. » On disait que Danton avait fait allouer des fonds considérables par la Convention au comité de salut public, afin de ternir l'incorruptibilité de Robespierre des soupçons qui planaient sur lui-même. Lacroix et lui avaient rapporté, disait-on, de riches dépouilles de leurs missions en Belgique. Ne voulant pas les posséder sous leurs noms, ils les avaient prêtées, ajoutait-on, à une ancienne directrice des théâtres de la cour, mademoiselle *Montansier*. Celle-ci les avait employées, sous son nom, mais à leur profit, à construire la salle de l'Opéra. On croyait savoir aussi que quelques-uns des diamants volés dans le garde-meuble de la couronne étaient restés entre les mains d'un agent de Danton. Depuis que le comité de salut public gouvernait par la main du bourreau, Danton

affectait l'horreur du sang et s'efforçait de donner à son parti le nom de parti de la clémence. Après avoir cherché la popularité dans la rigueur, il la poursuivait dans la magnanimité. Il faisait des signes d'intelligence aux victimes et se posait en vengeur à venir. Il soufflait à Camille Desmoulins ses philippiques contre la terreur et ses allusions contre Robespierre. Il faisait de l'humanité une faction. Cette faction était une accusation permanente contre le comité de salut public et surtout contre Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Barrère, inspirateurs ou instruments du terrorisme. Du moment où un régime pareil avait un accusateur dans un homme comme Danton, ce régime était menacé. Sous ce gouvernement, dont la seule force était de rester impitoyable, tout appel à la pitié était un appel à l'insurrection.

III.

L'imminence d'un choc entre Robespierre et Danton était évidente aux yeux des Montagnards intelligents. Forcés de se décider entre ces deux hommes, leur cœur était pour Danton, leur logique pour Robespierre. Ils adoraient le premier, dont la voix les avait si souvent électrisés du feu de son patriotisme; ils craignaient le second plus qu'ils ne l'aimaient. Son caractère concentré, son extérieur froid, sa pa-

role impérieuse repoussaient la familiarité et déconcertaient l'affection. C'était un homme qu'il fallait voir en perspective, à distance, pour moins le craindre et moins le haïr. Le peuple en masse pouvait se passionner pour cette idole. Ses collègues n'osaient pas l'aimer. Mais les députés patriotes de la Montagne ne se dissimulaient pas que, si Danton était le patriote selon leur cœur, Robespierre était le législateur selon leurs vues, et que, Robespierre de moins, la république serait une dictature sans unité et un orage sans direction. Lui seul avait les secrets de la route et marquait à la démocratie le port fuyant toujours auquel ils espéraient arriver sur cette mer de sang. Les Montagnards ne pouvaient donc se décider à perdre un de ces deux hommes; mais, s'il fallait choisir, ils suivraient Robespierre en pleurant Danton. Ils espéraient encore pouvoir les conserver tous deux.

Des négociateurs officieux s'efforcèrent d'amener entre eux une explication. Robespierre ne s'y refusa pas. Il désirait encore sincèrement trouver Danton assez innocent pour ne pas avoir à le perdre. Une entrevue fut acceptée par les deux chefs. Elle eut lieu dans un dîner à Charenton chez Panis, leur ami commun. Les convives, en petit nombre et animés d'un ardent désir de prévenir ce grand déchirement de la république, écartèrent avec soin des premiers entretiens tous les textes de division qui pouvaient

réveiller l'aigreur. Ils y réussirent. Le commencement du repas fut cordial. Danton fut ouvert. Robespierre fut serein. On augura bien de ce rapprochement, sans choc, entre deux hommes dont les dispositions personnelles pouvaient amortir le combat entre deux partis.

Cependant à la fin du dîner, soit que le présomptueux Danton vît dans la présence de Robespierre un symptôme de faiblesse, soit que l'indiscrétion du vin déliât sa langue, soit que son orgueil ne pût cacher le mépris qu'il portait à Robespierre et à ses amis, tout changea d'aspect. Un dialogue d'abord pénible, puis amer, et à la fin menaçant, s'établit entre les deux interlocuteurs. « Nous tenons à nous » deux la paix ou la guerre pour la république, » dit Danton; « malheur à celui qui la déclarera! Je » suis pour la paix, je désire la concorde, mais » je ne donnerai pas ma tête aux trente tyrans. — » Qu'appelez-vous tyrans? » dit Robespierre. « Il » n'y a, sous la république, d'autre tyrannie que » celle de la patrie. — La patrie! » s'écria Danton, « est-elle dans un conciliabule de dictateurs dont les » uns ont soif de mon sang, dont les autres n'ont » pas la force de le refuser! — Vous vous trompez, » répondit Robespierre, « le comité n'a soif que de » justice et ne surveille que les mauvais citoyens. » Mais sont-ils de bons citoyens ceux qui veulent » désarmer la république au milieu du combat, et

» qui se parent des grâces de l'indulgence quand » nous acceptons pour eux l'odieux et la responsa- » bilité de la rigueur? — Est-ce une allusion? » dit Danton. — « Non, c'est une accusation! » dit Robespierre. — « Vos amis veulent ma mort. — Les » vôtres veulent la mort de la république. » On s'interposa entre eux. On les ramena à la modération et presque à la bienveillance. « Non-seulement, » dit Robespierre, « le comité de salut public ne veut » pas votre tête, mais il désire ardemment fortifier » le gouvernement du plus haut ascendant de la » Montagne. Serais-je ici si je voulais votre tête? » Offrirais-je ma main à celui dont je méditerais l'as- » sassinat? On sème la calomnie entre nous. Danton, » prenez-y garde! en prenant ses amis pour ses enne- » mis, on les force quelquefois à le devenir. Voyons; » ne pouvons-nous pas nous entendre? Le pouvoir » a-t-il besoin ou non d'être terrible quand les dan- » gers sont extrêmes? — Oui, » dit Danton, « mais il » ne doit pas être implacable. La colère du peuple est » un mouvement. Vos échafauds sont un système. » Le tribunal révolutionnaire que j'ai inventé était » un rempart; vous en faites une boucherie. Vous » frappez sans choix! — Septembre ne choisissait » pas, » dit en ricanant Robespierre. « Septembre? » reprit Danton, « fut un instinct irréfléchi, un crime » anonyme que personne n'absout, mais que personne » ne peut punir dans le peuple. Le comité de salut

» public verse le sang, goutte à goutte, comme pour » entretenir l'horreur et l'habitude des supplices. — » Il y a des gens, » répondit Robespierre, « qui ai- » ment mieux le verser en masse. — Vous faites mou- » rir autant d'innocents que de coupables. — Est-il » mort un seul homme sans jugement? A-t-on frappé » une seule tête qui ne fût proscrite par la loi? » Danton, à ces mots, laissa échapper un éclat de rire amer et provoquant de ses lèvres. « Des innocents! » des innocents! » s'écria-t-il, « devant ce comité » qui a dit au boulet de choisir à Lyon, et à la Loire » de choisir à Nantes! Tu plaisantes, Robespierre! » vous prenez pour crime la haine qu'on vous porte? » vous déclarez coupables tous vos ennemis? — » Non! » dit Robespierre, « et la preuve, c'est que » tu vis! »

A ces mots Robespierre se leva, et sortit avec les signes visibles de l'impatience et de la colère. Il garda un silence absolu pendant le trajet de Charenton à la rue Saint-Honoré. Arrivé à la porte de sa maison : « Tu le vois, » dit-il à l'ami qui l'accompagnait, « il n'y a pas moyen de ramener cet homme » au gouvernement. Il veut se repopulariser aux » dépens de la république. Dedans il la corrompt, » dehors il la menace. Nous ne sommes pas assez » forts pour mépriser Danton, nous sommes trop » courageux pour le craindre; nous voulions la » paix, il veut la guerre, il l'aura! »

A peine rentré dans sa chambre, Robespierre envoya chercher Saint-Just. Ils restèrent enfermés une partie de la nuit, et pendant de longues heures les deux jours suivants. On croit qu'ils préparèrent et combinèrent, dans ces longs entretiens, les rapports et les discours qui allaient éclater contre Danton et ses amis.

IV.

Danton passa ces deux jours à Sèvres, sans paraître prévoir ou sans vouloir conjurer l'orage dont il était environné. En vain Legendre, Lacroix, le jeune Rousselin, Camille Desmoulins, Westermann le supplièrent de prendre garde à sa destinée et de prévenir le comité de salut public, ou par la fuite, ou par l'audace. « La Montagne est à toi, » lui disait Legendre. — « Les troupes sont à toi, » lui disait Westermann. — « Le sentiment public est à nous, » lui disait Rousselin. « La pitié publique deviendra » de l'indignation à ta voix. » Danton souriait d'indifférence et d'orgueil. « Il n'est pas temps, » répondait-il, « et puis il faudrait du sang, je suis las » de sang. J'ai assez de la vie, je ne voudrais pas » la payer à ce prix. J'aime mieux être guillotiné » que guillotineur. D'ailleurs ils n'oseront s'attaquer » à moi, je suis plus fort qu'eux ! »

Il le disait plus qu'il ne le pensait peut-être. Il

affectait la confiance pour justifier l'inaction. Mais au fond il n'agissait pas, parce qu'il ne pouvait plus agir. Danton était une force immense; mais cette force n'avait plus de point d'appui pour poser son levier et soulever la république. Était-ce sur les Jacobins? il les avait livrés à Robespierre; était-ce sur les Cordeliers? il les avait abandonnés à Hébert; était-ce sur la Convention? il l'avait, en se retirant, asservie au comité de salut public. Il était cerné et désarmé de toutes parts. Il n'avait pour force que les plus tièdes et les plus inactifs des sentiments publics : la pitié et la peur. Il ne pouvait faire appel qu'à un murmure vague encore de l'opinion. Et puis l'homme de septembre était-il bien l'homme de la clémence? Une révolution d'humanité pouvait-elle se personnifier dans un Marius? Avait-il le droit de soulever la conscience publique avec des mains teintes de sang? Ne l'écraserait-on pas sous son passé? Ne le convaincrait-on pas de son mensonge? Il le sentait sans se l'avouer. Il s'endormait dans une sécurité feinte. Il s'enveloppait de sa popularité évanouie comme d'une inviolabilité pour motiver son sommeil.

Saint-Just, Robespierre, Barrère, le comité ne s'y trompaient pas. Ils savaient qu'une surprise de l'éloquence de Danton pouvait ébranler la Convention et reconquérir un ascendant mal éteint sur la Montagne. Ils voulaient désarmer le géant avant de

le combattre. Le hasard d'une séance leur parut trop grand pour être affronté. Aucune voix alors, pas même celle de Robespierre, n'avait l'entraînement de la voix de Danton. Le silence était plus prudent et le mystère plus sûr. Ils agirent comme le sénat de Venise, et non comme les comices de Rome : le cachot au lieu de la tribune.

V.

Le comité de salut public convoqua dans la nuit, à une séance secrète, les membres du comité de sûreté générale et les membres du comité de législation. Nul ne se doutait du complot terrible auquel on l'associait à son insu. Danton comptait des amis dans ces deux comités, amis faibles qui trembleraient de déclarer innocent celui que Robespierre trouverait coupable. Les visages étaient mornes, les regards s'évitaient, aucune conversation familière ne précéda la délibération. Saint-Just, d'un accent plus tranchant et d'une voix plus métallique qu'à l'ordinaire, commença par demander qu'un silence d'État couvrît la délibération qui allait s'ouvrir et la résolution quelconque qu'on allait prendre. Il dit ensuite sans paraître lui-même ému de la grandeur de sa proposition : « Que la république » était minée sous la Convention même ; qu'un

» homme longtemps utile, maintenant dangereux, » toujours égoïste, avait affecté de se séparer des » comités de gouvernement, afin de séparer sa cause » de celle de ses collègues, et de leur imputer en- » suite à crime le salut de la patrie ; que cet homme, » nourri de complots, gorgé de richesses, convaincu » de trahisons d'abord avec la cour, puis avec Du- » mouriez, puis avec la Gironde, enfin avec les » endormeurs de la Révolution, tramait maintenant » la plus dangereuse de toutes, la trahison de la » clémence ! Que, sous cette hypocrisie d'humanité, » il pervertissait l'opinion, grossissait les murmures, » aigrissait les esprits, fomentait la division dans » la représentation nationale, entretenait l'espoir de » la Vendée, correspondait peut-être avec les tyrans » exilés ; qu'il ralliait autour de lui, dans une ap- » parente inaction, tous les hommes vicieux, faibles » ou versatiles de la république ; qu'il leur dictait » leur rôle et leur soufflait leurs invectives contre » les salutaires rigueurs des comités ; que c'en était » fait de la Révolution si les services passés et dou- » teux de cet homme le couvraient, aux yeux des » patriotes purs, contre ses crimes présents et sur- » tout contre ses crimes futurs ; que la pire des » contre-révolutions serait celle qu'on aurait la per- » fidie de faire accomplir par le peuple lui-même ; » que le pire des gouvernements serait une répu- » blique tombée entre les mains des plus corrompus

» des faux démagogues ; que cet homme était à lui » seul la contre-révolution par le peuple!... Cet » homme, vous l'avez déjà tous nommé, » dit-il après un moment de silence, « c'est Danton! Ses crimes » sont écrits dans le silence même que vous gardez » à son nom! S'il était pur, vos murmures m'au- » raient déjà confondu. Nul ne le croit innocent. » Tous le croient dangereux. Ayons le courage de » nos convictions. Ayons l'inflexibilité de nos de- » voirs! Je demande que Danton et ses principaux » complices, Lacroix, Philippeaux et Camille Des- » moulins, soient arrêtés dans la nuit et traduits au » tribunal révolutionnaire! »

On regarda Robespierre. Robespierre, qui s'était soulevé d'indignation la première fois que Billaud-Varennes avait proposé l'arrestation de Danton, se tut cette fois. On comprit que Saint-Just avait parlé pour deux. Nul n'osa paraître indécis où Robespierre paraissait décidé. Barrère et ses collègues signèrent l'ordre. Le silence se commandait assez de lui-même. Une indiscrétion eût été une complicité, la complicité c'était la mort.

Cependant un employé subalterne des bureaux du comité, nommé Paris, avait entendu quelques mots du discours de Saint-Just à travers les fentes de la porte. Il courut chez Danton, il lui dit que son nom, plusieurs fois prononcé dans la réunion des trois conseils, devait faire craindre une résolution

sinistre contre lui. Il lui offrit un asile sûr où il pouvait laisser passer l'orage. La jeune épouse de Danton, éclairée par sa tendresse, se jeta, tout en larmes, aux pieds de son mari, et le conjura par son amour et par celui de ses enfants d'écouter cet avertissement de la destinée et de s'abriter, quelques jours, contre ses ennemis. Soit incrédulité à cet avis, soit humiliation d'éviter la mort, soit lassitude de vivre dans ces transes que César trouvait pires que la mort même, Danton s'y refusa : « Ils délibéreront » longtemps avant de frapper un homme tel que » moi, » dit-il, « ils délibéreront toujours, et c'est » moi qui les surprendrai. » Il congédia Paris. Il lut quelques pages et il s'endormit. A six heures du matin, les gendarmes frappèrent à sa porte et lui présentèrent l'ordre du comité. « Ils osent donc ! » dit-il en froissant l'ordre dans sa main, « eh bien ! » ils sont plus hardis que je ne le supposais ! » Il s'habilla, il embrassa convulsivement sa femme, la rassura sur son sort, la conjura de vivre, et suivit les gendarmes, qui le conduisirent à la prison du Luxembourg.

A la même heure on arrachait Camille Desmoulins des bras de Lucile. « Je vais aux cachots, » dit-il en sortant, « pour avoir plaint les victimes ; si je meurs, » mon seul regret sera de n'avoir pu les sauver ! »

Philippeaux, Lacroix et Westermann entraient au même moment au Luxembourg. Hérault de Séchel-

les, Fabre d'Églantine, Chabot, de Launay y étaient déjà. Le nom de Danton étonna la prison. Les détenus de toutes les factions, et surtout les royalistes, se pressèrent en foule pour contempler cette grande dérision de la république. Cette moquerie du sort était le sentiment qui semblait humilier le plus Danton, et qu'il s'efforçait d'écarter de lui avec le plus de sollicitude : « Eh bien, oui, » dit-il en relevant la tête et en affectant de faux éclats de rire qui juraient avec sa situation, « c'est Danton ! Regar- » dez-le bien ! Le tour est bien joué, je l'avoue. Je » n'aurais jamais cru que Robespierre m'escamote- » rait ainsi ! Il faut savoir applaudir à ses ennemis » quand ils se conduisent en hommes d'État ! Au » reste, il a bien fait, » ajoutait-il en s'adressant aux royalistes qui l'entouraient, « quelques jours plus » tard je vous délivrais tous. J'entre ici pour avoir » voulu finir vos misères et vos captivités. » Cherchant par ces discours à amortir l'horreur qu'inspirait son nom et à se concilier l'intérêt même de ses victimes. Sa feinte bonhomie captait tous les cœurs. Les royalistes en étaient réduits à n'avoir de choix et de préférence qu'entre leurs ennemis.

VI.

On jeta Danton et son ami Lacroix dans le même cachot. « Nous, arrêtés! » s'écriait Lacroix, « qui » jamais eût osé le prévoir? — Moi, » lui dit Danton. — « Quoi! tu le savais et tu n'as pas agi? » reprit Lacroix. — « Leur lâcheté m'a rassuré, » répliqua Danton. « J'ai été trompé par leurs bassesses! » Il demanda, vers le milieu du jour, à se promener comme les autres détenus dans les corridors. Les geôliers n'osèrent refuser quelques pas dans la prison à l'homme qui gourmandait la veille la Convention. Hérault de Séchelles accourut à lui et l'embrassa. Danton affecta l'insouciance et la gaieté. « Quand les hommes font des sottises, » dit-il en haussant les épaules à Hérault de Séchelles, « il » faut savoir en rire. » Puis, apercevant Thomas Payne, le démocrate américain, il s'approcha de lui et lui dit avec tristesse : « Ce que tu as fait pour » ton pays, j'ai tenté de le faire pour le mien. J'ai » été moins heureux que toi, mais non plus coupable. » Il revint ensuite vers un groupe de ses amis, qui se lamentaient sur leur sort, et s'adressant à Camille Desmoulins, qui se frappait la tête contre les murs. « A quoi bon ces larmes? » lui dit-il. « Puisqu'on nous envoie à l'échafaud, marchons-y » gaiement. »

On ne laissa pas longtemps aux accusés la consolation de s'entretenir ensemble. L'ordre arriva de les enfermer dans des cachots séparés. Celui de Danton était voisin de ceux de Lacroix et de Camille Desmoulins. Constamment collé aux barreaux de sa fenêtre, Danton ne cessait de parler à ses amis à haute voix, pour être entendu des prisonniers qui habitaient les autres étages ou qui se promenaient dans les cours. Son courage avait besoin de spectateurs. Sa fenêtre était sa tribune. Il était en scène jusque dans le cachot. La fièvre de son âme se révélait dans les pulsations de sa pensée et dans l'agitation de ses discours. Homme de tumulte, il n'était pas de ces natures qui recueillent leur force dans le silence et qui n'ont besoin que de leur conscience pour témoin. Il lui fallait une infortune bruyante et la popularité du malheur. Sa loquacité importunait la prison.

VII.

Le bruit de l'arrestation de Danton et de ses complices se répandit, avec le jour, dans Paris. Nul ne voulait croire à cet excès de témérité du comité de salut public. Danton arrêté paraissait le sacrilége de la Révolution. Cependant cette témérité même donnait le sentiment d'une force immense dans ceux qui l'avaient montrée. On ne savait s'il fallait mur-

murer ou applaudir. On se taisait en attendant l'explication.

La Convention se réunit lentement. De sourds chuchotements annonçaient que ses membres se communiquaient à demi-voix les récits, les conjectures et les impressions des événements de la nuit. Les pensées étaient scellées sur les fronts. Mais chacun se demandait intérieurement s'il restait quelque sécurité et quelque indépendance devant un pouvoir occulte qui osait faire disparaître Danton? Les membres du comité de salut public n'étaient pas encore à leurs bancs. Comme des souverains qui font attendre, ils laissaient évaporer l'impression avant de l'affronter.

Legendre paraît. C'était l'ami le plus courageux de Danton. Lui-même, Danton subalterne, tantôt agitateur, tantôt modérateur du peuple, d'où il était sorti, il se croyait le génie de son modèle parce qu'il avait sa turbulence, il se croyait son courage parce qu'il avait son emportement. Au bruit de l'arrestation de son ami, Legendre se sentit menacé. Il osa concevoir une pensée généreuse, celle de citer la tyrannie à la barre de la Convention. Sa figure bouleversée annonçait la lutte qui se passait dans son âme entre le courage et la crainte, entre l'amitié qui le provoquait et la servilité qui se taisait autour de lui. Legendre monta précipitamment les marches de la tribune.

« Citoyens, » dit-il, « quatre membres de cette » assemblée ont été arrêtés cette nuit. Danton en » est un. J'ignore le nom des autres. Qu'importe les » noms s'ils sont coupables : mais je viens deman- » der qu'ils soient entendus, jugés, condamnés ou » absous par vous. Citoyens, je ne suis que le fruit » du génie de la liberté; je ne suis uniquement que » son ouvrage, et je ne développerai qu'avec une » grande simplicité ma proposition. N'attendez de » moi que l'explosion d'un sentiment. Citoyens, je » le déclare, je crois Danton aussi pur que moi, et » personne ici n'a jamais suspecté ma probité!... » A ces mots un murmure de défaveur révèle la mauvaise renommée de Danton. Legendre commence à se troubler. Le silence pourtant se rétablit à la voix du président. Legendre reprend :

« Je n'apostropherai aucun membre du comité » de salut public, mais j'ai le droit de craindre que » des haines personnelles n'arrachent à la liberté » des hommes qui lui ont rendu les plus grands et » les plus utiles services. Il m'appartient de dire cela » de l'homme qui, en 1792, fit lever la France en- » tière par les mesures énergiques dont il se servit » pour ébranler le peuple; de l'homme qui fit dé- » créter la peine de mort contre quiconque ne don- » nerait pas ses armes ou qui ne les tournerait pas » contre l'ennemi. Non, je ne puis, je l'avoue, le » croire coupable; et ici je veux rappeler le serment

» réciproque que nous fîmes en 1790, serment qui » engagea celui de nous deux qui verrait l'autre » faiblir ou survivre à son attachement à la cause » du peuple, à le poignarder à l'instant : serment » dont j'aime à me souvenir aujourd'hui ! Je le ré» pète, je crois Danton aussi pur que moi. Il est » dans les fers depuis cette nuit. On a craint sans » doute que sa voix ne confondît ses accusateurs. » Je demande en conséquence qu'avant que vous » entendiez aucun rapport, les détenus soient man» dés et entendus par nous ! »

VIII.

Robespierre était perdu au premier acte de sa tyrannie, s'il ne fût arrivé à la séance au moment où Legendre parlait. La stupeur de l'Assemblée, se changeant en indignation à la voix de Legendre, était prête à citer Danton comme un témoin vivant de l'audace du comité. L'âme de Danton, retrempée dans le cachot et dans la colère, pouvait avoir ces explosions qui emportent les tyrannies. L'Assemblée n'eût pas résisté au spectacle de Danton captif, montrant ses bras enchaînés à ses collègues, adjurant ses amis et écrasant ses accusateurs. Robespierre sentit le danger avec l'instinct du moment que donne l'habitude des assemblées populaires et la volonté de

vaincre. Il s'élança à la tribune en faisant résonner fortement ses pas sur les marches, comme un homme qui assure sa base.

« Citoyens, » dit-il, « à ce trouble depuis long-» temps inconnu qui règne dans cette assemblée, » aux agitations qu'ont produites les premières pa-» roles de celui qui a parlé avant le dernier préopi-» nant, il est aisé de s'apercevoir en effet qu'il » s'agit ici d'un grand intérêt; qu'il s'agit de savoir » si quelques hommes aujourd'hui doivent l'empor-» ter sur la patrie. Quel est donc ce changement qui » paraît se manifester dans les principes des mem-» bres de cette assemblée, de ceux surtout qui sié-» gent dans un côté qui s'honore d'avoir été l'asile » des plus intrépides défenseurs de la liberté? Pour-» quoi? parce qu'il s'agit aujourd'hui de savoir si » l'intérêt de quelques hypocrites ambitieux doit » l'emporter sur l'intérêt du peuple français (applau-» dissements). Eh quoi! n'avons-nous donc fait tant » de sacrifices héroïques, au nombre desquels il » faut compter ces actes d'une sévérité douloureuse, » n'avons-nous fait ces sacrifices que pour retourner » sous le joug de quelques intrigants qui préten-» daient dominer? Que m'importent à moi les beaux » discours, les éloges qu'on se donne à soi-même et » à ses amis? Une trop longue et trop pénible expé-» rience nous a appris le cas que nous devions faire » de semblables formules oratoires. On ne demande

» plus ce qu'un homme et ses amis se vantent d'a-
» voir fait dans telle époque, dans telle circonstance
» particulière de la Révolution, on demande ce
» qu'ils ont fait dans tout le cours de leur carrière
» politique (on applaudit). Legendre paraît ignorer
» les noms de ceux qui sont arrêtés; toute la Con-
» vention les sait. Son ami Lacroix est du nombre
» de ces détenus. Pourquoi feint-il de l'ignorer?
» parce qu'il sait bien qu'on ne peut pas, sans im-
» pudeur, défendre Lacroix. Il a parlé de Danton
» parce qu'il croit sans doute qu'à ce nom est atta-
» ché un privilége. Non, nous n'en voulons point,
» de privilége; non, nous n'en voulons point, d'i-
» doles (on applaudit à plusieurs reprises)! Nous
» verrons dans ce jour si la Convention saura briser
» une prétendue idole pourrie depuis longtemps, ou
» si, dans sa chute, elle écrasera la Convention et
» le peuple français. Ce qu'on a dit de Danton ne
» pouvait-il pas s'appliquer à Brissot, à Péthion, à
» Chabot, à Hébert même, et à tant d'autres qui
» ont rempli la France du bruit fastueux de leur pa-
» triotisme trompeur? Quel privilége aurait-il donc?
» En quoi Danton est-il supérieur à ses collègues?
» à Chabot, à Fabre d'Églantine, son ami et son
» confident, dont il a été l'ardent défenseur? en
» quoi est-il supérieur à ses concitoyens? est-ce
» parce que quelques individus trompés et d'autres
» qui ne l'étaient pas se sont groupés autour de lui

» pour marcher à sa suite à la fortune et au pou-
» voir? Plus il a trompé les patriotes qui avaient eu
» confiance en lui, plus il doit éprouver la sévérité
» des amis de la liberté.

» Citoyens, c'est ici le moment de dire la vérité.
» Je ne reconnais à tout ce qu'on a dit que le pré-
» sage sinistre de la ruine de la liberté et de la déca-
» dence des principes. Quels sont en effet ces hommes
» qui sacrifient à des liaisons personnelles, à la
» crainte peut-être, les intérêts de la patrie? qui, au
» moment où l'égalité triomphe; osent tenter de l'a-
» néantir dans cette enceinte? Qu'avez-vous fait que
» vous n'ayez fait librement, qui n'ait sauvé la ré-
» publique, qui n'ait été approuvé par la France
» entière? On veut nous faire craindre que le peu-
» ple périsse victime des comités qui ont obtenu la
» confiance publique, qui sont émanés de la Con-
» vention nationale et qu'on veut en séparer; car
» tous ceux qui défendent sa dignité sont voués à
» la calomnie. On craint que les détenus ne soient
» opprimés; on se défie donc de la justice nationale,
» des hommes qui ont obtenu la confiance de la
» Convention nationale. On se défie de la Conven-
» tion qui leur a donné cette confiance, de l'opinion
» publique qui l'a sanctionnée! Je dis que quicon-
» que tremble en ce moment est coupable; car ja-
» mais l'innocence ne redoute la surveillance pu-
» blique (on applaudit).

» Et à moi aussi on a voulu inspirer des terreurs, » on a voulu me faire croire qu'en approchant de » Danton le danger pourrait arriver jusqu'à moi. » On me l'a présenté comme un homme à qui je » devais m'accoler comme un bouclier qui pourrait » me défendre, comme un rempart qui, une fois » renversé, me laisserait exposé aux traits de mes » ennemis. On m'a écrit. Les amis de Danton m'ont » fait parvenir des lettres. Ils m'ont obsédé de leurs » discours. Ils ont cru que le souvenir d'une an- » cienne liaison, qu'une foi antique dans de fausses » vertus me déterminerait à ralentir mon zèle et ma » passion pour la liberté. Eh bien ! je déclare qu'au- » cun de ces motifs n'a effleuré mon âme de la plus » légère impression; je déclare que s'il était vrai » que les dangers de Danton dussent devenir les » miens, que s'ils avaient fait faire à l'aristocratie » un pas de plus pour m'atteindre, je ne regarde- » rais pas cette circonstance comme une calamité » publique. Que m'importe le danger! ma vie est » à la patrie, mon cœur est exempt de crainte, et » si je mourais ce serait sans reproche et sans » ignominie (on applaudit à plusieurs reprises). Je » n'ai vu dans les flatteries qui m'ont été faites, » dans les caresses de ceux qui environnaient Dan- » ton, que des signes certains de la terreur qu'ils » avaient conçue avant même qu'ils fussent menacés.

» Et moi aussi j'ai été ami de Péthion; dès qu'il

» s'est démasqué, je l'ai abandonné. J'ai eu aussi » des liaisons avec Roland; il a trahi et je l'ai dé- » noncé. Danton veut prendre leur place et il n'est » plus, à mes yeux, qu'un ennemi de la patrie (ap- » plaudissements). C'est ici sans doute qu'il nous » faut quelque courage et quelque grandeur d'âme. » Les âmes vulgaires ou les hommes coupables crai- » gnent toujours de voir tomber leur semblable, » parce que, n'ayant plus devant eux une barrière » de coupables, ils restent plus exposés au jour de » la vérité. Mais s'il existe des âmes vulgaires, il en » est d'héroïques dans cette assemblée, puisqu'elle » dirige les destinées de la terre et qu'elle anéantit » toutes les factions.

» Le nombre des coupables n'est pas si grand! »

IX.

Ce discours avait du moins la grandeur de la haine. Robespierre, s'il eût affecté l'hypocrisie dont on l'accusait, pouvait s'effacer et se taire, et laisser à un comité anonyme la responsabilité, l'odieux et le danger de l'acte. Il se présenta seul pour couvrir le comité et pour lutter corps à corps avec la puissante renommée de Danton. Son discours étouffa les murmures et les velléités d'indépendance de la Montagne. On sentit la supériorité. On feignit la convic-

tion. Legendre, dont le courage fondait aux interpellations et au coup d'œil menaçant de Robespierre, tremblait à chaque mot que la conclusion de l'orateur ne fût un acte d'accusation contre lui-même. Il se hâta de fléchir celui qu'il venait d'affronter. Il balbutia quelques phrases entrecoupées par l'effroi, et conjura Robespierre de ne pas le croire capable de sacrifier la liberté à un homme. Jamais le cœur ne faillit plus à l'ami et la langue à l'orateur. Legendre s'écroula tout entier devant l'Assemblée. La tentative des amis de Danton s'écroula avec Legendre.

Saint-Just parut alors à la tribune. Son assurance et son impassibilité extérieure donnaient à l'arbitraire l'apparence de la justice intrépide. Saint-Just prononça d'une voix grave et monotone, comme une réflexion parlée, le rapport prémédité entre Robespierre et lui sur les conspirations qui assiégeaient la république. Il y joignit la prétendue conspiration de Danton, en ayant soin d'établir une corrélation entre tous les conspirateurs, afin que le royalisme des émigrés, l'anarchisme d'Hébert, la vénalité de Chabot, la corruption de Fabre, le modérantisme d'Hérault de Séchelles reflétassent tous sur Danton. On voyait bien que l'accusateur lui-même ne croyait pas à l'accusation, que Danton n'était dans sa pensée que la victime responsable de tous les maux de la république, et qu'au fond le rapport de Saint-Just

se bornait, pour toute preuve, à dire à la Convention : Livrez-nous cet homme, car il est le grand suspect de la liberté.

« Citoyens, » dit Saint-Just, « la Révolution est » dans le peuple et non point dans la renommée de » quelques personnages. Il y a quelque chose de » terrible dans l'amour sacré de la patrie; il est » tellement exclusif qu'il immole tout, sans pitié, » sans frayeur, sans respect humain, à l'intérêt pu» blic. Il précipite Manlius; il entraîne Régulus à » Carthage, jette un Romain dans un abîme et met » Marat au Panthéon.

» Vos comités de salut public et de sûreté géné» rale, pleins de ce sentiment, m'ont chargé de » vous demander justice, au nom de la patrie, » contre des hommes qui trahissent depuis long» temps la cause populaire.

» Puisse cet exemple être le dernier que vous » donnerez de votre inflexibilité envers vous» mêmes!

» Nous avons passé par tous les orages qui ac» compagnent ordinairement les vastes desseins. » Une révolution est une entreprise héroïque dont » les auteurs marchent entre le supplice et l'immor» talité. »

Passant ensuite en revue tous les partis depuis Mirabeau jusqu'à Chabot, Saint-Just s'écria : « Dan» ton, tu répondras à la justice inévitable, inflexi-

» ble. Voyons ta conduite passée, et montrons que,
» depuis le premier jour, complice de tous les atten-
» tats, tu fus toujours contraire au parti de la liberté
» et que tu conspirais avec Mirabeau et Dumouriez,
» avec Hébert, avec Hérault de Séchelles!

» Danton, tu as servi la tyrannie; tu fus, il est
» vrai, opposé à La Fayette : mais Mirabeau, d'Or-
» léans, Dumouriez lui furent opposés de même.
» Oserais-tu nier d'avoir été vendu aux trois hom-
» mes les plus violents conspirateurs contre la li-
» berté? Ce fut par la protection de Mirabeau que
» tu fus nommé administrateur du département de
» Paris, dans le temps où l'Assemblée électorale était
» décidément royaliste. Tous les amis de Mirabeau
» se vantaient hautement qu'ils t'avaient fermé la
» bouche. Aussi, tant qu'a vécu ce personnage af-
» freux, tu es resté muet.

» Dans les premiers éclairs de la Révolution, tu
» montras à la cour un front menaçant; tu par-
» lais contre elle avec véhémence. Mirabeau, qui
» méditait un changement de dynastie, sentit le prix
» de ton audace. Il te saisit. Tu t'écartas dès lors
» des principes sévères, et l'on n'entendit plus par-
» ler de toi jusqu'au massacre du Champ-de-Mars.
» Alors tu appuyas aux Jacobins la motion de La-
» clos, qui fut un prétexte funeste et payé par la
» cour pour déployer le drapeau rouge et essayer la
» tyrannie. Les patriotes, qui n'étaient pas initiés

» dans ce complot, avaient combattu inutilement » ton opinion sanguinaire. Tu contribuas à rédiger » avec Brissot la pétition du Champ-de-Mars, et » vous échappâtes à la fureur de La Fayette, qui fit » massacrer deux mille patriotes. Brissot erra depuis » paisiblement dans Paris, et toi tu fus couler d'heu- » reux jours à Arcis-sur-Aube; si toutefois celui » qui a conspiré contre sa patrie pouvait être heu- » reux !

» Le calme de ta retraite à Arcis-sur-Aube se » conçoit-il? toi, l'un des auteurs de la pétition! » Tandis que ceux qui l'avaient signée avaient été » les uns chargés de fers, les autres massacrés, Bris- » sot et toi étiez-vous donc des objets de reconnais- » sance pour la tyrannie, puisque vous n'étiez point » pour elle des objets de haine et de terreur?

» Que dirai-je de ton lâche et constant abandon » de la cause publique au milieu des crises, où tu » prenais toujours le parti de la retraite?

» Mirabeau mort, tu conspiras avec les Lameth » et tu les soutins. Tu restas neutre pendant l'As- » semblée législative, et tu t'es tu dans la lutte pé- » nible des Jacobins avec Brissot et la faction de la » Gironde. Tu appuyas d'abord leur opinion sur la » guerre. Pressé ensuite par les reproches des meil- » leurs citoyens, tu déclaras que tu observais les » deux partis et tu te renfermas dans le silence.

» Danton, tu eus, après le 10 août, une confé-

» rence avec Dumouriez où vous vous jurâtes une » amitié à toute épreuve et où vous unîtes votre » fortune.

» C'est toi qui, au retour de la Belgique, osas » parler des vices et des crimes de Dumouriez avec » la même admiration qu'on eût parlé des vertus de » Caton.

» Quelle conduite tins-tu dans le comité de dé- » fense générale? Tu y recevais les complices de » Guadet et de Brissot. Tu disais à Brissot : — Vous » avez de l'esprit, mais vous avez des prétentions. » — Voilà ton indignation contre les ennemis de la » patrie.

» Dans le même temps, tu te déclarais pour des » principes modérés, et tes formes robustes sem- » blaient déguiser la faiblesse de tes conseils. Tu » disais que des maximes sévères feraient trop » d'ennemis à la république. Conciliateur banal, » tous tes exordes à la tribune commençaient comme » le tonnerre, et tu finissais par faire transiger la » vérité et le mensonge.

» Tu t'accommodais de tout. Brissot et ses com- » plices sortaient toujours contents d'avec toi. A la » tribune, quand ton silence était accusé, tu leur » donnais des avis salutaires pour qu'ils dissimulas- » sent davantage. Tu les menaçais sans indignation, » mais avec une bonté paternelle ; et tu leur donnais » plutôt des conseils pour corrompre la liberté, pour

» se sauver, pour mieux nous tromper, que tu n'en » donnais au parti républicain pour les perdre. — » *La haine*, disais-tu, *est insupportable à mon cœur*. » — Mais n'es-tu pas criminel et responsable de » n'avoir point haï les ennemis de la patrie?

» Tu vis avec horreur la révolution du 31 mai.

» Mauvais citoyen, tu as conspiré; faux ami, tu » disais, il y a deux jours, du mal de Camille Des- » moulins, instrument que tu as perdu, et tu lui » prêtais des vices honteux. Méchant homme, tu as » comparé l'opinion publique à une femme de mau- » vaise vie; tu as dit que l'honneur était ridicule, » que la gloire et la postérité étaient une sottise. » Ces maximes devaient te concilier l'aristocratie. » Elles étaient celles de Catilina. Si Fabre est inno- » cent, si d'Orléans, si Dumouriez furent innocents, » tu l'es sans doute. J'en ai trop dit. Tu répondras » à la justice. »

Passant de Danton à ses complices, Saint-Just les signala en masse à la sévérité de la Convention :

« Je suis convaincu, » dit-il, « que cette faction » des indulgents est liée à toutes les autres; qu'elle » fut hypocrite dans tous les temps. Elle a tout fait » pour détruire la république en amollissant toutes » les idées de liberté.

» Camille Desmoulins, qui fut d'abord dupe et » finit par être complice, fut, comme Philippeaux, » un instrument de Fabre et de Danton. Celui-ci

» raconta, comme une preuve de la bonhomie de » Fabre, que, se trouvant chez Desmoulins au mo» ment où il lisait à quelqu'un l'écrit dans lequel il » demandait un comité de clémence pour l'aristo» cratie et appelait la Convention la cour de Tibère, » Fabre se mit à pleurer. Le crocodile pleure aussi!...

» Toutes les réputations qui se sont écroulées » étaient des réputations usurpées. Ceux qui nous » reprochent notre sévérité aimeraient mieux que » nous fussions injustes. Peu importe que le temps » ait conduit des vanités diverses à l'échafaud, au » cimetière, au néant; pourvu que la liberté reste, » on apprendra à devenir modeste, on s'élancera » vers la solide gloire et le solide bien qui est la » probité obscure.

» Les jours du crime sont passés. Malheur à ceux » qui soutiendraient sa cause! Que tout ce qui fut » criminel périsse! On ne fait point des républiques » avec des ménagements, mais avec la rigueur fa» rouche, la rigueur inflexible envers tous ceux qui » ont trahi. Que les complices se dénoncent en se » rangeant du parti des forfaits. Ce que nous avons » dit ne sera jamais perdu sur la terre. On peut ar» racher à la vie les hommes qui, comme nous, ont » tout osé pour la vérité, on ne peut point leur arra» cher leurs cœurs, ni le tombeau hospitalier sous » lequel ils se dérobent à l'esclavage et à la honte » de voir triompher les méchants.

» Voici le projet de décret :

» La Convention nationale, après avoir entendu
» le rapport de sûreté générale et de salut public,
» décrète d'accusation Camille Desmoulins, Hérault,
» Danton, Philippeaux, Laçroix, prévenus de com-
» plicité avec d'Orléans et Dumouriez, avec Fabre
» d'Églantine et les ennemis de la république;
» d'avoir trempé dans la conspiration tendant à ré-
» tablir la monarchie, à détruire la représentation
» nationale et le gouvernement républicain. En con-
» séquence, elle ordonne leur mise en jugement
» avec Fabre d'Églantine. »

X.

Pas une voix ne s'éleva contre ces conclusions. Le vote fut aussi unanime que l'effroi. La renommée, la liberté, la vie et la mort des représentants furent livrées d'acclamation au comité de salut public.

Fouquier-Tinville fut appelé au comité et chargé de traduire promptement les Dantonistes au tribunal révolutionnaire. Souple et tranchant comme la lame dans la main, Fouquier n'eut qu'à rédiger en acte d'accusation le rapport de Saint-Just.

Danton cependant se calmait dans sa prison et feignait le désintéressement de son propre sort. Il

plaisantait à travers les grilles avec les autres prisonniers. Il faisait, en termes grotesques, le portrait des membres du comité. « La république les écra» sera, » disait-il. « Si je pouvais laisser mes jambes » au paralytique Couthon et ma virilité à l'impuis» sant Robespierre, cela pourrait encore marcher » quelque temps. Quant à moi, ajoutait-il, je ne » regrette pas le pouvoir; car, dans les révolutions, » la victoire reste aux plus scélérats. »

On voyait à ces paroles que les révolutions n'avaient jamais été pour lui que des luttes d'ambition et non des triomphes d'idées.

D'autres fois il faisait des retours philosophiques sur les agitations de sa vie et sur l'inanité de l'ambition : « Il vaudrait mieux, » disait-il, « être un » pauvre pêcheur que de gouverner les hommes! » Revenant avec complaisance sur les jours heureux de sa dernière retraite à Arcis-sur-Aube, il parlait des spectacles et des loisirs des champs, de la sérénité que le contact de la nature répand dans le cœur de l'homme, de la félicité domestique, de l'amour brûlant dans son cœur pour une femme qui lui faisait oublier jusqu'à la patrie! Il s'attendrissait sur la captivité de tant de mères, d'épouses, d'innocentes jeunes filles enfermées au Luxembourg. Il feignait d'avoir ignoré cet abus et cet excès de l'ombrageux pouvoir de la Convention. « Quoi! » dit une de ces prisonnières à Lacroix qui se promenait avec Dan-

ton, « vous ne saviez pas que des milliers de dé» tenues peuplaient les prisons? Vous n'avez jamais » rencontré ces charretées de condamnées allant au » supplice? — Non, » dit Lacroix, « je ne me suis » jamais rencontré sur leur chemin; je n'ai jamais vu » couler ce sang; il m'eût fait horreur. Danton et » moi nous voulions une république sans ilotes. »

XI.

Ainsi se passèrent les jours qui précédèrent le procès. Danton était respecté. On plaignait Lacroix, Bazire, Camille Desmoulins. Hérault de Séchelles avait la sérénité d'un juste qui a pesé sa vie et sa mort et qui se glorifie du martyre pour la liberté. Jeune, riche, éloquent, aristocrate de naissance, un des plus beaux parmi les hommes de son temps, Hérault de Séchelles laissait cependant après lui un amour qui devait ajouter au déchirement de son âme. Pendant sa mission en Savoie, il s'était attaché à une jeune femme d'une grande naissance et d'une rare beauté. Elle avait été pour Hérault de Séchelles à Chambéry ce que Théresa Cabarus était pour Tallien à Bordeaux. Elle languissait et pleurait maintenant aux portes de la prison, sans pouvoir fléchir Robespierre.

Fabre d'Églantine, consolé quelquefois par les visites de sa femme, était consumé par la maladie.

Chabot, seul, abandonné de tous, couvert de ridicule et de mépris par les autres détenus, ne pouvait supporter ce supplice d'infamie. Il n'avait pas même la gloire qu'il avait tant ambitionnée dans la mort. Il mourait sous les huées. Il se procura du poison. Il le but. Il ne put supporter les douleurs de l'agonie. Il appela par ses gémissements les gardiens dans son cachot. On le rappela à la vie pour le conserver au supplice.

XII.

Camille Desmoulins inspirait le sentiment de compassion qu'on éprouve pour la faiblesse. Léger et capricieux même dans ses colères, le sourire avait été toujours près de l'imprécation sur ses lèvres. Les haines qu'il avait inspirées étaient légères comme lui. Elles ne résistaient pas à ses larmes. Il ne cessait d'en répandre en invoquant tout haut le nom de sa femme, la belle Lucile. Cette jeune femme désespérée, privée en cinq jours de son père et de son mari, rôdait sans cesse autour du Luxembourg, pour apercevoir Camille ou pour être aperçue de loin par lui. Les gestes étaient leur seul moyen d'entretien à travers l'espace. Leur séparation avait été aussi déchirante qu'imprévue.

Lucile était fille de madame Duplessis, une des plus belles personnes de son temps, et de M. Du-

plessis, ancien commis des finances, zélé patriote. Un long attachement, une pénible attente de plusieurs années avaient précédé l'union des jeunes époux. Ce jardin du Luxembourg, où pleuraient maintenant les deux amants, avait été précisément le site de leur première rencontre, de leurs entrevues et de leurs amours. Brissot, Danton et Robespierre, familiers alors de la maison Duplessis, avaient signé comme témoins et comme amis le contrat de mariage. De ces hommes séparés maintenant par les factions et par l'échafaud, l'un était l'occasion, l'autre l'instrument des malheurs et du veuvage prochain de la jeune épouse.

La nuit du 30 au 31 mars, au moment où il reposait dans les bras de sa femme, le bruit d'une crosse de fusil, résonnant sur le seuil de sa porte, éveille en sursaut Camille Desmoulins. « On vient » m'arrêter! » s'écrie-t-il. Il échappe aux embrassements de sa femme et va ouvrir aux soldats. On lui présente l'ordre; il le lit, le froisse avec colère dans ses doigts : « Voilà donc la récompense de la pre- » mière voix de la Révolution! » s'écrie-t-il. Il presse sa femme une dernière fois sur son cœur, il embrasse son enfant endormi dans son berceau, et suit ses gardes au Luxembourg. Il ne savait rien encore ni de son crime ni de ses complices. Jeté au milieu de la nuit dans un cachot, il entend, à travers les fentes du mur, la voix connue d'un homme qui poussait

de douloureux gémissements. « Est-ce toi, Fabre? » lui crie-t-il. — « Oui, » lui répond le malade; « mais » est-ce bien toi, Camille? Toi ici! Toi, l'ami de » Danton et de Robespierre! La contre-révolution » est-elle donc accomplie? » Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins s'entretinrent jusqu'au jour sans pouvoir deviner l'énigme de leur situation. L'âme molle du pamphlétaire n'était pas de trempe à supporter, sans se briser, les secousses tragiques des révolutions. Au lieu de se roidir il s'attendrissait. Il laissait trop d'amour et trop de félicité derrière lui pour ne pas rejeter ses regards vers la vie. Sa femme ne pouvait croire à une séparation éternelle. « Hé- » las! » s'écriait-elle devant ceux qui voulaient la consoler, « je pleure comme une femme parce qu'il » souffre, parce qu'ils le laissent manquer de tout, » parce qu'il ne nous voit pas; mais j'aurai le cou- » rage d'un homme, je le sauverai. Pourquoi m'ont- » ils laissée libre, moi? Croient-ils que je n'oserai » élever la voix? Ont-ils compté sur mon silence? » J'irai aux Jacobins, j'irai chez Robespierre. Il fut » notre hôte, notre ami, le confident de nos sen- » timents républicains. Sa main a uni nos deux » mains! Il nous servit de père, il ne peut être no- » tre assassin! »

Quand elle apprit que Danton était emprisonné avec son mari, elle courut, tout en pleurs, chez madame Danton. Madame Danton, âgée alors de dix-

sept ans, portait dans son sein un premier fruit de son mariage qu'elle mit au jour un mois après la mort de son mari. Lucile Desmoulins se précipita dans les bras de sa jeune amie et la conjura de venir avec elle chez Robespierre, pour se jeter ensemble à ses pieds et lui arracher la vie de leurs époux. Madame Danton confondit ses larmes avec celles de Lucile, mais elle se refusa à toute démarche qui pourrait avilir en elle le nom qu'elle portait. « Je » suivrai Danton à l'échafaud, » dit-elle, « mais je » n'humilierai pas sa mémoire devant son ennemi. » S'il devait la vie au pardon de Robespierre, il ne » me pardonnerait ni dans ce monde ni dans l'au- » tre. Il m'a légué en partant son honneur, je dois » le lui rapporter intact. » Lucile, désespérée, courut seule à la porte du comité de salut public. Elle fut repoussée. Trouvant Robespierre inaccessible, elle lui écrivit. Voici sa lettre :

« Est-ce bien toi qui nous accuses de projets de tra- » hison envers la patrie, toi qui as déjà tant profité » des efforts que nous avons faits uniquement pour » elle? Camille a vu naître ton orgueil, il a pres- » senti la marche que tu voulais suivre; mais il s'est » rappelé votre ancienne amitié, et il a reculé de- » vant l'idée d'accuser un ami, un compagnon de » ses travaux. Cette main qui a pressé la tienne a » quitté la plume avant le temps, lorsqu'elle ne pou- » vait plus la tenir pour tracer ton éloge, et toi tu

» l'envoies à la mort! Tu as donc compris son si-
» lence? Il doit t'en remercier.

» Mais, Robespierre, pourras-tu bien accomplir
» les funestes projets que t'ont inspirés sans doute
» les âmes viles qui t'entourent? As-tu oublié ces
» liaisons que Camille ne se rappelle jamais sans
» attendrissement, toi qui fis des vœux pour notre
» union, qui joignis nos mains dans les tiennes,
» toi qui as souris à mon fils et que ses mains en-
» fantines ont caressé tant de fois? Pourras-tu donc
» rejeter ma prière, mépriser mes larmes, fouler
» aux pieds la justice? Car, tu le sais toi-même,
» nous ne méritons pas le sort qu'on nous prépare,
» et tu peux le changer. S'il nous frappe, c'est que
» tu l'auras ordonné. Mais quel est donc le crime de
» mon Camille?

» Je n'ai pas sa plume pour le défendre. Mais la
» voix des bons citoyens et ton cœur, s'il est sensi-
» ble, seront pour moi. Crois-tu que l'on prendra
» confiance en toi en te voyant immoler tes amis?
» Crois-tu que l'on bénira celui qui ne se soucie ni
» des larmes de la veuve ni de la mort de l'orphelin?
» Si j'étais la femme de Saint-Just, je lui dirais : La
» cause de Camille est la tienne, celle de tous les
» amis de Robespierre. Le pauvre Camille, dans la
» simplicité de son cœur, qu'il était loin de se dou-
» ter du sort qui l'attend aujourd'hui! Il croyait tra-
» vailler à ta gloire en te signalant ce qui manque

» encore à notre république. On l'a sans doute ca» lomnié près de toi, Robespierre; car tu ne saurais » le croire coupable. Songe qu'il ne t'a jamais de» mandé la mort de personne! qu'il n'a jamais voulu » nuire par ta puissance, et que tu étais son plus » ancien, son meilleur ami! Et tu vas nous tuer tous » deux! Car le frapper, lui, c'est me tuer, moi!... »

Elle n'acheva pas. La lettre confiée à sa mère ne parvint pas à Robespierre.

XIII.

Camille Desmoulins avait obtenu de son côté, de la complaisance d'un visiteur des prisons, les moyens rares et secrets de communiquer avec sa femme.

Il écrivit cette lettre entre deux interrogatoires :

« Ma destinée ramène dans ma prison mes yeux » dans ce jardin où je passai huit années de ma vie » à te voir; un coin de vue sur le Luxembourg me » rappelle une foule de souvenirs de nos amours. Je » suis au secret, mais jamais je n'ai été, par la pen» sée, par l'imagination, presque par le toucher, plus » près de toi, de ta mère, de mon petit Horace. Je » ne t'écris ce premier billet que pour te demander » des choses de première nécessité; mais je vais » passer tout le temps de ma prison à t'écrire, car je » n'ai pas besoin de prendre ma plume pour autre

» chose et pour ma défense. Ma justification est tout » entière dans mes huit volumes républicains. C'est » un bon oreiller sur lequel ma conscience s'endort » dans l'attente du tribunal et de la postérité. Je me » jette à tes genoux, j'étends les bras pour t'em- » brasser, je ne trouve plus... (ici on remarque la » trace d'une larme). Envoie-moi le verre où il y a » un *C.* et un *D.*, nos deux noms; un livre que j'ai » acheté il y a quelques jours, et dans lequel il y a » des pages en blanc mises exprès pour recevoir » des notes. Ce livre roule sur l'immortalité de l'âme. » J'ai besoin de me persuader qu'il y a un Dieu plus » juste que les hommes, et que je ne puis manquer » de te revoir. Ne t'affecte pas trop de mes idées, » ma chère amie. Je ne désespère pas encore des » hommes. Oui, ma bien-aimée, nous pourrons nous » revoir encore dans le jardin du Luxembourg. Mais » envoie-moi ce livre. Adieu, Lucile! adieu Horace » (c'était son fils)! Je ne puis pas vous embrasser, » mais aux larmes que je verse il me semble vous » tenir encore contre mon sein... (Ici se trouve la » trace d'une seconde larme.)

» Ton CAMILLE. »

Une heure après, le prisonnier reprenait la plume:

« Le ciel a eu pitié de mon innocence, » écrivait-il à sa femme; « il m'a envoyé dans le sommeil un » songe où je vous ai vus tous. Envoie-moi de tes » cheveux et ton portrait, oh! je t'en prie; car je

» pense uniquement à toi et jamais à l'affaire qui
» m'a amené ici et que je ne puis deviner. »

Cependant le comité, vainqueur à la Convention par la voix de Robespierre et de Saint-Just, s'étonnait de la popularité inquiétante qui suivait Danton dans les fers. Il voulait surprendre le peuple par la grandeur de la victime et par la promptitude du coup. On transporta la nuit les accusés à la Conciergerie. Danton, en entrant sous ce portique de l'échafaud, sentit s'abattre son ostentation d'insouciance. Son visage devint sombre comme le séjour. Par un hasard ou par une dérision, on assigna aux Dantonistes pour cachot le cachot des Girondins. C'était à la fois une vengeance et une prophétie. Danton y reconnut le doigt d'une justice divine que ses malheurs commençaient à lui dévoiler. « C'est à
» pareil jour, » s'écria-t-il en y entrant, « que j'ai
» fait instituer le tribunal révolutionnaire; j'en de-
» mande pardon à Dieu et aux hommes. Mon but
» était de prévenir un nouveau septembre et non de
» déchaîner ce fléau sur l'humanité. »

XIV.

Le procès s'ouvrit. Tous les jurés, choisis par Fouquier-Tinville et présidés par Hermann, étaient des visages connus des accusés. Fouquier-Tinville

lui-même, parent de Camille Desmoulins, devait au crédit de ce jeune patron son emploi d'accusateur public. Mais l'œil du comité planait sur tous ces hommes et plongeait dans toutes ces consciences. On n'attendait pas d'eux la justice, mais la mort.

Cependant le peuple, qui adorait encore Danton, assiégeait le Palais-de-Justice. La foule débordait jusque sur les quais environnants pour assister au triomphe du grand patriote. Danton parut avec une dignité un peu théâtrale devant les juges. Le président lui ayant demandé son nom, son âge, sa demeure : « Je suis Danton, » répondit-il, « assez connu » dans la Révolution. J'ai trente-cinq ans. Ma de- » meure sera bientôt le néant, et mon nom vivra dans » le panthéon de l'histoire.

— Et moi, » dit Camille Desmoulins, « j'ai trente- » trois ans, l'âge fatal aux révolutionnaires, l'âge » du sans-culotte Jésus quand il mourut. »

Fouquier ayant fait asseoir sur les mêmes bancs Chabot, Fabre d'Églantine et les intrigants leurs complices, Danton et ses amis se levèrent et s'écartèrent, indignés qu'on les confondît dans un même procès avec des hommes notés d'infamie. On commença par ceux-ci. Fabre d'Églantine se défendit avec l'habileté d'un homme consommé dans l'art de colorer la parole. Le témoignage de Cambon, probité antique, ne laissa aucun doute sur le fait qu'on imputait à ces accusés d'avoir dénaturé et falsifié un

décret de finances. Le jeune et infortuné Bazire n'avait d'autre tort que son amitié pour Chabot, et le silence qu'il avait gardé pour ne pas perdre son ami. Confident involontaire, Bazire mourut pour n'avoir pas consenti à se faire délateur.

XV.

Hérault de Séchelles fut interrogé avant Danton. Il répondit en homme qui méprise la vie autant que l'accusation, et qui accepte le jugement de l'avenir. Hermann appela ensuite Danton. Il lui reprocha ses liaisons avec Dumouriez et ses complicités occultes pour rétablir la royauté en corrompant l'armée et en l'entraînant contre Paris. Danton se levant avec une indignation feinte : « Les lâches qui me calomnient, » répondit-il en donnant à sa voix un éclat qui la portait en intention jusqu'au comité de salut public, « oseraient-ils m'attaquer en face ? Qu'ils se mon-
» trent et bientôt je les couvrirai eux-mêmes de l'i-
» gnominie qui les caractérise ! Au reste, » poursuivit-il avec un désordre et une précipitation de paroles qui attestaient le bouillonnement de ses idées, « je l'ai dit, je le répète : mon domicile est bientôt
» dans le néant et mon nom au Panthéon. Ma tête
» est là ; elle répond de tout... la vie m'est à charge,
» il me tarde d'en être délivré !... Les hommes de

» ma trempe sont impayables... C'est sur leur front » qu'est imprimé en caractères ineffaçables le sceau » de la liberté, le génie républicain... et c'est moi » qu'on accuse d'avoir rampé au pied des cours! » d'avoir conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez! » Saint-Just! tu répondras des calomnies lancées con- » tre le meilleur ami du peuple. En lisant cette liste » d'horreurs, je sens toute mon existence frémir! » Ces phrases évidemment préparées et retrouvées en lambeaux décousus dans une mémoire et dans une conscience troublées révélaient plus d'orgueil que d'innocence. Le président fit observer à l'accusé que Marat, accusé comme lui, s'était défendu autrement, et avait réfuté par des preuves froidement discutées l'accusation.

— « Eh bien! » reprit Danton, « je vais donc des- » cendre à ma justification, » puis, échappant aussitôt par de nouvelles explosions à sa défense raisonnée : « Moi, » s'écria-t-il, « vendu à Mirabeau, » à d'Orléans, à Dumouriez!... mais tout le monde » sait que j'ai combattu Mirabeau, que j'ai défendu » Marat! Ne me suis-je pas montré lorsqu'on vou- » lait nous soustraire le tyran en l'enlevant pour le » mener à Saint-Cloud? N'ai-je point fait afficher » aux Cordeliers la nécessité de s'engager?... J'ai » toute la plénitude de ma tête lorsque je provoque » mes accusateurs, lorsque je demande à me me- » surer avec eux! Qu'on me les produise, et je les

» replonge dans le néant d'où ils n'auraient jamais » dû sortir! Vils imposteurs, paraissez et je vais vous » arracher le masque qui vous dérobe à la vindicte » publique!... » Le président le rappela encore à la décence et à la modestie de l'accusé. — « Un accusé » comme moi, » répliqua Danton, « qui connaît les » mots et les choses, répond devant le jury, mais ne » lui parle pas. On m'accuse de m'être retiré à Ar- » cis-sur-Aube. Je réponds que j'ai déclaré à cette » époque que le peuple français serait victorieux ou » que je ne serais plus! Il me faut, ai-je ajouté, » des lauriers ou la mort! Où sont donc les hommes » de qui Danton a emprunté de l'énergie? Depuis » deux jours le tribunal connaît Danton. Demain » j'espère m'endormir dans le sein de la gloire!... » Péthion, » reprit-il aussitôt, comme un homme qui s'égare et qui revient sur ses pas, « Péthion sor- » tant de la commune vint aux Cordeliers. Il nous » dit que le tocsin devait sonner à minuit, et que le » lendemain devait être le tombeau de la tyrannie. » On m'a déposé, quand j'étais ministre, cinquante » millions, je l'avoue. J'offre d'en rendre un fidèle » compte. C'était pour donner de l'impulsion à la » Révolution. Il est vrai que Dumouriez a essayé de » me ranger de son parti, qu'il chercha à flatter » mon ambition en me proposant le ministère, mais » je lui déclarai ne vouloir occuper de pareille place » qu'au bruit du canon. On me parle aussi de Wes-

» termann, mais je n'ai jamais eu rien de commun » avec lui. Je sais qu'à la journée du 10 août Wes- » termann sortit des Tuileries tout couvert du sang » des royalistes, et moi je disais qu'avec dix-sept » mille hommes disposés comme j'en aurais donné » le plan on aurait pu sauver la patrie... »

Les paroles de Danton se pressaient si confusément sur ses lèvres, qu'elles paraissaient l'étouffer sous la masse et sous l'incohérence de ses idées. La véritable éloquence d'un accusé : le sang-froid de la vérité et l'accent de la conscience lui manquaient. Il cherchait à y suppléer par le mouvement et par le bruit; il s'élevait jusqu'à la fièvre, jamais jusqu'à la véritable indignation. Les mouvements convulsifs de son visage, sa parole saccadée, son geste théâtral, l'écume qui tachait ses lèvres, le souffle qui manquait à sa respiration, attestaient l'impuissance où il était de parler plus longtemps. Les juges épouvantés ou attendris lui témoignèrent quelque intérêt, et lui dirent qu'il avait besoin de repos. Il se tut.

On passa à Camille Desmoulins, accusé d'avoir persiflé la justice du peuple en la comparant aux crimes des tyrans. « Je n'ai pu, » dit-il, « me défen- » dre qu'avec une arme bien affilée contre mes en- » nemis, et j'ai prouvé plus d'une fois le dévoue- » ment de toute ma vie à la Révolution. »

Lacroix interrogé sur sa mission en Belgique et sur la disparition d'une voiture qui contenait

100,000 francs d'objets précieux : « Nous avions, » dit-il, « Danton et moi, acheté du linge pour l'usage » des représentants du peuple. Nous avions une voi- » ture d'argenterie qui a été pillée dans un village. » Il revendiqua la part principale dans la journée du 31 mai.

Philippeaux démontra son innocence avec la force et la dignité d'un homme pur. « Il vous est permis » de me faire périr, » dit-il, « mais je vous défends » de m'outrager. » Westermann répondit en soldat qui ne dispute pas sa vie, mais qui préserve son honneur.

XVI.

Le lendemain, les débats furent repris. Camille Desmoulins avait écrit dans la nuit à sa femme une dernière lettre. C'était le testament de son cœur, qui se donnait à l'amour avant de s'éteindre sous la main du bourreau. Voici ce testament :

« Duodi, germinal, cinq heures du matin.

» Le sommeil bienfaisant a suspendu mes maux. » On est libre quand on dort. On n'a point le senti- » ment de sa captivité. Le ciel a eu pitié de moi. Il » n'y a qu'un moment, je te voyais en songe, je » vous embrassais tour à tour, ta mère, Horace,

» tous!... Je me suis retrouvé dans mon cachot. Il » faisait un peu de jour. Ne pouvant plus te voir et » entendre tes réponses, car toi et ta mère vous me » parliez, je me suis levé au moins pour te parler et » t'écrire. Mais ouvrant mes fenêtres, la pensée de » ma solitude, les affreux barreaux, les verrous qui » me séparent de toi ont vaincu toute ma fermeté » d'âme. J'ai fondu en larmes ou plutôt j'ai sangloté » en criant dans mon tombeau : Lucile! Lucile! ô » ma chère Lucile! où es-tu? » (Ici on remarque la trace d'une larme.)

» Hier au soir, j'ai eu un pareil moment, et mon » cœur s'est également fendu quand j'ai aperçu dans » le jardin ta mère. Un mouvement machinal m'a » jeté à genoux contre les barreaux; j'ai joint les » mains comme implorant sa pitié, elle qui gémit, » j'en suis sûr, dans ton sein. J'ai vu hier sa dou- » leur à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé, » ne pouvant tenir à ce spectacle. Quand vous vien- » drez, qu'elle s'asseye un peu plus près avec toi » afin que je vous voie mieux. Il n'y a pas de dan- » ger, à ce qu'il me semble. Mais surtout, je t'en » conjure, par nos amours éternelles, envoie-moi ton » portrait; que ton peintre ait compassion de moi qui » ne souffre que pour avoir eu trop compassion des » autres; qu'il te donne deux séances par jour. Dans » l'horreur de ma prison, ce sera pour moi une fête, » un jour d'ivresse et de ravissement que celui où

» je recevrai ce portrait. En attendant, envoie-moi » de tes cheveux, que je les mette contre mon cœur. » Ma chère Lucile ! me voilà revenu au temps de mes » premières amours, où quelqu'un m'intéressait par » cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier, quand le » citoyen qui t'a porté ma lettre fut revenu : — Eh » bien ! vous l'avez vue ? lui dis-je, et je me sur- » prenais à le regarder comme s'il fût resté sur ses » habits, sur toute sa personne, quelque chose de ta » présence, quelque chose de toi. C'est une âme cha- » ritable puisqu'il t'a remis ma lettre sans retard. Je » le verrai, à ce qu'il paraît, deux fois par jour, le » matin et le soir. Ce messager de mes douleurs me » devient aussi cher que l'aurait été autrefois le mes- » sager de mes plaisirs.

» J'ai découvert une fente dans mon appartement ; » j'ai appliqué mon oreille, j'ai entendu gémir ; j'ai » hasardé quelques paroles, j'ai entendu la voix d'un » malade qui souffrait. Il m'a demandé mon nom, je » le lui ai dit : — O mon Dieu ! s'est-il écrié à ce nom » en retombant sur le lit, d'où il s'était levé ; et j'ai re- » connu distinctement la voix de Fabre d'Églantine. » — Oui, je suis Fabre, m'a-t-il dit, mais toi ici ! La » contre-révolution est donc faite ?

» Nous n'osons cependant nous parler, de peur que » la haine ne nous envie cette faible consolation, et » que, si on venait à nous entendre, nous ne fus- » sions séparés et resserrés plus étroitement ; car il

» a une chambre à feu, et la mienne serait assez » belle si un cachot pouvait l'être. Mais tu n'ima- » gines pas ce que c'est que d'être au secret sans » savoir pour quelle raison, sans avoir été interrogé, » sans recevoir un seul journal! C'est vivre et être » mort tout ensemble; c'est n'exister que pour sentir » qu'on est dans un cercueil! Et c'est Robespierre » qui a signé l'ordre de mon emprisonnement! Et » c'est la république, après tout ce que j'ai fait pour » elle! C'est là le prix que je reçois de tant de vertus » et de sacrifices! Moi qui me suis dévoué depuis » cinq ans à tant de haines et de périls pour la ré- » publique, moi qui ai conservé ma pauvreté au » milieu de la Révolution, moi qui n'ai de pardon à » demander qu'à toi seule au monde, et à qui tu l'as » accordé parce que tu sais que mon cœur, malgré » ses faiblesses, n'est pas indigne de toi; c'est moi » que des hommes qui se disaient mes amis, qui se » disent républicains, jettent dans un cachot, au se- » cret, comme si j'étais un conspirateur! Socrate but » la ciguë, mais au moins il voyait dans sa prison » ses amis et sa femme.

» Combien il est plus dur d'être séparé de toi! Le » plus grand criminel serait trop puni s'il était arra- » ché à une Lucile autrement que par la mort, qui » ne fait sentir au moins qu'un moment la douleur » d'une telle séparation. On m'appelle....

» Dans ce moment, les commissaires du tribunal

» révolutionnaire viennent m'interroger. Il ne me » fut fait que cette question : si j'avais conspiré con» tre la république. Quelle dérision ! Et peut-on in» sulter ainsi au républicanisme le plus pur ! Je vois » le sort qui m'attend. Adieu, Lucile, dis adieu à » mon père. Mes derniers moments ne te déshono» reront point. Je meurs à trente-quatre ans. Je vois » bien que la puissance enivre presque tous les hom» mes, que tous disent comme Denys de Syracuse : La » tyrannie est une belle épitaphe ! Mais console-toi, » l'épitaphe de ton pauvre Camille est plus glorieuse : » c'est celle des Brutus et des Caton les tyrannicides. » O ma chère Lucile ! j'étais né pour faire des vers, » pour défendre les malheureux, pour te rendre heu» reuse et pour composer avec ta mère, mon père et » quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti. J'a» vais rêvé une république que tout le monde eût ado» rée. Je n'ai pu croire que les hommes fussent si fé» roces et si injustes. Je ne me dissimule point que je » meurs victime de mon amitié pour Danton. Je re» mercie mes assassins de me faire mourir avec lui » et Philippeaux. Pardon, ma chère amie, ma véri» table vie, que j'ai perdue du moment qu'on nous » a séparés ; je m'occupe de ma mémoire ; je devrais » bien plutôt m'occuper de te la faire oublier, ma » Lucile ! Je t'en conjure, ne m'appelle point par tes » cris ; ils me déchireraient au fond du tombeau. » Vis pour notre enfant ! Parle-lui de moi ; tu lui

» diras, ce qu'il ne peut pas entendre, que je l'au-
» rais bien aimé ! Malgré mon supplice, je crois qu'il
» y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les fai-
» blesses de l'humanité ; et, ce que j'ai eu de bon,
» mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le ré-
» compensera. Je te reverrai un jour, ô Lucile ! Sen-
» sible comme je l'étais, la mort qui me délivre de
» la vue de tant de crimes est-elle un si grand mal-
» heur ? Adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la
» terre ! Adieu, Lucile ! ma Lucile ! ma chère Lucile !
» Adieu, Horace ! Annette ! Adèle ! Adieu, mon père !
» Je sens fuir devant moi le rivage de la vie. Je
» vois encore Lucile ! je la vois, ma bien-aimée !
» ma Lucile ! Mes mains liées t'embrassent et ma
» tête séparée repose encore sur toi ses yeux mou-
» rants. »

XVII.

Danton, rassuré par l'intérêt que le peuple lui témoignait, ressembla moins à un accusé qu'à un factieux qui jette à la foule le signal de l'insurrection. Les fenêtres du tribunal étaient ouvertes. Danton entendait le murmure sourd de la multitude autour des murs. Il parlait d'un accent à être entendu hors de l'enceinte. Il poussait, par moments, de tels rugissements, que sa voix parvenait au delà de la Seine, jusqu'aux curieux qui encombraient le quai de la

Ferraille. Les mots qu'il prononçait circulaient de bouche en bouche dans les groupes. « Peuple! » s'écriait Danton au public qui murmurait autour de lui, « taisez-vous! vous me jugerez quand j'aurai » tout dit. Ma voix ne doit pas seulement être en» tendue de vous, mais de toute la France! » Le tocsin de l'insurrection semblait battre dans sa poitrine, son geste écrasait les juges, les jurés, l'auditoire; la sonnette du président Hermann ne cessait de s'agiter pour imposer silence. « N'entends-tu pas » la sonnette? » lui dit-il une fois. — « Président, » lui répondit Danton, « la voix d'un homme qui dé» fend sa vie doit vaincre le bruit de ta sonnette. »

A travers une lucarne de l'imprimerie du tribunal qui ouvrait sur le lieu des séances, plusieurs membres des comités assistaient invisibles à ce drame. Hermann et Fouquier-Tinville paraissaient déconcertés. La faveur publique revenait à Danton. Il le sentait et redoublait d'insolence. Les membres du comité firent signe au président de clore ce dangereux dialogue entre lui et les accusés. Le président refusa la parole à Camille Desmoulins, qui se levait pour lire la défense qu'il avait préparée. Camille indigné se rassit; et déchirant l'écrit qu'il tenait à la main, il en jeta les morceaux sur le parquet. Mais bientôt, comme s'il se fût ravisé, il les ramassa; et les roulant en boulettes de papier entre ses doigts, il se mit à les lancer à la tête de Fouquier-Tinville. Dan-

ton se baissa et en fit autant : non, comme on l'a cru jusqu'ici, par un jeu cynique et puéril, indigne de l'homme et du moment, mais par le geste significatif et tragique d'un accusé que l'on désarme des moyens de prouver son innocence, et qui jette dans un accès d'indignation, avec les débris déchirés de sa défense, son sang et celui de ses co-accusés au visage de ses juges, comme une vengeance ou comme une malédiction.

Ces fragments de la défense de Camille Desmoulins, recueillis après la séance sur le parquet du tribunal par un des amis de Danton, furent remis à madame Duplessis, belle-mère de Camille Desmoulins, et recomposés dans leur entier par cette femme pour crier vengeance ou compassion à la postérité.

On ramena les accusés dans leur cachot. Le comité de salut public alarmé n'osait ni supporter un plus long procès, ni l'interrompre. La loi exigeait que les débats durassent au moins trois jours. La séance du lendemain pouvait être l'acquittement et le triomphe des Dantonistes. Une circonstance fatale servit l'impatience du comité.

Les détenus du Luxembourg, pleins de confiance dans la popularité de Danton, résolurent de profiter de l'émotion causée par son procès pour conspirer un mouvement dans le peuple, abattre la tyrannie et échapper à la mort. Une conférence nocturne eut lieu, dans la chambre du général Dillon,

entre Chaumette et quelques-uns des principaux prisonniers. Ils s'étaient concertés avec quelques hommes du dehors. La femme de Camille Desmoulins devait se jeter au milieu du peuple, soulever la multitude par sa beauté, par sa douleur et par sa voix, et l'entraîner contre la Convention. Antonelle, ancien président du tribunal révolutionnaire, était informé du complot.

Un prisonnier nommé Laflotte le révéla; Saint-Just se hâta de convoquer la Convention. Billaud-Varennes lut la lettre de Laflotte; la Convention décréta que tout prévenu de conspiration qui aurait insulté à la justice nationale serait mis à l'instant hors des débats et privé de son droit de défense. Vallier, Amar et Voullant, membres des comités, courent à l'instant porter à Fouquier-Tinville le décret ou plutôt l'arrêt de mort des accusés. Fouquier lit ce décret devant les jurés. Danton se lève : « Je prends » à témoin l'auditoire que nous n'avons pas insulté » le tribunal. » L'auditoire confirme par ses applaudissements l'assertion de Danton. La foule indignée s'agite et se presse comme pour enlever les accusés. Si la femme de Camille Desmoulins n'eût pas été arrêtée dans la nuit, si elle eût donné par sa présence une voix et une passion de plus à ce tumulte, les accusés étaient sauvés et le comité vaincu.

Mais tout se calma faute d'impulsion. Danton essaya en vain de protester encore. « Un jour, »

s'écria-t-il, « un jour la vérité sera connue; je vois » de grands malheurs fondre sur la France. Voilà la » dictature! » Puis, apercevant au fond d'un couloir Amar et Voullant, deux affidés de Robespierre qui épiaient la scène : « Voyez, » dit-il en les montrant du poing, « voyez ces lâches assassins; ils ne nous » quitteront qu'à la mort. — Les scélérats! » s'écria Camille Desmoulins, « non contents de m'égorger, » moi, ils veulent encore égorger ma femme! »

Le tribunal leva la séance. Le lendemain, les trois jours étant écoulés, on déclara les débats fermés. Camille Desmoulins, se cramponnant à son banc, ne put être emporté que de vive force.

Les jurés se rassemblent. Ils délibèrent longtemps. Ils communiquent pendant la délibération avec les ennemis des accusés. Une anxiété terrible pesait sur leur conscience. Aucun d'eux ne croyait au crime de Danton; tous croyaient à ses vices et à sa puissance. La majorité semblait indécise. Des colloques sinistres s'établissaient entre eux pour s'arracher les uns aux autres la vie ou la mort de ces hommes. Souberbielle, ancien ami des accusés, hésitait entre tous. Il aimait Danton; il craignait Robespierre; il adorait par-dessus tout la république. Dans l'agitation de ses pensées, il se promenait à pas interrompus dans un corridor qui précédait la salle des délibérations. Un des collègues de Souberbielle, Topino-Lebrun, l'aborde. « Eh bien, Souberbielle, » lui dit

Lebrun, « que fais-tu là? — Je médite sur l'acte » terrible qu'on veut obtenir de nous, » répond Souberbielle. « Et moi, j'ai médité, » reprend le juré. « Qu'as-tu décidé? » lui demande Souberbielle. « Je » me suis dit, » réplique le juré : « Ceci n'est pas un » procès, c'est une mesure. Les circonstances nous » ont portés à une de ces hauteurs où la justice s'é» vanouit pour ne plus laisser dominer que la poli» tique. Nous ne sommes plus des jurés, nous som» mes des hommes d'État. —Mais, » dit Souberbielle, « y a-t-il deux justices? Une pour le vulgaire des » hommes, une autre pour les hommes supérieurs? » Et l'innocence en bas deviendrait-elle crime en » haut? — Bah! » dit le juré, « il ne s'agit pas de » ces arguties, mais de bon sens et de patriotisme. » Nous sommes où nous sommes. La république est » à une de ces extrémités où le jugement n'est pas » une justice, mais un choix. Danton et Robespierre » ne peuvent plus s'accorder. Il faut pour sauver la » patrie que l'un des deux périsse! Eh bien, inter» roge-toi en bon patriote et réponds-toi en con» science : lequel crois-tu le plus indispensable en » ce moment à la république, de Robespierre ou de » Danton? — Robespierre! » répond sans hésiter Souberbielle. « Eh bien, tu as jugé, » reprend Topino-Lebrun, et il s'éloigne.

XVIII.

Rentrés dans leur cachot pour attendre l'heure du supplice, les condamnés dépouillèrent les rôles d'apparat qu'ils avaient pris en public et se dévoilèrent devant la mort. Hérault de Séchelles fut impassible comme ces Romains dont il avait l'image dans le cœur. Élève de Jean-Jacques Rousseau, il tira de sa poche un volume de ce philosophe, en lut quelques pages, et se félicita de sortir d'un monde dont il avait combattu les préjugés et les superstitions pour y faire prévaloir la nature et la raison : « O » mon maître, » s'écria-t-il en fermant le livre, « tu » as souffert pour la vérité et je vais mourir pour » elle. Tu as le génie, j'ai le martyre ; tu es un plus » grand homme, mais lequel est le plus philosophe » de nous deux ? » C'était la même pensée que le jeune représentant du peuple avait fait graver en quelques vers, au-dessus de la porte de la petite maison habitée par Jean-Jacques Rousseau et par madame de Warens, dans le vallon des Charmettes, auprès de Chambéry, et qu'on y lit encore.

Cette image de la nature, de la solitude et de l'amour se présentait la dernière à l'esprit d'Hérault de Séchelles au moment de quitter la vie. Aucune larme n'amollit sa constance, aucune affectation de fermeté ne la roidit.

Westermann était intrépide. Philippeaux souriait comme une conscience qui se confie à ses bonnes actions. Camille Desmoulins voulut lire Young et Hervey, ces deux poètes de l'agonie : « Tu veux » donc mourir deux fois! » lui dit en plaisantant Westermann. Mais le livre tombait, à chaque instant, des mains de Camille. Il revenait sans cesse à l'image de sa femme adorée et captive, de son enfant orphelin, de sa belle-mère abandonnée : « O ma » Lucile! ô mon Horace! » s'écriait-il en fondant en larmes, « que vont-ils devenir! »

Danton simulait l'insouciance; il lançait des mots après lui, pour se survivre, comme des médailles à son effigie jetées des bords de la tombe à la postérité : « Ils croient pouvoir se passer de moi, » dit-il, « ils se trompent. J'étais l'homme d'État de l'Eu- » rope. Ils ne se doutent pas du vide que laisse » cette tête, » disait-il en pressant ses joues dans les deux paumes de ses larges mains. « Quant à moi, » je m'en ris, » ajoutait-il en termes cyniques. « J'ai bien joui de mon moment d'existence; j'ai » bien fait du bruit sur la terre; j'ai bien savouré » ma vie; allons dormir! » Et il faisait de la tête et du bras le geste d'un homme qui va reposer son front sur l'oreiller.

XIX.

A quatre heures les valets du bourreau vinrent lier les mains des condamnés et couper leurs cheveux. Ils s'y prêtèrent sans résistance et en assaisonnant de sarcasmes la toilette funèbre : « C'est » bien bon pour ces imbéciles qui vont nous regar- » der dans la rue, » dit Danton. « Nous paraîtrons » autrement devant la postérité. » Il ne montra d'autre culte que celui de la renommée, et ne parut désirer de survivre que dans sa mémoire. Son immortalité, c'était le bruit de son nom.

Camille Desmoulins ne pouvait croire que Robespierre laissât exécuter un homme comme lui. Il espéra jusqu'au dernier moment dans un retour de l'amitié. Il n'avait parlé de lui qu'avec ménagement et respect depuis son emprisonnement. Il ne lui avait adressé que des plaintes, aucune de ces injures sur lesquelles l'orgueil ne revient pas. Quand les exécuteurs voulurent saisir Camille pour le lier comme les autres, il lutta en désespéré contre ces préparatifs qui ne lui laissaient plus de doute sur la mort. Ses imprécations et ses fureurs firent ressembler un moment le cachot à une boucherie. Il fallut l'abattre pour l'enchaîner et pour lui couper les cheveux. Dompté et lié, il supplia Danton de lui mettre

dans la main une boucle de la chevelure de Lucile, qu'il portait sous ses habits, afin de presser quelque chose d'elle en mourant. Danton lui rendit ce pieux office et se laissa lier sans résistance.

Une seule charrette contenait les quatorze condamnés. Le peuple se montrait Danton. Il se respectait lui-même dans sa victime. Quelque chose faisait ressembler ce supplice à un suicide du peuple. Un petit nombre d'hommes en haillons et de femmes salariées suivaient les roues, en couvrant les condamnés d'imprécations et de huées. Camille Desmoulins ne cessait de vociférer et de parler à cette multitude. « Généreux peuple, malheureux peuple, » criait-il, « on te trompe, on te perd, on immole tes » meilleurs amis! Reconnaissez-moi, sauvez-moi! » Je suis Camille Desmoulins! C'est moi qui vous » ai appelés aux armes le 14 juillet! C'est moi qui » vous ai donné cette cocarde nationale! » En parlant ainsi et en s'efforçant de gesticuler des épaules et de rompre ses liens, il avait tellement déchiré et débraillé son habit et sa chemise que son buste grêle et osseux apparaissait presque nu au-dessus de la charrette. Depuis le convoi de madame Dubarry on n'avait pas entendu de tels cris ni contemplé de telles convulsions dans l'agonie. La foule y répondait par des insultes. Danton, assis à côté de Camille Desmoulins, faisait rasseoir son jeune compagnon, et lui reprochait ce vain étalage de supplications et

de désespoir : « Reste donc tranquille, » lui disait-il sévèrement, « et laisse là cette vile canaille! » Quant à lui, il écrasait la multitude, non de paroles, mais d'indifférence et de mépris. En passant sous les fenêtres de la maison qu'habitait Robespierre, la foule redoubla ses invectives, comme pour faire hommage à son idole du supplice de son rival. Les volets de la maison de Duplay se fermaient à l'heure où les charrettes passaient habituellement dans la rue. Ces cris firent pâlir Robespierre. Il s'éloigna des appartements d'où l'on pouvait entendre ces clameurs. Confus de tant d'implacabilité et humilié de tant de sang, qui rejaillissait si souvent et si justement sur lui, il sentit le regret ou la honte. « Ce pauvre Ca-» mille, » dit-il « que n'ai-je pu le sauver! Mais il » a voulu se perdre! Quant à Danton, » ajoutait-il, « je sais bien qu'il me fraie la route; mais il faut » qu'innocents ou coupables nous donnions tous nos » têtes à la république. La Révolution reconnaîtra » les siens de l'autre côté de l'échafaud. » Il feignit de gémir sur ce qu'il appelait les cruelles exigences de la patrie.

XX.

Hérault de Séchelles descendit le premier de la charrette. Avec l'élan et le sang-froid d'une amitié qui pousse le cœur vers le cœur, il approcha son

visage de celui de Danton pour l'embrasser. Le bourreau les sépara. « Barbare! » dit Danton à l'exécuteur, « tu n'empêcheras pas du moins nos têtes » de se baiser tout à l'heure dans le panier. »

Camille Desmoulins monta ensuite. Il avait repris son calme au dernier moment. Il roulait entre ses doigts les cheveux de sa femme, comme si sa main eût voulu se dégager pour porter cette relique à ses lèvres. Il s'approcha de l'instrument de mort, regarda froidement le couteau ruisselant du sang de ses amis; puis se tournant vers le peuple et levant les yeux au ciel : « Voilà donc, » s'écria-t-il, « la fin » du premier apôtre de la liberté! Les monstres qui » m'assassinent ne me survivront pas longtemps. » Fais remettre ces cheveux à ma belle-mère, » dit-il ensuite à l'exécuteur. Ce furent ses derniers mots. Sa tête roula.

Danton monta après tous les autres. Jamais il n'était monté plus superbe et plus imposant à la tribune. Il se carrait sur l'échafaud et semblait y prendre la mesure de son piédestal. Il regardait à droite et à gauche le peuple d'un regard de pitié. Il semblait lui dire par son attitude : « Regarde-» moi bien, tu n'en verras pas qui me ressemblent. » La nature cependant fondit un instant cet orgueil. Un cri d'homme arraché par le souvenir de sa jeune femme échappa au mourant : « O ma bien-aimée, » s'écria-t-il les yeux humides, « je ne te verrai donc

» plus ! » Puis, comme se reprochant ce retour vers l'existence : « Allons, Danton, » se dit-il à haute voix, « point de faiblesse ! » Et se tournant vers le bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, » lui dit-il avec autorité, « elle en vaut bien la peine. » Sa tête tomba. L'exécuteur, obéissant à sa dernière pensée, la ramassa dans le panier et la promena autour de l'échafaud. La foule battit des mains. Ainsi finissent ses favoris.

Ainsi mourut en scène devant le peuple cet homme pour qui l'échafaud était encore un théâtre, et qui avait voulu mourir applaudi, à la fin du drame tragique de sa vie, comme il l'avait été au commencement et au milieu. Il ne lui manqua rien d'un grand homme, excepté la vertu. Il en eut la nature, la cause, le génie, l'extérieur, la destinée, la mort; il n'en eut pas la conscience. Il joua le grand homme, il ne le fut pas. Il n'y a pas de grandeur dans un rôle ; il n'y a de grandeur que dans la foi. Danton eut le sentiment, souvent la passion de la liberté, il n'en eut pas la foi, car il ne professait intérieurement d'autre culte que celui de la renommée.

La Révolution était un instinct chez lui, non une religion. Il la servit comme le vent sert la tempête, en soulevant l'écume et en jouant avec les flots. Il ne comprit d'elle que son mouvement, non sa direction. Il en eut l'ivresse plus que l'amour. Il représente les masses et non les supériorités de l'épo-

que. Il montra en lui l'agitation, la force, la férocité, la générosité tour à tour de ces masses. Homme de tempérament plus que de pensée, élément plus qu'intelligence, il fut homme d'État, cependant, plus qu'aucun de ceux qui essayèrent de manier les choses et les hommes dans ce temps d'utopies. Plus que Mirabeau lui-même, si l'on entend par homme d'État un homme qui comprend le mécanisme du gouvernement, indépendamment de son idéal; il avait l'instinct politique. Il avait puisé dans Machiavel ces maximes qui enseignent tout ce qu'on peut faire supporter de pouvoir ou de tyrannie aux États. Il connaissait les faiblesses et les vices des peuples, il ne connaissait pas leurs vertus. Il ne soupçonnait pas ce qui fait la sainteté des gouvernements; car il ne voyait pas Dieu dans les hommes, mais le hasard. C'était un de ces admirateurs de la *fortune antique*, qui n'adorait en elle que la divinité du succès. Il sentait sa valeur, comme homme d'État, avec d'autant plus de complaisance que la démocratie était plus au-dessous de lui. Il s'admirait comme un géant au milieu de ces nains du peuple. Il étalait sa supériorité comme un parvenu du génie. Il s'étonnait de lui-même. Il écrasait les autres. Il se proclamait la seule tête de la république. Après avoir caressé la popularité, il la bravait comme une bête féroce qu'il défiait de le dévorer. Il avait le vice audacieux comme le front. Il avait poussé

le défi politique jusqu'au crime aux journées au moins tolérées de septembre. Il avait défié le remords ; mais il avait été vaincu. Il en était obsédé. Ce sang le suivait à la trace. Une secrète horreur se mêlait à l'admiration qu'il inspirait. Il ressentait lui-même cette horreur, et il aurait voulu se séparer de son passé. Nature inculte, il avait eu des accès d'humanité comme il en avait eu de fureur. Il avait les vices bas, mais les passions généreuses, en un mot il avait un cœur. Ce cœur, vers la fin, revenait au bien par la sensibilité, par la pitié et par l'amour. Il méritait à la fois d'être maudit et d'être plaint. C'était le colosse de la Révolution, la tête d'or, la poitrine de chair, le torse d'airain, les pieds de boue. Lui abattu, la cime de la Convention parut moins haute. Il en était le nuage, l'éclair et la foudre. En le perdant, la Montagne perdait son sommet.

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

I.

A peine Danton était-il mort que la terreur sembla se ranimer des efforts mêmes qu'il avait faits pour l'adoucir. Vingt-sept accusés de tous rangs, de toutes opinions, de tous sexes, accolés pêle-mêle, dans la prison du Luxembourg, sous prétexte de conspiration, furent conduits au tribunal révolutionnaire. On y voyait le général Arthur Dillon, Chaumette, les aides-de-camp de Ronsin, le général Beysser, l'évêque de Paris Gobel, les deux comédiens Grammont, le père et le fils, Lapalus, la veuve d'Hébert, enfin la femme de Camille Desmoulins. Leur crime commun se bornait à quelques aspirations imprudentes vers leur délivrance ou vers la délivrance de ceux qui leur étaient chers. Leur crime réel était l'inquiétude que l'émotion du peu-

ple, à la voix de Danton, avait donnée la veille aux maîtres de la Convention. On voulait jeter le sang à grands flots sur la cendre du tribun pour l'éteindre.

Presque tous furent condamnés. La jeune religieuse qui portait le nom d'Hébert ne se dissimulait pas son sort. Elle ne désirait pas prolonger une vie étouffée dès son enfance dans le cloître, flétrie dans le monde par le nom qu'elle portait, combattue entre l'horreur et l'amour pour la mémoire de son mari, malheureuse partout. — « Je n'ai dû à la Ré- » volution qu'un éclair de liberté et de bonheur, » disait-elle à sa compagne de douleur Lucile Desmoulins ; « il est affreux d'aimer un homme que tout le » monde abhorre. Sa mémoire ne me sera pas par- » donnée ; je mourrai pour expier peut-être les » excès que j'ai le plus déplorés. — Vous, madame, » ajoutait-elle, « vous êtes heureuse. Aucune charge » ne s'élève contre vous. Vous ne serez pas enlevée » à vos enfants, vous vivrez ! » Lucile Desmoulins n'acceptait pas cette espérance. Elle avait appris par la mort de son mari ce que valait l'amitié de Robespierre. — « Les lâches me tueront comme lui, » répondit-elle à sa compagne d'échafaud ; « mais ils ne » savent pas ce que le sang d'une femme fait mon- » ter d'indignation dans l'âme d'un peuple ! N'est- » ce pas le sang d'une femme qui a chassé pour » toujours les Tarquins et les décemvirs de Rome ?

» Qu'ils me tuent, et que la tyrannie tombe avec » moi ! »

Ces deux veuves de deux hommes qui s'entre-déchiraient peu de jours avant, et dont l'acharnement l'un contre l'autre avait amené la perte commune, offraient une des plus cruelles dérisions de la destinée. Elles avaient peut-être applaudi, quelques mois avant, à l'immolation de la reine et à la mort de madame Roland. Elles comprenaient maintenant la misère par leurs propres cœurs. Les fautes et les vengeances se touchaient dans ces catastrophes de la terreur où les jours faisaient l'œuvre des années.

En vain, la mère de Lucile, la belle et infortunée madame Duplessis, s'adressait à tous les amis de Robespierre, pour réveiller en lui un souvenir de leurs anciennes relations. Toutes les portes se fermaient au nom des parents de Camille et de Danton. — « Robespierre, » écrivit-elle enfin, « ce n'est donc » pas assez d'avoir assassiné ton meilleur ami, tu » veux encore le sang de sa femme, de ma fille!... » Ton monstre de Fouquier-Tinville vient d'ordon» ner de la mener à l'échafaud. Deux heures en» core, et elle n'existera plus. Robespierre, si tu n'es » pas un tigre à face humaine, si le sang de Ca» mille ne t'a pas enivré au point de perdre tout à » fait la raison, si tu te rappelles encore nos soirées » d'intimité, si tu te rappelles les caresses que tu

» prodiguais au petit Horace, que tu te plaisais à
» tenir sur tes genoux; si tu te rappelles que tu
» devais être mon gendre, épargne une victime in-
» nocente! Mais si ta fureur est celle du lion, viens-
» nous prendre aussi, moi, Adèle (son autre fille)
» et Horace; viens-nous déchirer de tes mains en-
» core fumantes du sang de Camille. Viens, viens,
» et qu'un seul tombeau nous réunisse! »

II.

Cette lettre resta sans réponse. Robespierre, à qui ses concessions fatales à une popularité qu'il aurait dû répudier à ce prix, ne laissait plus le droit d'avoir ni mémoire, ni indulgence, ni pitié, ou ne la reçut pas, ou feignit de l'ignorer. Il se tut. Lucile, assise à côté de madame Hébert dans la charrette des suppliciés, fut conduite à l'échafaud. Plus heureuse que sa compagne écrasée d'humiliations et baissant le front sous le nom d'Hébert, madame Desmoulins pouvait du moins lever la tête et dire au peuple qu'elle mourait pour avoir inspiré à son mari l'indulgence. Sa taille élancée, son visage plus enfantin encore que ses années, la pâleur luttant sur ses joues avec la fraîcheur de la jeunesse, son mari qu'elle invoquait, sa mère et son enfant qu'elle appelait, ses regrets de la vie, interrompus par ses

élans d'amour vers la mort qui allait la rejoindre à son Camille, attendrissaient tous les regards. Moins sévère que madame Roland, elle inspirait plus d'intérêt. Elle ne mourait pas pour la gloire, mais pour son amour. Ce n'était pas l'opinion, c'était la nature que la mort frappait en elle. Elle fut pleurée. Ce fut peut-être la victime la plus vengée quelques mois plus tard. Ce sang de femme décolorait l'autre. Il rangeait tout un sexe contre les assassins de la jeunesse, de l'innocence et de l'amour. La mort de Lucile était la page la plus éloquente du *Vieux Cordelier.*

III.

Les comités tremblèrent. Ils redoutaient dans Paris et dans les départements le contre-coup de la mort de Danton. Son supplice était un coup d'État. Comment serait-il accepté? Les comités ne connaissaient pas assez la servilité de la peur. Leur succès dépassa leur confiance. Un seul cri d'adulation parut s'élever vers eux de tous les clubs de la république. La mémoire de Danton n'eut plus d'amis. Legendre lui-même racheta par plus de bassesse la velléité d'indépendance qu'il avait osé montrer. Il obséda Robespierre de ses repentirs. Il le dégoûta de servilité. « J'ai été l'ami de Danton tant que je l'ai cru » pur, » disait-il; « maintenant, il n'y a pas dans la

» république un homme plus convaincu que moi de » ses crimes. »

Le comité de salut public, dominant désormais à l'intérieur, reporta toute son attention vers les frontières.

Saint-Just, le bras de Robespierre, repartit pour l'armée. L'ouverture de la campagne de 1794 y rappelait l'œil et la main de la Convention. Les coalisés, s'observant toujours entre eux d'un regard jaloux et comptant sur les divisions intestines de la France, n'avaient rien tenté pendant l'hiver. Ils s'étaient contentés de conserver leurs positions et d'accumuler leurs forces. Leur plan consistait à marcher en masse sur Landrecies et de là sur Paris par Laon. Leurs armées se composaient, au mois de mars, de soixante mille hommes, Autrichiens ou émigrés, sur le Rhin, sous le commandement du duc de Saxe-Teschen; de soixante-cinq mille Prussiens autour de Mayence, dans le Luxembourg et sur la Sambre, commandés par Beaulieu, Blankeinstein et le prince de Kaunitz; enfin de cent vingt mille hommes des différents contingents de la coalition, sous les ordres du prince de Cobourg et de Clairfayt, manœuvrant entre le Quesnoy et l'Escaut.

L'armée française se décomposait en armée du Haut-Rhin : soixante mille hommes; armée de la Moselle : cinquante mille; armée des Ardennes : trente mille; armée du Nord : cent cinquante mille.

Les hostilités commencèrent par une marche des alliés sur Landrecies. Ce mouvement fit reculer l'armée républicaine. L'ennemi opéra l'investissement de Landrecies. Notre centre, ainsi refoulé, laissait nos deux ailes découvertes et sans liaison avec le corps principal. Pichegru, n'ayant pu rétablir son centre dans une première attaque, et convaincu qu'il ne réussirait pas par une action directe à débloquer Landrecies, résolut d'opérer une diversion téméraire en envahissant la Flandre maritime et en rappelant ainsi de ce côté les forces principales de l'ennemi. Son génie réfléchi, associé au génie de Carnot, voyait la guerre d'ensemble, et suivait, sur le vaste horizon d'une carte de l'Europe, l'effet d'une opération sur une autre. Il avait de plus, en lui, le feu qui allume, au moment prémédité, la résolution froidement prise.

Il fit masquer son mouvement par une attaque générale de toute la ligne française, propre à rappeler les forces des coalisés loin du bord de la mer, où il voulait passer en les tournant. Ces attaques brillantes, mais sans résultat, n'empêchèrent pas les coalisés de bombarder Landrecies et de s'emparer de cette clef de nos provinces.

Pendant ces combats, le général Souham et le général Moreau passèrent la Lys et le canal de Loo avec cinquante mille combattants, surprirent Clairfayt, lui enlevèrent Courtray et Menin. Pichegru, se prévalant de ces premiers succès, ne craignit pas de dé-

couvrir entièrement la route de Paris, en lançant tous ses corps d'armée pour appuyer Moreau et Souham. Si Cobourg osait pénétrer en France, pensait Pichegru, il se trouvera entre Paris et une armée française de cent vingt mille hommes, qui le coupera de la Flandre et de l'Allemagne.

Cette témérité réussit. Le défi ne fut pas accepté par le prince de Cobourg. Il fit faire volte-face à son armée, pour suivre Pichegru et pour l'envelopper dans ses conquêtes.

IV.

Un seul conseil de guerre tenu à Tournay et auquel assista l'empereur arrêta un nouveau plan de campagne, qu'on appela le plan de destruction de l'armée française. L'armée entourée et détruite, les coalisés se flattaient que le sol de la France, épuisé de patriotisme et de sang, n'en enfanterait pas d'autre ; et que les bras de la Révolution coupés, on pourrait la frapper au cœur. Ils s'avancèrent sur six colonnes contre l'armée du Nord, qu'ils devaient rencontrer entre Menin et Courtray. Pichegru était absent et visitait en ce moment ses corps sur la Sambre. Moreau et Souham déjouèrent les plans des coalisés et combattirent réunis les différentes colonnes séparées, dont ils prévinrent ainsi la jonction.

Ils remportèrent la victoire de Turcoing, et changèrent en déroute, à Waterloo, la marche de l'armée anglaise. Le duc d'York, qui commandait cette armée, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Trois mille prisonniers et soixante pièces de canon restèrent comme dépouilles aux républicains. La gloire de la France brillait, sous Moreau et Pichegru, à la place où elle devait pâlir, après tant d'éclat, sous Napoléon. Le site de Waterloo était marqué de triomphe et de revers sur la carte de nos destinées. Cette victoire à nombre si inégal doubla, par l'enthousiasme, la valeur de nos soldats. Pichegru arriva le lendemain pour en recueillir les fruits. Ils lui furent disputés avec acharnement dans un combat de quinze heures, où le nom de Macdonald commença à s'illustrer parmi les noms de Moreau, de Hoche et de Pichegru, de Marceau et de Vandamme. Moreau, chargé du siége d'Ypres, repoussa Clairfayt, qui venait secourir la ville à la tête de trente mille soldats. Il prit la place après des assauts obstinés, et y fit six mille prisonniers.

V.

Pendant ces opérations Carnot avait les yeux sur la Sambre tant de fois passée et repassée, et qui ressemblait à la limite fatale disputée entre la coali-

tion et la république. Carnot y avait envoyé Jourdan, si injustement destitué de son commandement de l'armée du Nord, et nommé alors par Carnot général de l'armée de Sambre-et-Meuse. Jourdan ne savait se venger de sa patrie ingrate qu'en la couvrant de son épée et de son génie. Saint-Just et Lebas, présents au milieu des faibles corps qui couvraient cette rivière, ne cessaient de les jeter de l'autre côté pour lancer la guerre sur le sol ennemi. Jourdan, arrivant avec cinquante mille hommes de l'armée des Ardennes, résolut de passer la Sambre à la voix de ces représentants. Marceau et Duhesme refoulèrent les Autrichiens à Thuin et à Lobbes. Ils favorisaient ainsi le passage de la Sambre par l'armée qui les suivait. Mais, abandonnés par les troupes du général Desjardins, que des dispositions mal combinées retinrent, ils repassèrent la rivière pour se rallier au corps principal. L'impatient Saint-Just montra de nouveau la Sambre ou la mort aux généraux Charbonnier et Desjardins. Ils s'élancèrent, le 20 mai, au delà du fleuve. Campés sur la rive étrangère et adossés à la Sambre, Charbonnier et Desjardins détachèrent Kléber et Marceau, sur un ordre du conseil de guerre, pour aller ravitailler l'armée du côté de Frasnes. Attaqués, pendant ce démembrement imprudent, par les Autrichiens, les Français furent jetés dans le fleuve et ne durent leur salut qu'au retour de Kléber et à la valeur de Bernadotte, rap-

pelés par le bruit du canon. La Sambre, teinte du sang français, roula encore une fois entre l'ennemi et nous.

En vain Jourdan approchait. L'ardeur de Saint-Just ne voulait pas l'attendre. « Charleroi, Charleroi! » répétait-il sans cesse aux généraux, comme Caton aux Romains, dans le conseil de guerre; « arrangez-vous comme vous voudrez, mais il faut » une victoire à la république. »

Kléber repassa le 26 mai, attendit trois heures, sous la mitraille de vingt bouches à feu, les colonnes qui devaient le suivre. Écrasé enfin par de nouvelles batteries qui déchiraient les deux flancs de son avant-garde, il fallut se replier. Le 29, Saint-Just fit passer Marceau et Duhesme. Leurs têtes de colonnes, se heurtant contre trente-cinq mille hommes du prince d'Orange, repassent en débris. Enfin Jourdan arrive au milieu de ces inutiles assauts. Saint-Just proclame à l'instant Jourdan général de l'armée de Sambre-et-Meuse et du Nord tout à la fois. Il lui adjuge tous les généraux et tous les corps. Il lui donne la dictature de la campagne. Jourdan apporte à l'instinct militaire de Saint-Just la science du général et le nombre des bataillons. Il passe une sixième fois la Sambre, et marche sur Charleroi entouré de quatre-vingt mille combattants.

Jourdan commençait à bombarder la ville et plaçait ses corps d'armée dans la prévision d'une pro-

chaine bataille, quand, attaqué avant l'heure, sans munitions, sans batteries, sans appui, sans liaison établie avec lui-même, foudroyé par la masse de trois armées ennemies, il fut obligé, malgré les prodiges d'intelligence et de valeur de Kléber, de Marceau, de Duhesme, de Lefebvre et de Macdonald, de se replier précipitamment sur le vallon de la Sambre et de se couvrir de nouveau de ses eaux. Saint-Just irrité, quoique témoin de l'intrépidité des troupes et de l'obéissance des généraux, trembla que la nouvelle de ce revers ne dépopularisât le comité et Robespierre. Il avait combattu lui-même en héros, mais la gloire n'était rien sans le triomphe. La victoire pour Saint-Just était de la politique. Son champ de bataille était à Paris. Il ne trouvait rien d'impossible de ce qui était nécessaire à la république. Carnot ne cessait de lui écrire : « Une victoire sur la Sambre » ou l'anarchie à Paris. »

Enfin, le 18 juin, Jourdan, ayant réuni, en deux jours, ses parcs d'artillerie, ses renforts et ses munitions, profita de la confiance qu'avait donnée au prince de Cobourg son succès, pour repasser la Sambre et s'avancer sur Charleroi. Le prince de Cobourg avait détaché la plus grande partie de ses bataillons et de ses escadrons pour aller fortifier Clairfayt contre Pichegru. Jourdan investit Charleroi, retrancha les villages qui couvraient le front de son camp et surtout Fleurus. Au centre de sa ligne, il arma une re-

doute de dix-huit pièces de gros calibre et éteignit le feu de Charleroi. Cette place se rendit à Saint-Just le jour même. Saint-Just se montra généreux envers la garnison. Il la laissa sortir avec armes et bagages. Au moment où elle évacuait la place en défilant devant le représentant du peuple, le bruit du canon, qui grondait dans le lointain, annonçait à Charleroi un secours tardif et à Jourdan une bataille prochaine.

VI.

C'était le prince de Cobourg, qui s'approchait et qui, faisant sa jonction avec le prince d'Orange, commençait à canonner les avant-postes de l'armée française. Jourdan avait disposé ses troupes en croissant; ses deux ailes s'appuyaient à la Sambre, qu'elles ne pouvaient repasser, et n'avaient ainsi d'option qu'entre la victoire et l'abîme. Marceau, Lefebvre, Championnet, Kléber commandaient ces différents corps, et datèrent de cette bataille la première gloire de leurs noms; des retranchements liés par de fortes redoutes et défendus par des troupes d'élite couvraient les deux extrémités avancées de nos ailes et tout le centre de la position.

Le prince de Cobourg renouvela dans cette occasion l'éternelle routine de la vieille guerre en disséminant ses forces et ses attaques. Il divisa ses quatre-

vingt mille hommes en cinq colonnes qui s'avancèrent en demi-cercle pour aborder l'armée française sur tous les points à la fois. Le prince d'Orange, le général Quasnodowich, le prince de Kaunitz, l'archiduc Charles, frère de l'empereur, et le général Beaulieu commandaient chacun une de ces colonnes d'attaque. Ces colonnes s'avancèrent toutes, après des succès et des revers momentanés, contre les troupes républicaines. Championnet, un moment enfoncé, se retira derrière des retranchements. L'espace que Championnet laissait vide, inondé soudain d'une immense cavalerie autrichienne, devint le centre du champ de bataille.

Le sort du combat que livraient contre ces masses Lefebvre et Championnet restait voilé à Jourdan sous des nuages de fumée. On vit s'élever en ce moment au-dessus de ce nuage un ballon qui portait des officiers de l'état-major français. Carnot avait voulu appliquer à l'art de la guerre l'invention jusqu'alors stérile de l'aérostat. Ce point d'observation mobile, planant au-dessus des camps et bravant les boulets, devait éclairer le génie du général en chef. Les Autrichiens dirigèrent des projectiles contre le ballon et le forcèrent à s'élever, pour les éviter, à une prodigieuse hauteur. Les officiers qui le montaient reconnurent néanmoins la situation périlleuse de Kléber et redescendirent pour en informer Jourdan. Ce général se porta à l'instant avec ses réserves, compo-

sées de six bataillons et de six escadrons, au secours de Championnet et rentra avec lui, au pas de charge et sur des monceaux de cadavres, dans les positions abandonnées. La grande redoute reconquise laboura de boulets les profondes lignes autrichiennes. La cavalerie française s'élança au galop dans ces brèches, les élargit à coups de sabre et enleva cinquante pièces d'artillerie. Mais au moment où Jourdan perçait ce centre ennemi, le prince de Lambesc, à la tête des carabiniers et des cuirassiers impériaux réunis, fondit sur la cavalerie française et lui enleva sa victoire et ses dépouilles. Nous commencions à plier, quand le prince de Cobourg, apercevant le drapeau tricolore qui flottait sur les remparts de Charleroi, et voyant ainsi le fruit de la journée et de la campagne enlevé à l'armée coalisée, fit sonner la retraite, et, en livrant le champ de bataille, livra ainsi le nom de Fleurus et l'honneur de la victoire à Jourdan.

VII.

Vingt mille cadavres couvraient ce champ de bataille. Cette victoire nous donna de nouveau la Belgique, et ne tarda pas à faire rentrer sous les lois de la Convention les villes françaises un moment envahies par l'étranger. Pichegru, Carnot et Saint-Just résolurent de réunir l'armée du Nord à

l'armée de Sambre-et-Meuse, de lancer Pichegru à la conquête de la Hollande ; de séparer Clairfayt du duc d'York, de couper ainsi en tronçons la grande armée de la coalition, de faire soulever les provinces du Rhin et des Pays-Bas sous leurs pieds, de profiter de l'hésitation de la Prusse, de détacher l'Autriche du faisceau de nos ennemis et d'écouter les propositions pacifiques que l'empereur commençait à faire à Robespierre. Le caractère patient de Robespierre avait en effet vivement frappé l'imagination des hommes d'État de la cour de Vienne. Lassés d'efforts inutiles, effrayés de la prépondérance de la Prusse, inquiets de l'inaction de la Russie, impatients des exigences de Pitt, le cabinet autrichien méditait une défection. L'anarchie seule et l'instabilité du gouvernement révolutionnaire empêchait l'empereur de traiter. Il attendait pour se dévoiler que l'avénement de Robespierre à la dictature, rendant l'unité à la république, donnât un centre aux négociations et une garantie à la paix.

VIII.

Le seul danger réel de la république dans les derniers mois de la campagne précédente avait été le blocus de Landau et l'occupation des lignes de Weissembourg, ces portes de nos vallées du Rhin

et des Vosges. Le comité de salut public résolut alors de faire des efforts désespérés pour reconquérir cette position et pour débloquer Landau. Landau ou la mort fut le mot d'ordre des trois armées du Rhin, des Ardennes et de la Moselle. Des levées en masses et l'élan unanime des populations belliqueuses de l'Alsace, des Vosges, du Jura fortifièrent rapidement ces trois armées. Pichegru commandait l'armée du Rhin. Son caractère rude et son extérieur républicain avaient conquis à ce général la confiance de Robespierre, de Saint-Just et de Lebas. Ces hommes ombrageux voyaient dans Pichegru un homme d'une vertu et d'une modestie antique, capable de sauver la république, incapable de songer à la dominer. L'âme ambitieuse de Pichegru voilait, sous une dissimulation profonde, les pensées de domination qui couvaient déjà sous son génie.

Le commandement de l'armée de la Moselle, destinée à opérer sa jonction avec celle de Pichegru en franchissant les Vosges, fut donné par Carnot au jeune général Hoche, que ses exploits à l'armée du Nord avaient signalé à la république. A vingt-six ans, Hoche, avec la fougue de son âge, avait la maturité des vieux généraux. Le feu de la Révolution brûlait son âme. Il ne voyait dans la gloire que la splendeur de la liberté. Il saisit le commandement comme on accepte un devoir. Il donna dans son cœur sa vie à la république en retour de l'honneur

qu'elle lui décernait. Les soldats, qui voyaient en lui jusqu'à quel rang un soldat pouvait monter, ratifièrent d'acclamation le choix du comité. Il trempa en peu de jours l'âme de son armée au feu qui embrasait la sienne. Il s'élança avec trente mille hommes au sommet des Vosges, combattit avec bonheur d'abord, puis avec des revers à Keiserslautern; se replia, fut honoré dans sa défaite même par les représentants témoins de sa jeunesse et de sa valeur, reçut des renforts des Ardennes, reprit son élan, se jeta sur Werdt pour surprendre et écraser Wurmser, étonna ce général autrichien, refoula son aile droite, emporta ses positions, fit prisonnier un corps considérable et opéra sa jonction avec l'armée du Rhin.

Baudot et Lebas, frappés de la décision et du bonheur des mouvements de Hoche, lui décernèrent, aux dépens de Pichegru, le commandement des deux armées réunies. Hoche attaqua à la fois les Prussiens massés autour de Weissembourg et les Autrichiens campés en avant de la Lauter, entre Weissembourg et le Rhin. Desaix et Michaud, ses lieutenants, s'élancèrent sur ces lignes, les enfoncèrent et entrèrent victorieux dans Weissembourg. Landau fut débloqué. Les Autrichiens repassèrent le Rhin. Les Prussiens se retirèrent à Mayence. Le vieux duc de Brunswick, qui les commandait, déposa le commandement, humilié d'avoir été défait par un général de vingt-six ans.

IX.

Mais depuis ces exploits qui avaient purgé le sol de la république et mis deux armées dans les mains d'un adolescent, l'envie s'était attachée au jeune général Hoche. Saint-Just et Robespierre, jaloux de son ascendant sur les troupes et cédant aux insinuations de Pichegru, l'avaient fait enlever comme Custine, au milieu de son camp. Envoyé de là à l'armée des Alpes, Hoche fut arrêté de nouveau à son arrivée à Nice. On le ramena à Paris. Il fut emprisonné aux Carmes. Quelques jours après, un ordre plus sévère le fit transporter à la Conciergerie, les mains liées comme un vil criminel. Il y languissait depuis cinq mois à l'époque où nous touchons dans ce récit. L'homme qui avait sauvé la république et qui n'avait d'autre crime que sa gloire, attendait, tous les jours, le supplice pour prix des services rendus à sa patrie. Hoche, marié seulement depuis quelques mois avec une jeune femme de seize ans qu'il avait épousée sans autre dot que son amour et sa beauté, ne correspondait avec elle que par des billets laconiques soustraits à la surveillance de ses gardiens. Il vivait du pain de la prison. Il était obligé de faire vendre son cheval de bataille pour soutenir sa vie. Il supportait cette privation, cette indigence, cette perspective du supplice, sans blasphémer, même in-

térieurement, la république. « Dans les républiques, » écrivait-il à sa femme, « le général trop aimé des sol-
» dats qu'il commande est toujours justement sus-
» pect à ceux qui gouvernent, tu le sais ; il est cer-
» tain que la liberté pourrait courir des dangers par
» l'ambition d'un tel homme, s'il était ambitieux.
» Mais moi !... N'importe, mon exemple pourra ser-
» vir la chose publique. Après avoir sauvé Rome,
» Cincinnatus revint labourer son champ. Je suis
» loin d'égaler un si grand homme, mais comme lui
» j'aime ma patrie ; et je ne demanderais qu'à ren-
» trer dans les rangs d'où le hasard et mon travail
» m'ont fait sortir trop tôt pour ma tranquillité !...

» Si tu lis, » écrit-il ailleurs, « l'histoire des répu-
» bliques antiques, tu verras la méchanceté des
» hommes tourmenter tous ceux qui comme moi ont
» bien servi leur pays ! »

Ces lettres confidentielles de Hoche sont pleines du sentiment de l'antiquité. Dans un temps où l'impiété philosophique, jointe à la légèreté soldatesque, effaçait partout de la langue et du cœur le sentiment religieux, on est étonné d'y voir un jeune héros de la république élever sans cesse sa pensée au ciel, invoquer la Providence et parler avec un accent profond à sa femme et à ses amis de ce *grand Être* qui le protége dans ses périls et auquel il rapporte son héroïsme comme à la source de tout dévouement.

Ces mois de prison et cette ombre de l'échafaud mùrissaient dans Hoche le héros qui devait bientôt étouffer la guerre civile par la générosité autant que par la force.

X.

Après les quartiers d'hiver de 1793 à 1794, nos autres frontières présentaient la même sécurité que celles du Rhin. En Savoie le général Dumas s'emparait des hauteurs des Alpes et menaçait, du sommet du Saint-Bernard et du Mont-Cenis, les Piémontais, alliés de l'Autriche. Le comité de salut public méditait l'invasion de l'Italie. Masséna et Serrurier nous en ouvraient pas à pas l'accès du côté de Nice. Bonaparte, qui n'était encore que chef de bataillon dans cette armée, envoyait des plans à Carnot et à Barras. Ces plans révélaient dans le jeune officier inconnu le génie futur de l'invasion.

Dans la Vendée, les colonnes incendiaires des républicains portaient partout la flamme et la mort. Le général en chef d'Elbée tombait en leur pouvoir et mourait fusillé à Nantes.

Aux Pyrénées, l'armée d'Espagne, privée par la mort de ses deux généraux Ricardos et O'Reilly, se couvrait de la rivière de Tech contre les attaques d'Augereau, de Pérignon et de Dugommier. Le vieux général Dagobert, impatient de l'inaction où il était

réduit en Cerdagne, envahissait la Catalogne, triomphait à Montello et mourait de fatigue à la Seu-d'Urgel à l'âge de soixante-dix-huit ans. Après avoir frappé sur ses conquêtes de riches contributions qu'il avait versées dans la caisse de l'armée, Dagobert expirait sans autre richesse que son uniforme et sa solde. Les officiers et les soldats de son armée étaient obligés de se cotiser pour faire les frais de ses humbles mais glorieuses funérailles. Le général la Union, chassé de position en position, jusqu'à la cime des Pyrénées, abandonnait toutes les vallées et se retirait sous le canon de Figuières.

Le roi d'Espagne proposait la paix en ne demandant pour conditions que la liberté des deux enfants de Louis XVI et un apanage médiocre pour le Dauphin dans les provinces limitrophes de l'Espagne. Le comité de salut public écrivait au représentant du peuple qui lui avait communiqué ces ouvertures : « C'est au canon de répondre, avancez et frappez ! » Dugommier, obéissant à cet ordre, tombait victorieux, la tête fracassée par un obus : « Cachez ma » mort aux soldats, » dit-il à ses deux fils et aux officiers qui le relevaient, « afin que la victoire con» sole au moins mon dernier soupir. » Pérignon, nommé général en chef à la place de Dugommier, par les représentants, achevait la victoire.

Les généraux Bon, Verdier, Chabert enlevaient des colonnes et abordaient à la baïonnette le camp

ennemi. La mort du général en chef espagnol, tué dans une redoute, et celle de trois autres de ses généraux vengeaient la mort de Dugommier et entraînaient la déroute. Dix mille Espagnols étaient faits prisonniers. Figuières tombait entre les mains d'Augereau et de Victor. La frontière était affranchie et reculait partout devant la constance et l'élan de nos bataillons. L'obstination de Robespierre, le génie de Carnot, l'inflexibilité de Saint-Just avaient reporté la guerre sur la terre ennemie.

XI.

Sur l'Océan, la république maintenait, sinon sa puissance, du moins son héroïsme. Sur la mer, la guerre n'est pas seulement du courage et du nombre : l'homme ne suffit pas; il faut le bois, le bronze, les agrès, la manœuvre, la discipline; on improvise une armée, on crée lentement les flottes et les hommes capables de la monter. Notre marine, épuisée d'officiers par l'émigration, de vaisseaux par notre désastre de Toulon, venait d'être encore travaillée par l'insurrection. La flotte de Brest, commandée par l'amiral Morard de Galles, croisant devant les côtes de Bretagne, manquant de vivres, de munitions, de confiance, s'était soulevée contre ses officiers et les avait forcés à rentrer à Brest, sous

prétexte qu'on ne la tenait éloignée de ce port que pour le livrer aux Anglais comme Toulon.

Le comité de salut public envoya trois commissaires à Brest : Prieur de la Marne, Treilhard et Jean-Bon Saint-André. Ces commissaires feignirent de donner raison aux matelots et de rechercher dans les commandants de la flotte des conspirations imaginaires. Ils établirent la terreur sur la flotte comme elle sévissait sur la terre. La destitution, la prison, la mort décimèrent les officiers. Morard de Galles fut remplacé par Villaret-Joyeuse, simple capitaine de vaisseau élevé par l'insubordination au rang de chef d'escadre. Les vaisseaux révoltés reçurent des chefs et jusqu'à des noms nouveaux empruntés aux grandes circonstances de la Révolution.

Cependant deux cents bâtiments chargés de grains étaient attendus d'Amérique sur les côtes de l'Océan. Villaret-Joyeuse reçut ordre de faire sortir de nouveau la flotte, de la tenir à une certaine hauteur en mer, pour protéger l'entrée de ces deux cents voiles dans les eaux françaises et d'exercer les équipages, en attendant, aux grandes manœuvres. Notre flotte comptait vingt-huit vaisseaux de ligne, restes imposants de nos armements d'Amérique et des Indes. Villaret-Joyeuse et Jean-Bon Saint-André montaient le vaisseau de cent trente canons *la Montagne*. A peine la flotte, majestueuse de nombre, d'élan et de patriotisme, s'était-elle élevée en mer

sur trois colonnes, qu'elle fut aperçue par l'amiral Howe, qui croisait avec trente-trois vaisseaux anglais sur les côtes de Normandie et de Bretagne. L'amiral français voulait éviter le combat, conformément aux ordres qu'il avait reçus de protéger avant tout les arrivages de grains sur notre littoral affamé. L'enthousiasme des marins, encouragé par l'élan révolutionnaire de Jean-Bon Saint-André, força la main à Villaret-Joyeuse. La flotte vogua d'elle-même au combat par cette impulsion populaire qui entraînait alors nos bataillons.

Les Anglais feignirent d'abord de l'éviter. Ils amorçaient l'impéritie de nos représentants. Villaret-Joyeuse, de son côté, ne voulait pour sa flotte que l'honneur du feu sans le danger d'une bataille navale. Il espérait satisfaire par quelques bordées la soif de gloire de Jean-Bon Saint-André. Les deux arrière-gardes furent seules engagées. Le vaisseau français *le Révolutionnaire* n'échappa qu'en débris, et flottant à peine, à trois vaisseaux anglais, et rentra démâté à Rochefort. La nuit sépara les deux flottes. Le jour suivant les découvrit de nouveau l'une à l'autre. Trois vaisseaux anglais, lancés au centre de la ligne française, s'attachèrent comme des brûlots au vaisseau *le Vengeur* et incendièrent ses agrès. Le combat général allait s'engager, quand une brume épaisse tomba sur l'Océan et ensevelit pendant deux jours les deux flottes dans une nuit qui rendait toute

manœuvre impossible. Mais pendant cette obscurité l'amiral Howe avait manœuvré inaperçu et placé la flotte française sous le vent, avantage immense qui permit à l'escadre favorisée d'accroître par le vent sa force et sa mobilité de toute la force et de toute la mobilité d'un élément.

XII.

C'était au lever du jour, le 1er juin 1794. Le ciel était net, le soleil éclatant, la lame houleuse, mais maniable, la valeur égale des deux côtés; plus désespérée chez les Français, plus confiante et plus calme chez les Anglais. Des cris de Vive la république et de Vive la Grande-Bretagne partirent des deux bords. Le vent roula d'une flotte à l'autre, avec les vagues, les échos des airs patriotiques des deux nations.

L'amiral anglais, au lieu d'aborder en face la ligne française, obliqua sur elle, et, la coupant en deux tronçons, sépara notre gauche et la foudroya de tous ses canons, pendant que notre droite, ayant le vent contre elle, assistait immobile à l'incendie de ses vaisseaux. Jamais, dit-on, une telle ardeur de mort n'emporta les uns contre les autres les vaisseaux des deux peuples rivaux. Les bois et la voile semblaient palpiter de la même impatience de choc

que les marins. Ils se heurtaient comme des béliers, rapprochés et séparés tour à tour par quelques courtes vagues. Quatre mille pièces de canon, se répondant des ponts opposés, vomissaient la mitraille à portée de pistolet. Les mâts étaient hachés. Les voiles étaient en feu. Les ponts étaient jonchés de membres et de débris d'agrès. Howe, monté sur le vaisseau *la Reine Charlotte*, combattit en personne, comme dans un grand duel, le vaisseau amiral français *la Montagne*. Le vaisseau *le Jacobin*, par une fausse manœuvre, avait troué notre ligne et découvert ce bâtiment. La gauche française était broyée sans être vaincue. Elle avait inscrit sur ses pavillons: *La victoire ou la mort!* Le centre avait peu souffert. La nuit tomba sur ce carnage et l'interrompit.

Six vaisseaux républicains étaient séparés de la flotte et cernés par les vaisseaux de Howe. Le jour devait éclairer leur reddition ou leur incendie. L'amiral français voulait les sauver ou s'incendier avec eux. La réflexion avait modéré le représentant du peuple Jean-Bon Saint-André. La flotte avait assez fait pour sa gloire. La victoire disputée était déjà un triomphe pour la république. Le représentant ordonna la retraite. On l'accusa de lâcheté, on voulut le jeter à la mer. Le vaisseau *la Montagne* n'était plus qu'un volcan éteint. Ce vaisseau avait reçu trois mille boulets dans ses flancs. Tous ses officiers étaient blessés ou morts. Un tiers à peine de son

équipage survivait. L'amiral avait eu son banc de quart emporté sous lui. Tous ses canonniers étaient couchés sur leurs pièces. Il en était ainsi de tous les vaisseaux engagés.

Le vaisseau *le Vengeur,* entouré par trois vaisseaux ennemis, combattait encore, son capitaine coupé en deux, ses officiers mutilés, ses marins décimés par la mitraille, ses mâts écroulés, ses voiles en cendres. Les vaisseaux anglais s'en écartaient comme d'un cadavre dont les dernières convulsions pouvaient être dangereuses, mais qui ne pouvait plus échapper à la mort. L'équipage, enivré de sang et de poudre, poussa l'orgueil du pavillon jusqu'au suicide en masse. Il cloua le pavillon sur le tronçon d'un mât, refusa toute composition et attendit que la vague qui remplissait la cale de minute en minute le fît sombrer sous son feu. A mesure que le vaisseau se submerge étage par étage, l'intrépide équipage lâche la bordée de tous les canons de la batterie que la mer allait recouvrir. Cette batterie éteinte, l'équipage remonte à la batterie supérieure et la décharge sur l'ennemi. Enfin, quand les lames balayent déjà le pont, la dernière bordée éclate encore au niveau de la mer, et l'équipage s'enfonce avec le vaisseau aux cris de *Vive la république !*

Les Anglais, consternés d'admiration, couvrirent la mer de leurs embarcations, et en sauvèrent une grande partie. Le fils de l'illustre président Dupaty,

qui servait sur *le Vengeur*, fut recueilli et sauvé ainsi. L'escadre rentra à Brest comme un blessé victorieux. La Convention décréta qu'elle avait bien mérité de la patrie. Elle ordonna qu'un modèle du *Vengeur*, statue navale du bâtiment submergé, serait suspendu aux voûtes du Panthéon. Les poètes Joseph Chénier et Lebrun l'immortalisèrent dans leurs strophes. Le naufrage victorieux du *Vengeur* devint un des chants populaires de la patrie. Ce fut pour nos marins la Marseillaise de la mer.

XIV.

Ainsi la république triomphait ou s'illustrait partout. La Convention appelait tous les arts et tous les génies à célébrer ces premiers triomphes de la liberté. Comme les périls de 1793 avaient eu leur Tyrtée dans Rouget de Lisle, les victoires de 1794 avaient le leur dans J. Chénier et dans Lebrun. Ce fut alors que Chénier composa le *Chant du départ*, dont les notes respiraient le triomphe comme celles de la *Marseillaise* respiraient la fureur. Voici ce chant :

UN DÉPUTÉ DU PEUPLE.

La Victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas;
Et du nord au midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.

Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil,
Le peuple souverain s'avance;
Tyrans, descendez au cercueil!
La république nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr.
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir!

CHOEUR DES GUERRIERS.

La république, etc.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

De nos yeux maternels ne craignez pas les larmes,
Loin de nous les lâches douleurs.
Nous devons triompher quand vous prenez les armes:
C'est aux rois à verser des pleurs.
Nous vous avons donné la vie;
Guerriers, elle n'est plus à vous :
Tous vos jours sont à la patrie,
Elle est votre mère avant nous.

CHOEUR DES MÈRES DE FAMILLE.

La république, etc.

L'horizon s'éclaircissait sur toutes nos frontières pendant qu'il s'assombrissait tous les jours davantage à Paris. Le sang des victimes se mêlait au sang des défenseurs de la patrie.

XV.

Plus le comité de salut public avait été terrible envers le parti d'Hébert et de Danton, plus il se croyait obligé de se montrer implacable envers les suspects de toute opinion. La terreur seule pouvait, dans ses idées, servir d'excuse à la terreur. Après avoir frappé les plus illustres fondateurs de la république, il fallait qu'on la crût inexorable envers ses ennemis. Le seul ressort de gouvernement était la guillotine. On ne laissait le pouvoir au comité qu'à la condition de concéder la mort au peuple. Parmi les membres du comité, les uns, comme Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, érigeaient cette férocité des circonstances en système et s'enveloppaient dans leur impassibilité; les autres, comme Couthon, Saint-Just, Robespierre, fermaient les yeux et concédaient ce sang au peuple, pour l'allécher à la république par ses plus mauvais instincts, s'efforçant de croire qu'ils empêcheraient la Révolution de tomber dans l'anarchie en adossant la république à l'échafaud. Ils se flattaient chimériquement de puiser dans le sang même la force d'étancher le sang; car aucun d'eux peut-être ne voulait par système y submerger sa main et son nom. Mais, une fois la terreur lancée, ils pensaient qu'elle devait écraser tout homme qui tenterait le premier de l'arrêter sur sa

pente. L'exemple des Girondins, de Danton, de Camille Desmoulins était trop récent pour être oublié. Robespierre et ses amis épiaient l'heure de supprimer ce carnage. Mais les Jacobins les regardaient. L'heure propice ne se présentait pas. Il fallait, se disaient-ils, se défaire de tels ou tels hommes suspects, dangereux ou féroces. Couthon, Saint-Just, Robespierre ajournaient la clémence, voilaient la justice, transigeaient avec l'échafaud. Leur crime n'était pas tant de subir la terreur que de l'avoir créée. En attendant, elle immolait, sans choix, sans justice, sans pitié, les têtes les plus hautes comme les plus obscures. Le niveau de la guillotine s'était abaissé. Elle fauchait indifféremment tous les rangs. La philosophie de Robespierre devenait un meurtre en permanence. L'abîme l'entraînait. Terrible leçon à qui fait un premier pas au delà de sa conscience et de la justice !

Le comité de salut public ne s'était réservé dans la distribution des jugements et des supplices qu'une sorte de fonction mécanique, réduite à une sinistre formalité. Il dénonçait rarement lui-même, si ce n'est dans ces grandes occurrences où les procès prenaient la couleur et la gravité de crimes d'État. Le comité recevait les dénonciations de Paris, des représentants en mission, des clubs, des départements. Il jetait un coup d'œil sur ces dénonciations ou s'en fiait au rapport d'un de ses membres, et il renvoyait

les accusés au tribunal révolutionnaire. Les accusés s'accumulaient ainsi dans les dix-huit prisons de Paris. Les noms, les pièces, les délations encombraient le greffe de *Fabricius* et les cartons de Fouquier-Tinville. Chaque soir l'accusateur public se rendait au comité pour demander des ordres. Si le comité voulait une proscription d'urgence, il remettait à Fouquier-Tinville la liste des accusés dont il fallait précipiter le jugement. Si le comité n'avait sous la main aucune tête d'élite à frapper, il laissait Fouquier-Tinville épuiser dans leur ordre ou au hasard les innombrables listes d'accusation dont il était débordé. L'accusateur public s'entendait avec le président du tribunal. Il associait ensemble par masse et par analogie d'accusation les détenus quelquefois les plus étrangers les uns aux autres. Il rédigeait et soutenait l'accusation. Il pourvoyait à l'exécution immédiate des jugements.

Ce mécanisme de meurtre marchait tout seul. Les charrettes, proportionnées au nombre présumé des condamnés, stationnaient à heure fixe dans les cours du Palais-de-Justice. Les *insulteuses* publiques entouraient les roues. Les exécuteurs buvaient dans les guichets. Le peuple se pressait dans les rues à l'heure des convois. La guillotine attendait. La mort avait sa routine tracée comme l'habitude. Elle était devenue une fonction de la journée.

Depuis les derniers jours du mois de novembre

1793 jusqu'au mois de juillet 1794, le calendrier de la France était marqué de plusieurs têtes tombées par jour. Le nombre s'accroissait de semaine en semaine. A la fin de mai on ne compta plus.

XVI.

Le fils de Custine, âgé de 24 ans, emprisonné pour avoir pleuré son père, avait été jeté au cachot en attendant son jugement. Sa jeunesse, sa beauté, les larmes de sa femme, qui le visitait librement, avaient attendri la fille d'un geôlier. Cette jeune complice avait procuré à Custine des habits de femme, sous lesquels il devait s'évader à la chute du jour. Trente mille francs en or déjà comptés, par madame de Custine aux instruments de l'évasion, une voiture prête, un asile sûr rendaient la fuite certaine. Le jour était venu, l'heure avait sonné. Custine apprend qu'un décret de la Convention condamne à mort ceux qui auraient favorisé la fuite d'un prisonnier. Il dépouille son déguisement déjà revêtu. Il résiste aux étreintes de sa femme, aux supplications de la jeune fille, qui jure de les suivre et de se dévouer à la mort, s'il le faut, pour lui. Rien ne peut le vaincre. Il reste. Il est jugé. Il passe la dernière nuit de sa vie dans le cachot commun des condamnés, tendrement occupé à sécher les larmes de sa femme et à la rattacher à la vie pour l'enfant de leurs amours. La

première lueur du jour fait évanouir la jeune femme. On profite de cet évanouissement pour l'emporter. Custine marche au supplice et meurt victime de son amour filial, de sa générosité et de son nom.

Clavière, informé dans son cachot du suicide de Roland son ami, s'entretient philosophiquement le soir, avec ses compagnons de captivité, à la lueur d'une lampe, des conjectures ou des certitudes de l'immortalité. Il passe en revue les moyens les plus sûrs et les plus prompts d'échapper volontairement à la mort des suppliciés, afin de conserver un héritage à ses enfants. Il cherche avec la pointe de son couteau sur sa poitrine la place où le cœur palpite, pour ne pas se tromper de coup; il rentre calme dans sa chambre. Le lendemain les guichetiers trouvent Clavière endormi dans son sang, la main sur son poignard, le poignard dans le cœur. Sa femme, Génevoise comme lui, apprend la mort de son mari et s'empoisonne, après avoir sauvé un reste de fortune, et assuré une autre famille à ses enfants.

L'évêque de Lyon, Lamourette, flétri par les royalistes pour avoir bien espéré des hommes, proscrit par les révolutionnaires pour avoir voulu conserver à la Révolution sa conscience, convertit dans sa prison les impies à Dieu et les infortunés à l'espérance. « Non, mes amis, » s'écria-t-il la veille de sa mort en se frappant le front, « on ne peut tuer la » pensée, et la pensée c'est tout l'homme! Qu'est-ce

» que la guillotine? » disait-il encore en badinant avec le supplice, « une chiquenaude sur le cou! » Le dernier soupir de cet homme de bien fut un soupir de paix.

Il ne restait plus que deux Girondins illustres échappés, pendant six mois, aux proscriptions de la Montagne : c'étaient Louvet et Condorcet.

XVII.

Condorcet, le lendemain du 31 mai, attend les gendarmes qui doivent le garder chez lui. Les Montagnards hésitent un moment devant un si grand nom. Ils craignent de déshonorer la Révolution en proscrivant le philosophe. Les Jacobins reprochent aux Montagnards leur faiblesse. Plus l'homme est grand, plus le conspirateur est dangereux. Le respect est un préjugé. Les plus hautes têtes doivent tomber les premières. Condorcet, fléchi par les larmes de sa femme, est entraîné par un ami, M. Pinel, vers un asile sûr, rue Servandoni, n° 21, dans un de ces quartiers obscurs de Paris cachés sous l'ombre des hautes murailles et des tours de Saint-Sulpice. Là, une veuve pauvre, vouée aux malheureux, madame Vernet, possède une petite maison dont elle loue les appartements à quelques locataires paisibles, inconnus comme elle. M. Pinel conduit Condorcet dans cette demeure à la chute du jour.

Il veut dire à madame Vernet le nom de l'ami qu'il confie à son hospitalité. « Non, » répond cette femme généreuse à M. Pinel, « je ne veux pas » savoir son nom; je sais son malheur, c'est assez! » Je le sauverai pour Dieu et pour vous, et non » pour son nom. Sa retraite en sera plus sûre et mon » dévouement plus désintéressé. »

Condorcet s'enferme avec quelques livres et avec ses pensées dans une chambre haute du dernier étage. Il prend un nom imaginaire. Il ne sort jamais. Il n'ouvre sa fenêtre que la nuit. Il ne descend que pour prendre ses repas, comme un convive de famille, à la table de son hôtesse. Un jour il croit reconnaître sur l'escalier un Conventionnel du parti de la Montagne, nommé Marcos. « Je suis perdu, » dit-il à madame Vernet, « il y a un Montagnard logé » dans votre maison. Laissez-moi fuir, car je suis » Condorcet. — Restez, » lui répond la femme intrépide. « Je connais Marcos, je réponds de lui. Je » vais l'enchaîner par mon propre salut. Je vais lui » dire : Condorcet est ici, il est proscrit, je le sais, » je lui donne asile. S'il est découvert, je périrai » avec lui. Un seul homme connaît ce secret; s'il est » révélé, si Condorcet est guillotiné, son sang et le » mien retomberont sur vous seul. » Le Conventionnel fut discret. Tous les jours le proscripteur et le proscrit se rencontraient sur l'escalier et passaient en affectant de ne pas se connaître.

Condorcet resta dans cet asile ignoré pendant l'automne et l'hiver de 1793, et pendant les premiers mois du printemps de 1794. Il écrivit, au bruit des démences et des fureurs de la liberté, son livre *De la perfectibilité du genre humain*. L'espérance du philosophe survivait en lui au désespoir du citoyen. Il savait que les passions sont passagères et que la raison est éternelle. Il la confessait comme l'astronome confesse l'astre jusque dans son éclipse. Sa solitude était consolée par ses travaux; elle l'était surtout par les visites assidues de sa jeune épouse, dont l'éclatante beauté et l'âme éloquente avaient fait l'enivrement de sa jeunesse et l'attrait de sa maison. Elle appartenait à la noble famille de Grouchy. Tombée, depuis la chute de sa famille et depuis la proscription de son mari, du luxe dans l'indigence, cette jeune femme gagnait sa vie en faisant les portraits des personnages célèbres de la terreur. Ces parvenus de la liberté jouissaient de faire reproduire leur image par la main d'une aristocrate. La nuit venue, madame de Condorcet se glissait inaperçue dans les ruelles sombres qui conduisaient à la maison de son mari, et lui donnait dans le mystère des heures de consolation et de bonheur. Heures d'autant plus douces qu'elles étaient dérobées à la mort.

Condorcet aurait été heureux et sauvé s'il eût su attendre. Mais l'impatience de son imagination ar-

dente l'usait et le perdit. Il fut saisi, au retour du printemps et à la réverbération du soleil d'avril contre les murs de sa chambre, d'un tel besoin de liberté et de mouvement, d'une telle passion de revoir la nature et le ciel, que madame Vernet fut obligée de le surveiller comme un véritable prisonnier, de peur qu'il n'échappât à sa bienfaisante surveillance. Il ne parlait que du bonheur de parcourir les champs, de s'asseoir à l'ombre d'un arbre, d'écouter le chant des oiseaux, le bruit des feuilles, la fuite de l'eau. La première verdure des arbres du Luxembourg, qu'il entrevit de sa fenêtre, porta cette soif d'air et de mouvement jusqu'au délire. On tenait la porte de la maison soigneusement fermée, de peur que Condorcet ne la franchît.

XVIII.

Enfin le 6 avril, à dix heures du matin, le jour étant plus splendide et plus provoquant qu'à l'ordinaire, Condorcet descend, sous prétexte de prendre son repas, dans la salle commune. Cette salle basse était rapprochée de la porte de la rue. A peine assis, il feint d'avoir oublié un livre dans sa chambre. Madame Vernet lui offre, sans soupçon, d'aller lui chercher le volume. Condorcet accepte. Il profite de l'absence de son hôtesse pour s'élancer hors du seuil.

A quelques pas de la maison, Condorcet rencontre dans la rue de Vaugirard un commensal de son hôtesse nommé Serret. Ce jeune homme, tremblant pour le fugitif, l'accompagne. Ils passent ensemble la barrière, s'embrassent, se séparent. Condorcet erre, tout le jour, dans les environs de Paris. Il jouit avec ivresse de son imprudente liberté. La nuit venue, Condorcet alla frapper à la porte d'une maison de campagne où M. et madame Suard, ses amis, vivaient retirés dans le village de Fontenay-aux-Roses. On lui ouvrit. Nul ne sait ce qui se passa dans cette entrevue nocturne entre le proscrit mendiant un asile, et des amis tremblant d'appeler la mort sur leur demeure en y dérobant un accusé. Les uns disent que l'amitié fut timide; les autres, que Condorcet se refusa généreusement aux instances, de peur de traîner avec lui son malheur et son crime sur le seuil qu'il aurait habité. Quoi qu'il en soit, après un court entretien à voix basse, il ressortit par une porte dérobée du parc au milieu de la nuit.

On assure qu'il revint quelques heures après, et qu'il trouva fermée au verrou cette même porte qu'il devait retrouver ouverte. Conjectures que repoussent ou qu'autorisent également le caractère généreux de Suard et la tendresse d'une épouse alarmée qui tremble pour son mari. Calomnie de l'amitié peut-être, qui attrista jusqu'à la fin la vie de ceux sur qui on jeta la responsabilité du lendemain.

XIX.

La nuit couvrit les pas et les irrésolutions de Condorcet. On vit le jour suivant, vers le soir, un homme harassé de fatigue, les pieds boueux, le visage hâve, l'œil égaré, la barbe longue, entrer dans un cabaret de Clamart. Sa veste d'ouvrier, son bonnet de laine, ses souliers ferrés contrastaient avec la délicatesse de ses mains et la blancheur de sa peau. Il demanda des œufs et du pain et mangea avec une avidité qui attestait une longue abstinence. Interrogé par l'hôte sur sa profession, il répondit qu'il était le domestique d'un maître qui venait de mourir. Pour confirmer cette assertion, il tira de sa poche un portefeuille qui renfermait de faux papiers. L'élégance du portefeuille, qui jurait avec la prétendue domesticité et avec l'indigence des habits, dénonça Condorcet. Des membres du comité révolutionnaire, attablés dans la salle commune, l'arrêtèrent comme suspect et voulurent le faire conduire à la prison de Bourg-la-Reine. Blessé au pied par les longues marches de la veille et de la nuit précédente, épuisé de forces, Condorcet tombait à chaque pas dans des évanouissements : les paysans furent obligés de le hisser sur le cheval d'un pauvre vigneron qui passait sur la route. Jeté dans la prison de Bourg-la-Reine, le phi-

losophe avala un poison qu'il portait toujours sur lui : arme secrète contre l'excès de la tyrannie. Condorcet s'endormit. Le sommeil lui déroba sa propre mort comme il déroba une tête au bourreau. Les gardes nationaux qui veillaient à la porte et qui n'avaient entendu aucun bruit dans le cachot, ne trouvèrent qu'un cadavre à la place de leur prisonnier. Ainsi mourut ce Sénèque de l'école moderne. Placé entre les deux camps pour combattre le vieux monde et pour modérer le nouveau, Condorcet périt dans leur choc sans s'étonner et sans gémir; il savait que les vérités ne se donnent pas gratuitement à l'humanité, mais qu'elles s'achètent, et que la vie des philosophes est la rançon de la vérité. Le temps de la reconnaissance n'est pas encore venu pour lui. Il viendra et disculpera la mémoire du philosophe des reproches faits à la jeunesse et à l'ardeur du patriote.

XX.

Le jour même où Condorcet expirait à Bourg-la-Reine, Louvet entrait à Paris. Après s'être séparé à Saint-Émilion, au milieu de la nuit, de Barbaroux, de Buzot et de Péthion, à la porte de cette femme cruelle qui avait refusé une goutte d'eau à un mourant, Louvet avait marché toute la nuit. Au point du jour il avait franchi, avant l'heure du réveil des

habitants, le village de Monpont, frontière extrême de la Gironde. Hors du département suspect, la surveillance était moins active. Couvert de l'uniforme de volontaire, affectant le jacobinisme d'attitude et de propos, blessé à la jambe, empruntant pour faire route les voitures chargées de paille et de foin qui portaient les réquisitions dans les villes, Louvet parvint, à force de déguisements et de ruses, à s'approcher de Paris. Il y entra enfin grâce au dévouement d'un guide fidèle; il y brava, dans le sein du mystère et de l'amour, les ressentiments de Robespierre. Chaque jour, en lui apportant la nouvelle de la mort d'un de ses derniers amis, lui faisait goûter la vie comme on goûte la dernière heure de félicité qui va finir.

Laréveillère-Lépeaux, député girondin comme Louvet, était du petit nombre de ceux qui échappaient dans l'ombre à la guillotine. La Révolution avait trouvé Laréveillère jurisconsulte à Mortagne, sa patrie, dans le bas Poitou. Les principes nouveaux avaient été pour lui non une fureur, mais une religion. Élève des philosophes, il rêvait l'avénement de la raison humaine dans les cultes comme dans les lois. Mais cette raison n'était pas, comme celle de Diderot, un ricanement amer contre les institutions et les dogmes; elle était un ardent amour de la lumière et une aspiration passionnée de l'humanité à Dieu. Ces doctrines avaient attaché Laréveillère-

Lépeaux aux Girondins, non parce qu'ils étaient moins incrédules, mais parce qu'ils étaient moins sanguinaires que les Montagnards. Dénoncé, le lendemain de leur chute, comme leur complice, une voix s'était écriée avec mépris du haut de la Montagne : « Laissez-le *mourir tout seul*. Il n'a pas deux » jours de vie. » Laréveillère en effet était alors mourant. Cette voix l'avait sauvé. Mais bientôt proscrit avec les soixante-treize députés suspects de regrets pour la Gironde, il avait fui sous des déguisements divers et par des lieux inconnus. Bosc, l'ami de madame Roland, et Laréveillère s'étaient d'abord réfugiés dans une chaumière abandonnée de la forêt de Montmorency. Ils y passèrent l'hiver. Ni l'un ni l'autre n'avait emporté d'argent. Ils vécurent de pommes de terre et de colimaçons. Une poule et un coq étaient toute leur richesse. Un jour, exténués de privation et de faim, ils résolurent de tuer la poule. Un oiseau de proie plus affamé qu'eux fond sur la poule, la tue et l'enlève.

Quand les administrateurs de Seine-et-Oise venaient chasser dans la forêt, Laréveillère et Bosc s'enfouissaient sous des meules de foin ou sous des monceaux de feuilles sèches. Soupçonnés par les gardes, ils se séparèrent. Chacun d'eux alla mendier au hasard un autre asile. Laréveillère s'achemine vers le Nord. Là, un ami moins suspect lui avait offert dans d'autres temps l'hospitalité. Vêtu

de haillons, les pieds nus, le visage creusé par l'insomnie et par la fatigue, le proscrit rencontra sur le grand chemin le représentant du peuple Bouchotte, traîné par quatre chevaux, sa voiture couverte de lauriers et de drapeaux tricolores, lui-même coiffé du bonnet rouge. Laréveillère tremble d'avoir été reconnu. Il s'écarte dans les champs. Un berger partage avec lui ses aliments et sa cabane roulante. Le lendemain un pauvre paysan lui donne un pain qu'il portait dans les champs à son fils. Aux portes de la petite ville de Roye, voisine de Buire, le fugitif rencontre une foule de peuple. On rapportait à la ville, sur un brancard, un proscrit comme lui, qui s'était suicidé sur le grand chemin. Cet augure glace son courage. Laréveillère erre, la nuit, dans les champs labourés, le jour dans les bois. Il arrive enfin mourant à la porte de son ami. Reçu comme un frère, caché, soigné, guéri par les soins d'une famille généreuse, il passe les mauvais jours, sous un nom supposé, et se livre en paix à sa passion pour l'étude des plantes. C'est là qu'inspiré par cette divinité qui se dévoile et qui parle dans les merveilles de la végétation, Laréveillère entrevit cette religion simple et pastorale dont il fut plus tard non l'inventeur mais l'apôtre, sous le nom de *théophilanthropie*. Cette philosophie pieuse et non ce culte, composée de deux dogmes élémentaires extraits de l'Évangile, l'amour de Dieu et l'amour des hommes,

fut prêchée d'abord par H. Haüy, frère de l'abbé Haüy, célèbre naturaliste.

Laréveillère, dont cette religion porta le nom, n'y prit d'autre rôle que celui de protecteur de ses innocentes cérémonies et d'approbateur de sa morale, quand la fortune l'eut élevé à la première magistrature de la république. La légèreté moqueuse de l'opinion rattacha cette tentative de culte à Laréveillère-Lépeaux. On infligea le ridicule à son nom. Proclamer la divinité au milieu du matérialisme, la morale au pied des échafauds, l'amour au sein des discordes civiles, ne motivait pas ce mépris. Rien de ce qui cherche à relever l'humanité vers Dieu ne doit être rabattu par la dérision. Toutes les pensées religieuses, même quand elles avortent dans le temps, ont leur immortalité dans leur nature. Le nom de Laréveillère-Lépeaux restera honoré et non flétri par la pensée qu'il éleva à Dieu du sein des théories du néant.

XXI.

Un autre philosophe, M. de Malesherbes, eut les mêmes malheurs et plus de gloire. Il scella sa vie par sa mort. Sa longue et modeste vertu fut couronnée par le supplice. Depuis l'acte de fidélité suprême qu'il avait accompli en défendant Louis XVI devant la Convention, M. de Malesherbes s'était re-

tiré à la campagne. Il y vivait en patriarche au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants. On supposa que sa vertu était une conspiration contre le temps. On l'enleva ainsi que M. de Rosambeau son gendre, ses deux petites-filles et leurs maris. L'un d'eux était M. de Châteaubriand, frère aîné de celui qui devait rendre à son nom plus de lustre qu'on ne lui ravissait de sang! Ils furent tous jetés dans la prison de Port-Libre et conduits par groupes au tribunal. M. de Malesherbes avait appris à mourir au Temple. Il mourut sans s'indigner contre ses assassins. Il prit le temps et la justice des hommes en patience et en espérance. Prêt à monter au tribunal, il fit un faux pas sur le seuil de la prison : « Mauvais augure, » dit-il; « un Romain rentrerait » à la maison! » Les prisonniers de la Conciergerie lui demandèrent sa bénédiction, comme celle de l'honneur antique qui allait remonter au ciel avec lui. Il la leur donna en souriant. « Surtout ne me » plaignez pas, » dit-il. « J'ai été disgracié pour » avoir voulu devancer la Révolution par des réfor» mes populaires. Je vais mourir pour avoir été » fidèle à l'amitié de mon roi. Je meurs en paix avec » le passé et avec l'avenir. » Sa famille entière le suivit, en peu de jours, à l'échafaud.

Pendant que le généreux vieillard allait à la mort pour avoir défendu son maître, Cléry languissait emprisonné à la Force pour l'avoir servi et consolé

dans sa captivité. Il démentait ainsi par le long supplice qu'il avait accepté au Temple, et par la cruelle détention qu'il subissait comme royaliste, les doutes sur son dévouement à la royauté; doutes contre lesquels la vie entière de ce modèle des serviteurs des rois détrônés proteste, et que sa famille a toujours énergiquement repoussés de sa mémoire et de son nom.

Le vieux Luckner, oublié longtemps dans les cachots; le député Mazuyer, accusé du crime d'avoir fait sauver Péthion et Lanjuinais; Duval-Déprémé-nil, un des premiers tribuns du parlement; Chapelier, Thouret, l'un rapporteur de la première constitution, l'autre un des réformateurs les plus éclairés de nos codes, suivirent de près M. de Malesherbes. En montant dans la charrette qui allait les conduire à la guillotine : « Ce peuple va nous donner tout à » l'heure un problème embarrassant à résoudre, » dit Chapelier à Déprémênil. — « Et lequel? » dit Déprémênil. — « Celui de savoir auquel de nous » deux s'adresseront ses malédictions et ses huées. » — A tous deux, » répondit Déprémênil. Mais déjà on ne jugeait plus qu'en masse, par classe, par rang, par fonction, par génération, par famille. Tous les membres du parlement de Paris, tous les receveurs généraux des finances, toute la noblesse de France, toute la magistrature, tout le clergé étaient arrachés à leurs châteaux, à leurs autels, à

leurs retraites, entassés dans les vingt-huit prisons de Paris, extraits tour à tour de leurs cachots, traduits, par catégories à la fois, au tribunal et traînés de là à l'échafaud.

Plus de huit mille suspects encombraient ces seules prisons de Paris, un mois avant la mort de Danton. En une seule nuit, on y jeta trois cents familles du faubourg Saint-Germain, tous les grands noms de la France historique, militaire, parlementaire, épiscopale. On ne se donnait pas l'embarras de leur inventer un crime. Leur nom suffisait, leurs richesses les dénonçaient, leur rang les livrait. On était coupable par quartier, par rang, par fortune, par parenté, par famille, par religion, par opinion, par sentiments présumés ; ou plutôt il n'y avait plus ni innocents ni coupables, il n'y avait plus que des proscripteurs et des proscrits. Ni l'âge, ni le sexe, ni la vieillesse, ni l'enfance, ni les infirmités qui rendaient toute criminalité matériellement impossible ne sauvaient de l'accusation et de la condamnation. Les vieillards paralytiques suivaient leurs fils, les enfants leurs pères, les femmes leurs maris, les filles leurs mères. Celui-ci mourait pour son nom, celui-là pour sa fortune; tel pour avoir manifesté une opinion, tel pour son silence, tel pour avoir servi la royauté, tel pour avoir embrassé avec ostentation la république, tel pour n'avoir pas adoré Marat, tel pour avoir regretté les Girondins, tel

pour avoir applaudi aux excès d'Hébert, tel pour avoir souri à la clémence de Danton, tel pour avoir émigré, tel pour être resté dans sa demeure, tel pour avoir affamé le peuple en ne dépensant pas son revenu, tel pour avoir affiché un luxe qui insultait à la misère publique. Raisons, soupçons, prétextes contradictoires, tout était bon. Il suffisait de trouver des délateurs dans sa section, et la loi les encourageait en leur donnant une part dans les confiscations. Le peuple, à la fois dénonciateur, juge et héritier des victimes, croyait s'enrichir des biens confisqués. Quand les prétextes de mort manquaient aux proscripteurs, ils épiaient des conspirations vraies ou simulées dans les prisons. Des espions déguisés sous l'apparence de détenus provoquaient des confidences, des soupirs vers la liberté, des plans d'évasion entre les prisonniers, les inventaient quelquefois, puis les révélaient à Fouquier-Tinville. Ils inscrivaient sur leurs listes de délation des centaines de noms de suspects qui apprenaient leurs crimes par leurs accusations. C'est ce qu'on appelait les *fournées* de la guillotine. Elles faisaient du vide dans les cachots ; elles donnaient au peuple l'émotion feinte d'un grand forfait puni, d'un grand péril évité par la vigilance et par la sévérité de la république. Elles entretenaient la terreur, elles imposaient le silence au murmure. Chaque jour le nombre de charrettes employées à conduire les con-

damnés à l'échafaud s'augmentait. A quatre heures, elles roulaient, plus ou moins chargées, par le Pont-au-Change et la rue Saint-Honoré, vers la place de la Révolution. On prolongeait leur route pour prolonger le spectacle au peuple, le supplice aux victimes.

Ces chars funèbres rassemblaient souvent le mari et la femme, le père et le fils, la mère et les filles. Ces visages éplorés qui se contemplaient mutuellement avec la tendresse suprême du dernier regard, ces têtes de jeunes filles appuyées sur les genoux de leurs mères, ces fronts de femmes tombant, comme pour y trouver de la force, sur l'épaule de leurs maris, ces cœurs se pressant contre d'autres cœurs qui allaient cesser de battre, ces cheveux blancs, ces cheveux blonds coupés par les mêmes ciseaux, ces têtes vénérables, ces têtes charmantes tout à l'heure fauchées par le même glaive, la marche lente du cortége, le bruit monotone des roues, les sabres des gendarmes formant une haie de fer autour des charrettes, les sanglots étouffés, les huées de la populace, cette vengeance froide et périodique qui s'allumait et qui s'éteignait, à heure fixe, dans les rues où passait le cortége, imprimaient à ces immolations quelque chose de plus sinistre que l'assassinat, car c'était l'assassinat donné en spectacle et en jouissance à tout un peuple.

Ainsi moururent, décimées dans leur élite, toutes

les classes de la population, noblesse, église, bourgeoisie, magistrature, commerce, peuple même; ainsi moururent tous les grands et obscurs citoyens qui représentaient en France les rangs, les professions, les lumières, les situations, les richesses, les industries, les opinions, les sentiments proscrits par la sanguinaire régénération de la terreur. Ainsi tombèrent, une à une, quatre mille têtes en quelques mois, parmi lesquelles les Montmorency, les Noailles, les La Rochefoucauld, les Mailly, les Mouchy, les Lavoisier, les Nicolaï, les Sombreuil, les Brancas, les Broglie, les Boisgelin, les Beauvilliers, les Maillé, les Montalembert, les Roquelaure, les Roucher, les Chénier, les Grammont, les Duchâtelet, les Clermont-Tonnerre, les Thiard, les Moncrif, les Molé-Champlatreux. La démocratie se faisait place avec le fer; mais, en se faisant place, elle faisait horreur à l'humanité.

XXII.

Le passage régulier de ces processions de l'échafaud, après avoir été longtemps un spectacle et une sorte d'illustration sinistre pour les rues qu'elles empruntaient, et surtout pour la rue Saint-Honoré, était devenu un supplice et une espèce de diffamation pour ces quartiers. Les passants les évitaient. Les fenêtres, les magasins, les boutiques se fer-

maient à l'approche des convois. Les vociférations de la foule allaient menacer jusque dans leurs foyers les citoyens qui habitaient ces rues et effrayer les enfants dans les bras de leurs mères. Les locataires abandonnaient leurs domiciles. Les propriétaires commençaient à se plaindre, dans des pétitions à la commune, de ce qu'on avait fait de leurs maisons les loges privilégiées du supplice. Le sang de deux ou trois mille victimes, ruisselant depuis le printemps sur les pavés de la place de la Révolution comme dans un abattoir d'hommes, tachait la boue et infectait l'air. Les Tuileries et les Champs-Élysées étaient désertés par la foule des promeneurs. Les miasmes de la mort corrompaient l'ombre de leurs arbres.

Deux exécutions plus sinistres et plus solennelles que les autres, achevèrent de soulever l'indignation de ces quartiers, contre l'emplacement de la guillotine. Au moment de la prise de Verdun par le roi de Prusse, en 1791, la ville avait fêté l'entrée de ces libérateurs de Louis XVI. Les habitants conduisirent leurs filles à un bal, ceux-là par opinion, ceux-ci par peur. Après la délivrance de Verdun, la république se souvint des joies dont ces enfants avaient été les décorations et non les coupables. Amenées à Paris et traduites au tribunal, leur âge, leur beauté, leur obéissance à leurs parents, l'ancienneté de l'injure, les triomphes vengeurs de la

république ne furent pas comptés pour excuse. Elles furent envoyées à la mort pour le crime de leurs pères. La plus âgée avait dix-huit ans. Elles étaient toutes vêtues de robes blanches. La charrette qui les portait ressemblait à une corbeille de lis dont les têtes flottent au mouvement du bras. Les bourreaux attendris pleuraient avec elles.

XXIII.

Le peuple s'étonnait de sa propre rigueur. Le lendemain, les charrettes, plus nombreuses, charrièrent au supplice toutes les religieuses de l'abbaye de Montmartre. L'abbesse était madame de Montmorency. Ces pauvres filles de tout âge, depuis la tendre jeunesse jusqu'aux cheveux blancs, jetées encore enfants dans les monastères, n'avaient pour crimes que la volonté de leurs parents et la fidélité de leurs vœux. Groupées autour de leur abbesse, elles entonnèrent de leurs voix féminines les chants sacrés en montant sur les charrettes, et les psalmodièrent en chœur jusqu'à l'échafaud. Comme les Girondins avaient chanté l'hymne de leur propre mort, ces filles chantèrent, jusqu'à la dernière voix, l'hymne de leur martyre. Ces voix troublèrent comme un remords le cœur du peuple. L'enfance, la beauté, la religion, immolées à la fois dans

ces deux exécutions, forcèrent la multitude à détourner les yeux.

La commune craignit de fatiguer le patriotisme de ces quartiers opulents. Elle se confia davantage à l'implacabilité des faubourgs. Elle choisit le faubourg Saint-Antoine, sol natal de la révolution du 14 juillet, et fit élever la guillotine à la barrière du Trône. Moins inquiets de froisser la pitié du peuple de ce faubourg, les proscripteurs inaugurèrent ce nouveau calvaire par des exécutions plus nombreuses. La file des convois s'allongeait de plusieurs charrettes tous les jours. Une fois elles portaient, avec quarante cinq magistrats de Paris, trente-trois membres du parlement de Toulouse; une autre fois vingt-sept négociants de Sédan; souvent soixante et jusqu'à quatre-vingts condamnés.

Une des charrettes parut dans les derniers temps escortée par de pauvres enfants en haillons. Ces enfants semblaient bénir et pleurer un père. Le vieillard assis sur la charrette était l'abbé de Fénelon, petit-neveu de l'auteur de *Télémaque*, ce germe chrétien d'une révolution égarée qui buvait aujourd'hui le sang de sa famille. L'abbé de Fénelon avait institué à Paris une œuvre de miséricorde en faveur de ces enfants nomades qui viennent tous les hivers des montagnes de la Savoie, gagner leur vie en France, dans la domesticité banale des grandes villes. Ces enfants, apprenant que leur Providence allait leur

être enlevée, se transportèrent en masse le matin à la Convention pour implorer l'humanité des représentants et la grâce de la vertu. Leur jeunesse, leur langage, leurs larmes attendrirent la Convention : « Êtes-vous donc des enfants vous-mêmes? » s'écria l'impassible Billaud-Varennes, « pour vous laisser » influencer par des pleurs? Transigez une fois avec » la justice, et demain les aristocrates vous massa- » creront sans pitié! »

XXIV.

Ce même Billaud-Varennes, qui refusait ainsi la pitié à des orphelins, eut besoin plus tard, dans son exil à Cayenne, de la pitié d'une esclave noire. — La Convention n'osa pas mollir à sa voix. L'abbé de Fénelon marcha à la mort escorté de ses bienfaits. Il avait quatre-vingt-neuf ans. Il fallut l'aider à monter les degrés de la guillotine. Debout sur l'échafaud, il pria le bourreau de lui délier les mains pour faire le geste du dernier embrassement à ces pauvres petits. Le bourreau ému obéit. L'abbé de Fénelon étend ses mains. Les Savoyards tombent à genoux. Ils inclinent leurs têtes nues sous la bénédiction du mourant. Le peuple atterré les imite. Les larmes coulent. Les sanglots éclatent. Le supplice devient saint comme un sacrifice.

Le faubourg Saint-Antoine s'indigna à son tour d'avoir été choisi pour la ville de la mort. Le sol repoussait le bourreau. Mais les proscripteurs ne trouvaient pas la mort assez prompte.

XXV.

Un soir, Fouquier-Tinville fut appelé au comité de salut public. « Le peuple, » lui dit Collot, « com- » mence à se blaser. Il faut réveiller ses sensations » par de plus imposants spectacles. Arrange-toi pour » qu'il tombe maintenant cent cinquante têtes par » jour. — En revenant de là, » dit dans son interrogatoire l'obéissant Fouquier-Tinville, « mon esprit » était tellement troublé d'horreur, que la rivière, » comme à Danton, me parut rouler du sang. » Dans le cimetière de Mousseaux une vaste fosse, toujours ouverte et dont les bords étaient encombrés de tonneaux de chaux, recevait pêle-mêle, chaque jour, les têtes et les troncs des décapités. Véritable égout de sang, à l'entrée duquel on avait gravé l'inscription du néant : DORMIR ; comme si les bourreaux eussent voulu se rassurer eux-mêmes, en affirmant que les victimes ne se réveilleraient jamais.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

I.

Le caractère des peuples survit même à leurs révolutions. La certitude de mourir ne répandait pas l'horreur sur l'intérieur des prisons de Paris. La sensation de la mort s'était émoussée, à force de se renouveler dans les âmes. Chaque jour d'oubli était une fête de la vie qu'on se hâtait de consacrer au plaisir. L'insouciance de sa propre destinée élevait les détenus jusqu'à l'apparence du stoïcisme. La légèreté du caractère imitait l'intrépidité. Des sociétés, des amitiés, des amours se nouaient pour une heure entre les prisonniers des deux sexes. On prodiguait à la distraction et aux affections des moments dévoués à la mort. Les entretiens, les rendez-vous,

les correspondances mystérieuses, les jeux du théâtre imités dans les cachots, la musique, les vers, la danse se continuaient jusqu'aux dernières heures. On venait arracher l'un au jeu, il laissait ses cartes à l'autre; celui-ci à la table, il achevait de vider son verre; celui-là aux embrassements d'une femme ou d'une amante, et il épuisait le dernier regard et le dernier serrement de main. Jamais le génie à la fois intrépide et voluptueux de la jeunesse française n'avait joué de si près avec le danger. Le supplice rendait cette jeunesse sublime, sans avoir pu la rendre sérieuse. La religion, cette visiteuse des infortunés, consolait le plus grand nombre. Des prêtres emprisonnés, ou introduits sous des déguisements, célébraient les mystères du culte, rendus plus touchants par la similitude du sacrifice. La poésie, ce soupir articulé de l'âme, notait pour l'immortalité les dernières palpitations du cœur des poètes.

M. de Montjourdain, commandant de bataillon de la garde nationale, adressa, la veille de sa mort, les strophes suivantes à la jeune femme qu'il allait laisser veuve :

L'heure approche où je vais mourir;
L'heure sonne et la mort m'appelle;
Je n'ai point de lâche soupir,
Je ne fuirai point devant elle.
Demain mes yeux inanimés
Ne s'ouvriront plus sur tes charmes;

Tes beaux yeux à l'amour fermés
Demain seront noyés de larmes.

Si dix ans j'ai fait ton bonheur,
Garde de briser mon ouvrage;
Donne un moment à la douleur,
Consacre au bonheur ton jeune âge.
Qu'un heureux époux à son tour
Vienne rendre à ma douce amie
Des jours de paix, des nuits d'amour,
Je ne regrette plus la vie.

Si le coup qui m'attend demain
N'enlève pas ma pauvre mère,
Si l'âge, l'ennui, le chagrin
N'accablent pas mon pauvre père,
Ne les fuis pas dans ta douleur,
Reste à leur sort toujours unie;
Qu'ils me retrouvent dans ton cœur,
Ils aimeront encor la vie.

L'auteur du *Poëme des mois*, Roucher, l'Ovide moderne, posait devant un peintre au moment où l'on vint lui apporter l'ordre de comparaître au tribunal. Un tel ordre équivalait à une condamnation. Roucher n'était coupable que de son mérite qui avait jeté de l'éclat sur la modération de ses principes. Il savait que la démagogie ne pardonnait pas même à l'aristocratie du talent. Il supplia les guichetiers d'attendre que son portrait, destiné à sa femme et à ses enfants, fût achevé. Pendant que le peintre donnait les derniers coups de pinceau, il écrivit lui-

même sur ses genoux l'inscription suivante pour expliquer à l'avenir la mélancolie de ses traits :

Ne vous étonnez pas, objets chéris et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage :
Quand un crayon savant dessinait cette image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

II.

André Chénier, âme romaine, imagination attique, que son courageux patriotisme avait enlevé à la poésie, pour le jeter dans la politique, avait été emprisonné comme Girondin. Les rêves de sa belle imagination avaient trouvé leur réalité dans mademoiselle de Coigny, enfermée dans la même prison. André Chénier rendait à cette jeune captive un culte d'enthousiasme et de respect, attendri encore par l'ombre sinistre de la mort précoce qui couvrait déjà ces demeures. Il lui adressait ces vers immortels, le plus mélodieux soupir qui soit jamais sorti des fentes d'un cachot. C'est la jeune fille qui parle et qui se plaint dans la langue de Jephté.

LA JEUNE CAPTIVE.

Saint-Lazare.

« L'épi naissant mûrit de la faux respecté ;
» Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été

» Boit les doux présents de l'aurore;
» Et moi, comme lui belle et jeune comme lui,
» Quoique l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
» Je ne veux pas mourir encore!

» Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort,
» Moi je pleure et j'espère. Au noir souffle du nord
» Je plie et relève ma tête.
» S'il est des jours amers, il en est de si doux!
» Hélas! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts?
» Quelle mer n'a point de tempête?

» L'illusion féconde habite dans mon sein;
» D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,
» J'ai les ailes de l'espérance.
» Échappée au réseau de l'oiseleur cruel,
» Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
» Philomèle chante et s'élance!

» Est-ce à moi de mourir? Tranquille je m'endors
» Et tranquille je veille, et ma veille aux remords
» Ni mon sommeil ne sont en proie.
» Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.
» Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux
» Ranime presque de la joie.

» Mon beau voyage enfin est si loin de sa fin!
» Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
» J'ai passé les premiers à peine.
» Au banquet de la vie à peine commencé,
» Un instant seulement mes lèvres ont pressé
» La coupe, en mes mains encor pleine.

» Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson;
» Et comme le soleil, de saison en saison,

» Je veux achever mon année.
» Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,
» Je n'ai vu luire encor que les feux du matin;
» Je veux achever ma journée.

» O mort, tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi:
» Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
» Le pâle désespoir dévore.
« Pour moi Palès encore a des asiles verts,
» Les amours des baisers, les muses des concerts :
» Je ne veux pas mourir encore. »

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,
Ces vœux d'une jeune captive;
Et secouant le joug de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je pliais les accents
De sa bouche aimable et naïve.

III.

Aux Carmes, un cachot étroit et sombre, dans lequel on descendait par deux marches et qui ouvrait, par une lucarne grillée, sur le jardin de l'ancien monastère, renfermait trois femmes jetées de la plus haute fortune dans la même prison. Jamais la sculpture n'avait réuni, dans un pareil groupe, des visages, des charmes, des formes plus propres à attendrir les bourreaux. L'une était madame d'Ai-

guillon, femme d'un nom illustre; le sang de sa famille fumait encore sur l'échafaud ; l'autre, Joséphine Tascher, veuve du général Beauharnais, récemment immolé pour avoir été malheureux à l'armée du Rhin; la dernière et la plus belle de toutes était cette jeune Theresa Cabarus, aimée de Tallien, coupable d'avoir amolli le républicanisme du représentant à Bordeaux et d'avoir soustrait tant de victimes à la proscription. Le comité de salut public venait de l'arracher à la protection du proconsul, sans pitié pour ses murmures, et de la jeter dans les cachots, toute suspecte encore de son influence sur Tallien. Une tendre amitié unissait deux de ces femmes entre elles, bien qu'elles se fussent disputé souvent l'admiration publique et celle des chefs de l'armée ou de la Convention. Des deux dernières, l'une était prédestinée au trône où l'amour du jeune Bonaparte devait l'élever; l'autre était prédestinée à renverser la république en inspirant à Tallien le courage d'attaquer les comités, dans la personne de Robespierre.

Un seul matelas étendu sur le pavé, dans une niche au fond du cachot, servait de couche aux trois captives. Elles s'y consumaient de souvenirs, d'impatience, et de soif de vivre; elles écrivaient, avec la pointe de leurs ciseaux, avec les dents de leurs peignes, sur le plâtre de leurs cloisons, des chiffres, des initiales, des noms regrettés ou implorés, des

aspirations amères à la liberté perdue. On lit encore aujourd'hui ces inscriptions. Ici : « Liberté, quand » cesseras-tu d'être un vain mot ? » Ailleurs : « Voilà » aujourd'hui quarante-sept jours que nous sommes » enfermées. » — Plus loin : « On nous dit que nous » sortirons demain. » — Sur une autre face : « Vain » espoir ! » — Un peu plus bas trois signatures réunies : « Citoyenne *Tallien*, citoyenne *Beauhar-* » *nais*, citoyenne d'*Aiguillon*. »

L'image de la mort présente à leurs yeux n'épargnait ni leurs regards ni leur imagination. Leur cachot était une des cellules où les assassins de septembre avaient massacré le plus de prêtres. Deux des égorgeurs lassés de meurtres s'étaient reposés un moment, et avaient appuyé leurs sabres, la pointe à terre, contre la muraille, pour reprendre des forces. Le profil de ces deux sabres, depuis la poignée jusqu'à l'extrémité de la lame, s'était imprimé en silhouettes de sang sur l'enduit humide, et s'y dessinait comme ces glaives de feu que les anges exterminateurs brandissent dans leurs mains autour des tabernacles. On y suit encore de l'œil leurs contours aussi nettement tracés et aussi frais d'empreinte que si cette trace ne devait plus sécher. Jamais la jeunesse, la beauté, l'amour et la mort n'avaient été groupés dans un tel cadre de sang.

IV.

Mais il y avait une seule prison dans Paris où ne pénétraient depuis huit mois ni le bruit du dehors, ni les consolations de l'amitié, ni les images de l'amour, ni les derniers sourires de la vie; tombe scellée avant la mort. C'était le Temple. Depuis l'heure où ses portes s'étaient ouvertes pour laisser marcher la reine à l'échafaud, huit mois s'étaient écoulés. Le Dauphin était déjà à cette époque remis aux mains du féroce Simon. Cet enfant profané, perverti et hébété par les rudesses et par le cynisme de Simon, n'avait plus de communication avec sa sœur et avec sa tante. Elles l'apercevaient seulement, de temps en temps, à travers les créneaux de la tour. Elles y respiraient l'air, elles entendaient, avec horreur, le pauvre petit chanter, sans les comprendre, les chants impurs que Simon lui enseignait contre sa propre mère et contre sa famille.

Madame Élisabeth, instruite par quelques demi-mots du procès et de la mort de Marie-Antoinette, n'avait pas révélé toute la vérité à sa nièce. Elle laissait flotter son ignorance dans ce doute qui suppose les pires catastrophes, mais qui ne ferme pas le cœur à toute espérance. Resserrées dans une

captivité plus étroite et plus morne, privées de mouvement, de livres, de feu, presque d'aliments par les agents de jour en jour plus subalternes de la commune, les princesses avaient passé l'automne et l'hiver sans rien connaître des mouvements extérieurs ou intérieurs de la république. Une nouvelle visite de quatre municipaux, délégués par le conseil, et des perquisitions plus sévères leur apprirent que leur sort allait être plus rigoureux. On leur enleva leur papier sous prétexte qu'elles faisaient de faux assignats. On les priva même des jeux de cartes et des jeux d'échecs qui avaient abrégé leurs longues soirées d'hiver, parce que ces jeux rappelaient les noms de roi et de reine proscrits par la république.

Le 19 janvier, avant-veille de l'anniversaire de la mort du roi, on séquestra entièrement le Dauphin, comme une bête fauve, dans une chambre haute de la tour, où personne ne pénétrait plus. Simon seul lui jetait, en entr'ouvrant la porte, ses aliments. Une cruche d'eau, rarement renouvelée, était son breuvage. Il ne sortait plus de son lit, qui n'était jamais remué. Ses draps, sa chemise, ses chaussures ne furent pas renouvelés pendant plus d'un an. Sa fenêtre, fermée par un cadenas, ne s'ouvrait plus à l'air extérieur. Il respirait continuellement sa propre infection. Il n'avait ni livre, ni jouet, ni outils pour occuper ses mains. Ses facultés actives,

refoulées en lui par l'oisiveté et la solitude, se dépravaient. Ses membres se nouaient. Son intelligence s'asphyxiait sous la continuité de sa terreur. Simon semblait avoir reçu l'ordre d'éprouver jusqu'à quel degré d'abrutissement et de misère on pouvait faire descendre le fils d'un roi.

V.

Les prisonnières ne cessaient de gémir et de pleurer sur cet enfant. On ne répondait à leurs interrogations que par des injures. Le tutoiement, commandé par l'autorité révolutionnaire d'Hébert et de Chaumette, fut une de celles qui les révolta le plus. On affectait de l'employer toutes les fois qu'on leur adressait la parole. Pendant le Carême, on ne leur apporta que des aliments gras pour les forcer à violer les préceptes de la religion prescrite. Elles ne mangèrent pendant quarante jours que du pain et du lait réservé par elles sur le superflu de leur déjeuner. On les priva de chandelles aux premiers jours du printemps par économie nationale. Elles étaient forcées de se coucher à la chute du jour ou de veiller dans les ténèbres. Cette âpre captivité n'altérait néanmoins ni la beauté naissante de la jeune princesse, ni la sérénité d'humeur de sa tante. La nature et la jeunesse triomphaient, dans l'une,

de la persécution ; la religion triomphait, dans l'autre, de l'infortune. Leur tendresse mutuelle, leurs entretiens, leurs souffrances senties et compaties en commun, leur inspiraient une patience qui ressemblait presque à la paix.

On a vu qu'Hébert, pour jeter un gage de plus à la populace, avait demandé le jugement des princesses, et que Robespierre avait repoussé cette motion. Mais après le supplice d'Hébert, supplice qui faisait soupçonner Robespierre de tendance à la modération, les membres des deux comités de salut public et de sûreté générale voulurent prouver au peuple qu'ils égalaient au moins en inflexibilité contre les idoles du royalisme le parti d'Hébert. Robespierre, Couthon, Saint-Just feignirent le même rigorisme qu'ils avaient flétri quelques jours avant dans leurs ennemis. Ils sauvèrent seulement la jeune princesse et son frère. L'ordre de juger madame Élisabeth fut un défi de cruauté entre les hommes dominants à qui serait le plus impitoyable contre le sang de Bourbon.

VI.

Le 9 mai, au moment où les princesses, à demi déshabillées, priaient au pied de leurs lits avant le sommeil, elles entendirent frapper à la porte de

leurs chambres des coups si violents et si répétés que la porte trembla sur ses gonds. Madame Élisabeth se hâta de se vêtir et d'ouvrir. « Descends à » l'instant, citoyenne! » lui dirent les porte-clefs. — « Et ma nièce? » leur répondit la princesse. — « On » s'en occupera plus tard. » La tante, entrevoyant son sort, se précipita vers sa nièce, et l'enveloppa dans ses bras, comme pour la disputer à cette séparation. Madame Royale pleurait et tremblait : « Tranquillise-toi, mon enfant! » lui dit sa tante; « je » vais remonter sans doute dans un instant. — Non, » citoyenne! » reprirent rudement les geôliers, « tu » ne remonteras pas, prends ton bonnet et des- » cends. » Comme elle retardait par ses protestations et par ses embrassements l'exécution de leur ordre, ces hommes l'accablèrent d'invectives et d'apostrophes injurieuses. Elle fit en peu de mots ses derniers adieux et ses pieuses recommandations à sa nièce. Elle invoqua, pour donner plus d'autorité à ses paroles, la mémoire du roi et de la reine. Elle inonda de larmes le visage de la jeune fille, et sortit en se retournant pour la bénir une dernière fois. Descendue aux guichets, elle y trouva les commissaires. Ils la fouillèrent de nouveau. On la fit monter dans une voiture, qui la conduisit à la Conciergerie.

Il était minuit. On eût dit que le jour n'avait pas assez d'heures pour l'impatience du tribunal. Le vice-président attendait madame Élisabeth et l'in-

terrogea sans témoin. On lui laissa prendre ensuite quelques heures de sommeil, sur la même couche où Marie-Antoinette avait endormi son agonie. Le lendemain, on la conduisit au tribunal accompagnée de vingt-quatre accusés, de tout âge et de tout sexe, choisis pour inspirer au peuple le souvenir et le ressentiment de la cour. De ce nombre étaient mesdames de Sénozan, de Montmorency, de Canisy, de Montmorin, le fils de madame de Montmorin âgé de dix-huit ans, M. de Loménie, ancien ministre de la guerre, et un vieux courtisan de Versailles, le comte de Sourdeval. « De quoi se plaindrait-» elle? » dit l'accusateur public en voyant ce cortége de femmes des noms les plus illustres groupé autour de la sœur de Louis XVI. « En se voyant au pied » de la guillotine entourée de cette fidèle noblesse » elle pourra se croire encore à Versailles. »

VII.

Les accusations furent dérisoires, les réponses dédaigneuses. « Vous appelez mon frère un tyran, » dit la sœur de Louis XVI à l'accusateur et aux juges; « s'il eût été ce que vous dites, vous ne seriez pas » où vous êtes ni moi devant vous! » Elle entendit son arrêt sans étonnement et sans douleur. Elle demanda pour toute grâce un prêtre fidèle à sa foi

pour sceller sa mort du pardon divin. Cette consolation lui fut refusée. Elle y suppléa par la prière et par le sacrifice de sa vie. Longtemps avant l'heure du supplice, elle entra dans le cachot commun pour encourager ses compagnes. Elle présida avec une sollicitude touchante à la toilette funèbre des femmes qui allaient mourir avec elle. Sa dernière pensée fut un scrupule de pudeur. Elle donna la moitié de son fichu à une jeune condamnée et le noua de ses propres mains pour que la chasteté ne fût pas profanée même dans la mort.

On coupa ensuite ses longs cheveux blonds, qui tombèrent à ses pieds, comme la couronne de sa jeunesse. Les femmes de sa suite funèbre et les exécuteurs eux-mêmes se les partagèrent. On lui lia les mains. On la fit monter après toutes sur le dernier banc de la charrette qui fermait le cortége. On voulut que son supplice fût multiplié par les vingt-deux coups qui tomberaient sur ces têtes d'aristocrates. Le peuple rassemblé pour insulter resta muet sur son passage. La beauté de la princesse transfigurée par la paix intérieure, son innocence de tous les désordres qui avaient dépopularisé la cour, sa jeunesse sacrifiée à l'amitié qu'elle portait à son frère, son dévouement volontaire au cachot et à l'échafaud de sa famille en faisaient la plus pure victime de la royauté. Il était glorieux à la famille royale d'offrir cette victime sans tache, impie au peuple de la de-

mander. Un remords secret mordait tous les cœurs. Le bourreau allait donner en elle des reliques au trône et une sainte à la royauté. Ses compagnes la vénéraient déjà avant le ciel. Fières de mourir avec l'innocence, elles s'approchèrent toutes humblement de la princesse avant de monter, une à une, sur l'échafaud, et lui demandèrent la consolation de l'embrasser. Les exécuteurs n'osèrent refuser à des femmes ce qu'ils avaient refusé à Hérault-de-Séchelles et à Danton. La princesse embrassa toutes les condamnées à mesure qu'elles montaient à l'échelle. Après ce baise-main funèbre, elle livra sa tête au couteau. Chaste au milieu des séductions de la beauté et de la jeunesse, pieuse et pure dans une cour légère, patiente dans les cachots, humble dans les grandeurs, fière devant le supplice, madame Élisabeth laissa par sa vie et par sa mort un modèle d'innocence sur les marches du trône, un exemple à l'amitié, une admiration au monde, un reproche éternel à la république.

VIII.

Le nombre et la barbarie des supplices, l'innocence des victimes, le partage des dépouilles, la dérision des jugements, les ruisseaux de sang, les monceaux de cadavres transformaient la nation en

bourreau et le gouvernement en machine de meurtre. Gouverner n'était plus que frapper. La France présentait le spectacle d'un peuple décimé par lui-même. Le gouvernement n'osait se dessaisir de la guillotine, de peur qu'on ne la tournât contre lui-même. Il ne conservait quelques jours de pouvoir qu'en s'abritant sous un perpétuel échafaud. Un tel gouvernement ne pouvait subsister plus longtemps. C'était un long assassinat. Le crime n'est pas durable dans la nature. On ne fonde pas la fureur, la vengeance, la spoliation, l'impiété, l'égorgement. On les traverse, on en rougit, et on secoue la honte de ses pieds. Tel est l'ordre divin des sociétés humaines. La Révolution, armée pour détruire d'antiques et odieuses inégalités et pour marcher en ordre à la fraternité démocratique, ne pouvait pas se dénaturer impunément elle-même, et se changer en sanguinaire oppression. Après avoir renversé le trône, elle devait chercher enfin un autre pouvoir régulier dans le peuple et l'organiser par des institutions et non par des proscriptions. La terreur n'était pas le pouvoir, c'était la tyrannie. La tyrannie ne pouvait pas être le gouvernement de la liberté.

Ces pensées fermentaient dans la tête de Robespierre. Il brisait son front contre le problème du pouvoir à fonder pour la république.

Ce problème s'était posé de lui-même, à chaque

phase de la Révolution, devant tous les hommes réfléchis. Ils avaient tous succombé en essayant de le résoudre. Mirabeau, après avoir descendu le trône au niveau de la nation et brisé le sceptre, était mort à propos en rêvant de chimériques et puériles reconstructions. L'Assemblée législative s'était engloutie dans sa constitution de 1791 en imaginant un vain équilibre. Les Girondins avaient été écrasés sous le fardeau d'une république mal assise qu'ils voulaient soutenir avec des lois faibles. Hébert et Ronsin étaient morts pour avoir inventé, à l'imitation de Marat, une dictature du peuple personnifiée dans un bourreau suprême. Danton avait péri pour avoir cherché le pouvoir dans l'emportement et puis dans le vain repentir du peuple. Robespierre, héritier à son tour de toutes ces tentatives impuissantes et de toutes ces renommées détruites, se demandait ce qu'il allait faire de son omnipotence d'opinion, et quel gouvernement il donnerait à la démocratie? Aurait-il le génie de l'inventer et la puissance de l'asseoir, ou succomberait-il, comme tous les autres, en essayant de transformer l'anarchie en unité et la violence en loi? Ne serait-il que l'idole sinistre ou serait-il l'homme d'État de la Révolution? Telle était la question que l'Europe entière se posait en le regardant et qu'il se posait à lui-même. Trois mois allaient y répondre.

IX.

La mort d'Hébert avait rendu Robespierre maître de la commune. La mort de Danton l'avait rendu arbitre de la Convention. La persévérance et le spiritualisme de ses doctrines lui assujettissaient les Jacobins. Son talent, grandi par des études obstinées et par cinq années passées presque entièrement à la tribune, donnait à sa pensée et à sa parole une force et une autorité qu'on ne contestait plus. Aucune éloquence ne pouvait désormais balancer la sienne. Il était l'unique voix grave de la république. Les Jacobins et la Convention n'écoutaient plus que lui. Bien qu'il n'eût et qu'il n'affectât pas encore la domination absolue dans le comité de salut public, l'opinion de la France lui décernait la supériorité, cette dictature de la nature. Ses collègues s'en indignaient tout bas, mais feignaient de la lui décerner d'eux-mêmes. La Convention simulait l'enthousiasme pour déguiser l'asservissement. Les Cordeliers étaient dispersés. Leurs débris vaincus se réfugiaient aux Jacobins. La commune, entièrement subordonnée aux agents du parti de Robespierre, lui répondait des sections; les sections, du peuple; Henriot, de la garde nationale. Robespierre ne régnait pas, mais son nom régnait. Il n'avait qu'à réaliser son règne et à organiser sa dictature. Mais à ce dernier pas il hésitait.

Les motifs de cette hésitation étaient dans l'âme de Robespierre vertu et vice tout à la fois. « Pourquoi, » répondait-il à ses confidents, « ai-je dévoué ma vie, » ma pensée, mes veilles, ma parole, mon nom, mon » sang à la Révolution? Pour détrôner les rois et les » aristocrates, pour restituer le pouvoir au peuple, » et pour rendre le peuple capable et digne d'exercer » lui-même et lui seul sa souveraineté naturelle. Et » que me propose-t-on aujourd'hui que les tyrans et » les aristocrates sont renversés et que le peuple rè- » gne par sa représentation nationale? De me mettre » moi-même à la place de ces tyrans que nous avons » détruits, et de rétablir dans ma personne, au nom » du peuple, la tyrannie renversée.

» J'admets, » ajoutait-il, « que je n'abuse pas du » pouvoir suprême et que ma dictature ne soit que » la dictature de la raison et de la vérité sur la ré- » publique; mais j'aurais en la prenant ou en l'ac- » ceptant donné l'exemple le plus séduisant aux am- » bitieux et le plus fatal à la liberté. Mon règne sera » court. Ma poitrine, je le sais, est le but secret de » cent mille poignards. Après moi, qui vous répond » de mon successeur? Le danger de la dictature n'est » pas tant dans le dictateur que dans l'institution » elle-même. Cette magistrature est celle du déses- » poir des nations. Fondée contre la tyrannie, elle » se change involontairement en tyrannie perma- » nente. Elle sauve un jour pour perdre un siècle.

» Périsse le jour et que l'avenir soit préservé ! Laissons le peuple s'égarer, revenir, tomber, se relever, se blesser même plutôt que de lui donner cette humiliante tutelle qui l'enchaîne, sous prétexte de le guider. Les nations ont leur enfance, la liberté a son berceau. Il faut surveiller cette enfance de la liberté, mais non l'asservir. L'unité est nécessaire à la république, j'en conviens ; placez cette unité dans une institution et non dans un homme, et que, l'homme mort, l'unité revive dans un autre, à condition que cette unité ne se perpétue pas longtemps au pouvoir et que ce premier magistrat redescende promptement au rang de simple citoyen. Quelques hommes sont utiles, aucun n'est nécessaire. Le peuple seul est immortel. »

Ainsi parlait Robespierre à ses confidents. Ses manuscrits attestent qu'il se parlait ainsi à lui-même. Son refus du pouvoir suprême était sincère dans les motifs qu'il alléguait. Mais il y avait d'autres motifs qui lui faisaient répugner à saisir seul le gouvernement. Ces motifs, il ne les avouait pas encore. C'est qu'il était arrivé au bout de ses pensées et qu'il ne savait, en réalité, quelle forme il convenait de donner aux institutions révolutionnaires. Homme d'idées plus qu'homme d'action, Robespierre avait le sentiment de la Révolution plus qu'il n'en avait la formule politique. L'âme des institutions de l'avenir était dans ses rêves, le mécanisme d'un gouverne-

ment populaire lui manquait. Ses théories, toutes empruntées aux livres, étaient brillantes et vagues comme des perspectives, nuageuses comme des lointains. Il les regardait toujours, il s'en éblouissait, il ne les touchait jamais avec la main ferme et précise de la pratique. Il ignorait que la liberté elle-même doit se protéger par un pouvoir fort, et que ce pouvoir a besoin de tête pour vouloir et de membres pour exécuter. Il croyait que les mots sans cesse répétés de liberté, d'égalité, de désintéressement, de dévouement, de vertu étaient à eux seuls un gouvernement. Il prenait la philosophie pour la politique. Il s'indignait de ses mécomptes. Il attribuait sans cesse aux complots de l'aristocratie ou de la démagogie ses déceptions. Il croyait qu'en supprimant de la société des aristocrates et des démagogues, il supprimerait les vices de l'humanité et les obstacles au jeu des institutions. Il avait pris le peuple en illusion au lieu de le prendre au sérieux. Il s'irritait de le trouver souvent si faible, si lâche, si cruel, si ignorant, si versatile, si indigne du rang que la nature lui assigne. Il s'irritait, il s'aigrissait, il chargeait l'échafaud de lui faire raison des difficultés. Puis il s'indignait des excès de l'échafaud lui-même; il revenait aux mots de justice et d'humanité. Il se rejetait de nouveau aux supplices. Il invoquait la vertu et il suscitait la mort. Flottant tantôt sur les nuages et tantôt dans le sang. Il desespérait

des hommes, il s'effrayait de lui-même : « La mort! » toujours la mort! » s'écriait-il souvent dans l'intimité, « et les scélérats la rejettent sur moi! Quelle » mémoire je laisserai si cela dure! La vie me pèse. »

Une fois enfin la vérité se fit jour. Il s'écria avec le geste du découragement de soi-même : « Non! je » ne suis pas fait pour gouverner, je suis fait pour » combattre les ennemis du peuple. »

X.

Saint-Just, son seul confident, venait alors, plusieurs fois par jour, s'enfermer avec Robespierre. Il essayait de persuader à son maître une politique moins vague et des desseins plus précis.

Saint-Just, quoique jeune, avait, sinon dans les idées, au moins dans le caractère, la maturité consommée de l'homme d'État. Il était né tyran. Il avait l'insolence du gouvernement même avant d'en avoir la force. Il ne donnait à la parole que les formes du commandement. Il était laconique comme la volonté. Ses missions dans les camps et l'impérieux usage qu'il avait fait de son autorité sur les généraux au milieu de leurs armées, avaient appris à Saint-Just combien les hommes fléchissent aisément sous la main d'un seul. Sa bravoure et son habitude du feu lui avaient donné l'attitude d'un tribun militaire

aussi prêt à exécuter qu'à concevoir un coup de main. Robespierre était le seul homme devant lequel Saint-Just s'inclinât comme devant la pensée supérieure et régulatrice de la république. Aussi tout en accusant sa lenteur, respectait-il ses irrésolutions et se dévouait-il lui-même à sa chute. Tomber avec Robespierre lui paraissait tomber avec la cause même de la Révolution. Disciple impatient, mais toujours disciple, il pressait l'oracle, il ne le violentait pas.

Couthon, Lebas, Coffinhal, Buonarotti étaient fréquemment admis à ces conférences. Tous républicains sincères, cependant ils sentaient comme Saint-Just que l'heure de la crise était arrivée; et que si la république avait horreur d'un tyran, elle avait besoin d'un pouvoir moins flottant et moins irresponsable que celui des comités. « L'opinion s'est faite » homme en toi, » disait Buonarotti à Robespierre. » Si tu te récuses ce n'est pas toi que tu trahis, c'est » le peuple lui-même. Si tu t'arrêtes en ayant le peu- » ple derrière toi et après l'avoir lancé toi-même, il » te passera sur le corps et il ira chercher pour con- » ducteurs ces scélérats qui le précipiteront dans une » anarchie voisine de la tyrannie. » Ainsi que dans toutes les crises où Robespierre s'était fié au temps et à la fortune plus qu'à la résolution, il prit le parti de se laisser faire violence par le moment, croyant que l'oracle était dans la circonstance, et se fiant à

la fatalité, cette superstition des hommes longtemps heureux.

XI.

Il fut cependant convenu, entre lui et ses amis, que la république avait besoin d'institutions, qu'il fallait au-dessus des comités un directeur suprême des ressorts du pouvoir exécutif, et que si les Jacobins, la Convention et le peuple se décidaient à donner une tête au gouvernement, Robespierre se dévouerait à cette magistrature temporaire. On convint en outre de la nécessité d'arracher promptement le pouvoir aux membres des comités; de surveiller et d'épurer les Jacobins, point d'appui indispensable pour remuer la Convention; de s'emparer du conseil-général de la commune, qui avait à sa disposition l'insurrection; de rester maître par Henriot de la force armée de Paris; de caresser par Saint-Just et Lebas l'opinion des camps; de rappeler successivement des départements les députés en mission dont on n'était pas sûr; d'éloigner de la Convention ou de perdre dans l'esprit du peuple ceux qu'on soupçonnait d'ambitieux desseins; enfin de préparer d'avance à Robespierre une arme légale si arbitraire, si absolue et si terrible qu'il n'eût rien à demander de plus quand il serait élevé à la magistrature suprême, pour faire plier toutes les têtes

sous la loi de l'unité et sous le niveau de la mort. Robespierre se réservait toutefois de n'agir que par la force de l'opinion, de ne point avoir recours à l'insurrection, de respecter la souveraineté nationale dans son centre, et de n'accepter de titre et de pouvoir que ceux qui lui seraient imposés par la représentation nationale. Couthon fut chargé de préparer un décret qui donnait la dictature aux comités. Cette dictature une fois votée par la Convention, on l'arracherait des mains des comités, et on la retournerait au besoin contre eux. C'est ce décret inexpliqué qu'on appela quelques jours plus tard le décret du 22 prairial. Saint-Just suspendit, de quelques jours, son départ pour l'armée du Rhin, afin de lancer avant dans le comité et dans la Convention quelques-uns de ces axiomes qui tombent de haut dans la pensée d'une assemblée, qui font pressentir la profondeur des desseins, et qui préparent les imaginations à l'inconnu.

XII.

La circonstance était extrême, le pas glissant. La mort de Danton avait décapité la Montagne. Les Montagnards s'étonnaient encore d'avoir pu se laisser enlever, par un coup de main si subit, si hardi et si imprévu, un homme qui tenait à eux par toutes ses racines et dont l'absence les livrait sans âme,

sans voix et sans bras, à la toute-puissance des comités. Robespierre avait conquis par ce coup d'État une autorité et un respect qui allaient chez les Conventionnels jusqu'au tremblement, mais aussi jusqu'à la haine. L'homme qui avait annulé et tué Danton pouvait tout oser et tout faire. On avait cru jusqu'alors au désintéressement, on croyait maintenant à l'ambition de Robespierre. Le soupçon seul de cette ambition était une force pour lui. Il y a des vices que la lâcheté des hommes respecte plus que la vertu. Du moment que Robespierre se préparait à régner, on se préparait à obéir. Les esclaves ne manquent jamais aux tyrans, ni les encouragements à la tyrannie. La Montagne feignait en masse l'idolâtrie de Robespierre.

Cependant, ce culte apparent était mêlé au fond de crainte et de colère. Les nombreux amis de Danton éprouvaient une honte secrète de l'avoir abandonné. Le nom de Danton était un remords pour eux. Sa place restée vide sur la Montagne et que personne n'osait occuper les accusait. Il leur semblait à chaque instant qu'il allait se lever de ce banc muet pour leur reprocher leur bassesse et leur servilité. Son souvenir leur était importun jusqu'à ce qu'ils l'eussent vengé.

Mais à l'exception de quelques regards d'intelligence et de quelques demi-mots échangés, nul n'osait confier à son voisin ses murmures intérieurs.

Robespierre en était réduit à chercher sur les physionomies la faveur ou la haine qu'on lui portait. Pour découvrir une opposition il fallait interpréter les visages.

XIII.

Parmi ces figures significatives qui inquiétaient ou qui offensaient les regards de Robespierre, on comptait Legendre, couvert cependant du masque de la complaisance ; Léonard Bourdon, qui déguisait mal le ressentiment ; Bourdon (de l'Oise), trop intempérant de paroles pour le mutisme de la servitude ; Collot-d'Herbois, trop déclamateur pour supporter la supériorité du talent ; Barrère, dont la physionomie ambiguë laissait le soupçon même indécis ; Sieyès, qui avait étendu sur son visage la nuit de son âme pour qu'on n'y pût lire que l'insensibilité d'un automate ; Barras, qui simulait l'impartialité ; Fréron, qui cachait les larmes dont son cœur était inondé depuis le supplice de Lucile Desmoulins ; Tallien, déguisant mal une tristesse sinistre depuis l'emprisonnement de Theresa Cabarus, qui portait son nom, dans les cachots des Carmes ; Carnot, dont le front austère et martial dédaignait de feindre ; Vadier, tantôt caressant, tantôt agressif ; Louis (du Bas-Rhin), montrant le courage de ses violences ; Billaud-Varennes, figure de Brutus épiant un César,

dont le visage pâle et allongé, le front plissé, les lèvres minces, le regard acéré et jaillissant comme d'une embûche révélaient une nature embarrassante à connaître, difficile à plier, impossible à dompter; enfin Courtois, député de l'Aube, ami de Danton, n'ayant jamais applaudi ses crimes mais jamais trahi son souvenir, honnête homme dont le républicanisme probe et moral n'avait pas endurci le cœur.

Quelques amis de Marat et d'Hébert, des députés tels que Carrier, Fouché et d'autres Conventionnels rappelés de leurs missions, pour obéir à la clameur publique contre leurs atrocités, se groupaient ou s'asseyaient mécontents dans les rangs de la Montagne. La Plaine, composée des restes des Girondins, plus souple et plus servile que jamais depuis qu'on l'avait décimée, se taisait, votait et admirait. Mais dans un moment où le nom seul de faction était un crime, nul ne s'avouait d'un parti. Tous ces hommes jouaient l'enthousiasme ou la dissimulation de l'enthousiasme et formaient l'unanimité apparente; tous aspiraient à se confondre de peur d'être remarqués. L'isolement aurait ressemblé à de l'opposition, l'opposition au complot.

XIV.

Dans l'intérieur des deux grands comités, les partis se touchant de plus près, se caractérisaient

mieux sans s'avouer davantage. Vadier, Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), David, Lebas, Lavicomterie, Moyse Bayle, Élie Lacoste, Dubarran composaient le comité de sûreté générale. Hommes subalternes par le talent, ils n'imprimaient aucun mouvement, ils suivaient tous les mouvements. Ils ne commencèrent à rivaliser d'attributions avec le comité de salut public, qu'au moment où les divisions de ce comité suprême forcèrent tantôt Billaud-Varennes et ses amis, tantôt Robespierre et les siens, à provoquer la réunion des deux conseils, pour y faire prononcer une majorité. Presque tous ces membres du comité de sûreté générale témoignaient un respect absolu pour les opinions de Robespierre. Cependant quelques-uns se souvenaient avec amertume de Danton, quelques autres d'Hébert; d'autres enfin, comme Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), Vadier, tentaient de se donner une importance personnelle et de lutter avec le comité de salut public. David et Lebas y représentaient uniquement les volontés du dominateur des Jacobins; le premier par servilité, le second par sentiment et par conviction.

XV.

Au comité de salut public, centre et foyer du gouvernement, l'absence de plusieurs représentants en mission laissait les délibérations et le pouvoir

osciller entre un petit nombre de membres qui résumaient la république. C'étaient alors Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois, Carnot, Prieur et Robert Lindet.

Robespierre, Couthon et Saint-Just étaient les hommes politiques; Billaud-Varennes, Barrère et Collot-d'Herbois les révolutionnaires. Carnot, Robert Lindet et Prieur étaient les administrateurs du comité. Les premiers gouvernaient, les seconds frappaient, les troisièmes servaient la république.

Entre le parti de Robespierre et celui de Billaud-Varennes, des dissentiments sourds, mais profonds, commençaient à éclater. Carnot, Lindet, Prieur s'efforçaient d'étouffer ces dissensions dans le mystère de leurs séances, de peur d'encourager au dehors des factions fatales au salut commun. Quelquefois ces trois décemvirs se réunissaient à Robespierre, plus souvent à Billaud-Varennes et à Barrère. L'orgueil solitaire de Robespierre, l'âpreté de Couthon, le dogmatisme de Saint-Just offensaient ces Conventionnels et les rejetaient involontairement, par la répulsion des caractères, dans une apathie muette qui ressemblait à de l'opposition. Quand Robespierre était absent on prononçait le mot de tyran. Il abusait, disait-on, tour à tour de la parole ou du silence; il commandait comme un maître ou il se taisait comme un supérieur qui dédaigne de discuter; il laissait au comité la responsabilité de ses actes, après les avoir

inspirés; il se réservait de blâmer aux Jacobins ce qu'il avait consenti aux Tuileries; il jouait la modération, il affichait la clémence; il défendait les victimes dont le sang était le plus indispensable à sa propre grandeur; il rejetait tout l'odieux du gouvernement sur ses collègues; il les diffamait par son isolement; il usurpait seul toutes les popularités; il entravait la guerre dans les mains de Carnot; il souriait, avec mépris, sur son banc des fanfaronnades militaires de Barrère; il ne déguisait pas des arrière-pensées qui portaient plus loin que sa juste influence dans le comité; il prenait dans les séances une contenance qui trahissait le dédain ou la majesté d'un despote. Aucune familiarité n'adoucissait son autorité; il arrivait tard; il entrait d'un pas négligent; il s'asseyait sans parler; il baissait les yeux sur la table; il appuyait son front dans ses mains; il défendait à ses lèvres d'exprimer ni approbation ni blâme; il feignait habituellement la distraction, quelquefois le sommeil, pour motiver l'indifférence ou l'impassibilité.

Tels étaient les reproches qui couraient, à voix basse, contre Robespierre, dans les comités.

XVI.

A la commune, il régnait en souverain par Fleuriot-Lescot et par Payan, l'un maire de Paris, l'autre

agent national. Le tribunal révolutionnaire lui était dévoué par Dumas, par Hermann, par Souberbielle, par Duplay et par tous les jurés, hommes choisis dans la classe du peuple où le nom de Robespierre était divinisé.

XVII.

Aux Jacobins, Robespierre régnait par lui-même. Dédaigneux au comité, négligent à la Convention, il était assidu, infatigable, éloquent, caressant, terrible chaque soir aux séances de cette société. Là était son empire. Il le consolidait en l'exerçant. Il accoutumait l'opinion à lui obéir, pour préparer la république à se remettre volontairement dans sa main. Il commença, peu de jours après le supplice de Danton, à exercer la souveraineté à leur tribune.

Dufourny, président habituel des Jacobins depuis plusieurs années, avait osé quelquefois interrompre l'orateur ou le contredire au milieu de ses discours. Il avait de plus murmuré contre le rapport de Saint-Just et contre la proscription des Dantonistes. Attaqué par Vadier, Dufourny essaya de se justifier. Robespierre, laissant déborder le flot de ressentiments qu'il accumulait, depuis quelque temps, contre lui : « Rappelle-toi, » dit-il à Dufourny, « que Chabot et Ronsin furent impudents un jour comme » toi, et que l'impudence est sur le front le cachet

» du crime! — Le mien, c'est le calme, » répondit Dufourny. — « Le calme! » répliqua Robespierre. « Non, le calme n'est pas dans ton âme. Je prendrai toutes tes paroles, pour te dévoiler aux yeux » du peuple. Le calme! les conjurés l'invoquent toujours, mais ils ne l'auront pas. Quoi! ils osent » plaindre Danton, Lacroix et leurs complices, quand » les crimes de ces hommes sont écrits avec notre » sang, quand la Belgique fume encore de leurs » trahisons! Tu crois nous égarer par tes intentions » perfides! Tu n'y réussiras pas. Tu fus l'ami de » Fabre d'Églantine! » Après cette apostrophe, Robespierre fit de Dufourny le portrait d'un intrigant, d'un ambitieux, d'un mendiant de popularité, et demanda qu'il fût chassé. Dufourny, confondu par une colère qui était alors le pressentiment du supplice, se repentit de n'avoir pas deviné plus tôt la puissance et la haine de Robespierre. Il fut traduit au comité de sûreté générale.

XVIII.

Saint-Just relevait, de jour en jour, davantage son rôle dans la Convention. Il s'efforçait de grandir l'âme de la république à la proportion d'une complète régénération de la société. Ses maximes avaient le dogmatisme et presque l'autorité d'un révélateur. On croyait voir dans cet homme, si jeune, si beau,

si inspiré, le précurseur de l'âge nouveau. « Il » faut, » dit-il dans un rapport sur la police générale, « faire une cité nouvelle. Il faut faire comprendre que le gouvernement révolutionnaire n'est » ni l'état de conquête ni l'état de guerre, mais le » passage du mal au bien, de la corruption à la probité, des mauvaises maximes aux maximes honnêtes. Un révolutionnaire est inflexible; mais il » est sensible, doux, poli, frugal. Il frappe dans le » combat, il défend l'innocence devant les juges. » Jean-Jacques Rousseau était révolutionnaire, il » n'était ni insolent ni grossier sans doute. Soyez » tels! Ne vous attendez point à d'autre récompense » que l'immortalité. Je sais que ceux qui ont voulu » le bien ont tous péri. Codrus mourut précipité » dans un abîme. Lycurgue eut l'œil crevé par les » fripons de Sparte et mourut en exil. Phocion et » Socrate burent la ciguë. Athènes même, ce jour-là, se couronna de fleurs. N'importe, ils avaient » fait le bien. Si ce bien fut perdu pour leur pays, » il ne fut point caché pour la divinité! Former une » bonne conscience publique, voilà la police. Cette » conscience, uniforme comme le cœur humain, se » compose du penchant du peuple au bien général. » Vous avez été sévères, vous avez dû l'être. Il a » fallu venger nos pères et cacher sous ses décombres cette monarchie, cercueil immense de tant de » générations asservies. Que serait devenue une ré-

» publique indulgente contre des ennemis acharnés? » Nous avons opposé le glaive au glaive, et la liberté » est fondée! Elle est sortie du sein des orages et » des douleurs, comme le monde qui sort du chaos » et comme l'homme qui pleure en naissant. » (La Convention applaudit avec enthousiasme.)

« Que les autres peuples nous lisent leur histoire. » Leurs berceaux furent-ils moins agités? Ils ont des » siècles de folie, et nous avons cinq ans de résis- » tance à l'oppression et d'une adversité qui fait les » grands hommes! Tout commence, sous le ciel.

» Chérissons la vie obscure. Ambitieux, allez » vous promener dans le cimetière où dorment en- » semble les conjurés et les tyrans; et décidez-vous » entre la renommée, qui est le bruit des langues, et » la véritable gloire, qui est l'estime de soi-même! » Chassez hors de votre sol ceux qui regrettent la » tyrannie. L'univers n'est point inhospitalier. Il y » aurait injustice à leur sacrifier tout un peuple. Il y » aurait inhumanité à ne pas distinguer les bons des » méchants. On accuse le gouvernement de dicta- » ture? Et depuis quand les ennemis de la Révolu- » tion sont-ils pleins de tant de sollicitude pour le » maintien de la liberté? Il n'y eut personne assez » éhonté dans Rome pour reprocher la sévérité que » Cicéron déploya contre Catilina. Il n'y eut que » César qui regretta ce traître! C'est à vous d'im- » primer au monde les empreintes de votre génie!

» Formez des institutions civiles auxquelles on n'a » pas encore pensé ! C'est par là que vous procla- » merez la perfection de votre démocratie. N'en dou- » tez pas ! Tout ce qui existe autour de nous au- » jourd'hui doit finir, parce que tout ce qui existe » autour de nous est injuste. La liberté couvrira le » monde. Que les factions disparaissent ! Que la » Convention plane seule sur tous les pouvoirs ! Que » les révolutionnaires soient des Romains et non des » Barbares ! »

XIX.

Ces maximes lyriques semblaient faire éclater, au milieu des horreurs du temps, la sérénité de l'avenir. La Convention les applaudit avec délire. Elle était lasse de rigueurs. Elle accueillait les moindres pressentiments de clémence. Elle aspirait aux reconstructions.

Robespierre et ses amis devançaient la Convention dans ce sentiment. On savait que les paroles de Saint-Just n'étaient que les confidences du maître portées à la tribune pour éprouver l'opinion. Il y avait deux hommes dans Robespierre : l'ennemi de l'ordre ancien et l'apôtre de l'ordre nouveau. La mort de Danton avait terminé son premier rôle. Il était impatient de prendre le second. Lassé de supplices, il voulait, disait-il, asseoir le gouvernement sur la morale et sur la vertu, ces deux fondements

de l'âme humaine. Pour que la morale et la vertu ne fussent pas de vains mots et ne portassent pas sur le vide, il fallait dévoiler au peuple la grande idée de Dieu, qui peut seule donner un sens à la vertu. La loi n'est rien si elle n'est que l'expression de la volonté humaine. Il faut, pour la rendre sainte, qu'elle soit l'expression de la volonté divine. L'obéissance à la loi humaine n'est que *servitude*. Ce qui la constitue *devoir*, c'est le sentiment qui fait remonter cette obéissance à Dieu. Ainsi, de tyrannie qu'elle est aux yeux de l'athée, la société devient religion aux yeux du déiste. Ce titre, en rendant la loi sainte, la rend aussi plus forte, puisque pour juge et pour vengeur elle a Dieu.

L'idée de Dieu, ce trésor commun de toutes les religions sur la terre, avait été entraînée et abattue dans les démolitions des croyances; elle avait été mutilée et pulvérisée dans l'esprit du peuple par les proscriptions et par les parodies du culte catholique qu'Hébert et Chaumette avaient provoquées contre les temples, les prêtres et les cérémonies religieuses. Le peuple, qui confond aisément le symbole avec l'idée, avait cru que Dieu était un préjugé contre-révolutionnaire. La république semblait avoir balayé l'immortalité de l'âme de son territoire et de son ciel. L'athéisme, ouvertement prêché, avait été pour les uns une vengeance de leur long asservissement à un culte répudié par eux, pour les autres

une théorie favorable à tous les crimes. Le peuple, en secouant cette chaîne divine de la foi en Dieu, qui retenait sa conscience, avait cru secouer en même temps tous les liens du devoir. La terreur sur la terre avait dû remplacer la justice dans le ciel. Maintenant qu'on voulait écarter l'échafaud et inaugurer des institutions, il fallait refaire au peuple une conscience. Une conscience sans Dieu, c'est un tribunal sans juge. La lumière de la conscience n'est autre chose que la réverbération de l'idée de Dieu dans l'âme du genre humain. Éteignez Dieu, il fait nuit dans l'homme; on peut prendre au hasard la vertu pour le crime et le crime pour la vertu.

XX.

Robespierre sentait profondément ces vérités. Il faut le dire, bien qu'on répugne à le croire, il ne les sentait pas seulement en politique qui emprunte une chaîne au ciel pour en enchaîner plus sûrement les hommes, il les sentait en sectaire convaincu qui s'incline le premier devant l'idée qu'il veut faire adorer au peuple. Il y avait du Mahomet dans ses pensées. L'heure de la reconstruction commençait. Il voulait reconstruire, avant tout, l'âme de la nation. De la même main dont il lui donnait tout pouvoir il fallait lui donner toute lumière. Une république qui ne devait avoir d'autre souveraineté que la

morale devait porter tout entière sur un principe divin.

Dans l'état de désorganisation intellectuelle et de discrédit des idées religieuses où les philosophes matérialistes du dix-huitième siècle, les Girondins leurs disciples, et les athées leurs bourreaux, avaient fait descendre l'esprit public; en face de Collot-d'Herbois comédien féroce, de Barrère sceptique railleur, de Billaud-Varennes démolisseur implacable, de Lequinio matérialiste effronté, des amis d'Hébert, des commensaux de Danton, de cette foule d'hommes indifférents à tous les cultes qui siégeaient dans les comités et dans la Convention, il ne fallait rien moins que le prestige de Robespierre pour affronter la colère ou le sourire qu'une telle tentative risquait de rencontrer dans l'opinion. Robespierre ne se le dissimulait pas. Aussi ne voulait-il détendre la terreur qu'après cet acte. Il sentait au-dessus de lui une grande vérité, et dans cette vérité une grande force. Il osa. Mais il n'osa cependant ni sans hésitation ni sans courage. « Je sais, » dit-il à un de ses amis, « je sais que je puis être foudroyé par » l'idée que je vais faire éclater sur la tête du peu- » ple. » Plusieurs de ses amis lui déconseillèrent cette entreprise. Il s'obstina. Au commencement d'avril il alla passer quelques jours dans la forêt de Montmorency. Il visitait souvent la chaumière que Jean-Jacques Rousseau avait habitée. C'est

dans cette maison et dans ce jardin qu'il acheva son rapport, sous ces mêmes arbres où son maître avait si magnifiquement écrit de Dieu.

XXI.

Le 20 prairial, il monta à la tribune, son rapport à la main. Jamais, disent les survivants de ce jour, son attitude n'avait témoigné une telle tension de volonté. Jamais sa voix n'avait puisé dans son âme un accent d'autorité morale plus solennel. Il semblait parler non plus en tribun qui soulève ou qui caresse un peuple, ni même en législateur qui promulgue des lois périssables, mais en messager qui apporte aux hommes une vérité. Le législateur qui restaure, dans le cœur humain, une idée obscurcie ou mutilée par les siècles, paraissait en ce moment à Robespierre égal au philosophe qui la conçoit. La Convention, muette et recueillie, ceux-ci par crainte, ceux-là par respect, avait dans la contenance la gravité de l'idée à laquelle elle allait toucher.

« Citoyens, » dit Robespierre après un exorde emprunté aux circonstances, « toute doctrine qui » console et qui élève les âmes doit être accueillie; » rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et » à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les sen» timents généreux et toutes les grandes idées mo-

» rales qu'on a voulu éteindre. Qui donc t'a donné » la mission d'annoncer au peuple que la Divinité » n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette » aride doctrine et qui ne te passionnas jamais pour » la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à » l'homme qu'une force aveugle préside à ses des- » tinées et frappe au hasard le crime et la vertu? » que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint » aux portes du tombeau?

» L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sen- » timents plus purs et plus élevés que celle de son » immortalité? Lui inspirera-t-elle plus de respect » pour ses semblables et pour lui-même, plus de » dévouement pour la patrie, plus d'audace à bra- » ver la tyrannie, plus de mépris pour la mort? » Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez » à penser que la plus pure partie de lui-même a » échappé au trépas! Vous qui pleurez sur le cer- » cueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous conso- » lés par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux » qu'une vile poussière? Malheureux qui expirez sous » les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un » appel à la justice éternelle! L'innocence sur l'é- » chafaud fait pâlir le tyran sur son char de triom- » phe. Aurait-elle cet ascendant si le tombeau éga- » lait l'oppresseur et l'opprimé? Plus un homme est » doué de sensibilité et de génie, plus il s'attache » aux idées qui agrandissent son être et qui élèvent

» son cœur, et la doctrine des hommes de cette » trempe devient celle de l'univers.

» L'idée de l'Être-Suprême et de l'immortalité de » l'âme est un appel continuel à la justice; elle est » donc sociale et républicaine, cette idée (on ap- » plaudit)! Je ne sache pas qu'aucun législateur se » soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme. Je sais » que les plus sages même d'entre eux se sont per- » mis de mêler à la vérité quelques fictions, soit » pour frapper l'imagination des peuples igno- » rants, soit pour les rattacher plus fortement à leurs » institutions. Lycurgue et Solon eurent recours à » l'autorité des oracles, et Socrate lui-même, pour » accréditer la vérité parmi ses concitoyens, se crut » obligé de leur persuader qu'elle lui était inspirée » par un génie familier.

» Vous ne conclurez pas de là sans doute qu'il » faille tromper les hommes pour les instruire, mais » seulement que vous êtes heureux de vivre dans » un siècle et dans un pays dont les lumières ne » nous laissent d'autre tâche à remplir que de rap- » peler les hommes à la nature et à la vérité.

» Vous vous garderez bien de briser le lien sacré » qui les unit à l'auteur de leur être.

» Et qu'est-ce que les conjurés avaient mis à la » place de ce qu'ils détruisaient? Rien, si ce n'est » le chaos, le vide et la violence. Ils méprisaient » trop le peuple pour prendre la peine de le per-

» suader; au lieu de l'éclairer, ils ne voulaient que
» l'irriter ou le dépraver.

» Si les principes que j'ai développés jusqu'ici
» sont des erreurs, je me trompe du moins avec
» tout ce que le monde révère. Prenons ici les le-
» çons de l'histoire. Remarquez, je vous prie, com-
» ment les hommes qui ont influé sur la destinée
» des États furent déterminés vers l'un ou l'autre
» des deux systèmes opposés par leur caractère per-
» sonnel et par la nature même de leurs vues po-
» litiques. Voyez-vous avec quel art profond César,
» plaidant dans le sénat romain en faveur des com-
» plices de Catilina, s'égare dans une digression
» contre le dogme de l'immortalité de l'âme, tant
» ces idées lui paraissent propres à éteindre dans le
» cœur des juges l'énergie de la vertu, tant la cause
» du crime lui paraît liée à celle de l'athéisme!
» Cicéron, au contraire, invoquait contre les traî-
» tres et le glaive des lois et la foudre des dieux.
» Socrate mourant entretient ses amis de l'immor-
» talité de l'âme. Léonidas aux Thermopyles, sou-
» pant avec ses compagnons d'armes au moment
» d'exécuter le dessein le plus héroïque que la
» vertu humaine ait jamais conçu, les invite pour
» le lendemain à un autre banquet dans une vie
» nouvelle. Il y a loin de Socrate à Chaumette et
» de Léonidas au Père Duchesne (on applaudit).

» Un grand homme, un véritable héros s'estime

» trop lui-même pour se complaire dans l'idée de » son anéantissement. Un scélérat, méprisable à ses » propres yeux, horrible à ceux d'autrui, sent que » la nature ne peut lui faire de plus beau présent » que le néant (on applaudit).

» Une secte propagea avec beaucoup de zèle l'opi- » nion du matérialisme qui prévalut parmi les grands » et parmi les beaux esprits; on lui doit en grande » partie cette espèce de philosophie pratique qui, » réduisant l'égoïsme en système, regarde la société » humaine comme une guerre de ruse, le succès » comme la règle du juste et de l'injuste, la probité » comme une affaire de goût et de bienséance, le » monde comme le patrimoine des fripons adroits.

» Parmi ceux qui au temps dont je parle se signa- » lèrent dans la carrière des lettres et de la philoso- » phie, un homme, Rousseau, par l'élévation de » son âme et par la grandeur de son caractère, se » montra digne du ministère de précepteur du genre » humain. Il attaqua la tyrannie avec franchise. Il » parla avec enthousiasme de la Divinité; son élo- » quence, mâle et probe, peignit en traits de flamme » les charmes de la vertu; elle défendit ces dogmes » consolateurs que la raison donne pour appui au » cœur humain. La pureté de sa doctrine, puisée » dans la nature et dans la haine profonde du vice, » autant que son mépris invincible pour les sophistes » intrigants qui usurpaient le nom de philosophes,

» lui attira la haine et la persécution de ses rivaux » et de ses faux amis. Ah ! s'il avait été témoin de » cette révolution dont il fut le précurseur et qui l'a » porté au Panthéon, qui peut douter que son âme » généreuse eût embrassé avec transport la cause de » la justice et de l'égalité ! Mais qu'ont fait pour elle » ses lâches adversaires ? Ils ont combattu la Révo- » lution dès le moment qu'ils ont craint qu'elle n'éle- » vât le peuple au-dessus d'eux.

» Le traître Guadet dénonça un citoyen pour » avoir prononcé le nom de la Providence ! Nous » avons entendu, quelque temps après, Hébert en ac- » cuser un autre pour avoir écrit contre l'athéisme ! » N'est-ce pas Vergniaud et Gensonné, qui, en votre » présence même et à votre tribune, pérorèrent avec » chaleur pour bannir du préambule de la constitu- » tion le nom de l'Être Suprême que vous y avez » placé ? Danton, qui souriait de pitié aux mots de » vertu, de gloire, de postérité ; Danton, dont le sys- » tème était d'avilir ce qui peut élever l'âme ; Dan- » ton, qui était froid et muet dans les plus grands » dangers de la liberté, parla après eux avec beau- » coup de véhémence en faveur de la même opinion.

» Fanatiques, n'espérez rien de nous ! Rappeler » les hommes au culte pur de l'Être Suprême, c'est » porter un coup mortel au fanatisme. Toutes les fic- » tions disparaissent devant la vérité et toutes les » folies tombent devant la raison. Sans contrainte,

» sans persécution, toutes les sectes doivent se con-
» fondre d'elles-mêmes dans la religion universelle
» de la nature (on applaudit).

» Prêtres ambitieux, n'attendez donc pas que
» nous travaillions à rétablir votre empire ! Une telle
» entreprise serait même au-dessus de notre puis-
» sance (on applaudit). Vous vous êtes tués vous-
» mêmes, et l'on ne revient pas plus à la vie morale
» qu'à l'existence physique!

» Et d'ailleurs, qu'y a-t-il entre les prêtres et Dieu?
» Combien le Dieu de la nature est différent du Dieu
» des prêtres (les applaudissements continuent) ! Je
» ne connais rien de si ressemblant à l'athéisme que
» les religions qu'ils ont faites : à force de défigurer
» l'Être Suprême ils l'ont anéanti autant qu'il était
» en eux; ils en ont fait tantôt un globe de feu,
» tantôt un bœuf, tantôt un arbre, tantôt un homme,
» tantôt un roi. Les prêtres ont créé un dieu à leur
» image; ils l'ont fait jaloux, capricieux, avide,
» cruel, implacable; ils l'ont traité comme jadis les
» maires du palais traitèrent les descendants de Clo-
» vis pour régner sous son nom et se mettre à sa
» place; ils l'ont relégué dans le ciel comme dans un
» palais, et ne l'ont appelé sur la terre que pour de-
» mander à leur profit des richesses, des honneurs,
» des plaisirs et de la puissance (vifs applaudisse-
» ments). Le véritable prêtre de l'Être Suprême, c'est
» la nature; son temple, l'univers; son culte, la

» vertu ; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassem-
» blé sous ses yeux pour resserrer les doux nœuds
» de la fraternité universelle et pour lui présenter
» l'hommage des cœurs sensibles et purs.

» Laissons les prêtres et retournons à la Divinité
» (applaudissements), attachons la morale à des
» bases éternelles et sacrées, inspirons à l'homme ce
» respect religieux pour l'homme, ce sentiment pro-
» fond de ses devoirs, qui est la seule garantie du
» bonheur social.

» Malheur à celui qui cherche à éteindre ce su-
» blime enthousiasme et à étouffer par de désolantes
» doctrines cet instinct moral du peuple, qui est le
» principe de toutes les grandes actions ! C'est à vous,
» représentants du peuple, qu'il appartient de faire
» triompher les vérités que nous venons de dévelop-
» per. Bravez les clameurs insensées de l'ignorance
» présomptueuse ou de la perversité hypocrite !
» Quelle est donc la dépravation dont nous étions
» environnés s'il nous a fallu du courage pour les
» proclamer ! La postérité pourra-t-elle croire que les
» factions vaincues avaient porté l'audace jusqu'à
» nous accuser de modérantisme et d'aristocratie
» pour avoir rappelé l'idée de la Divinité et de la
» morale ? Croira-t-elle qu'on ait osé dire jusque dans
» cette enceinte que nous avions par là reculé la rai-
» son humaine de plusieurs siècles ?

» Ne nous étonnons pas si tous les scélérats ligués

» contre vous vous semblent vouloir nous préparer » la ciguë, mais avant de la boire nous sauverons » la patrie (on applaudit). Le vaisseau qui porte la » fortune de la république n'est pas destiné à faire » naufrage, il vogue sous vos auspices, et les tem- » pêtes seront forcées à le respecter (nouveaux ap- » plaudissements).

» Les ennemis de la république sont tous les » hommes corrompus (on applaudit). Le patriote » n'est autre chose qu'un homme probe et magna- » nime dans toute la force de ce terme (on applau- » dit). C'est peu d'anéantir les rois, il faut faire » respecter à tous les peuples le caractère du peuple » français. C'est en vain que nous porterions au » bout de l'univers la renommée de nos armes, si » toutes les passions déchirent impunément le sein » de la patrie. Défions-nous de l'ivresse même des » succès. Soyons terribles dans les revers, modestes » dans nos triomphes (on applaudit), et fixons au » milieu de nous la paix et le bonheur par la sa- » gesse et la morale. Voilà le véritable but de nos » travaux, voilà la tâche la plus héroïque et la plus » difficile. Nous croyons concourir à ce but en vous » proposant le décret suivant.

» Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'exis- » tence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

» Art. 2. Il reconnaît que le culte digne de l'Être » suprême est la pratique des devoirs de l'homme. »

XXII.

D'unanimes applaudissements accueillirent ce premier retour de la Révolution à Dieu. Des fêtes furent décrétées pour rappeler l'homme à l'idée de l'immortalité et à ses conséquences. La première et la plus solennelle devait être célébrée dix jours après cette profession de foi.

Des députations de la société des Jacobins félicitèrent la représentation d'avoir fait remonter la justice et la liberté à sa source. Cambon, chrétien intègre et convaincu, demanda que les temples fussent vengés des profanations de l'athéisme. Couthon, dans une allocution d'enthousiasme, défia les philosophes matérialistes de nier le souverain arbitre de l'univers devant la majesté de ses œuvres, et de nier la Providence devant la régénération du peuple avili. Le spectacle de cet homme infirme et mourant, soutenu à la tribune par les bras de deux de ses collègues, et confessant, au milieu du sang répandu, son juge dans le ciel et son immortalité dans son âme, attestait dans Couthon la foi fanatique qui lui cachait à lui-même l'atrocité des moyens devant la sainteté du but.

Quel que fût le contraste entre la renommée sanguinaire de Robespierre et son rôle de restaurateur

de l'idée divine, il sortit de cette séance plus grand qu'il n'y était entré. Il avait arraché d'une main courageuse le sceau de la conscience publique; cette conscience lui répondait dans la nation et dans toute l'Europe par un applaudissement secret. Il s'était fortifié et avait, pour ainsi dire, tenté de se sacrer lui-même en faisant alliance avec la plus haute pensée de l'humanité. Celui qui confessait Dieu à la face du peuple ne tarderait pas, disait-on, à désavouer le crime et la mort. Tous les cœurs fatigués de haine et de combats souhaitaient intérieurement à Robespierre la toute-puissance. Ce souhait général, dans un gouvernement d'opinion, est déjà la toute-puissance en effet. Il avait pris la dictature morale, ce jour-là, sur l'autel de l'idée qu'il avait proclamée. La force et la grandeur du dogme qu'il venait de restituer à la république semblait rayonner sur son nom. Le lendemain on transporta au Panthéon les restes mortels de Jean-Jacques Rousseau, pour que le maître fût enseveli dans le triomphe du disciple. Robespierre inspira cette apothéose. Il donnait, par cet hommage à la philosophie religieuse et presque chrétienne de Jean-Jacques Rousseau, son véritable sens à la Révolution.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

I.

Les espérances de retour à la justice et à l'humanité, conçues dans la séance que nous venons de raconter, furent ajournées par deux circonstances accidentelles. Ces deux circonstances empêchèrent Robespierre de dévoiler ses projets et de modérer le gouvernement révolutionnaire en s'élevant au-dessus des comités. Il n'osait pas tenter à la fois deux entreprises dont une seule suffirait pour compromettre sa popularité. Il venait de se retourner contre l'athéisme, il méditait de se retourner contre la terreur. Mais il se croyait obligé d'accorder encore quelques jours à la domination des terroristes, afin de s'assurer la force d'opinion nécessaire pour plier

tous ses collègues à sa volonté. Les comités étaient pleins de ses ennemis secrets. Il les savait prêts à abuser contre lui du moindre symptôme de modération, et à l'écraser par la main de la Montagne sous une accusation de clémence qu'ils auraient travestie en trahison. Il se masquait devant Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois et Vadier, d'une inflexibilité qui défiait celle de ces décemvirs. Il ne pouvait, dans sa pensée, les dompter qu'avec leurs propres armes, et pour se retourner contre eux il fallait en apparence les dépasser. Ainsi la terreur redoublait par la volonté même d'arrêter la terreur. Il y avait un défi mutuel de soupçons, de proscription, de cruauté. Le sang coulait plus que jamais. Les victimes odieusement immolées pendant cet ajournement accusaient également la barbarie des uns et la dissimulation des autres. Laisser continuer des proscriptions sanguinaires pour en prévenir d'autres, c'est toujours proscrire.

Les comités soupçonnaient ces pensées de modération dans Robespierre, ils se plaisaient à les confondre en prenant son nom même pour égide, et la crainte de ses reproches servait de prétexte à leurs exécutions. C'est un des moments où cet homme dût descendre avec le plus de remords et avec le plus d'humiliation dans son propre cœur, et se repentir le plus douloureusement d'avoir pris une voie de sang pour conduire le peuple à sa régénération. Les

hommes qu'il avait lancés l'entraînait à leur tour. Il les servait en les détestant.

II.

Un de ces aventuriers, qu'une destinée vulgaire ballotte dans leur misère, et qui s'en prennent aux hommes du hasard des événements, venait d'arriver à Paris avec l'intention de tuer Robespierre. Il se nommait Ladmiral. Il était né dans ces montagnes du Puy-de-Dôme, où certaines âmes sont rudes et calcinées comme le sol. Il avait été employé avant la Révolution dans la domesticité de l'ancien ministre Bertin. Il avait été placé depuis par Dumouriez à Bruxelles dans un de ces emplois précaires que la conquête crée dans les provinces conquises. Les chances de la guerre et de la Révolution lui avaient enlevé son emploi. Il s'impatientait de sa chute, il s'aigrissait de sa détresse. Il prenait son mécontentement pour une opinion. Il s'indignait contre les oppresseurs de sa patrie. Il voulait mourir en entraînant dans sa mort quelques-uns de ces tyrans célèbres dont le nom s'attache au nom de leur assassin et l'immortalise.

Robespierre s'offrit le premier à la pensée de Ladmiral. La terreur s'appelait du nom de Robespierre. Il portait la responsabilité du temps.

Ladmiral s'était logé, par hasard, en arrivant à Paris dans la maison habitée par Collot-d'Herbois. Il s'arma de pistolets et de poignards. Il épia Robespierre. Il l'attendit même des journées entières dans les couloirs du comité de salut public. Le hasard lui déroba toujours sa victime. Lassé d'attendre celui-là, il crut que la fatalité lui en désignait un autre. Il attendit Collot-d'Herbois, dans l'escalier de sa maison, au moment où ce proscripteur de Lyon rentrait la nuit de la séance des Jacobins. Il lui tira deux coups de pistolet. Le premier coup ne partit pas, le second fit long feu. La balle évitée par Collot alla frapper la muraille. Collot et son assassin, se saisissant corps à corps dans l'obscurité, luttèrent et roulèrent sur l'escalier. La détonation, les cris, la lutte prolongée appelèrent les voisins, les passants, les soldats d'un poste voisin. Ladmiral se réfugia dans sa chambre, s'y barricada et menaça de faire feu sur ceux qui tenteraient de forcer sa porte. Un serrurier nommé Geffroy brava ces menaces. Ladmiral tira sur cet homme et le blessa dangereusement. Saisi et terrassé par les soldats, l'assassin fut conduit devant Fouquier-Tinville. Il répondit qu'il avait voulu délivrer son pays.

III.

Au même moment, une jeune fille de dix-sept ans, d'une figure enfantine, se présentait chez Robespierre et demandait obstinément à lui parler. Elle portait un petit panier à la main. Son âge, sa contenance, la naïveté de sa physionomie n'inspirèrent d'abord aucune défiance aux hôtes de Robespierre. On la fit entrer dans l'antichambre du député, elle attendit longtemps. A la fin, l'immobilité et l'obstination suspectes de l'étrangère éveillèrent les inquiétudes des femmes. On la somma de se retirer. Elle insista pour rester. « Un homme public, » dit-elle, « doit recevoir, à toute heure, ceux qui ont » besoin de l'approcher. » On appela la garde, on arrêta la jeune inconnue, on fouilla dans son panier. On y trouva des hardes et deux petits couteaux, armes insuffisantes pour donner la mort dans une main d'enfant. Conduite au comité révolutionnaire de la rue des Piques, on l'interrogea avec l'appareil et la solennité d'un grand crime « Pourquoi alliez-vous » chez Robespierre? » lui demanda-t-on. — « Pour voir, » répondit-elle, « comment était fait un tyran. »

On affecta de voir, dans cette réponse, l'aveu d'un complot. On rattacha l'arrestation de la jeune fille à la tentative de Ladmiral. On répandit qu'elle avait

été armée du poignard par le gouvernement anglais. On parla d'un bal masqué à Londres, où une femme déguisée en Charlotte Corday et brandissant un couteau avait dit : « Je cherche Robespierre. » D'autres prétendirent que le comité de salut public avait fait immoler l'amant de cette fille, et que l'assassinat était une représaille de l'amour. Ces chimères étaient sans fondement. L'assassinat n'était que l'imagination d'une enfant qui prend son rêve pour une pensée, et qui va voir si la présence d'un homme fameux lui inspirera la haine ou l'amour. Réminiscence de Charlotte Corday, vague dans son but, innocente comme une puérilité.

Cette enfant s'appelait Cécile Renault. Elle était fille d'un papetier de la Cité. Le nom de Robespierre, continuellement répété devant elle par des parents royalistes, lui avait suggéré une curiosité mêlée d'horreur pour l'homme du jour. Ses réponses attestèrent cette ingénuité et cette candeur de courage. « Pourquoi, » lui demanda-t-on, « portiez-» vous sur vous ce paquet de vêtements de femme? » — Parce que je m'attendais à aller en prison. » — Pourquoi ces deux couteaux sur vous? Vouliez-» vous en frapper Robespierre? — Non, je n'ai ja-» mais voulu faire de mal à personne. — Pourquoi » vouliez-vous voir Robespierre? — Pour m'assurer » par mes propres yeux si l'homme ressemblait à » l'image que je me faisais de lui. — Pourquoi êtes-

» vous royaliste? — Parce que j'aime mieux un roi » que soixante tyrans. » On la jeta, ainsi que Ladmiral, dans les cachots. Tout l'artifice de Fouquier-Tinville s'employa à transformer l'enfantillage en conjuration et à imaginer des complices.

IV.

La nouvelle de ces deux assassinats fit éclater, à la Convention et aux Jacobins, une explosion de fureur contre les royalistes, d'ivresse pour les députés, d'idolâtrie pour Robespierre. Collot-d'Herbois grandit aux yeux de ses collègues de tout le péril qu'il avait couru. Le poignard semblait avoir marqué de lui-même au peuple l'importance de ces deux chefs du gouvernement en les choisissant entre tous. L'assassinat trompé fut de tout temps l'heureuse fortune des ambitieux. Il semble qu'ils deviennent ainsi les victimes ou les boucliers du peuple, et que le glaive des ennemis publics a besoin de traverser leur cœur pour arriver jusqu'à la patrie. Un poignard avait déifié Marat. Le pistolet de Ladmiral illustrait Collot-d'Herbois. Le couteau de Cécile Renault consacra Robespierre.

La Convention, informée d'abord du premier assassinat, reçut Collot comme le sénat avili de Rome recevait les tyrans de l'empire protégés par la clé-

mence des dieux. Les sections, croyant voir partout des bandes organisées de *liberticides*, rendirent des actions de grâce au génie de la république. Quelques-unes proposèrent de donner une garde aux membres du comité de salut public. La crainte de perdre la liberté précipitait dans tous les signes de la servitude. Le 6, les Jacobins se réunissent et se congratulent dans l'embrassement fraternel d'hommes qui se retrouvent après des circonstances désespérées. Collot, porté par les bras de la foule, remercie le ciel de lui avoir conservé une vie qu'il ne veut consacrer qu'à la patrie. « Les tyrans, » s'écrie-t-il, « veulent se défaire de nous par l'as- » sassinat; mais ils ne savent pas que quand un » patriote expire ceux qui survivent jurent sur son » cadavre la vengeance du crime et l'éternité de la » liberté! »

Legendre veut racheter son imprudence, dans l'arrestation de Danton, par plus de servilité. Il renouvelle la motion de donner une garde aux membres du gouvernement. Couthon sent le piége sous l'adulation. Il répond que les membres du comité ne veulent d'autre garde que la Providence divine qui veille sur eux, et qu'au besoin les républicains sauront mourir.

Robespierre paraît le dernier. Il monte à la tribune. Il essaie vainement de se faire entendre au milieu du délire d'enthousiasme et d'amour qui

étouffe sa voix. Des larmes d'attendrissement mouillent ses yeux, entrecoupent ses mots. Il recouvre enfin la parole.

« Je suis, » dit-il au milieu d'un religieux silence, « un de ceux que les coups ont le moins sé» rieusement menacés. Cependant je ne puis me » défendre de quelques réflexions. Que les défen» seurs de la liberté soient en butte aux poignards » de la tyrannie, il fallait s'y attendre. Je vous l'a» vais déjà dit : si nous déjouons les factions, si » nous battons les ennemis, nous serons assassinés. » Ce que j'avais prévu est arrivé. Les soldats des » tyrans ont mordu la poussière, les traîtres ont » péri sur l'échafaud et les poignards ont été aigui» sés contre nous. J'ai senti qu'il était plus aisé de » nous assassiner que de vaincre nos principes et de » subjuguer nos armées!... Je me suis dit que plus » la vie des défenseurs du peuple était incertaine, » plus ils doivent se hâter de remplir leurs derniers » jours d'actions utiles à la liberté. Les crimes des » tyrans et le fer des assassins m'ont rendu plus libre » et plus redoutable aux ennemis du peuple!... » A ces mots, où le vainqueur veut se transfigurer en martyr et s'élever au-dessus de la mort par la contemplation de son grand dessein, les cœurs éclatent d'admiration, et Robespierre se précipite entre les bras des Jacobins. Il remonte bientôt à la tribune et combat avec dédain la proposition de Le-

gendre. Cette motion lui paraît suspecte de l'intention cachée de faire ressembler les défenseurs du peuple à un triumvirat de tyrans. Plus Robespierre s'humilie, plus il triomphe. L'ivresse du peuple lui rend en culte tout ce que son idole refuse d'accepter en majesté.

V.

A la séance de la Convention du lendemain 7 juin, Barrère exagère les dangers dans deux rapports emphatiques. Il attribue aux gouvernements étrangers et surtout à M. Pitt d'avoir suscité la démence de Ladmiral et la puérilité de Cécile Renault. La Convention feint de croire à ces complots et de couvrir la patrie entière, en enveloppant Robespierre de son égide et de son dévouement. Barrère conclut par la proposition d'un décret atroce qui ordonne le massacre de tous les prisonniers anglais ou hanovriens qui seraient faits désormais par les armées de la république.

Robespierre, provoqué par tous les regards et par tous les gestes, succède à Barrère. « Ce sera, » dit-il à ses collègues, « un beau sujet d'entretien » pour la postérité; c'est déjà un spectacle digne de » la terre et du ciel de voir l'assemblée des repré» sentants du peuple français placés sur un volcan » inépuisable de conspirations, d'une main apporter

» aux pieds de l'éternel auteur des choses les hom-
» mages d'un grand peuple, de l'autre lancer la
» foudre sur les tyrans conjurés contre lui, fon-
» der la première démocratie du monde, et rappe-
» ler parmi les mortels la liberté, la justice et la
» vertu exilées. » A cet exorde, qui enlève la Convention à une question individuelle pour la transporter à la hauteur d'une question générale, les applaudissements interrompent longtemps Robesbespierre. On ne voit plus en lui un homme mais une personnification de la patrie. « Ils périront, » reprend-il d'une voix inspirée; « ils périront, les
» tyrans armés contre le peuple français! Elles pé-
» riront, les factions qui s'appuient sur les puissan-
» ces pour détruire notre liberté! Vous ne ferez pas
» la paix, vous la donnerez au monde, vous la re-
» fuserez au crime! Sans doute ils ne sont pas
» assez insensés pour croire que la mort de quelques
» représentants pourrait assurer leur triomphe. S'ils
» avaient cru qu'en nous faisant descendre au tom-
» beau le génie des Brissot, des Hébert, des Dan-
» ton allait en sortir triomphant pour nous livrer
» une quatrième fois à la discorde, ils se seraient
» trompés. »

A cette insulte à la mémoire de Danton, un mouvement de mécontentement se révèle par quelque agitation sur la Montagne. Robespierre s'en aperçoit et s'arrête. « Quand nous serons tombés sous

» leurs coups, » reprend-il avec un élan d'indifférence qui semble l'élever au-dessus de lui-même, « vous voudrez achever votre sublime entreprise ou » partager notre sort! Oui, » continue-t-il en suspendant l'applaudissement commencé par l'énergie de sa voix et de son geste, « oui, il n'y a pas un » de vous qui ne voulût venir sur nos corps san» glants jurer d'exterminer les derniers ennemis du » peuple! »

Tous les représentants se lèvent d'un mouvement unanime et font le geste du serment.

« Ils espéraient, » continue-t-il, « affamer le peu» ple français! Le peuple français vit encore, et la » nature, fidèle à la liberté, lui promet l'abondance. » Que leur reste-t-il donc? L'assassinat! Ils espé» raient nous exterminer les uns par les autres et » par des révoltes soudoyées! Ce projet a échoué. » Que leur reste-t-il? L'assassinat! Ils ont cru nous » accabler sous l'effort de leur ligue armée et sur» tout par la trahison! Les traîtres tremblent ou pé» rissent, leurs canons tombent en notre pouvoir, » leurs satellites fuient devant nous. Que leur reste» t-il? L'assassinat! Ils ont cherché à dissoudre la » Convention par la corruption! La Convention a » puni leurs complices; mais il leur reste l'assas» sinat! Ils ont essayé de dépraver la république et » d'éteindre parmi nous les sentiments généreux » dont se compose l'amour de la patrie et de la li-

» berté en bannissant de la république le bon sens, » la vertu et la Divinité! Nous avons proclamé la » Divinité et l'immortalité de l'âme, nous avons » commandé la vertu au nom de la république; » mais il leur reste l'assassinat!

» Réjouissons-nous donc et rendons grâce au ciel, » puisque nous avons été jugés dignes des poignards » de la tyrannie! »

La salle est ébranlée par les acclamations que soulève cette explosion de magnanimité antique.

« Il est donc pour nous de glorieux dangers à » courir! » poursuit-il. « La cité en offre autant que » le champ de bataille. Nous n'avons rien à envier » à nos braves frères d'armes. Nous payons de mille » manières notre dette à la patrie! O rois, ce n'est » pas nous qui nous plaindrons du genre de guerre » que vous nous faites! Quand les puissances de la » terre se liguent pour tuer un faible individu, sans » doute il ne doit pas s'obstiner à vivre. Aussi n'a- » vons-nous pas fait entrer dans nos calculs l'avan- » tage de vivre longuement. Ce n'est pas pour vivre » que l'on déclare la guerre à tous les tyrans et à » tous les vices. Quel homme sur la terre a jamais » défendu impunément l'humanité? Entouré de » leurs assassins, » reprend Robespierre d'une voix plus solennelle, « je me suis déjà placé moi-même » dans le nouvel ordre de choses où ils veulent » m'envoyer! Je ne tiens plus à une vie passagère

» que par l'amour de la patrie et par la soif de la » justice, et, dégagé plus que jamais de toutes con» sidérations personnelles, je me sens mieux dis» posé à attaquer avec énergie tous les scélérats qui » conspirent contre le genre humain ! Plus ils se » hâtent de terminer ma carrière ici-bas, plus je » veux me hâter de la remplir d'actions utiles au » bonheur de mes semblables. Je leur laisserai du » moins un testament dont la lecture fera frémir » tous les tyrans et tous leurs complices ! »

A cette apostrophe, qui semble placer la tribune de l'autre côté du tombeau, la Convention, longtemps muette, sort de son étonnement par une acclamation prolongée.

Robespierre abandonne alors sa personne, et donne comme d'une autre vie des conseils suprêmes à la république : « Ce qui constitue la république, » dit-il, « ce n'est ni la victoire, ni la fortune, ni la » conquête, ni l'enthousiasme passager, c'est la sa» gesse des lois et surtout la vertu publique. Les » lois sont à faire, les mœurs à régénérer. Voulez» vous savoir quels sont les ambitieux, » reprend-il dans une allusion voilée, mais transparente contre ses ennemis des comités, « examinez quels sont ceux » qui protégent les fripons et qui corrompent la mo» rale publique. Faire la guerre au crime, c'est le » chemin du tombeau et de l'immortalité ! Favoriser » le crime, c'est le chemin du trône et de l'écha-

» faud (on applaudit). Des êtres pervers sont par-
» venus à jeter la république et la raison du peuple
» dans le chaos. Il s'agit de recréer l'harmonie du
» monde moral et du monde politique. »

A cette définition de la Révolution, tous les bancs répondent par un assentiment unanime.

« Si la France était gouvernée pendant quelques
» mois par une législation égarée ou corrompue, la
» liberté serait perdue. »

Cette insinuation claire de la nécessité d'une magistrature suprême pour régulariser la Convention attire à Robespierre les regards irrités de ses ennemis. Il les brave.

« En disant ces choses, » reprend-il avec une fière abnégation, « j'aiguise peut-être contre moi
» des poignards, et c'est pour cela que je les dis.
» J'ai assez vécu! J'ai vu le peuple français s'élan-
» cer du sein de la corruption et de la servitude au
» faîte de la gloire et de la vertu républicaine. J'ai
» vu ses fers brisés et les trônes coupables qui pè-
» sent sur la terre renversés ou ébranlés sous ses
» mains triomphantes! J'ai vu plus : j'ai vu une
» assemblée, investie de la toute-puissance de la
» nation française, marcher d'un pas rapide et ferme
» vers le bonheur public, donner l'exemple de tous
» les courages et de toutes les vertus. Achevez,
» citoyens! achevez vos sublimes destinées! Vous
» nous avez placés à l'avant-garde pour soutenir le

» premier effort des ennemis de l'humanité. Nous » méritons cet honneur, et nous vous tracerons de » notre sang la route de l'immortalité! »

VI.

De telles paroles n'avaient peut-être jamais retenti dans une assemblée délibérante. C'était la politique élevée à la hauteur du type religieux du philosophe, l'héroïsme dans l'éloquence, la mort dans l'apostolat. La Convention ordonna l'impression de ce discours dans toutes les langues. Il prépara les esprits à la solennité du surlendemain. Le ridicule, qui flétrit tout en France, était obligé de feindre lui-même l'enthousiasme devant des doctrines qui osaient braver la mort et attester Dieu!

Robespierre attendait cette journée, avec l'impatience d'un homme qui couve un grand dessein et qui craint que la mort ne le lui ravisse, avant de l'avoir accompli. De toutes les missions qu'il croyait sentir en lui, la plus haute et la plus sainte à ses yeux était la régénération du sentiment religieux dans le peuple. Relier le ciel à la terre, par ce lien d'une foi et d'un culte rationnel, que la république avait rompu, était pour lui l'accomplissement de la Révolution. Du jour où la raison et la liberté se rattacheraient à Dieu dans la conscience, il les

croyait immortelles comme Dieu lui-même. Il consentait à mourir après ce jour. La joie intérieure de son œuvre accomplie transpirait, depuis son rapport à la Convention, dans ses traits. Il avait dans son extérieur le rayonnement de son idée. Ses hôtes et ses confidents s'étonnaient de sa sérénité inaccoutumée. Il s'extasiait sur la nature rajeunie par le printemps, et qui se parait de fleurs, comme pour le glorieux hymen qu'il voulait lui faire contracter avec son auteur. Il errait avec ses amis dans les allées du jardin de Mousseaux. Son cœur éclatait d'espérance. Il parlait sans cesse du 8 juin. Il s'apitoyait sur les victimes qui ne verraient pas ce beau jour. Il aspirait, disait-il, à clore l'ère des supplices par l'ère de la fraternité et de la clémence. Il allait examiner lui-même avec Villate et le peintre David les préparatifs. Il voulait que cette cérémonie frappât l'âme du peuple par les yeux, et qu'elle exprimât des images majestueuses et douces comme cette puissance suprême qui ne se manifeste que par ses bienfaits. « Pourquoi, » disait-il la veille à Souberbielle, « faut-il qu'il y ait encore un échafaud de-
» bout sur la surface de la France? La vie seule
» devrait apparaître demain devant la source de
» toute vie. » Il exigea que les supplices fussent suspendus le jour de la cérémonie.

VII.

La Convention avait nommé Robespierre, par exception, président, pour que l'auteur du décret en fût en même temps l'acteur principal. Dès le point du jour, il se rendit aux Tuileries pour y attendre la réunion de ses collègues et pour donner les derniers ordres aux ordonnateurs de la pompe religieuse. Il était, pour la première fois de sa vie publique, revêtu du costume de représentant en mission. Un habit d'un bleu plus pâle que l'habit des membres de la Convention, un gilet blanc, des culottes de peau de daim jaune, des bottes à revers, un chapeau rond ombragé d'un faisceau flottant de plumes tricolores appelaient sur lui les regards. Il tenait à la main un énorme bouquet de fleurs et d'épis, prémices de l'année. Il avait oublié dans son empressement la condition même de l'humanité. La Convention était déjà réunie dans la salle de ses séances et le cortége allait sortir qu'il n'avait pris encore aucune nourriture. Villate, qui logeait aux Tuileries, lui offrit d'entrer chez lui et de s'asseoir à sa table pour déjeuner. Robespierre accepta.

Le ciel était d'une pureté orientale. Le soleil brillait sur les arbres des Tuileries et sur les dômes et les murs des monuments de Paris, avec autant de

netteté et de rejaillissement que sur les temples de l'Attique. La lumière du printemps prêtait la sérénité grecque aux Théories de Paris.

En entrant chez Villate, Robespierre jeta son chapeau et son bouquet sur un fauteuil. Il s'accouda sur la fenêtre. Il parut extasié du spectacle de la foule innombrable qui se pressait dans les parterres et dans les allées du jardin pour assister à ces mystères, présage de l'inconnu. Les femmes, revêtues de leurs plus fraîches parures, y tenaient leurs enfants par la main. Les visages rayonnaient. « Voilà, » dit Robespierre, « la plus touchante partie de l'hu-» manité. L'univers est ici rassemblé par ses témoins. » Que la nature est éloquente et majestueuse! Une » telle fête doit faire trembler les tyrans et les per-» vers ! »

Il mangea peu et ne dit que ces paroles. A la fin du repas, au moment où il se levait pour se placer à la tête du cortége, qui commençait à défiler, une jeune femme, familière dans la maison de Villate, entra accompagnée d'un petit enfant. Le nom de Robespierre intimida d'abord l'étrangère. Robespierre la rassura. Il joua avec l'enfant. La mère rassurée folâtra autour de la table et s'empara du bouquet du président de la Convention. Il était plus de midi. Robespierre s'oubliait involontairement ou à dessein chez Villate. Ses collègues étaient depuis longtemps rassemblés et murmuraient de son retard.

Il semblait jouir de leur attente, ce signe d'infériorité. Il parut enfin.

VIII.

Un immense amphithéâtre, semblable aux gradins d'un cirque antique, était adossé au palais des Tuileries. Ce cirque descendait, de marche en marche, jusqu'au parterre. La Convention y entrait de plain-pied par les fenêtres du pavillon du Centre, comme les Césars dans leurs Colisées. Au milieu de cet amphithéâtre, une tribune, plus élevée que les gradins et presque semblable à un trône, était réservée à Robespierre. En face de son siége, un groupe colossal de figures emblématiques, seule poésie de ce temps imitateur, représentait l'Athéisme, l'Égoïsme, le Néant, les Crimes et les Vices. Ces figures sculptées par David en matières combustibles étaient destinées à être incendiées comme les victimes du sacrifice. L'idée de Dieu devait les réduire en cendres. Tous les députés, vêtus uniformément d'habits bleus à revers rouges et portant à la main un bouquet symbolique, prirent place lentement sur les gradins. Robespierre parut. Son isolement, son élévation, son panache, son bouquet plus volumineux lui donnaient l'apparence d'un maître. Le peuple, que son nom dominait comme son trône dominait

la Convention, croyait qu'on allait proclamer sa dictature. Des acclamations impériales le saluèrent seul et assombrirent les fronts de ses collègues. La foule attendait sa parole. Les uns espéraient une amnistie, les autres l'organisation d'un pouvoir fort et clément. Le tribunal révolutionnaire suspendu, l'échafaud démoli pour un jour laissaient flotter les imaginations sur des perspectives consolantes. Jamais un peuple ne parut mieux disposé à recevoir un sauveur et des lois humaines.

IX.

« Français, républicains, » dit Robespierre d'une voix qu'il s'efforçait d'étendre à l'immensité de l'auditoire, « il est enfin arrivé ce jour à jamais fortuné
» que le peuple français consacre à l'Être Suprême!
» Jamais le monde, qu'il a créé, n'offrit à son au-
» teur un spectacle aussi digne de ses regards. Il a
» vu régner sur la terre la tyrannie, le crime et l'im-
» posture. Il voit dans ce moment une nation entière,
» aux prises avec tous les oppresseurs du genre hu-
» main, suspendre le cours de ses travaux héroïques
» pour élever sa pensée et ses vœux vers le grand
» Être qui lui donna la mission de les entreprendre
» et la force de les exécuter!...

» Il n'a pas créé les rois pour dévorer l'espèce

» humaine; il n'a pas créé les prêtres pour nous at-
» teler, comme de vils animaux, au char des rois, et
» pour donner au monde l'exemple de la bassesse,
» de l'orgueil, de la perfidie, de l'avarice, de la dé-
» bauche et du mensonge: mais il a créé l'univers
» pour publier sa puissance, il a créé les hommes
» pour s'aider, pour s'aimer mutuellement et pour
» arriver au bonheur par la route de la vertu.

» C'est lui qui place dans le sein de l'oppresseur
» triomphant, le remords; et dans le cœur de l'inno-
» cent opprimé, le calme et la fierté; c'est lui qui
» force l'homme juste à haïr le méchant, et le mé-
» chant à respecter l'homme juste; c'est lui qui orne
» de pudeur le front de la beauté pour l'embellir en-
» core; c'est lui qui fait palpiter les entrailles ma-
» ternelles de tendresse et de joie; c'est lui qui bai-
» gne de larmes délicieuses les yeux du fils pressé
» contre le sein de sa mère; c'est lui qui fait taire
» les passions les plus impérieuses et les plus ten-
» dres devant l'amour sublime de la patrie; c'est lui
» qui a couvert la nature de charmes, de richesses et
» de majesté. Tout ce qui est bon est son ouvrage,
» le mal appartient à l'homme dépravé qui opprime
» ou qui laisse opprimer ses semblables.

» L'auteur de la nature avait lié tous les mortels
» par une chaîne immense d'amour et de félicité:
» périssent les tyrans qui ont osé la briser!...

» Être des êtres, nous n'avons pas à t'adresser

» d'injustes prières ; tu connais les créatures sorties » de tes mains, leurs besoins n'échappent pas plus » à tes regards que leurs plus secrètes pensées. La » haine de l'hypocrisie et de la tyrannie brûle dans » nos cœurs avec l'amour de la justice et de la pa- » trie. Notre sang coule pour la cause de l'humanité. » Voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte » que nous t'offrons! »

Le peuple applaudit plus à l'acte qu'aux paroles. Les chœurs de musique élevèrent, avec les sons de plusieurs milliers d'instruments, les strophes suivantes de Chénier jusqu'au ciel :

LES VIEILLARDS ET LES ADOLESCENTS.

Dieu puissant, d'un peuple intrépide
C'est toi qui défends les remparts ;
La Victoire a, d'un vol rapide,
Accompagné nos étendards.
Les Alpes et les Pyrénées
Des rois ont vu tomber l'orgueil ;
Au Nord, nos champs sont le cercueil
De leurs phalanges consternées.
Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons d'anéantir le crime et les tyrans.

LES FEMMES.

Entends les vierges et les mères,
Auteur de la fécondité !
Nos époux, nos enfants, nos frères
Combattent pour la liberté ;

Et si quelque main criminelle
Terminait des destins si beaux,
Leurs fils viendront sur des tombeaux
Venger la cendre paternelle.

LE CHOEUR.

Avant de déposer vos glaives triomphants,
Jurez d'anéantir le crime et les tyrans.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Guerriers, offrez votre courage;
Jeunes filles, offrez des fleurs;
Mères, vieillards, pour votre hommage,
Offrez vos fils triomphateurs;
Bénissez dans ce jour de gloire
Le fer consacré par leurs mains,
Sur ce fer, vengeur des humains,
L'Éternel grava la victoire.

LE CHOEUR.

Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons } d'anéantir le crime et les tyrans.
Jurez }

Robespierre descendant ensuite de l'amphithéâtre vint mettre le feu au groupe de l'athéisme. La flamme et la fumée se répandirent dans les airs aux acclamations de la multitude. Les membres de la Convention, suivant leur chef à un long intervalle, s'avancèrent en deux colonnes, à travers les flots du peuple, vers le Champ-de-Mars. Entre les deux colonnes de la

Convention marchaient des chars rustiques, des charrues traînées par des taureaux et d'autres symboles de l'agriculture, des métiers et des arts. Une double haie de jeunes filles vêtues de blanc, enlacées les unes aux autres par des rubans tricolores, formaient l'unique garde de la Convention. Robespierre marchait seul en avant. Il se retournait souvent pour mesurer l'intervalle laissé entre lui et ses collègues, comme pour accoutumer le peuple à le séparer d'eux par le respect, comme il s'en séparait par la distance. Les regards ne cherchaient que lui. Il avait sur le front l'orgueil, et sur les lèvres le sourire de la toute-puissance.

X.

Une montagne symbolique s'élevait au centre du Champ-de-Mars, à la place de l'ancien autel de la patrie. L'accès en était étroit et ardu. Robespierre, Couthon porté sur un fauteuil, Saint-Just, Lebas, se placèrent seuls sur le sommet. Le reste de la Convention se répandit confusément sur les flancs de la montagne, et parut humilié d'être dominé aux yeux de la foule par ce groupe de triumvirs. Robespierre proclama de là, au bruit des salves d'artillerie, la profession de foi du peuple français.

Le peuple était ivre, la Convention morne. La pré-

séance majestueuse de Robespierre ; l'enthousiasme exclusif du peuple pour son représentant ; la place subalterne que le président avait assignée à ses collègues sur la montagne ; la distance dictatoriale qu'il gardait entre eux et lui dans la marche ; l'entraînement de la multitude vers des idées religieuses d'où ce peuple mobile pouvait si naturellement glisser dans les superstitions antiques ; ce nom de Robespierre associé à la proclamation de l'Être Suprême, et se consacrant ainsi, dans l'esprit de la nation, par la divinité du dogme qu'il restituait à la république ; enfin l'idée même de cette restauration de l'immortalité qui répugnait à ces amateurs du néant ; par-dessus tout l'écrasant ascendant d'un homme qui plantait sa popularité dans l'instinct fondamental de l'espèce humaine et qui s'emparait de la conscience de la nation comme pontife, pour s'en emparer peut-être le lendemain comme César ; toutes ces pensées, toutes ces envies, toutes ces craintes, toutes ces ambitions, murmurées d'abord sourdement de la bouche à l'oreille, finirent par gronder en murmure immense et en mécontentement prononcé. Des regards menaçants, des gestes suspects, des paroles équivoques, des maximes à double sens frappèrent les yeux et les oreilles de Robespierre pendant le retour du Champ-de-Mars aux Tuileries. « Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tar» péienne, » lui criait l'un. « Il y a encore des Bru-

» tus, » balbutiait l'autre. « Vois-tu cet homme, » disait un troisième, « il se croit déjà dieu et il veut » accoutumer la république à adorer quelqu'un pour » se faire adorer plus tard. — Il a inventé Dieu parce » que c'est le tyran suprême, » ajoutait un quatrième. « Il veut être son sacrificateur. —Il pourrait bien être » sa victime! »

Ces conversations à voix basse et ces apostrophes sourdes poursuivirent Robespierre jusqu'à la Convention. Fouché, Tallien, Barrère, Collot-d Herbois, Lecointre, Léonard Bourdon, Billaud-Varennes, Vadier, Amar profitaient de cette opposition naissante, pour aigrir ce ressentiment et le changer en révolte. Ils gémissaient sur la tyrannie prochaine d'un homme qui déguisait si peu son insolence envers la Convention; qui flattait les préjugés les plus invétérés du peuple; qui mettait la Révolution à genoux, et qui se posait entre la nation et Dieu pour mieux se poser entre la Convention et le peuple. Leurs paroles entraient comme des dards envenimés dans toutes les âmes. Robespierre venait de perdre son prestige et de dépouiller sa popularité sur l'autel même où il avait restitué l'Être Suprême. Ce jour le grandit dans le peuple et le ruina dans la Convention. Il eut le pressentiment des haines qu'il venait d'évoquer contre lui. Il rentra pensif dans sa demeure. Il y fut assiégé tout le jour par des félicitations anonymes. On voyait le restauratenr de la justice dans le res-

taurateur de la vérité. Les acclamations prolongées sous ses fenêtres le remercièrent d'avoir rendu une âme au peuple et un Dieu à la république. Plusieurs de ces billets ne contenaient que ce mot : « *Osez!* »

C'était en effet, pour Robespierre, le moment d'oser. Si, au retour de la cérémonie du matin, il eût provoqué par quelques insinuations directes l'explosion de l'amour du peuple, qui ne demandait qu'à éclater ; si les députations de quelques sections, entraînant après elles la foule flottante, étaient venues demander à la Convention l'installation d'un pouvoir unitaire et régulateur dans la personne de leur favori, la dictature ou la présidence aurait été votée d'acclamation à Robespierre ; et s'il avait eu lui-même l'audace de proclamer le pouvoir révolutionnaire fini, le pouvoir populaire commençant et l'abolition des supplices, il aurait régné le lendemain, rejeté sur ses ennemis le sang répandu, usurpé la popularité de la clémence, et sauvé la république, que son indécision allait perdre. Il n'en fit rien. Il se laissa caresser par ces souffles vagues de faveur publique et de toute-puissance, et il ne saisit dans sa main que du vent.

XI.

Saint-Just voulait plus. Voyant qu'il ne pouvait décider Robespierre à prendre le pouvoir suprême

des mains du peuple, il résolut de le lui faire décerner par le comité de salut public. Saint-Just se souvenait de César se faisant offrir la couronne, prêt à désavouer Antoine si le Cirque murmurait, prêt à la ceindre si le peuple applaudissait.

Saint-Just, en l'absence de Robespierre, fit dans une séance secrète un tableau désespéré de l'état de la république : « Le mal est à son comble, » dit le jeune représentant, « l'anarchie nous déchire, les » lois dont nous inondons la France ne sont que des » armes de mort que nous aiguisons entre les mains » de toutes les factions. Chaque représentant du » peuple aux armées ou dans les départements est » roi dans sa province ; ils règnent et nous ne som- » mes ici que de vains simulacres de l'unité. Le sang » nous déborde, l'or se cache, les frontières sont dé- » couvertes, la guerre se fait sans ensemble et nos » victoires même sont des hasards glorieux qui nous » honorent sans nous sauver. A l'intérieur nous » nous entre-tuons ; chaque faction, en se dévorant, » dévore la patrie. Pouvons-nous laisser flotter ainsi » de mains en mains la république sans qu'elle » tombe à la fin dans l'horreur du peuple et dans le » mépris des rois? Tant de convulsions doivent-elles » aboutir à la défaillance ou à la force? Voulons- » nous vivre ou voulons-nous mourir? La république » vivra ou mourra avec nous! Il n'est qu'un salut » pour tous : c'est la concentration d'un pouvoir in-

» cohérent, dispersé, déchiré par autant de mains » qu'il y a de factions ou d'ambitions parmi nous! » C'est l'unité du gouvernement personnifié dans un » homme.

» Mais quel sera, me direz-vous, cet homme assez » élevé au-dessus des faiblesses et des soupçons de » l'humanité pour que la république s'incorpore en » lui? Je l'avoue, le rôle est surhumain, la mission » terrible, le danger suprême si nous nous trompons » dans le choix. Il faut que cet homme ait le génie » de l'époque dans sa tête, les vertus de la républi- » que dans ses mœurs, l'inflexibilité de la patrie » dans son cœur, la pureté des principes dans sa » vie, l'incorruptibilité de nos dogmes dans son » âme; il faut qu'il soit né à la vie publique le même » jour que la Révolution, qu'il en ait suivi pas à pas » toutes les phases en grandissant toujours en patrio- » tisme et en vertu. Il faut qu'il ait une habitude » consommée des hommes et des choses qui s'agitent » depuis cinq années sur la scène; il faut enfin qu'il » ait conquis une popularité souveraine, qui lui fasse » décerner avant nous, par la voix publique, la dic- » tature que nous ne ferons qu'indiquer sur son » front! Au portrait d'un pareil homme, il n'est » aucun de vous qui hésite à nommer Robespierre! » Lui seul réunit par le génie, par les circonstances » et par la vertu, les conditions qui peuvent légitimer » une si absolue confiance de la Convention et du

» peuple! Reconnaissons notre salut où il est! Sou» mettons à la nécessité visible en lui nos amours» propres, nos envies, nos répugnances. Ce n'est » pas moi qui ai nommé Robespierre, c'est sa vertu! » Ce n'est pas nous qui l'aurons fait dictateur, c'est » la Providence de la république! » Tel fut le sens des paroles de Saint-Just.

A ce mot de dictateur les visages s'étaient contractés; nul n'osa discuter le génie ou la vertu de Robespierre. Tous écartèrent respectueusement l'idée de Saint-Just, comme un de ces rêves de la fièvre du patriotisme qui troublent la raison la plus saine et qui font chercher le salut dans le suicide. « Robes» pierre est grand et sage, s'écria-t-on; mais la ré» publique est plus grande et plus sage qu'un homme. » La dictature serait le trône du découragement, au» cun homme ne s'y asseoira tant que les républi» cains respirent! » Saint-Just voulut en vain insister; Lebas voulut en vain expliquer la pensée de son collègue. Les comités se séparèrent irrités, inquiets mais avertis. L'imprudence de Saint-Just fut imputée à crime à Robespierre. « On ne demande pas » le pouvoir suprême, » dit Billaud à ses amis, « on » le prend, qu'il s'en empare s'il l'ose! » De ce jour les comités nourrirent contre Robespierre des soupçons qui éclatèrent souvent en rumeurs et en violences dans l'ombre de leurs conseils.

XII.

Cependant, le lendemain de la fête de l'Être Suprême, la Convention, provoquée par Robespierre et par ses amis, commença à porter une foule de décrets empreints du véritable esprit de la Révolution. La Convention, un moment apaisée, semblait vouloir signaler, par des lois bienfaisantes, l'inspiration de fraternité qu'elle avait appelée des doctrines philosophiques sur la république. Ses lois, pendant quelques jours, furent émues comme le cœur humain. Nous les groupons en un seul faisceau pour qu'on en saisisse mieux les tendances. Ne pouvant pas établir violemment l'égalité démocratique par la destruction et le nivellement de la propriété, elle tendit à la créer par la charité politique. Elle fit de l'État ce qu'il doit être : la Providence visible du peuple. Elle emprunta au superflu de la richesse ce qu'il fallait d'impôts et de subsides pour secourir, alimenter et instruire l'indigence. Elle réalisa en fraternité pratique la fraternité théorique de son principe; elle fit une seule famille de la nation. Elle créa dans l'École de Mars une institution à la fois démocratique et militaire, où l'armée devait recruter également ses officiers parmi tous les enfants de la nation. Elle déclara que la mendicité était une accusation contre l'égoïsme de la propriété et contre l'imprévoyance de l'État. Elle honora dans

ses décrets le travail. Elle accueillit l'enfance. Elle éleva la jeunesse. Elle nourrit la vieillesse. Elle soulagea l'infirme aux frais du trésor. Elle abolit la misère. Elle distribua les propriétés nationales en lots accessibles aux plus petits capitaux, pour encourager à la propriété et à la culture du sol. Elle classa la population. Elle déclara sacrés les malheureux. Elle ouvrit des asiles aux femmes enceintes. Elle alloua des secours à celles qui allaitaient leurs enfants, des subsides aux familles nombreuses que le travail du père ne pouvait nourrir. Elle régularisa la taxe des pauvres et en fit un devoir de la propriété. Elle s'efforça de créer le seul communisme vrai et compatible avec la propriété, cet instinct vital de la famille, en soutirant par l'impôt le superflu du propriétaire à larges doses, et en le distribuant en larges salaires aux prolétaires par la main de l'État. Elle créa des ateliers pour les ouvriers manquant d'ouvrage. Elle substitua aux hôpitaux, ces casernes de mourants, des visites de médecin et le don de médicaments à domicile, pour ne pas contrister l'esprit de famille et l'amour du foyer. Elle adopta les enfants sans père. Elle décerna des pensions et des honneurs aux femmes, aux mères, aux filles des défenseurs de la patrie morts ou blessés pour la nation. Elle ordonna des défrichements. Elle favorisa les campagnes aux dépens des villes, réceptacles d'oisiveté, de luxe et de vices qu'elle voulait restreindre. Elle

encouragea les arts et les sciences utiles. Elle ouvrit un grand-livre de la bienfaisance nationale et créa des inscriptions productives de revenus à distribuer entre les cultivateurs invalides. Elle changea la bienfaisance en devoir et la charité en institution

En lisant tous ces décrets, le peuple commençait à espérer qu'il avait conquis de son sang le principe démocratique, et que la philosophie, longtemps éclipsée pendant la lutte révolutionnaire, allait découler de la victoire et se transformer en gouvernement. L'échafaud seul contrastait encore avec ces aspirations.

XIII.

Robespierre manifestait toujours en secret le vœu de l'abolir; mais il ne pouvait, disait-il, abolir la terreur que par une terreur plus grande. Instruit, par les murmures qui avaient éclaté autour de lui à la fête de l'Être Suprême et par les confidences de Saint-Just et de Lebas, de la haine des comités contre lui, il résolut enfin d'étonner ses rivaux par l'audace et de les devancer par la promptitude. Le 22 prairial, deux jours après la cérémonie de l'Être Suprême, il vint inopinément proposer à la Convention, de concert avec Couthon, un projet de décret pour la réorganisation du tribunal révolutionnaire. Ce projet draconien n'avait été communiqué qu'en partie aux comités. C'était le code de l'arbitraire sanctionné, à

chaque disposition, par la mort et exécuté par le bourreau.

Les catégories des ennemis du peuple y comprenaient tous les citoyens, membres ou non de la Convention, qu'un soupçon pouvait atteindre. Il n'y avait plus d'innocence dans la nation, plus d'inviolabilité dans les membres du gouvernement. C'était l'omnipotence des jugements et des pénalités, la dictature, non d'un homme, mais de l'échafaud.

Ruamps, après avoir entendu ce projet de décret, s'écria : « Si ce décret passait sans ajournement, je » me brûlerais la cervelle ! » Barrère, qu'une telle audace dans la proposition du décret du 22 prairial avait convaincu de la force de Robespierre, en défendit la nécessité. Bourdon de l'Oise osa contester. Robespierre insista pour qu'il fût discuté séance tenante. « Depuis que nous sommes débarrassés des factions, » dit-il avec un geste de tête qui indiquait la place vide de Danton, « nous discutons et nous » votons sur-le-champ, ces demandes d'ajourne- » ment sont affectées en ce moment. »

L'étonnement fit voter le décret. Mais la nuit convainquit la Convention qu'elle avait voté sa propre hache. Des conciliabules furent tenus entre les principaux adversaires de Robespierre ; ces conciliabules se tinrent quelquefois chez Courtois, député modéré qui haïssait Robespierre de tous les regrets qu'il conservait à Danton, son compatriote et son ami.

A l'ouverture de la séance du lendemain, Bourdon de l'Oise osa remonter à la tribune. Il demanda que la Convention s'expliquât sur ce qu'elle avait entendu faire la veille et qu'elle se réservât à elle-même et à elle seule le droit de mettre ses propres membres en accusation. Merlin appuya Bourdon de l'Oise. Une explication du décret de nature à désarmer Robespierre et les comités fut adoptée.

A la séance suivante, Delbrel et Mallarmé demandèrent d'autres explications qui énervaient encore le décret. Le lâche Legendre se hâta de repousser ces atténuations, pour complaire à ceux qu'il ne se pardonnait pas d'avoir inquiétés. Couthon défendit énergiquement son ouvrage, flatta la Convention, rassura les comités, gourmanda Bourdon de l'Oise. « Qu'auraient dit de plus Pitt et Cobourg ? » s'écria-t-il. Bourdon de l'Oise s'excusa, mais avec fierté : « Qu'ils sachent, » dit-il, « ces membres des » comités, que s'ils sont patriotes nous le sommes » autant qu'eux. J'estime Couthon, j'estime le co- » mité ; mais j'estime aussi l'inébranlable Montagne, » qui a sauvé la liberté ! »

Robespierre irrité se leva : « Le discours que vous » venez d'entendre prouve la nécessité de s'expli- » quer plus clairement, » dit-il. « Bourdon a cher- » ché à séparer le comité de la Montagne. La Con- » vention, le comité, la Montagne, c'est la même » chose (les applaudissements éclatent) ! Citoyens !

» lorsque les chefs d'une faction sacrilége, les Bris-
» sot, les Vergniaud, les Gensonné, les Guadet et
» les autres scélérats dont le peuple français ne pro-
» noncera jamais le nom qu'avec horreur, s'étaient
» mis à la tête d'une partie de cette auguste assem-
» blée, c'était sans doute le moment où la partie
» pure de la Convention devait se rallier pour les
» combattre. Alors, le nom de la Montagne, qui
» leur servait comme d'asile au milieu de cette
» tempête, devint sacré parce qu'il désignait la por-
» tion des représentants du peuple qui luttait contre
» le mensonge; mais du moment que ces hommes
» sont tombés sous le glaive de la loi, du moment
» que la probité, la justice, les mœurs sont mises à
» l'ordre du jour, il ne peut plus y avoir que deux
» partis dans la Convention : les bons et les mé-
» chants. Si j'ai le droit de tenir ce langage à la
» Convention en général, je crois avoir aussi celui
» de l'adresser à cette Montagne célèbre à qui je ne
» suis pas sans doute étranger. Je crois que cet hom-
» mage parti de mon cœur vaut bien celui qui sort
» de la bouche d'un autre.

» Oui, Montagnards, vous serez toujours le bou-
» levard de la liberté publique, mais vous n'avez
» rien de commun avec les intrigants et les pervers
» quels qu'ils soient. La Montagne n'est autre chose
» que les hauteurs du patriotisme. Un Montagnard
» n'est autre chose qu'un patriote pur, raisonnable,

» sublime. Ce serait outrager la Convention que de » souffrir que quelques intrigants plus méprisables » que les autres, parce qu'ils sont plus hypocrites, » s'efforçassent d'entraîner une portion de cette » Montagne et de s'y faire des chefs de parti. »

Bourdon de l'Oise, interrompant l'orateur, s'écrie: « Jamais il n'est entré dans mon intention de vou» loir me faire chef de parti. »

« Ce serait l'excès de l'opprobre, » reprend Robespierre avec plus de force, « que quelques-uns de » nos collègues égarés par la calomnie sur nos in» tentions et sur le but de nos travaux... »

Bourdon de l'Oise l'interrompant encore : « Je » demande qu'on prouve ce qu'on avance. On vient » de dire assez clairement que j'étais un scélérat. »

« Je demande, au nom de la patrie, » reprend Robespierre, « que la parole me soit conservée. Je » n'ai pas nommé Bourdon. Malheur à qui se nomme! » Mais s'il veut se reconnaître au portrait général » que le devoir m'a forcé de tracer, il n'est pas en » mon pouvoir de l'en empêcher. Oui, » continue-t-il d'un ton plus menaçant, « la Montagne est pure, » elle est sublime, mais les intrigants ne sont pas » de la Montagne. » Plusieurs voix s'écrient : Nommez-les! nommez-les!

« Je les nommerai quand il faudra, » réplique Robespierre. Et il continue à tracer le tableau des intrigues qui travaillent la Convention.

« Venez à notre secours, » dit-il en finissant, « ne permettez pas qu'on nous distingue de vous, » puisque nous ne sommes qu'une partie de vous- » mêmes et que nous ne sommes rien sans vous. » Donnez-nous la force de porter le fardeau immense » et presque au-dessus des efforts humains que vous » nous avez imposé. Soyons toujours unis en dépit » de nos ennemis communs... »

Les applaudissements de la majorité de la Convention ne lui permettent pas d'achever. On demande que le décret soit mis aux voix. Lacroix, Merlin, Tallien se rétractent. Robespierre donne un démenti à Tallien, sur un fait d'espionnage des comités que celui-ci vient de dénoncer à la Convention. « Le fait est faux, » dit Robespierre; « mais un fait » vrai, c'est que Tallien est un de ceux qui parlent » sans cesse avec effroi de la guillotine, comme » d'une chose qui les concerne, pour inquiéter et » pour avilir la Convention. — L'impudence de » Tallien est extrême, » ajoute Billaud-Varennes, « il ment avec une incroyable audace; mais, ci- » toyens, nous resterons unis, les conspirateurs » périront et la patrie sera sauvée! »

Le comité et Robespierre, réunis par un danger commun, se rallièrent momentanément, dans cette séance, pour arracher de vive force à la Convention l'arme qui devait la décimer. Le triomphe de Robespierre fut complet. Le soir même, Tallien, qui

tremblait pour sa vie, écrivit à Robespierre une lettre confidentielle où il s'humiliait devant lui. Cette lettre ne fut retrouvée dans les papiers de Robespierre qu'après sa mort. Elle atteste la toute-puissance du dictateur et la servilité du représentant.

« Robespierre, » lui disait Tallien, « les mots ter- » ribles et injustes que tu as prononcés retentissent » encore dans mon âme ulcérée. Je viens avec la » franchise d'un homme de bien te donner quelques » éclaircissements : des intrigants qui aiment à voir » les patriotes divisés t'entourent depuis longtemps » et te donnent des préventions contre plusieurs de » tes collègues et surtout contre moi. Ce n'est pas la » première fois qu'on en use ainsi. On doit se rap- » peler ma conduite dans un temps où j'aurais eu » bien des vengeances à exercer. Je m'en rapporte » à toi : eh bien, Robespierre! je n'ai changé ni de » principes ni de conduite; ami constant de la jus- » tice, de la vérité, de la liberté, je n'ai pas dévié » un seul moment. Quant aux propos que l'on me » prête, je les nie. Je sais que l'on m'a peint aux » yeux des comités et aux tiens comme un homme » immoral; eh bien! que l'on vienne chez moi et » on me trouvera avec ma vieille et respectable » mère dans le réduit que nous occupions avant la » Révolution. Le luxe en est banni, et, à l'excep- » tion de quelques livres, ce que je possède n'a pas » augmenté d'un sou. J'ai pu sans doute commettre

» quelques erreurs, mais elles ont été involontaires » et inséparables de l'humaine faiblesse. Voici ma » profession de foi et jamais je ne m'en écarterai : » celui-là est un mauvais citoyen qui retarde la » marche de la Révolution. Tels sont, Robespierre, » mes sentiments. Vivant seul et isolé, j'ai peu » d'amis; mais je serai toujours l'ami de tous les » vrais défenseurs du peuple. » Robespierre méprisa cette lettre et n'y répondit pas. Il n'estimait pas assez Tallien, pour croire qu'une telle plume pût se changer jamais en poignard. En révolution, on ne se défie jamais assez des hommes serviles. Eux seuls sont dangereux.

XIV.

Robespierre, quelques jours après, n'attaqua pas avec moins d'imprudence un homme plus souple et plus redoutable encore que Tallien : c'était Fouché. Il le fit exclure de la société pour avoir prêché l'athéisme à Nevers. « Cet homme craint-il de paraî» tre devant vous? » dit-il aux Jacobins. « Craint-il » les yeux et les oreilles du peuple? Craint-il que » sa triste figure ne présente le crime en traits visi» bles? que six mille regards fixés sur lui ne dé» couvrent dans ses yeux son âme tout entière, et » qu'en dépit de la nature, qui les a cachés, on n'y » lise ses pensées? »

Les haines qu'il accumulait de toutes parts contre lui commençaient à fermenter plus à découvert dans le sein des comités. Robespierre, Couthon, Saint-Just leur demandaient impérieusement de se servir du décret qu'ils avaient obtenu pour envoyer au tribunal révolutionnaire les hommes qui agitaient la Convention. Ces hommes étaient principalement : Fouché, Tallien, Bourdon de l'Oise, Fréron, Thuriot, Robert, Lecointre, Barras, Legendre, Cambon, Léonard Bourdon, Duval, Audouin, Carrier, Joseph Lebon. Les comites indécis hésitaient. Couthon en appela aux Jacobins : « L'ombre des Danton, des Hébert » et des Chaumette se promène encore parmi nous, » leur dit-il dans la séance du 26. « Elle cherche à » perpétuer les maux que nous ont faits ces conspi» rateurs. La république a placé toute sa confiance » dans la Convention. Elle la mérite, mais il existe » encore dans son sein quelques mauvais esprits. Le » temps est venu où les scélérats doivent être dé» masqués et punis. Heureusement, » ajouta-t-il, « leur nombre est petit, peut-être n'est-il que de » quatre ou six. Que les méchants tombent, qu'ils » périssent ! »

Des altercations violentes éclataient fréquemment, dans le comité de salut public, entre Robespierre et ses collègues. Billaud-Varennes ne déguisait plus ses soupçons sur l'usage que les triumvirs se proposaient de faire du décret de prairial. « Tu veux

» donc guillotiner toute la Convention? » dit-il un jour à Robespierre. Carnot, Collot-d'Herbois lui-même reprochaient, en termes injurieux, à Robespierre l'oppression qu'il faisait peser sur le gouvernement. Carnot était irrité contre Saint-Just, qui affectait de désorganiser ses plans militaires avec l'étourderie d'un jeune homme. Vadier, président du comité de sûreté générale, partageait l'animosité de ses collègues et l'exprimait avec plus de rusticité.

La veille du jour où Élie Lacoste devait faire son rapport sur les complices de Ladmiral et de Cécile Renault, Vadier vint au comité : « Demain, » dit-il à Robespierre, « je ferai aussi mon rapport sur une » affaire qui tient à celle-ci, et je proposerai la mise » en accusation de la famille Sainte-Amaranthe. — » Tu n'en feras rien, » lui dit impérieusement Robespierre. — « Je le ferai, » reprit Vadier. « J'ai » toutes les pièces en main; elles prouvent la con» spiration, je la dévoilerai tout entière. — Preuves » ou non, si tu le fais, je t'attaque! » réplique Robespierre. — « Tu es le tyran du comité de salut » public! » s'écrie Vadier. — « Ah! je suis le tyran » du comité de salut public! » répond Robespierre en se levant et en retenant à peine les larmes de colère qui roulaient dans ses yeux. « Eh bien! je » vous affranchis de ma tyrannie. Je me retire. » Sauvez la patrie sans moi, si vous le pouvez!

» Quant à moi, j'y suis bien résolu, je ne veux pas » renouveler le rôle de Cromwell. » Il se retira, en effet, en prononçant ces derniers mots, et ne rentra plus au comité de salut public.

Les uns regardèrent cette absence et cette abdication volontaire comme une faiblesse, les autres comme une habileté. Le courage qu'avait montré jusque-là Robespierre devant ses ennemis, et qu'il montra plus tard devant la mort, ne permet pas de croire à la faiblesse. Du moment où Robespierre ne pouvait pas dompter les comités par l'ascendant de sa volonté et de sa popularité, il semblait sage à lui de se séparer ostensiblement de ses collègues. Il se déchargeait ainsi de la responsabilité des crimes qui allaient signaler son absence. Il se déclarait, par cette absence, en opposition de fait avec le gouvernement. Puisqu'il méditait de renverser le comité, il ne pouvait rester, aux yeux de l'opinion, complice de ses actes. Abandonner les comités, c'était une dénonciation muette plus significative et plus menaçante que de vaines paroles. On allait voir de quel côté se rangerait l'opinion publique, et qui l'emporterait, d'un homme ou de l'anarchie.

XV.

Mais la retraite de Robespierre ne le désarmait pas complétement dans le sein même du comité. Il

conservait une main invisible dans le foyer du gouvernement. Saint-Just venait de repartir pour l'armée du Rhin. Son absence avait laissé vacante au comité de salut public la présidence du bureau de police générale. Robespierre s'était chargé de remplacer son jeune collègue. Il tenait ainsi dans la main le fil de toutes les trames que l'on pouvait ourdir contre lui, et, par l'intermédiaire des nombreux espions de cette police, il pouvait envelopper ses ennemis dans leurs propres trames. Les papiers secrets trouvés chez lui après sa chute attestent la surveillance qu'il exerçait ainsi sur tous les membres redoutés de la Convention et des comités. Il conservait le principal ressort d'un gouvernement proscripteur : la délation. Il n'était plus la main, mais il était toujours l'oreille et l'œil du gouvernement révolutionnaire. Il en était de plus la voix unique écoutée du peuple. Il ne doutait pas que, le jour où il élèverait cette voix en accusation contre ses ennemis, elle ne renversât le faible échafaudage de leurs haines et de leurs intrigues contre lui. Mais il voulait les laisser s'enfoncer davantage dans le piége qu'il leur ouvrait par son absence, et se blesser eux-mêmes à mort avec les armes qu'il leur abandonnait. Il accumulait en silence les rapports confidentiels sur leurs opinions, il enregistrait leurs démarches, il comptait leurs pas, il notait leurs paroles, il interprétait leurs pensées. Voici les témoi-

gnages ou les soupçons qu'il recueillait et qu'il consultait, pour choisir, à l'heure de la vengeance, entre ses victimes ou ses partisans :

« Legendre, » lui écrivaient ses espions, « a été » vu hier se promenant avec le général Perrin. » Leur conversation était mystérieuse et animée. Ils » se sont quittés à onze heures. Legendre est entré » à midi à la Convention. Il en est ressorti à une » heure. On a remarqué, pendant qu'il se promenait » aux Tuileries, que sa physionomie était empreinte » de soucis et d'ennui. Il a été abordé par un in- » connu. Ils se sont entretenus à voix basse.

» Thuriot est sorti à sept heures, avec une femme, » d'une maison inconnue. Il a conduit cette femme » au jardin du palais Égalité. Ils se sont promenés » sous les arbres. Ils sont entrés dans une autre » maison pour souper. A minuit, ils n'étaient pas » encore ressortis.

» Tallien est resté hier aux Jacobins jusqu'à la fin » de la séance. En sortant, il a attendu un homme » armé d'un gros bâton qui l'accompagne ordinai- » rement. Ils se sont pris par le bras et ont causé à » voix basse en s'éloignant du côté du jardin Éga- » lité. Ils s'y sont entretenus jusqu'à minuit. Tallien » s'est fait conduire dans un fiacre rue de la Belle- » Perle. L'homme au gros bâton s'est échappé sans » que nous ayons pu découvrir sa rue et sa de- » meure. Il porte une veste rouge et blanche, à lar-

» ges raies. Il a les cheveux blonds. Il est de l'âge
» de Tallien.

» Tallien n'est pas sorti de chez lui hier jusqu'à
» trois heures après midi. Un de ses confidents nous
» a dit que, lui ayant demandé pourquoi il ne faisait
» plus parler de lui à la Convention, Tallien lui a
» répondu qu'il était dégoûté depuis qu'on lui avait
» reproché au comité de n'avoir pas fait assez guil-
» lotiner à Bordeaux. Il a des agents affidés qui l'in-
» struisent de tout ce qui se passe dans les comités.
» Il se fait escorter, quand il sort, par quatre ci-
» toyens qui le surveillent de loin.

» Thuriot, Charlier, Fouché, Bourdon de l'Oise,
» Gaston et Bréard ont eu ensemble ce matin des
» colloques secrets à la Convention.

» Bourdon de l'Oise a été vu hier dans la rue,
» immobile, réfléchissant, indécis de quel côté il
» porterait ses pas.

» Tallien a marchandé ce matin des livres pen-
» dant une heure, devant un libraire, sur le quai.
» Il regardait constamment de côté et d'autre d'un
» œil inquiet et soupçonneux. »

XVI.

Ces rapports instruisaient, heure par heure, Robespierre des démarches de ses ennemis. Couthon observait pour lui l'intérieur du comité de salut

public, David et Lebas le comité de sûreté générale, Coffinhal le tribunal révolutionnaire, Payan la commune. Aucun mouvement, aucun symptôme ne pouvait lui échapper. Les notes de sa propre main révèlent sa continuelle méditation sur les caractères et sur les antécédents des hommes qu'il se préparait à écraser avec les comités ou à élever au gouvernement. Il dresse, dans ses manuscrits secrets, le catalogue de ses soupçons ou de ses confiances :

« Dubois-Crancé, » écrit-il, « dans le cas de la loi » qui bannit de Paris pour avoir usurpé de faux » titres de noblesse, renvoyé comme intrigant de » l'armée de Cherbourg. Il a dit qu'il fallait exter- » miner jusqu'au dernier Vendéen. Ami de Danton; » partisan de d'Orléans, avec lequel il était étroite- » ment lié.

» Delmas, ci-devant noble, intrigant taré, coalisé » avec la Gironde, ami de Lacroix, affidé de Dan- » ton; il a des rapports avec Carnot.

» Thuriot ne fut jamais qu'un partisan de d'Or- » léans. Son silence depuis la chute de Danton con- » traste avec son bavardage éternel avant cette épo- » que. Il agite sous main la Montagne, il fomente les » factions. Il était des dîners de Danton et de Lacroix » chez Gusman et dans d'autres lieux suspects.

» Bourdon de l'Oise s'est couvert de crimes dans » la Vendée, où il s'est donné le plaisir, dans ses » orgies avec le traître Tunk, de tuer des soldats de

» sa propre main. Il joint la perfidie à la fureur. Il » a été le plus fougueux défenseur du système » d'athéisme. Le jour de la fête de l'Être Suprême, » il s'est permis à ce sujet, devant le peuple, les » plus grossiers sarcasmes. Il faisait remarquer avec » affectation à ses collègues les marques de faveur » que le peuple me donnait. Il y a dix jours qu'étant » chez Boulanger, il trouva chez ce citoyen une » jeune fille, qui est sa nièce. Il prit deux pistolets » sur la cheminée. La jeune fille lui observa qu'ils » étaient chargés. — Eh bien! dit-il, si je me tue, » on dira que tu m'as assassiné, et tu seras guillo- » tinée! — Il tira les pistolets sur la jeune fille : ils » ne partirent pas parce que l'amorce était enlevée. » Cet homme se promène sans cesse avec l'air d'un » assassin qui médite un crime. Il semble poursuivi » par l'image de l'échafaud et par les furies.

» Léonard Bourdon, intrigant méprisé de tous les » temps, un des complices inséparables d'Hébert; » ami de Clootz. Rien n'égale la bassesse des intri- » gues qu'il pratique pour grossir le nombre de ses » pensionnaires et pour s'emparer des élèves de la » patrie. Il fut un des premiers qui introduisirent à » la Convention l'usage de l'avilir par des formes » indécentes, comme d'y parler le chapeau sur la » tête et d'y siéger dans un costume cynique.

» Merlin, fameux par la capitulation de Mayence, » plus que soupçonné d'en avoir reçu le prix.

» Montaut, ci-devant marquis, cherchant à ven» ger sa caste humiliée par ses dénonciations éter» nelles contre le comité de salut public. »

XVII.

En opposition avec ces hommes de ses défiances, il inscrivait les noms de ceux qu'il se proposait d'appeler aux grandes fonctions de la république. C'étaient Hermann pour l'administration ; Payan ou Julien pour l'instruction publique; Fleuriot pour la mairie de Paris; Buchot ou Fourcade pour les affaires étrangères; d'Albarade pour la marine; Jaquier, beau-frère de Saint-Just; Coffinhal, Subleyras, Arthur, Darthé, une foule d'autres noms obscurs, choisis jusque parmi les artisans, mais notés de zèle, de patriotisme et de vertus civiques.

A côté de ces noms, tombés de sa plume pour les retrouver au jour de sa puissance, pleuvaient par centaines des lettres signées ou anonymes, qui vouaient, dans le même moment, au tyran de la Convention l'apothéose ou la mort. Ces lettres attestaient également, par l'enthousiasme ou par l'invective, l'immense portée de ce nom qui remplissait à lui seul tant d'imaginations dans la république.

« Toi qui éclaires l'univers par tes écrits, » dit l'une de ces lettres, « tu remplis le monde de ta re» nommée; tes principes sont ceux de la nature, ton

» langage celui de l'humanité; tu rends les hommes » à leur dignité natale. Second créateur, tu régé» nères le genre humain! »

« Robespierre! Robespierre! » dit une autre, « je » le vois, tu tends à la dictature et tu veux tuer la » liberté. Tu as réussi à faire périr les plus fermes » soutiens de la république. C'est ainsi que Riche» lieu parvint à régner en faisant couler sur les » échafauds le sang de tous les ennemis de ses plans. » Tu as su prévenir Danton et Lacroix, sauras-tu » prévenir le coup de ma main et de vingt-deux » autres Brutus comme moi? Trente fois déjà j'ai » tenté de t'enfoncer dans le sein un poignard em» poisonné. J'ai voulu partager cette gloire avec » d'autres! Tu périras par la main que tu ne soup» çonnes pas et qui presse la tienne! »

« Je t'ai vu, » dit une troisième, « à côté de Péthion » et de Mirabeau, ces pères de la liberté, et main» tenant je ne vois plus que toi resté sain au milieu » de la corruption, debout au milieu des ruines. Ne » confie qu'à toi-même l'exécution de tes desseins. » Tu seras regardé dans les siècles futurs comme » la pierre angulaire de notre constitution! »

« Tu vis encore, tigre altéré du sang de la France, » lit-on ailleurs, « bourreau de ton pays! Tu vis en» core! mais ton heure approche: cette main que » tes yeux égarés cherchent à découvrir est levée » sur toi. Tous les jours je suis avec toi; tous les

» jours, à toute heure, je cherche la place où te » frapper. Adieu, ce soir même, en te regardant, » je vais jouir de ta terreur! »

Ailleurs : « Robespierre, colonne de la république, » âme des patriotes, génie incorruptible, Monta- » gnard éclairé, qui vois tout, prévois tout, déjoues » tout, véritable orateur, véritable philosophe, toi » que je ne connais, comme Dieu, que par ses mer- » veilles; la couronne, le triomphe vous sont dus » en attendant que l'encens civique fume devant » l'autel que nous vous élèverons et que la posté- » rité révérera tant que les hommes connaîtront le » prix de la liberté et de la vertu! »

« Vous ne pouvez pas choisir de moment plus » favorable, » lui écrivait Payan, son confident le plus éclairé à la commune, « pour frapper tous les » conspirateurs! Faites, je vous le répète, un rapport » vaste, qui embrasse tous les conspirateurs, qui » montre toutes ces conspirations réunies aujourd'hui » en une seule, que l'on y voie les Fayettistes, les » royalistes, les fédéralistes, les Hébertistes, les Dan- » tonistes et les *Bourdons!*... Travaillez en grand!... » Cette lettre pourrait me perdre, brûlez-la! »

XVIII.

Au milieu de ces correspondances publiques, des correspondances domestiques distrayaient l'attention

de l'homme d'État, en l'appelant sur les divisions de sa famille : « Notre sœur, » lui écrivait son jeune frère, « n'a pas une seule goutte de sang qui res-» semble au nôtre. J'ai appris et j'ai vu d'elle tant » de choses, que je la regarde comme notre plus » grande ennemie. Elle abuse de notre réputation » sans tache pour nous faire la loi et pour nous me-» nacer de faire une démarche scandaleuse qui nous » perdrait. Il faut prendre un parti décidé contre » elle; la faire partir pour Arras, et éloigner ainsi » de nous une femme qui fait notre désespoir com-» mun. Elle voudrait nous donner la renommée de » mauvais frères! »

— « Il importe donc à votre tranquillité que je » sois éloignée de vous, » lui écrit à son tour cette sœur. « Il importe même, à ce qu'on dit, à la chose » publique que je ne vive plus à Paris. Je dois vous » délivrer avant tout d'un objet odieux. Dès demain » vous pourrez rentrer dans votre appartement sans » craindre de m'y rencontrer. Que mon séjour à » Paris ne vous inquiète pas. Je n'ai garde d'asso-» cier mes amis à ma disgrâce. Je n'ai besoin que » de quelques jours pour calmer le désordre de » mes idées et me décider sur le lieu de mon exil. » Le quartier qu'habite la citoyenne Laporte, chez » laquelle je me réfugie provisoirement, est l'en-» droit de toute la république où je puis être le plus » ignorée. »

Mais si Robespierre ne se laissait distraire de sa surveillance sur ses ennemis ni par ses soucis domestiques, ni par son extrême indigence, ni par les adorations, ni par les menaces de ses correspondants, les comités ne laissaient endormir également ni leurs haines, ni leurs alarmes, ni leurs sourdes conspirations contre lui. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, Vadier, Amar, Élie Lacoste s'efforçaient, par un redoublement de terreur, de se prémunir, devant la Convention et devant les Jacobins, contre les accusations d'indulgence que Robespierre aurait pu leur adresser. D'un autre côté, ils affectaient de rejeter sur lui seul les exécutions du tribunal révolutionnaire et de le représenter, dans leurs confidences, comme l'insatiable décimateur de ses collègues. « Qu'il nous demande les têtes de Tal» lien, de Bourdon, de Legendre, on peut discu» ter! » disait Barrère. « Mais les têtes de tous les » chefs de la Convention qui l'inquiètent, on ne » peut condescendre à ces exigences de sang! »

On faisait courir, sur les bancs, les prétendues listes des têtes demandées par Robespierre, afin de passionner par la terreur ceux qui n'étaient pas passionnés par l'envie. Moïse Bayle, membre influent du comité de sûreté générale, avoua un jour la duplicité du comité dans ses rapports avec Robespierre. « Tallien, » disait Moïse Bayle, « a commis tant de » crimes, que de cinq cent mille têtes il n'en con-

» serverait pas une si on lui rendait justice. Le co-
» mité a les preuves et les pièces. Mais il suffit qu'il
» soit attaqué par Robespierre pour que nous gar-
» dions le silence. »

Les hommes menacés par Robespierre étaient avertis par les soins du comité. On en avertissait auxquels il n'avait jamais porté qu'indifférence. Des conciliabules nocturnes se tenaient, tantôt chez Tallien, tantôt chez Barras, entre Lecointre, Fréron, Barras, Tallien, Garnier de l'Aube, Rovère, Thirion, Geoffroy et les deux Bourdon. On y concertait les moyens de dépopulariser la renommée, de parer ou de prévenir les coups de Robespierre, de démasquer son ambition, de stigmatiser sa tyrannie. Le danger extrême, le mystère profond, l'échafaud dressé et voisin, donnaient à cette opposition naissante le caractère, le secret, le désespoir d'une conjuration. Tallien, Barras et Fréron en étaient l'âme. Ces trois députés, rappelés de leurs missions de Bordeaux, de Marseille, de Toulon, et menacés du compte sévère que leur demandait Robespierre, avaient déposé avec peine la toute-puissance de leurs fonctions. Longtemps proconsuls absolus, arbitres souverains de la vie et des dépouilles, il leur en coûtait de redevenir simples députés et de trembler sous un maître. Le pouvoir dictatorial qu'ils avaient exercé aux armées, l'habitude des combats, l'orgueil des victoires, les services rendus à la républi-

que, l'uniforme qu'ils avaient porté à la tête de nos colonnes imprimaient quelque chose de plus martial et de plus soudain à leurs résolutions. Les camps apprennent à mépriser les tribunes. Barras, Fréron, Tallien formaient, au milieu de ces hommes de parole, le germe et le noyau d'un parti militaire prêt à couper, avec le sabre, le nœud de la trame qui se resserrait autour d'eux. Tallien imprimait du désespoir, Fréron de la vengeance, Barras de la confiance aux conjurés. C'étaient trois hommes d'action d'autant plus propres aux coups de main qu'ils avaient moins la superstition des lois et les scrupules de la liberté. Conspirateurs à l'image de Danton, oubliant dans les révolutions les principes pour n'y voir que des circonstances, plus amoureux de pouvoir et de jouissance que d'institutions, et voulant sauver à tout prix leurs têtes au lieu de les porter avec résignation sur l'échafaud. Agir, prévenir, frapper était toute leur tactique.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

I.

Pendant que ces hommes, appelés depuis les *Thermidoriens*, préparaient les moyens d'abattre par la force la tyrannie; les comités s'occupaient avec plus d'astuce des moyens de compromettre, d'isoler, de cerner Robespierre dans l'opinion publique et dans la Convention. Pour lutter d'influence contre lui devant les Jacobins, il fallait lutter de rigueur et de férocité dans l'application de la loi terrible du 22 prairial. Aussi jamais la terreur n'avait frappé en masse plus de coupables, plus de suspects, plus d'innocents que depuis le jour où Robespierre avait résolu d'y mettre un terme. Fouquier-Tinville, les jurés et les bourreaux ne pouvaient suffire à l'immolation quotidienne commandée par les comités. Le comité de

sûreté générale surtout, qui s'était tenu dans l'ombre et qui n'avait eu qu'un rôle subalterne, pendant que Robespierre dominait et effaçait tout au comité de salut public, était devenu insatiable de proscriptions depuis son absence. Il y avait une émulation de rigueur et de mort entre les deux comités. Vadier, Amar, Jagot, Louis du Bas-Rhin, Voulland, Élie Lacoste, membres dominants du comité du sûreté générale, égalaient en ardeur Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes. On assaisonnait la mort de sarcasmes. « Cela va bien, la récolte est bonne, les » paniers s'emplissent, » disait l'un en signant les longues listes d'envoi au tribunal révolutionnaire. — « Je t'ai vu sur la place de la Révolution au spec» tacle de la guillotine, » disait l'autre. — « Oui, » répondait celui-ci, « je suis allé rire de la figure » que font ces scélérats. — Ils vont éternuer dans le » sac, » reprenait un troisième. « Je vais souvent as» sister aux supplices. — Allons-y demain, » répliquait un plus sanguinaire, « il y aura une grande » décoration. » Ces hommes allaient en effet contempler quelquefois les exécutions des fenêtres d'une maison voisine. Prodigues de sang, ils étaient cependant intègres de dépouilles. Billaud-Varennes, mourant de misère à Cayenne, ne se reprochait pas une obole dérobée à la république qu'il avait décimée.

Vadier, parvenu au dernier terme de ses années,

exilé et mendiant à l'étranger, disait au fils d'un de ceux qu'il avait envoyés à l'échafaud : « J'ai » quatre-vingt-douze ans. La force de mes opinions » prolonge mes jours. Il n'y a pas dans ma vie un » seul acte que je me reproche, si ce n'est d'avoir » méconnu Robespierre et d'avoir pris un citoyen » pour un tyran. »

Levasseur, Montagnard exalté, proscrit et indigent à Bruxelles, s'écriait devant un de ses compatriotes qui allait le plaindre dans sa caducité : « Allez dire à vos républicains de Paris que vous avez » vu le vieux Levasseur retournant lui-même son » lit, pour soulager sa fidèle compagne de quatre-» vingts ans, et écumant de sa propre main la mar-» mite de haricots, seul aliment de leur misère. — » Et que pensez-vous aujourd'hui de Robespierre? » lui demanda le jeune Français. — « Robespierre! » répondait Levasseur, « ne prononcez pas son nom, » c'est notre seul remords : la Montagne était sous » un nuage quand elle l'immola. » Le vieux Souberbielle parlait de même sur son lit de mort : « Les » révolutions les plus sanglantes, » s'écriait-il, « sont les révolutions consciencieuses. Robespierre » était la conscience de la Révolution. Ils l'ont im-» molé parce qu'ils ne l'ont pas compris. » Ainsi la conscience et l'opinion s'étaient tellement confondues dans l'âme des hommes de ce temps, que, même après de longues années, ils prenaient encore

l'une pour l'autre, et qu'en montrant leurs mains vides de rapines, ils croyaient porter à Dieu et à la postérité une vie pure de reproches, et fière de la constance d'une théorie fanatique, que la vieillesse même n'avait ni éclairée, ni refroidie.

II.

Mais quelques-uns des proscripteurs s'étaient tellement habitués au sang qu'ils mêlaient la mort aux élégances, aux délices et aux débauches de leur vie. Cruels le matin, voluptueux le soir, ils sortaient des comités, du tribunal ou de la place de l'échafaud, pour aller s'asseoir à des tables somptueuses, savourer la musique et la poésie dans des loges grillées, ou respirer dans des jardins autour de Paris, avec des femmes faciles, l'oubli des affaires publiques, la sérénité de la saison, le loisir et la paix. Ils semblaient pressés de donner aux jouissances des heures qui n'avaient pas de lendemain, et que les factions pouvaient à chaque minute abréger. Ils maniaient avec indifférence, contre leurs ennemis, la hache qu'ils attendaient, avec résignation, pour eux-mêmes. Ces maisons des champs étaient quelquefois des conciliabules, comme ceux des Dantonistes à Sèvres.

Barrère surtout était un homme de raffinement et d'élégance, complaisant de la Révolution plus qu'a-

pôtre de la vertu républicaine. On l'avait surnommé l'*Anacréon de la guillotine*, parce qu'il jetait sur ses rapports des images douces mêlées aux décrets sinistres comme des fleurs livides sur du sang. Il avait meublé au village de Clichy une maison de plaisance. Il s'y retirait deux fois par semaine pour rafraîchir sa pensée et retremper sa plume. C'est là qu'il préparait, dit-on, ces rapports souples comme son âme, dans lesquels il commandait à son style de prendre l'accent, le ton, les formes de tous les partis dominants. C'est là aussi qu'il conduisait les épicuriens de la Révolution et entre autres le financier Dupin. Dupin était fameux par son rapport sur les soixante fermiers-généraux qu'il avait fait condamner en masse à la mort. Il était renommé pour son penchant aux recherches de la table. Des femmes belles et artistes, fières d'approcher les maîtres de la république, s'asseyaient à ces festins de Clichy. Légères comme le plaisir, mais discrètes comme la mort, ces femmes entendaient tout sans rien retenir. Amar, ami particulier de Dupin, Voulland, Jagot, Barras, Fréron, Collot-d'Herbois, le sévère Vadier lui-même se rendaient quelquefois dans cette retraite pour s'y concerter avec Barrère et d'autres Conventionnels ennemis de Robespierre. Le prétexte du plaisir y couvrait la conjuration. On ne soupçonnait pas le complot dans le délassement. Il se nouait cependant.

III.

Barrère et ses collègues se croyaient obligés de feindre un patriotisme de jour en jour plus ombrageux pour éviter le soupçon de modérantisme. Ils ne cessaient de pousser la Convention aux rigueurs implacables. Robespierre, de son côté, pour conserver son ascendant sur les comités et pour les intimider de ses accusations, se croyait forcé d'exagérer en lui le type du patriote inflexible. Les Jacobins ne semblaient plus reconnaître la pureté révolutionnaire qu'à l'excès des soupçons. Celui des deux partis qui aurait détendu le premier le nerf de la terreur, était certain de succomber à l'instant sous l'accusation de faiblesse, ou de complicité avec les ennemis de la république. C'est là le secret de ces derniers temps de meurtre politique. La situation était d'autant plus extrême qu'elle allait se briser. La terreur n'était plus seulement un emportement mais une tactique. Moins on la voulait, plus on la feignait des deux côtés. Le sang d'innombrables victimes ne servait qu'à teindre le masque de cette exécrable hypocrisie de patriotisme.

On a vu qu'après la tentative d'assassinat contre Collot-d'Herbois, et après l'ombre d'assassinat contre Robespierre, les membres exaltés des comités de sû-

reté générale avaient résolu d'englober dans l'accusation de Ladmiral et de Cécile Renault une foule de soi-disant complices entièrement étrangers aux deux accusés. Ils simulaient ainsi une sollicitude cruelle de la vie de Robespierre et une vengeance éclatante de ses dangers. Élie Lacoste avait terminé le rapport, Vadier y avait concouru. On se souvient que Vadier avait impliqué dans l'accusation une foule d'innocents; que Robespierre s'était opposé avec énergie à cette partie du rapport; que Vadier avait insisté avec l'âpreté d'un inquisiteur qui retient sa proie, et que cette altercation, dégénérant en querelle et en violence, avait été l'occasion de la défaite de Robespierre, de ses larmes de colère, et de sa retraite définitive du comité. Voici les circonstances, leurs causes secrètes et leurs conséquences sur la double conspiration qui se tramait d'un côté dans l'intimité de Robespierre, et de l'autre dans les conciliabules des deux comités. Le temps a dévoilé l'enchaînement de faits qui semblaient étrangers les uns aux autres.

IV.

L'âme humaine a besoin de surnaturel. La raison seule ne suffit pas pour expliquer sa triste condition ici-bas. Il lui faut du merveilleux et des mystères.

Les mystères sont l'ombre portée de l'infini sur l'esprit humain. Ils prouvent l'infini sans l'expliquer.

L'homme cherche éternellement à percer ces ténèbres. Tous les peuples, tous les âges, toutes les civilisations ont eu leurs mystères. Puérils dans le peuple, sublimes dans les philosophes, ils montent des sibylles à Platon et redescendent de Platon aux plus abjects jongleurs. Depuis que la philosophie du dix-huitième siècle avait sapé les superstitions du moyen âge dans l'esprit de l'Europe, la passion du surnaturel avait changé, non de nature et de crédulité, mais d'objet. Jamais un plus grand nombre de doctrines occultes, de philosophies chimériques ou de théosophies transcendantes n'avaient fasciné le monde intellectuel. Swedemborg en Suède, Weipsaut sur le Rhin, le comte de Saint-Germain, Bergasse, Saint-Martin en France, les francs-maçons, les rose-croix, les illuminés et les théistes partout, avaient fondé des écoles, recruté des adeptes, rêvé des mystères. Les crédulités mystiques succédaient de toutes parts aux crédulités populaires. La Révolution, en ébranlant davantage l'imagination des hommes, n'avait pas diminué cet attrait instinctif de l'humanité pour le merveilleux. Elle l'avait exalté au contraire jusqu'au délire dans certaines âmes, et même dans la masse. Plus les événements sont grands, plus les catastrophes sont générales, plus les destinées sont tragiques, plus l'homme aussi re-

connaît son insuffisance, et plus il croit voir la main de Dieu remuer elle-même les événements, les hommes et les choses qui s'agitent, qui s'écroulent ou qui surgissent autour de nous. De cette disposition de l'esprit humain au surnaturel, et de ce vide que la disparition du culte ancien laissait dans les âmes, une secte religieuse et politique était éclose dans l'ombre et recrutait des milliers de sectaires dans la population avide de nouveautés.

V.

Il y avait alors, dans un quartier reculé et sombre des extrémités de Paris, une vieille femme, nommée Catherine Théos, ou la mère de Dieu. Cette femme, possédée toute sa vie par sa propre imagination, et affaiblie encore par la caducité de l'intelligence, se croyait ou feignait de se croire douée des dons surnaturels de vision et de prophétie. Pythonisse surannée d'un autre Endor, elle avait vu dans Robespierre un nouveau Saül. Elle le proclamait l'élu de Dieu. Elle montrait en lui à ses adeptes le sauveur d'Israël, le régénérateur de la vraie religion, le fondateur de l'ordre parfait sur la terre. Un ancien chartreux, nommé dom Gerle, confondant dans sa tête étroite et embarrassée le mysticisme de son premier état avec la passion d'une transformation religieuse du

monde, s'était lié avec la prophétesse de la rue Contrescarpe, par cet attrait qui attire la crédulité au merveilleux. Dom Gerle s'était fait le premier disciple de cette inspirée, il recueillait, il éclaircissait ses oracles. Il avait fondé avec elle une sorte d'église où les fidèles venaient recevoir en foule l'initiation et les révélations du culte nouveau. Des cérémonies étranges, un langage métaphorique, des inspirations convulsives, des obsessions de l'Esprit saint, des jeunes filles d'une beauté céleste, des apparitions, des chants, des musiques, des baisers fraternels, le mystère qui couvrait le sanctuaire donnaient à cette religion naissante les prestiges de l'âme et des sens. Dans toutes les communications surnaturelles de la prêtresse avec les néophytes, la Révolution était signalée comme l'avénement de l'esprit divin sur la tête du peuple. Les prêtres et les rois devaient disparaître de la face de l'univers. Robespierre était représenté, en termes couverts, comme le Messie, à la fois religieux et politique, qui devait tout régulariser et tout reporter à Dieu. Le peuple s'initiait en foule à cette foi.

VI.

Dom Gerle avait été membre de l'Assemblée constituante. Son penchant aux crédulités pieuses s'y était déjà manifesté : il avait porté à la tribune de cette as-

semblée les prétendues révélations d'une jeune fille nommée Suzanne Labrousse. Un rire universel avait accueilli ces puérilités. Suzanne Labrousse, repoussée de Paris, était allée prophétiser à Rome. Elle y était morte, martyre innocente de sa propre hallucination, dans les cachots du château Saint-Ange. Dom Gerle s'obstinait à ses visions. Assis à côté de Robespierre à l'Assemblée, et partageant les théories régénératrices du député d'Arras, il n'avait pas cessé, depuis cette époque, d'entretenir avec lui des rapports de familiarité qui allaient jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'au culte. Robespierre recevait souvent l'ancien moine chez Duplay. Il avait pour dom Gerle l'affection et l'indulgence qu'un génie supérieur a pour la crédulité qui l'admire. On pardonne aisément à la superstition dont on est l'objet.

Dom Gerle entretenait souvent Robespierre des prophéties de Catherine Théos sur sa grandeur future. Robespierre n'était pas superstitieux. Sa religion n'était qu'une logique. Il croyait la raison si divine, qu'il la proclamait sans cesse le seul dogme et la seule Providence du genre humain. Le but de ses travaux et l'esprit de ses institutions étaient de la faire régner seule et sans auxiliaire sur les nations. Mais soit que son élévation eût donné à la fin à Robespierre une certaine superstition envers lui-même, soit qu'il voulût donner cette superstition aux autres pour fortifier sa popularité d'un prestige

surnaturel, soit plutôt qu'il voulût s'attirer la faveur de cette partie de la nation qui regrettait les anciens temples, et laisser espérer une reconstruction du christianisme; il tolérait, s'il ne favorisait pas, les réunions de Catherine Théos. C était son point de contact avec le catholicisme et avec l'esprit religieux qu'il voulait rattacher à lui comme une des forces sociales. Il recevait des lettres de la prophétesse et de ses adeptes, dictées, disait-on, par l'esprit révélateur. Il y avait dans la proclamation de l'Être Suprême, dans les symboles de cette cérémonie, dans les noms mêmes qu'il avait donnés à Dieu et à la nature, des ressemblances avec les noms, les cérémonies et les signes du culte caché. L'opinion bien ou mal fondée du public était qu'il voulait réaliser en sa personne un pontificat suprême; que les tentatives de dom Gerle, son confident, étaient un essai d'organisation religieuse; et que s'y faire initier c'était flatter le dictateur par sa faiblesse ou par son ambition. Ce préjugé amenait au cénacle de la rue Contrescarpe plus de néophytes que la foi.

VII.

Or, il y avait au même moment dans un des plus somptueux hôtels du centre de Paris, récemment bâti par l'opulent philosophe Helvétius, une jeune

femme d'une incomparable beauté si elle n'avait eu une fille de seize ans aussi belle et aussi séduisante que sa mère. Cette femme s'appelait madame de Sainte-Amaranthe. Bien qu'elle se dît veuve d'un gentilhomme immolé dans les journées des 5 et 6 octobre en défendant la porte de la reine à Versailles, et qu'elle affectât les dehors, le ton et le luxe d'une grande existence, il régnait sur cette femme, sur son origine, sur ses habitudes, un mystère et un doute qui laissaient flotter l'opinion entre l'admiration pour sa beauté, le respect pour ses malheurs et l'ambiguïté de son rôle dans la société.

Sa maison, attrayante à tant de titres, avait réuni par le goût des arts, du jeu et des plaisirs, depuis le commencement de la Révolution, les hommes éminents de toutes les factions. Les royalistes, les constituants, les Orléanistes, les Girondins tour à tour. Mirabeau, Sieyès, Péthion, Chapelier, Buzot, Louvet, Vergniaud l'avaient successivement fréquentée. Les grâces de madame de Sainte-Amaranthe et la séduction de son esprit avaient effacé autour d elle les nuances et comblé les abîmes entre les opinions.

Elle conservait néanmoins un attachement ostensible aux souvenirs et aux espérances de la royauté. Elle était liée avec les royalistes de l'ancienne aristocratie. Elle gardait dans ses salons, sans trop de mystère, les portraits du roi et de la reine. Elle ne déguisait pas sa vénération pour ces images pros-

crites d'un meilleur temps. Le prestige de ses charmes semblait éloigner d'elle le danger. La nature la défendait contre l'échafaud.

Un jeune homme de l'ancienne cour, fils de M. de Sartines, ministre de la police de Paris, venait d'épouser la fille de madame de Sainte-Amaranthe. M. de Sartines avait entretenu des relations avec une actrice du théâtre des Italiens, mademoiselle Grandmaison. Quoique abandonnée par son amant, cette jeune actrice lui écrivait encore. Elle l'informait des progrès ou des ralentissements de la terreur. Sartines, touché de tant de constance, venait de temps en temps à Paris. Il y voyait secrètement son ancienne amie. Il savait par elle les secrets de la politique. Mademoiselle Grandmaison les arrachait à Trial, acteur du même théâtre, patriote fougueux et ami de Robespierre.

Les espérances de clémence conçues au moment de la proclamation de l'Être Suprême étaient un piége auquel les royalistes, les suspects et les proscrits aimaient à se laisser prendre. On ne s'entretenait partout que de la toute-puissance du nouveau Cromwell ou du nouveau Monk; de ses tentatives pour amortir les persécutions religieuses; de ses vœux d'abolir l'échafaud; de son génie pour reconstruire l'ordre; et des arrière-pensées de règne ou de restauration de règne qu'on lui supposait Les débris épars du parti religieux et du parti royaliste se

consolaient par ces rêves. La popularité de Robespierre était plus grande peut-être en ce moment dans le parti des victimes que dans le parti des bourreaux. Madame de Sainte-Amaranthe en fut éblouie. Elle voulut revenir à Paris et rouvrir sa maison aux fêtes et aux plaisirs au milieu du deuil général. Elle se fiait au génie de Robespierre. Elle brûlait du désir de le connaître, de le séduire et de l'attirer à ses opinions. En vain mademoiselle Grandmaison, tremblant pour son amant, écrivait-elle à M. de Sartines que le moment était sinistre, que les comités et Robespierre étaient en lutte, que la hache de la guillotine était en suspens entre un adoucissement espéré et une terreur plus active. Madame de Sainte-Amaranthe n'écouta que ses illusions. Elle entraîna sa fille, son gendre, et un enfant de quinze ans, son fils, à Paris.

VIII.

Là, elle se confirme de plus en plus, par l'entretien de quelques amis, dans les dispositions qu'elle supposait au triumvir. Sans doute même ces dispositions lui furent insinuées par des agents de Robespierre. Il cherchait en ce moment à tout rallier à son nom, jusqu'aux royalistes, par le vague des espérances.

M. de Quesvremont, anciennement familier de la

maison d'Orléans, aujourd'hui briguant la familiarité de Robespierre, fit partager à madame de Sainte-Amaranthe son enthousiasme pour l'homme prédestiné, disait-il, qui n'attendait que l'heure où ses desseins seraient mûrs, et qui n'accordait à la terreur que ce qu'il n'était pas encore permis de lui arracher. Disciple fanatique de Catherine Théos, M. de Quesvremont parla à madame de Sainte-Amaranthe du nouveau culte comme d'une profonde conception du restaurateur de l'ordre. Il lui inspira ainsi qu'à sa fille et à son gendre le désir de se faire initier. C'était, disait-il, un acte qui inspirerait confiance à Robespierre. Une marquise de Chastenais, ardente royaliste, plus ardente adepte de la *Mère de Dieu,* acheva de déterminer madame de Sainte-Amaranthe à cette affiliation. Sartines, sa belle-mère et sa femme furent introduits nuitamment dans le grenier de la *Mère de Dieu*. Ces deux belles royalistes reçurent sur leur front le baiser de paix de l'infirme sibylle, qui devait être sitôt pour elles le baiser de la mort.

Soit que cette condescendance de ces deux jeunes femmes eût été en effet un gage aux yeux de Robespierre; soit qu'on eût fait pénétrer dans son esprit le désir et l'orgueil de voir les deux plus célèbres beautés de Paris s'incliner devant son génie; soit plutôt qu'il voulût tendre par elles une amorce aux partis proscrits pour les rattacher à l'ordre régulier qu'il méditait, il consentit à une entrevue avec

ses deux admiratrices. Trial, homme de théâtre et ami commun, conduisit Robespierre chez madame de Sainte-Amaranthe. Il y fut reçu en dictateur qui consent à laisser pressentir ses desseins. Il s'assit à sa table au milieu d'un cercle de convives choisis par lui-même. Il respira l'enthousiasme. Il se laissa gourmander doucement sur les excès qu'il souffrait trop longtemps. Il parla en homme qui retournerait contre les seuls coupables la guillotine qui frappait encore tant d'innocents. Il entr'ouvrit ses desseins pour y laisser luire l'espérance.

IX.

Soit indiscrétion de ses hôtes, soit infidélité des convives, le comité de sûreté générale eut vent de ces entrevues et de ces demi-confidences. Vadier avait déjà fait introduire un de ses agents, Sénart, dans les réunions de la *Mère de Dieu* pour y observer les pensées et pour y noter les noms des principaux adeptes. Vadier savait que Robespierre en était l'idole. Il l'en supposait l'instigateur. Il le soupçonnait depuis le 26 prairial de vouloir se rattacher le peuple par les superstitions, et de caresser la classe supérieure par des présages de clémence. Vadier voulut prendre Robespierre à la fois en ridicule et en trahison. Il n'osait pas s'attaquer directement à un nom qui repoussait le soupçon et qui

déconcertait l'agression. Mais il espérait ainsi déverser indirectement sur ce nom un ridicule qui rejaillirait sur sa puissance. C'était de plus une entreprise hardie que de montrer une première fois à la Convention que les amis de Robespierre n'étaient pas purs, et que ses sectateurs n'étaient pas inviolables.

Le comité de sûreté générale, secrètement d'accord avec la majorité du comité de salut public et avec les conspirateurs de la réunion Tallien, ordonna donc l'arrestation de Catherine Théos et de ses principaux adeptes. Les comités ordonnèrent en même temps l'arrestation de la marquise de Chastenais, de M. de Quesvremont, de M. de Sartines et de toute la famille Sainte-Amaranthe, sans en excepter le fils, qui touchait à peine à sa seizième année. Ils firent arrêter aussi mademoiselle Grandmaison et son domestique Biret. On résolut de confondre toutes ces accusations, étrangères les unes aux autres, dans le grand acte d'accusation qu'Élie Lacoste rédigeait contre Ladmiral et Cécile Renault sous le nom générique et vague de *conspiration de l'étranger*. Vadier avait été chargé de rédiger le rapport préalable contre la secte de Catherine Théos. On s'en rapporta à la malignité de ce vieillard pour donner aux puérilités de dom Gerle les couleurs sombres d'une conjuration, et un vernis de ridicule qui déteignît sur le nom de Robespierre.

X.

Ce nom, que tout le monde savait caché au fond de cette affaire, devait être d'autant plus visible qu'il serait moins prononcé par Vadier. Robespierre avait senti le coup d'avance. Mais le poignard était enveloppé de respect. Il ne pouvait prendre ouvertement la défense de ces sectaires dans un moment où on l'accusait lui-même de vouloir raviver les superstitions pour sanctifier sa dictature. Il s'était efforcé de faire ajourner, sous prétexte de mépris, la lecture du rapport de Vadier à la Convention. Vadier avait été inflexible. Il avait fallu subir en silence les sarcasmes du rapporteur, les sourires de l'auditoire, les insinuations malignes contre son rôle de Mahomet. Le ridicule avait effleuré ce nom terrible, le soupçon avait jeté son ombre sur cette incorruptibilité. Les amis de Robespierre l'avaient senti. On l'avertissait confidentiellement de prendre garde à Vadier, espèce de Brutus feignant la rusticité pour déguiser la haine. « Faites tous vos efforts, » écrivait Payan à Robespierre, « pour diminuer aux » yeux de l'opinion l'importance qu'on veut donner » à l'affaire de Catherine Théos, et pour convaincre » le peuple que c'est une jonglerie puérile qui ne » mérite que le rire et le mépris des hommes sé- » rieux. »

Enfin, bientôt après, Élie Lacoste avait fait le rapport du décret qui proposait l'envoi au tribunal révolutionnaire de tous les accusés. On y voyait, accolés à l'assassin Ladmiral et à Cécile Renault, le père, la mère et jusqu'aux frères de cette jeune fille, M. de Sartines, madame de Sainte-Amaranthe, madame de Sartines, sa fille, son fils qui n'avait pas même l'âge du crime, MM. de Laval-Montmorency, de Rohan-Rochefort, le prince de Saint-Maurice, MM. de Sombreuil père et fils échappés aux assassins de septembre, M. de Pons, Michonis, municipal du Temple, coupable de compassion et de décence envers les princesses captives; madame de Lamartinière, la veuve de d'Épréménil, enfin l'actrice Grandmaison, punie de l'amour de Sartines, et jusqu'au domestique de cette actrice, puni de son attachement à sa maîtresse. On joignit à ces soixante accusés le portier de la maison où Ladmiral avait tenté d'assassiner Collot-d'Herbois, et la femme de ce concierge : *coupables tous deux,* disait l'accusateur, *de n'avoir pas fait éclater assez de joie quand l'assassin avait été arrêté!*

XI.

Robespierre, en écoutant les noms de madame de Sainte-Amaranthe et de sa famille, s'était tu. Il craignait de paraître protéger des contre-révolu-

tionnaires. Il savait bien que c'était son nom qu'on frappait, mais il retirait timidement ce nom pour ne pas paraître frappé lui-même; situation déplorable des hommes qui prennent la popularité au lieu de la conscience pour arbitre de leur politique. Ils se couvrent du corps de victimes innocentes au lieu de se couvrir de leur intrépidité!

Ces soixante-deux accusés prétendus complices se virent pour la première fois devant le tribunal. Ladmiral fut ferme; Cécile Renault, naïve et touchante. Elle demanda pardon à son père, à sa mère, à ses frères de les avoir entraînés, par sa légèreté, dans l'apparence d'un crime qu'elle n'avait jamais conçu. Elle affirma devant la mort que son prétendu projet d'assassinat n'était que la curiosité de voir un tyran.

Les Montmorency, les Rohan, les Sombreuil conservèrent la dignité de leur innocence et de leurs noms. Ils ne démentirent pas devant la mort la noblesse de leur sang. Ils moururent comme leurs aïeux combattaient.

Madame de Sainte-Amaranthe s'évanouit entre les bras de ses enfants. Sartines, en passant devant mademoiselle Grandmaison, arrosa les mains de l'actrice de ses larmes. Il la pria de lui pardonner la mort dans laquelle son attachement pour lui l'entraînait. Sa femme fut au-dessus de ses années par la résignation, au-dessus de sa beauté par sa tendresse. Elle se réjouit de mourir avec sa mère, son

mari, son frère. Elle les pressa tour à tour dans ses bras. Elle ne repoussa pas même mademoiselle Grandmaison, qu'un sort cruel associait à leur infortune. Toute jalousie et toute distance disparurent devant la mort. Les mourants ne formèrent plus qu'une famille.

Afin de frapper les yeux du peuple d'un plus grand prestige de culpabilité, on avait revêtu pour la première fois, depuis Charlotte Corday, tous ces condamnés de la chemise de laine rouge, vêtement des assassins. Une escorte de cavalerie et des pièces de canon chargées à mitraille précédaient et suivaient le cortége. Huit charrettes le composaient. Dans la première on avait fait monter madame de Sainte-Amaranthe et madame d'Éprémémil sur le premier banc; madame de Sartines et mademoiselle Grandmaison sur le second, ces deux victimes d'un même amour! Dans la charrette suivante, M. de Sartines et son beau-frère enfant, M. de Sombreuil et son fils. Les trois autres chars portaient, à côté des Montmorency et des Rohan, le pauvre et fidèle serviteur de mademoiselle Grandmaison, Biret, qui pleurait non sur lui-même, disait-il, mais sur sa maîtresse. La marche était lente, l'échafaud lointain, le ciel printanier, la foule immense. Tous les regards s'élevaient vers ce groupe de têtes de femmes tout à l'heure tronquées. Les reflets ardents de la chemise rouge relevaient encore la blancheur de leur cou et l'éclat de leur

teint. La multitude s'enivrait de cet éblouissement de beauté qui allait s'éteindre. Les victimes échangeaient entre elles de tristes sourires, des paroles à voix basse, et des regards de mutuelle commisération. Ladmiral s'indignait et s'apitoyait sur le sort de ses soi-disant complices. « Pas un seul, » s'écriait-il, « n'a connu mon dessein, j'ai voulu seul venger » l'humanité. » Puis se tournant vers Cécile Renault, qui priait avec ferveur : « Vous avez voulu voir » un tyran, » lui disait-il avec une ironique pitié, « eh bien! regardez, en voilà des centaines sous » vos yeux. »

La marche dura trois heures. On immola les plus obscurs les premiers; puis Cécile Renault, mademoiselle Grandmaison, Ladmiral, madame d'Éprémésnil, les gentilshommes de l'ancienne monarchie, et le jeune Sainte-Amaranthe. Sa sœur et sa mère virent précipiter son corps décapité dans le panier. Leur tour approchait. La fille et la mère s'embrassèrent d'un long et dernier baiser, qu'interrompit l'exécuteur. La tête de la fille rejoignit celle de son jeune frère. Madame de Sainte-Amaranthe mourut l'avant-dernière; Sartines le dernier. Il avait vu tomber, pendant un supplice de trois quarts d'heure, la tête de sa maîtresse, celle de son beau-frère aimé comme un fils, celle de sa belle-mère, celle de sa femme. Il était mort par tous ses sentiments ici-bas avant de mourir par le couteau.

Ce carnage souleva le peuple contre Robespierre. Le crime de ses ennemis rejaillit sur lui. On ne le croyait pas assez déchu de son influence dans les comités pour leur permettre des supplices qu'il n'aurait pas désirés. On ne le croyait pas surtout assez lâche pour subir des crimes qu'il aurait réprouvés. Ceux qui espéraient en lui s'indignèrent. Ses amis s'étonnèrent. Ses ennemis s'encouragèrent. Il leur avait donné le secret de sa faiblesse. Ils redoublèrent de férocité. Ils le couvrirent pendant quarante jours du sang qu'ils versaient. Il n'osait avouer ni répudier ce redoublement de meurtres. Il se débattait en vain sous la responsabilité de la terreur. L'opinion la rejetait tout entière sur son nom. Situation cruelle, intolérable, méritée. Leçon éternelle aux hommes populaires, sur qui la juste postérité accumule tous les crimes contre lesquels ils n'ont pas osé protester.

XII.

Le langage de Robespierre aux Jacobins pendant ces quarante jours se ressentait de l'oppression de son âme. Il était vague, obscur, ambigu comme sa situation. On ne pouvait comprendre s'il accusait les comités de cruauté ou d'indulgence. Tantôt il gourmandait la cruauté, tantôt la modération. Ses

paroles à deux tranchants grondaient sans cesse et ne frappaient jamais. Il tenait sa colère en suspens. On ne devinait pas si elle tomberait sur les bourreaux ou sur les victimes. Un homme politique qui n'ose pas expliquer ses vues s'aliène à la fois les deux partis : « Il est temps, citoyens, » s'écria-t-il enfin peu de jours avant la crise, « que la vérité » fasse entendre dans cette enceinte des accents » aussi libres et aussi mâles que ceux dont elle a » retenti dans les plus grandes circonstances de la » Révolution. Irons-nous, comme les conspirateurs, » concerter dans des repaires obscurs » (allusion aux conciliabules de Clichy) « les moyens de nous dé» fendre contre les perfides efforts des scélérats ? » Je dénonce aux hommes de bien un système qui » tend à soustraire l'aristocratie à la justice natio» nale et à perdre la patrie en frappant les patriotes. » Quand les circonstances se développeront, je m'ex» pliquerai plus clairement. Maintenant j'en dis as» sez pour ceux qui comprennent. Il ne sera jamais » au pouvoir de personne de m'empêcher de dépo» ser la vérité dans le sein de la représentation na» tionale et des républicains. Il n'est pas au pouvoir » des tyrans et de leurs séides de faire échouer » mon courage. Qu'on répande des libelles contre » moi, je n'en serai pas moins toujours le même. » Si l'on me forçait à renoncer à une partie des » fonctions dont je suis chargé (le bureau de police),

» il me resterait encore ma qualité de représentant
» du peuple, et je ferais une guerre à mort aux
» tyrans et aux conspirateurs! »

Ces tyrans et ces conspirateurs vaguement désignés ici étaient Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, Carnot, Léonard Bourdon, Vadier et tous les membres des comités. Ils n'osaient plus paraître aux Jacobins depuis que Robespierre y régnait seul, ou ils n'y venaient que silencieux pour épier et pour dénoncer ses paroles. Ils l'accusaient en sortant d'insinuer au peuple l'existence d'un foyer de complots dans la Convention, et de prêcher la nécessité d'une épuration violente et insurrectionnelle comme celle du 31 mai.

XIII.

Quelques jours plus tard, Robespierre s'expliqua plus ouvertement; il se posa en victime, il appela sur lui l'intérêt et presque la pitié des patriotes : « Ces monstres, » s'écria-t-il, « dévouent à l'op-
» probre tout homme dont ils redoutent l'austérité
» des mœurs et l'inflexible probité. Autant vaudrait
» retourner dans les bois que de nous disputer ainsi
» les honneurs, la renommée, les richesses dans la
» république. Nous ne pouvons la fonder que par
» des institutions protectrices, et ces institutions ne
» peuvent être assises elles-mêmes que sur la ruine

» des ennemis incorrigibles de la liberté et de la » vertu. Mais ces scélérats ne triompheront pas, » continua-t-il; « il faut que ces lâches conjurés re» noncent à leurs complots ou qu'ils nous arrachent » la vie! Je sais qu'ils le tenteront. Ils le tentent » tous les jours. Mais le génie de la liberté plane » sur les patriotes! »

Ces accents passionnaient vivement le petit nombre de Jacobins qui se pressaient autour de lui chaque soir. Ces hommes de main étaient prêts à marcher avec Robespierre au but qu'il leur indiquerait. Ils devançaient même son impulsion. Leur impatience aspirait ouvertement à une insurrection. Ils conjuraient leur maître de nommer ses ennemis. Ils juraient de les immoler à sa cause. Buonarotti, Lebas, Payan, Couthon, Fleuriot-Lescot, Henriot, Saint-Just ne cessaient de lui reprocher sa temporisation et ses scrupules. Le peuple était prêt à se lever à sa voix et à remettre entre ses mains le pouvoir et la vengeance. Robespierre continuait à se refuser à la dictature avec une inexplicable obstination. Le nom de factieux lui faisait horreur. L'ombre de Catilina se levait toujours devant lui. Il respectait, disait-il, dans la Convention la patrie, la loi, le peuple. La pensée d'attenter par la force à la représentation et de se montrer ainsi le violateur de cette souveraineté nationale qu'il avait toute sa vie professée, lui paraissait une sorte de sacrilége. Il ne voulait entacher d'usur-

pation ni sa vertu républicaine ni sa mémoire. Il aimait mieux être, disait-il, la victime que le tyran de sa patrie. Il voulait le pouvoir sans doute, mais il le voulait donné, non dérobé. Il croyait fortement à lui-même, à la toute-puissance de sa parole, à son inviolabilité populaire. Il ne doutait pas d'arracher à la Convention, par la seule force de la vérité et de la persuasion, cette autorité qu'il ne voulait pas déchirer en la disputant par la main tumultueuse d'une sédition. Il pensait que la république reconnaîtrait d'elle-même en lui la suprématie du génie et de l'intégrité. Idole de l'opinion, élevé par l'opinion, grandi, adulé, déifié depuis cinq ans par elle, il voulait que l'opinion seule le proclamât le dernier mot et le premier homme de la république. « Malheur aux hommes, » répétait-il souvent à ses amis, « qui résument en eux la patrie et qui s'emparent » de la liberté comme de leur bien propre. Leur » patrie meurt avec eux, et les révolutions qu'ils se » sont appropriées ne sont que des changements de » servitude. Non, point de Cromwell, » ajoutait-il sans cesse, « pas même moi! »

XIV.

Dans cette pensée, Robespierre préparait lentement pour toute arme un discours à la Convention. Discours dans lequel il foudroierait ses ennemis en

laissant seulement éclater aux regards du peuple leurs trames et sa propre intégrité. Il retouchait à loisir ce discours profondément étudié, aussi vaste que la république, aussi théorique qu'une philosophie, aussi passionné que la Révolution. Il y résumait avec la plume de Tacite le tableau de tous les crimes, de toutes les corruptions, de tous les dangers, qui dégradaient, souillaient ou menaçaient la république. Il en faisait rejaillir avec une allusion continue la responsabilité de nos désastres sur le gouvernement et sur les comités. Il faisait des portraits si ressemblants et si personnels des vices de la Convention qu'il ne restait plus qu'à leur donner le nom de ses ennemis. Enfin, il concluait vaguement à la réforme des institutions révolutionnaires, sans préciser ces réformes, et il provoquait la Convention à réfléchir.

Cette conclusion, plus impérative que s'il avait formulé lui-même un décret de mort contre ses ennemis, devait arracher des résolutions plus terribles contre ses envieux et des pouvoirs plus absolus pour lui-même que celles qu'il aurait formulées. La tyrannie a sa pudeur, il faut qu'on lui fasse violence. Ce qu'on lui donne va toujours au delà de ce qu'elle oserait demander.

Ce discours était divisé en deux parties et devait occuper deux séances. Dans la première partie, Robespierre tonnait sans frapper et désignait sans nommer. Dans la seconde partie, qu'il réservait

pour réplique si quelqu'un avait l'audace de répondre, il sortait du nuage, il éclatait comme la foudre, il étreignait homme à homme, corps à corps, les membres hostiles des comités. Il précisait les accusations et les crimes. Il nommait, il stigmatisait, il frappait, il entraînait de la tribune à l'échafaud les coupables laissés jusque-là dans l'ombre. C'est pour cet usage qu'il avait ébauché dans les notes secrètes de sa police les portraits destinés à ce pilori public. Armé sous ses habits de ces deux discours, Robespierre attendait la lutte avec confiance; ses adversaires commençaient à se défier. Aucun n'avait dans sa considération personnelle la force de lutter corps à corps avec l'idole des Jacobins. On savait que le peuple lui restait fidèle. Son ascendant intimidait la Convention. La mort pouvait tomber d'un de ses gestes sur toutes les têtes. Dans cette perplexité, Barrère insinuait des transactions. Collot-d'Herbois parlait de mal-entendus. Billaud-Varennes lui-même prononçait le mot de concorde. Les comités tendaient à fléchir sous le seul effet de son absence. Des négociateurs officieux s'interposaient pour éviter un déchirement. Legendre caressait. Barras, Bourdon, Fréron, Tallien couvaient presque seuls l'âpreté de leur haine et le feu de la conjuration. Ce feu était entretenu dans Tallien par l'amour. Un soir, en rentrant chez lui, un inconnu lui glissa dans la main, au coin de la rue de la Perle, un

billet de Theresa Cabarus. Ce billet, qu'un geôlier séduit avait consenti à laisser sortir de la prison des Carmes, était écrit avec du sang. Il ne contenait que ces mots : « L'administrateur de police sort d'ici, » il est venu m'annoncer que demain je monterai au » tribunal, c'est-à-dire à l'échafaud. Cela ressemble » bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit. Robes- » pierre n'existait plus et les prisons étaient ouver- » tes... Mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se » trouvera bientôt plus personne en France capable » de le réaliser!... »

Quand l'héroïsme est éteint partout, on le rallume au foyer de l'amour dans un cœur de femme. Tallien répondit laconiquement : « Soyez aussi prudente » que je serai courageux, et calmez votre tête! »

XV.

Cependant les négociations avaient abouti à une entrevue entre Robespierre et les principaux membres des deux comités. Ils consentirent à se rencontrer au comité de salut public. Couthon, Saint-Just, David, Lebas étaient avec Robespierre. Les physionomies étaient contraintes, les yeux baissés, les bouches muettes. On sentait que les deux partis, tout en se prêtant à une tentative de réconciliation, craignaient également de laisser transpirer leurs

pensées. Élie Lacoste articula les griefs des comités. « Vous formez un *triumvirat*, » dit-il à Saint-Just, à Couthon et à Robespierre. — « Un triumvirat, » répondit Couthon, « ne se forme pas de trois pen-
» sées qui se rencontrent dans une même opinion;
» des triumvirs usurpent tous les pouvoirs, et nous
» vous les laissons tous. — C'est précisément ce dont
» nous vous accusons, » s'écria Collot-d'Herbois : « retirer du gouvernement, dans un temps si diffi-
» cile, une force telle que la vôtre, c'est le trahir et
» le livrer aux ennemis de la liberté. » Puis se tournant vers Robespierre et prenant devant lui le ton et le geste théâtral d'un suppliant, il affecta de vouloir se précipiter à ses genoux : « Je t'en conjure
» au nom de la patrie et de ta propre gloire, » lui dit-il, « laisse-toi vaincre par notre franchise et par
» notre abnégation; tu es le premier citoyen de la
» république, nous sommes les seconds; nous avons
» pour toi le respect dû à ta pureté, à ton éloquence,
» à ton génie; reviens à nous, entendons-nous, sa-
» crifions les intrigants qui nous divisent, sauvons
» la liberté par notre union! »

Robespierre parut sensible aux protestations de Collot-d'Herbois. Il se plaignit des accusations sourdes qu'on semait contre sa prétendue dictature; il afficha un complet désintéressement du pouvoir; il proposa de renoncer même à la direction du bureau de police, qu'on lui reprochait de dominer; il parla

vaguement de conspirateurs qu'il fallait avant tout écraser dans la Convention.

Carnot et Saint-Just eurent une explication très-aigre au sujet des dix-huit mille hommes que Carnot avait détachés de l'armée du Nord exposée à toutes les forces de Cobourg, pour les envoyer envahir la Flandre maritime. « Vous voulez tout usurper, » s'écria Carnot, « Vous déconcertez tous mes plans, » vous brisez les généraux dans mes mains, vous » écourtez les campagnes. Je vous ai laissé l'inté- » rieur, laissez-moi le champ de bataille; ou si vous » voulez le prendre comme le reste, prenez aussi la » responsabilité des frontières! Que sera la liberté si » vous perdez la patrie? »

Saint-Just se justifia avec modestie et se déclara plein de déférence pour le génie militaire de Carnot. Barrère fut caressant et conciliateur. Billaud seul se taisait. Son silence inquiétait Saint-Just. « Il y » a des hommes, » dit le jeune fanatique, « qu'au » caractère sombre de leur physionomie et à la » pâleur de leurs traits, Lycurgue aurait bannis » de Lacédémone. — Il y a des hommes, » repartit Billaud, « qui cachent leur ambition sous » leur jeunesse et jouent l'Alcibiade pour devenir » des Pisistrate! »

A ce nom de Pisistrate, Robespierre se crut désigné. Il voulut se retirer. Robert Lindet intervint avec des paroles sages et douces. Billaud dérida

son visage, et tendant la main à Robespierre : « Au » fond, » dit-il, « je ne te reproche rien que tes » soupçons perpétuels; je dépose volontiers ceux » que j'ai moi-même conçus contre toi. Qu'avons-» nous à nous pardonner? N'avons-nous pas toujours » pensé ou parlé de même sur toutes les grandes » questions qui ont agité la république et les con-» seils? — Cela est vrai, » dit Robespierre; « mais » vous immolez au hasard les coupables et les in-» nocents, les aristocrates et les patriotes! — Pour-» quoi n'es-tu pas avec nous pour les choisir? — Il » est temps, » répondit Robespierre, « d'établir un » tribunal de justice, qui ne choisisse pas, mais qui » frappe avec l'impartialité de la loi et non avec les » hasards ou les préventions des factions. » La discussion s'établit sur ce texte. Les enjeux étaient les têtes de milliers de citoyens. Robespierre voulant régulariser et modérer la terreur, les autres la déclarant plus nécessaire que jamais pour exterminer et pour extirper les conspirateurs. « Pourquoi donc » avez-vous forgé la loi du 22 prairial, » dit Billaud, « était-ce pour la laisser dormir dans son four-» reau? — Non, » dit Robespierre, « c'était pour » menacer de plus haut les ennemis de la Révolu-» tion sans exception, et moi-même si j'élevais ja-» mais ma tête au-dessus des lois. »

On convint, dit-on, de s'entendre à loisir sur le sort du petit nombre d'hommes dangereux qui remuaient

dans la Convention; de les sacrifier, s'ils étaient coupables, à la sécurité de la république et à la concorde dans le gouvernement. Il fut convenu que Saint-Just ferait un rapport sur la situation des choses, propre à éteindre l'apparence des dissentiments et à démontrer à la république que l'harmonie la plus complète était rétablie entre les hommes. On se sépara avec les symptômes de la réconciliation.

LIVRE SOIXANTIÈME.

I.

Les symptômes de réconciliation qui venaient d'apparaître dans le dernier entretien de Robespierre et du comité de salut public étaient trompeurs. A peine Fouché, Tallien, Barras, Fréron, Bourdon, Legendre et leurs amis eurent-ils connaissance de ces tentatives de paix, qu'ils comprirent que leurs têtes seraient le prix de la concorde. « Nos têtes cédées, » dirent-ils à Billaud-Varennes, à Collot, à Vadier, « que vous restera-t-il à défendre? Les vôtres! La » tyrannie ne se déguise que pour vous appro- » cher sans être aperçue. Quand vous lui aurez ac- » cordé les têtes de vos seuls défenseurs dans la » Convention, l'ambition de Robespierre grandira sur » nos cadavres et vous frappera vous-mêmes avec

» l'arme que vous lui aurez prêtée. » Billaud, Collot, Vadier étaient trop éclairés par leur propre haine pour ne pas comprendre ces dangers. Ils jurèrent qu'aucune tête de la Convention ne serait accordée. Les entrevues secrètes entre les représentants menacés et les membres des deux comités devinrent plus fréquentes et plus mystérieuses. On délibérait le jour, on conspirait la nuit. On tramait la perte de Robespierre à quelques pas de sa maison, chez Courtois, assez courageux pour prêter sa chambre aux conjurés qui le flattaient aussi de vouloir supprimer enfin la terreur.

II.

De leur côté, les confidents de Robespierre lui insinuèrent que tout rapprochement était un piége que les comités lui tendaient. « Ils s'humilient parce » qu'ils tremblent, » lui disaient-ils. « Si ton seul » silence les a réduits à cet abaissement, que sera-ce » quand tu te lèveras pour les accuser? Mais si tu » acceptes aujourd'hui l'apparence d'une feinte ré- » conciliation avec eux, de quoi les accuseras-tu » dont tu ne paraisses complice toi-même? S'ils » t'accordent les plus insignifiants et les plus décriés » de tes ennemis, c'est pour conserver les plus dan- » gereux et les plus fourbes. Offre-leur le combat » tous les jours du haut de la tribune des Jacobins.

» S'ils le refusent, leur lâcheté les déshonore et les » accuse ; s'ils l'acceptent, le peuple est avec toi ! »

Saint-Just, impatient des temporisations de Robespierre, partit inopinément une cinquième fois pour l'armée de Sambre-et-Meuse. « Je vais me faire tuer, » dit-il à Couthon. « Les républicains n'ont plus de » place que dans la tombe. » Couthon éclatait souvent alors aux Jacobins : « La Convention, » s'écriait-il, « est subjuguée par quatre ou cinq scélérats. Pour » moi, je déclare qu'ils ne me subjugueront pas. » Quand ils disaient que Robespierre s'affaiblissait, » ils prétendaient aussi que j'étais paralysé. Ils ver» ront que mon cœur a toutes ses forces. »

Les Jacobins, les sectionnaires, Payan, Fleuriot, Dobsent, Coffinhal surtout, Henriot et son état-major parlaient hautement d'une attaque à main armée contre la Convention : « Si Robespierre ne veut pas être » notre chef, » disaient tout haut les hommes de la commune, « son nom sera notre drapeau. Il faut faire » violence à son désintéressement ou que la répu» blique périsse ! Où est Danton ? Il aurait déjà sauvé » le peuple ! Pourquoi faut-il que la vertu ait plus » de scrupule que l'ambition ? Le désintéressement » qui perd la liberté est plus coupable que l'ambi» tion qui la sauve. Plût à Dieu, » ajoutaient-ils, « que Robespierre eût la soif de pouvoir dont on » l'accuse ! La république a besoin d'un ambitieux : » ce n'est qu'un sage ! »

III.

Ces propos, qui retentissaient sans cesse aux oreilles de Robespierre ; la fermentation croissante dont il était témoin aux Jacobins ; les rapports secrets de ses espions, qui suivaient à tâtons un complot ténébreux dans la Convention ; les symptômes d'un second 31 mai qui se manifestaient ouvertement à la commune ; la crainte que l'insurrection, sans modérateur et sans limites, n'éclatât d'elle-même et n'emportât la Convention, qu'il regardait comme le seul centre de la patrie, déterminèrent enfin Robespierre non à agir, mais à parler. Il aima mieux livrer le combat seul à la tribune, au risque d'en être précipité, que d'y combattre à la tête du peuple insurgé, en risquant de mutiler la représentation nationale. Il rappela seulement Saint-Just, son frère et Lebas, pour l'assister dans la crise ou pour mourir avec lui.

Rien n'annonçait autour de Robespierre un grand dessein. A l'exception de quatre ou cinq hommes du peuple armés sous leurs habits, que les Jacobins avaient chargés à son insu de le suivre et de veiller sur sa vie, son entourage était celui du plus humble citoyen. Il n'avait jamais affecté plus de simplicité et plus de modestie dans ses habitudes. Il s'isolait de jour en jour davantage. Il semblait se recueillir

dans les jouissances contemplatives de la nature : soit pour consulter, comme Numa, l'oracle dans la solitude, soit pour savourer les derniers jours de vie que sa destinée incertaine lui laissait. Il n'allait plus aux comités, rarement à la Convention, inexactement aux Jacobins. Sa porte ne s'ouvrait qu'à un petit nombre d'amis. Il n'écrivait plus. Il lisait beaucoup. Il paraissait non affaissé mais détendu. On eût dit qu'il s'était placé dans cet état de repos philosophique où les hommes, à la veille des grandes catastrophes, se placent quelquefois pour laisser agir leur destinée toute seule et pour laisser s'expliquer les événements. Une expression de découragement émoussait ses regards ordinairement trop acérés et ses traits trop aigus. Le son de sa voix même était adouci par un accent de tristesse. Il évitait de rencontrer dans la maison les filles de Duplay, celle surtout à laquelle il devait s'unir après les orages. Il ne s'entretenait plus des perspectives de vie obscure dans une union heureuse à la campagne. On voyait que son horizon s'était assombri en se rapprochant. Il y avait trop de sang versé entre le bonheur et lui. Une dictature terrible ou un échafaud solennel étaient les seules images sur lesquelles il pût désormais s'arrêter. Il cherchait à y échapper, pendant ces premiers jours de thermidor, par de longues excursions aux environs de Paris. Accompagné de quelque confident ou seul, il errait des journées

entières sous les arbres de Meudon, de Saint-Cloud ou de Viroflay. On eût dit qu'en s'éloignant de Paris, où roulaient les charretées de victimes, il mettait de l'espace entre le remords et lui. Il portait ordinairement un livre sous son habit. C'était habituellement un philosophe tel que Rousseau, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, ou des poètes de sentiment tels que Gesner et Young : contraste étrange entre la douceur des images, la sérénité de la nature et l'âpreté de l'âme. Il avait les rêveries et les contemplations d'un théosophe au milieu des scènes de mort et des proscriptions d'un Marius.

IV.

On raconte que le 7 thermidor, la veille du jour où Robespierre attendait l'arrivée de Saint-Just, et où il avait résolu de jouer sa vie contre la restauration de la république, il alla une dernière fois passer la journée entière à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau, au bord de la forêt de Montmorency. Venait-il chercher des inspirations politiques sous les arbres à l'ombre desquels son maître avait écrit le *Contrat Social*, ce code de la démocratie? Venait-il faire hommage au philosophe spiritualiste d'une vie qu'il allait donner à sa cause? Nul ne le sait. Il passa, dit-on, des heures entières le front dans ses deux mains, ac-

coudé contre la cloison rustique qui enclôt le petit jardin. Son visage avait la contention du supplice et la lividité de la mort. Ce fut l'agonie du remords, de l'ambition ou du découragement. Robespierre eut le temps de rassembler dans un seul et dernier regard son passé, son présent, son lendemain, le sort de la république, l'avenir du peuple et le sien. S'il mourut d'angoisse, de repentir et d'anxiété, ce fut dans cette muette méditation.

V.

Une intention droite au commencement; un dévouement volontaire au peuple représentant à ses yeux la portion opprimée de l'humanité; un attrait passionné pour une révolution qui rendît la liberté aux opprimés, l'égalité aux humiliés, la fraternité à la famille humaine, la raison aux cultes; des travaux infatigables consacrés à se rendre digne d'être un des premiers ouvriers de cette régénération; des humiliations cruelles patiemment subies dans son nom, dans son talent, dans ses idées, dans sa renommée, pour sortir de l'obscurité où le confinaient les noms, les talents, les supériorités des Mirabeau, des Barnave, des La Fayette; sa popularité conquise pièce à pièce et toujours déchirée par la calomnie; sa retraite volontaire dans

les rangs les plus obscurs du peuple; sa vie usée dans toutes les privations, même celles de l'amour; son indigence, qui ne lui laissait partager avec sa famille, plus indigente encore, que le morceau de pain que la nation donnait à ses représentants; sa vertu même élevée en accusation contre lui; son désintéressement appelé hypocrisie par ceux qui étaient incapables de le comprendre; le triomphe enfin; un trône écroulé; le peuple affranchi; son nom associé à la victoire et aux bénédictions de la multitude; mais l'anarchie déchirant à l'instant le règne du peuple; d'indignes rivaux, tels que les Hébert et les Marat, lui disputant la direction de la Révolution et la poussant à sa ruine; une lutte criminelle de vengeances et de cruautés s'établissant entre ces rivaux et lui pour se disputer l'empire de l'opinion; des sacrifices coupables, faits avec répugnance, mais faits pendant trois ans, à cette popularité qui avait voulu être nourrie de sang; la tête du roi demandée et obtenue; celle de la reine; celles de milliers de vaincus immolés après le combat; les Girondins sacrifiés malgré l'estime qu'il portait à leurs principaux orateurs; Danton lui-même, son plus fier émule; Camille Desmoulins, son jeune disciple, jetés au peuple sur un soupçon, pour qu'il n'y eût plus d'autre nom que le sien dans la bouche des patriotes; la toute-puissance enfin obtenue dans l'opinion, mais à la con-

dition de la conquérir sans cesse par de nouveaux sacrifices; le peuple ne voulant plus dans son législateur suprême qu'un accusateur; des aspirations à la clémence refoulées par la nécessité d'immoler encore; une tête demandée ou livrée au besoin de chaque jour; la victoire peut-être pour le lendemain, mais rien d'arrêté dans l'esprit pour consolider et utiliser cette victoire; des idées confuses, contradictoires; l'horreur de la tyrannie et la nécessité de la dictature; des plans imaginaires pleins de l'âme de la Révolution, mais sans organisation pour les contenir, sans appui, sans force pour les faire durer; des mots pour institutions; la vertu sur les lèvres et l'arrêt dans la main; un peuple fiévreux; une Convention servile; des comités corrompus; la république reposant sur une seule tête; une vie odieuse; une mort sans fruit; une mémoire indécise; un nom néfaste; le cri du sang qu'on n'apaise plus, s'élevant dans la postérité contre lui : toutes ces pensées assaillirent sans doute l'âme de Robespierre pendant cet examen de son ambition. Il ne lui restait qu'une ressource : c'était de s'offrir en exemple à la république, de dénoncer au monde les hommes qui corrompaient la liberté, de mourir en les combattant, et de léguer au peuple, sinon un gouvernement, au moins une doctrine et un martyr. Il eut évidemment ce dernier rêve : mais c'était un rêve. L'intention était haute, le courage grand, mais la victime n'était pas assez pure

même pour se sacrifier! C'est l'éternel malheur des hommes qui ont taché leur nom du sang de leurs semblables de ne pouvoir plus se laver même dans leur propre sang.

VI.

Saint-Just, arrivé de l'armée, était venu plusieurs fois pendant la soirée pour conférer avec Robespierre. Lassé de l'attendre, il s'était rendu, encore couvert de la poussière du camp, au comité de salut public. Un silence morne, une observation inquiète l'avaient accueilli. Il rentra convaincu que les esprits étaient irréconciliables et que les cœurs couvaient la mort. Le lendemain Saint-Just confirma, dit-on, Robespierre dans l'idée de porter le premier coup. De leur côté, les comités s'attendaient à une prochaine attaque. Leurs membres s'y préparaient. Ils connaissaient l'importance du choix du président dans une assemblée où le président peut à son gré soutenir ou désarmer l'orateur. Ils avaient fait porter Collot-d'Herbois à la présidence de la Convention.

Robespierre relut et ratura vraisemblablement encore, à plusieurs reprises, son discours. En sortant le matin, il dit adieu à ses hôtes avec un visage plus ému que les autres jours. Ses amis, Duplay, les filles de son hôte se pressaient autour de lui et versaient des larmes. « Vous allez courir de grands

» dangers aujourd'hui, lui dit Duplay, laissez-vous » entourer de vos amis et prenez des armes sous vos » habits. — Non, » répondit Robespierre, « je suis » entouré de mon nom et armé des vœux du peu- » ple. D'ailleurs la masse de la Convention est pure. » Je n'ai rien à craindre au milieu de la représen- » tation, à laquelle je ne veux rien imposer, mais » seulement inspirer le salut. »

Il était vêtu du même costume qu'il avait porté à la proclamation de l'Être Suprême. Il affectait sur sa personne la décence qu'il voulait ramener dans les mœurs. Il voulait sans doute que le peuple le reconnût à ce costume, comme son drapeau vivant. Lebas, Couthon, Saint-Just, David s'étaient rendus à la séance avant lui. La Convention était nombreuse, les tribunes choisies par les Jacobins. En entrant, Robespierre demanda la parole. Sa présence à la tribune dans un moment où il portait le secret et le sort de la situation dans sa pensée était un événement. Les conjurés, surpris par son apparition, se hâtèrent de descendre de leurs places et d'aller avertir les membres des comités et leurs amis épars dans les jardins et dans les salles, et de les ramener précipitamment à leurs bancs. Un profond silence devançait les paroles. Les masses ont d'immenses pressentiments.

VII.

Dans ce moment Robespierre semblait envelopper à dessein sa physionomie d'un nuage, et contenir l'explosion de sa pensée longtemps muette. Il roulait lentement son manuscrit dans sa main droite comme une arme dont il allait écraser ses ennemis. Il montrait ainsi à ses collègues qu'il avait réfléchi sa colère et que ses paroles étaient un dessein. Voilà ce discours dans une certaine étendue. On regretterait de ne pas connaître des paroles qui étaient toute une situation et qui amenèrent par leur contre-coup un si éminent changement.

« Citoyens, dit-il, que d'autres vous tracent des » tableaux flatteurs; je viens vous dire des vérités » utiles. Je ne viens point réaliser des terreurs ridi- » cules répandues par la perfidie, mais je veux » étouffer, s'il est possible, les flambeaux de la dis- » corde par la seule force de la vérité. Je vais dé- » fendre devant vous votre autorité outragée et la » liberté violée. Je me défendrai aussi moi-même : » vous n'en serez point surpris ; vous ne ressemblez » point aux tyrans que vous combattez. Les cris de » l'innocence outragée n'importunent point votre » oreille, et vous n'ignorez pas que cette cause ne » vous est point étrangère.

» Les révolutions qui jusqu'à ce jour ont changé

» la face des empires n'ont eu pour objet qu'un chan-
» gement de dynastie, ou le passage du pouvoir
» d'un seul à celui de plusieurs. La Révolution fran-
» çaise est la première qui ait été fondée sur la théo-
» rie des droits de l'humanité et sur les principes de
» la justice. Les autres révolutions n'exigeaient que
» de l'ambition; la nôtre impose des vertus. La ré-
» publique s'est glissée pour ainsi dire à travers
» toutes les factions; mais elle a trouvé leur puis-
» sance organisée autour d'elle, aussi n'a-t-elle cessé
» d'être persécutée dès sa naissance dans la personne
» de tous les hommes de bonne foi qui combattaient
» pour elle.

» Les amis de la liberté cherchèrent à renverser
» la puissance des tyrans par la force de la vérité,
» les tyrans cherchent à détruire les défenseurs de la
» liberté par la calomnie; ils donnent le nom de
» tyrannie à l'ascendant même des principes de la
» vérité. Quand ce système a pu prévaloir, la liberté
» est perdue; car il est dans la nature même des
» choses qu'il existe une influence partout où il y a
» des hommes rassemblés, celle de la tyrannie ou
» celle de la raison. Lorsque celle-ci est proscrite
» comme un crime, la tyrannie règne; quand les
» bons citoyens sont condamnés au silence, il faut
» bien que les scélérats dominent.

» Ici j'ai besoin d'épancher mon cœur; vous avez
» besoin aussi d'entendre la vérité.

» Quel est donc le fondement de cet odieux système de terreur et de calomnie contre moi? Nous, redoutable aux patriotes! Nous, qui les avons arrachés des mains de toutes les factions conjurées contre eux! Nous, qui les disputons tous les jours, pour ainsi dire, aux intrigants hypocrites qui osent les opprimer encore! Nous, redoutable à la Convention nationale! Et que sommes-nous sans elle? Et qui a défendu la Convention nationale au péril de sa vie? Qui s'est dévoué pour sa conservation quand des factions exécrables conspiraient sa ruine à la face de la France? Qui s'est dévoué pour sa gloire quand les vils suppôts de la tyrannie prêchaient en son nom l'athéisme, quand tant d'autres gardaient un silence criminel sur les forfaits de leurs complices et semblaient attendre le signal du carnage pour se baigner dans le sang des représentants du peuple? Et à qui étaient destinés les premiers coups des conjurés? Quelles étaient les victimes désignées par Chaumette et par Ronsin? Dans quel lieu la bande des assassins devait-elle marcher d'abord en ouvrant les prisons? Quels sont les objets des calomnies et des attentats des tyrans armés contre la république? N'y a-t-il aucun poignard pour nous dans la cargaison que l'Angleterre envoie en France et à Paris? C'est nous qu'on assassine, et c'est nous qu'on peint redoutable! Et quels sont donc ces grands actes

» de sévérité qu'on nous reproche? Quelles ont été » les victimes? Hébert, Ronsin, Chabot, Danton, » Lacroix, Fabre-d'Églantine et quelques autres » complices. Est-ce leur punition qu'on nous reproche? Aucun n'oserait les défendre. Non, nous n'avons pas été trop sévère : j'en atteste la république, qui respire!

» Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots » les patriotes et porté la terreur dans toutes les » conditions? Ce sont les monstres que nous avons » accusés. Est-ce nous qui, oubliant les crimes de » l'aristocratie et protégeant les traîtres, avons dé» claré la guerre aux citoyens paisibles, érigé en » crime ou des préjugés incurables, ou des choses in» différentes, pour trouver partout des coupables et » rendre la Révolution redoutable au peuple même? » Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est» ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, » avons promené le glaive sur la plus grande partie » de la Convention nationale? Ce sont les monstres » que nous avons accusés. Aurait-on déjà oublié que » nous nous sommes jeté entre eux et leurs bour» reaux?

» Telle est cependant la base de ces projets de » dictature et d'attentats contre la représentation » nationale. Par quelle fatalité cette grande accusa» tion a-t-elle été transportée tout à coup sur la tête » d'un seul de ses membres? Étrange projet d'un

» homme d'engager la Convention nationale à s'é-
» gorger elle-même en détail de ses propres mains
» pour lui frayer le chemin du pouvoir absolu! Que
» d'autres aperçoivent le côté ridicule de ces incul-
» pations, c'est à moi de n'en voir que l'atrocité.
» Vous rendrez au moins compte à l'opinion publi-
» que de votre affreuse persévérance à poursuivre
» le projet d'égorger tous les amis de la patrie,
» monstres qui cherchez à me ravir l'estime de la
» Convention nationale, le prix le plus glorieux
» des travaux d'un mortel, que je n'ai ni usurpé
» ni surpris, mais que j'ai été forcé de conquérir!
» Paraître un objet de terreur aux yeux de ce qu'on
» révère et de ce qu'on aime, c'est pour un homme
» sensible et probe le plus affreux des supplices!
» Le lui faire subir, c'est le plus grand des forfaits!

» Au sein de la Convention on prétendait que
» la Montagne était menacée, parce que quelques
» membres, siégeant en cette partie de la salle, se
» croyaient en danger, et, pour intéresser à la même
» cause la Convention nationale tout entière, on ré-
» veillait subitement l'affaire des soixante-deux dé-
» putés détenus; et l'on m'imputait tous ces évé-
» nements qui m'étaient absolument étrangers. On
» disait que je voulais perdre l'autre portion de la
» Convention nationale. On me peignait ici comme
» le premier persécuteur des soixante-deux députés
» détenus; là on m'accusait de les défendre.

» Ah! certes, lorsqu'au risque de blesser l'opinion » publique, j'arrachais seul à une décision préci- » pitée ceux dont les opinions m'auraient conduit à » l'échafaud si elles avaient triomphé; quand dans » d'autres occasions je m'opposais à toutes les fu- » reurs d'une faction hypocrite pour réclamer les » principes de la stricte équité envers ceux qui m'a- » vaient jugé avec plus de précipitation, j'étais loin » sans doute de penser que l'on dût me rendre » compte d'une pareille conduite, mais j'étais en- » core plus loin de penser qu'un jour on m'accuse- » rait d'être le bourreau de ceux envers qui j'ai » rempli les devoirs les plus indispensables de la » probité, et l'ennemi de la représentation nationale » que j'avais servie avec dévouement.

» Cependant ce mot de *dictature* a des effets ma- » giques. Il flétrit la liberté, il avilit le gouverne- » ment, il détruit la république, il dégrade toutes » les institutions révolutionnaires qu'on présente » comme l'ouvrage d'un seul homme. Il rend odieuse » la justice nationale, qu'il présente comme instituée » par l'ambition d'un seul homme; il dirige sur un » point toutes les haines et tous les poignards du » fanatisme et de l'aristocratie.

» Quel terrible usage les ennemis de la républi- » que ont fait du seul nom d'une magistrature ro- » maine! Et si leur érudition nous est si fatale, que » sera-ce de leurs trésors et de leurs intrigues! je

» ne parle point de leurs armées ; mais qu'il me soit
» permis de renvoyer au duc d'York, et à tous les
» écrivains royaux, les patentes de cette dignité ri-
» dicule, qu'ils m'ont expédiées les premiers. Il y a
» trop d'insolence à des rois qui ne sont pas sûrs
» de conserver leurs couronnes, de s'arroger le droit
» d'en distribuer à d'autres !

» Ils m'appellent tyran... Si je l'étais, ils rampe-
» raient à mes pieds, je les gorgerais d'or, je leur
» assurerais le droit de commettre tous les crimes,
» et ils seraient reconnaissants ! Si je l'étais, les rois
» que nous avons vaincus, loin de me dénoncer
» quel tendre intérêt ils prennent à notre liberté,
» me prêteraient leur coupable appui ; je transige-
» rais avec eux ! On arrive à la tyrannie par le se-
» cours des fripons. Où courent ceux qui les com-
» battent ? Au tombeau et à l'immortalité. Quel est
» le tyran qui me protége ? quelle est la faction à
» qui j'appartiens ? C'est vous-mêmes. Quelle est
» cette faction qui, depuis le commencement de la
» Révolution, a terrassé, fait disparaître tant de traî-
» tres accrédités ? C'est vous, c'est le peuple, ce sont
» les principes. Voilà la faction à laquelle je suis
» voué et contre laquelle tous les crimes sont ligués.

» La vérité sans doute a sa puissance, sa colère,
» son despotisme ; elle a des accents touchants, ter-
» ribles, qui retentissent avec force dans les cœurs
» purs comme dans les consciences coupables, et

» qu'il n'est pas plus donné au mensonge d'imiter » qu'à Salmonée d'imiter les foudres du ciel.

» Qui suis-je, moi qu'on accuse? Un esclave de » la liberté, un martyr vivant de la république, la » victime autant que l'ennemi du crime. Tous les » fripons m'outragent; les actions les plus indiffé- » rentes, les plus légitimes de la part des autres, » sont des crimes pour moi; un homme est calomnié » dès qu'il me connaît. On pardonne à d'autres leurs » forfaits; on me fait un crime de mon zèle. Otez- » moi ma conscience, je suis le plus malheureux de » tous les hommes.

» Quand les victimes de leur perversité se plai- » gnent, ils s'excusent en disant : *C'est Robespierre » qui le veut, nous ne pouvons pas nous en dispenser.* » Les infâmes disciples d'Hébert tenaient jadis le » même langage dans le temps où je les dénonçais; » ils se disaient mes amis, ensuite ils m'ont déclaré » convaincu de modérantisme : c'est encore la même » espèce de contre-révolutionnaires qui persécute le » patriotisme. Jusques à quand l'honneur des ci- » toyens et la dignité de la Convention nationale » seront-ils à la merci de ces hommes-là? Mais le » trait que je viens de citer n'est qu'une branche » du système de persécution plus vaste dont je suis » l'objet. En développant cette accusation de dic- » tature mise à l'ordre du jour par les tyrans, on » s'est attaché à me charger de toutes leurs iniquités,

» de tous les torts de la fortune ou de toutes les ri-
» gueurs commandées par le salut de la patrie. On
» disait aux nobles : *C'est lui seul qui vous a pro-*
» *scrits;* on disait en même temps aux patriotes : *Il*
» *veut sauver les nobles;* on disait aux prêtres : *C'est*
» *lui seul qui vous poursuit, sans lui vous seriez pai-*
» *sibles et triomphants;* on disait aux fanatiques :
» *C'est lui qui détruit la religion;* on disait aux pa-
» triotes persécutés : *C'est lui qui l'a ordonné ou qui*
» *ne veut pas l'empêcher.* On me renvoyait toutes les
» plaintes dont je ne pouvais faire cesser les causes,
» en disant : *Votre sort dépend de lui seul.* Des hom-
» mes apostés dans les lieux publics propageaient
» chaque jour ce système. Il y en avait dans le lieu
» des séances du tribunal révolutionnaire, dans les
» lieux où les ennemis de la patrie expient leurs for-
» faits; ils disaient : *Voilà des malheureux condamnés,*
» *qui est-ce qui en est la cause? Robespierre.* On s'est
» attaché particulièrement à prouver que le tribunal
» révolutionnaire était un *tribunal de sang* créé par
» moi seul, et que je maîtrisais absolument pour
» faire égorger tous les gens de bien et même tous
» les fripons; car on voulait me susciter des enne-
» mis de tous les genres. Ce cri retentissait dans
» toutes les prisons.

» On a dit à chaque député revenu d'une mission
» dans les départements que moi seul avais provo-
» qué son rappel. On rapportait fidèlement à mes

» collègues et tout ce que j'avais dit, et surtout ce
» que je n'avais pas dit. Quand on eut formé cet
» orage de haines, de vengeance, de terreur, d'a-
» mours-propres irrités, on crut qu'il était temps
» d'éclater. Mais qui étaient-ils, ces calomniateurs?

» Je puis répondre que les auteurs de ce plan
» de calomnie sont d'abord le duc d'York, mon-
» sieur Pitt et tous les tyrans armés contre nous.
» Qui ensuite?... Ah! je n'ose les nommer dans ce
» moment et dans ce lieu, je ne puis me résoudre
» à déchirer entièrement le voile qui couvre ce pro-
» fond mystère d'iniquités ; mais ce que je puis
» affirmer positivement, c'est que parmi les au-
» teurs de cette trame sont les agents de ce système
» de corruption et d'extravagance, le plus puissant
» de tous les moyens inventés par l'étranger pour
» perdre la république, sont les apôtres impurs de
» l'athéisme et de l'immoralité dont il est la base.

» La tyrannie n'avait demandé aux hommes que
» leurs biens et leur vie, ceux-ci nous demandaient
» jusqu'à nos consciences; d'une main ils nous pré-
» sentaient tous les maux, de l'autre ils nous arra-
» chaient l'espérance. L'athéisme, escorté de tous
» les crimes, versait sur le peuple le deuil et le dé-
» sespoir, et sur la représentation nationale les soup-
» çons, le mépris et l'opprobre. Une juste indigna-
» tion, comprimée par la terreur, fermentait sour-
» dement dans les cœurs; une éruption terrible,

» inévitable, bouillonnait dans les entrailles du vol-
» can, tandis que de petits philosophes jouaient stu-
» pidement sur sa cime avec de grands scélérats.
» Telle était la situation de la république, que, soit
» que le peuple consentît à souffrir la tyrannie, soit
» qu'il en secouât violemment le joug, la liberté était
» également perdue; car, par sa réaction, il eût blessé
» à mort la république, et par sa patience il s'en se-
» rait rendu indigne. Aussi, de tous les prodiges de
» notre Révolution, celui que la postérité concevra
» le moins, c'est que nous ayons pu échapper à ce
» danger. Grâces immortelles vous soient rendues,
» vous avez sauvé la patrie! votre décret du 18 flo-
» réal est lui seul une révolution: vous avez frappé
» du même coup l'athéisme et le despotisme sacer-
» dotal; vous avez avancé d'un demi-siècle l'heure
» fatale des tyrans; vous avez rattaché à la cause
» de la Révolution tous les cœurs purs et généreux,
» vous l'avez montrée au monde dans tout l'éclat de
» sa beauté céleste. O jour à jamais fortuné où le
» peuple français tout entier s'éleva pour rendre à
» l'auteur de la nature le seul hommage digne de
» lui! Quel touchant assemblage de tous les objets
» qui peuvent enchanter les regards et le cœur des
» hommes! Être des êtres! le jour où l'univers sortit
» de tes mains toutes-puissantes brilla-t-il d'une lu-
» mière plus agréable à tes yeux que le jour où,
» brisant le joug du crime et de l'erreur, il pa-

» rut devant toi digne de tes regards et de tes des-
» tinées?

» Ce jour avait laissé sur la France une impres-
» sion profonde de calme, de bonheur, de sagesse
» et de bonté. Mais quand le peuple, en présence
» duquel tous les vices privés disparaissent, est
» rentré dans ses foyers domestiques, les intrigants
» reparaissent et le rôle des charlatans recommence.
» C'est depuis cette époque qu'on les a vus s'agiter
» avec une nouvelle audace et chercher à punir tous
» ceux qui avaient déconcerté le plus dangereux de
» tous les complots. Croirait-on qu'au sein de l'allé-
» gresse publique des hommes aient répondu par des
» signes de fureur aux touchantes acclamations du
» peuple? Croirait-on que le président de la Con-
» vention nationale, parlant au peuple assemblé, fut
» insulté par eux, et que ces hommes étaient des re-
» présentants du peuple?

» Que dirait-on si les auteurs du complot dont
» je viens de parler étaient du nombre de ceux qui
» ont conduit Danton, Fabre et Desmoulins à l'écha-
» faud? Les lâches! ils voulaient me faire descendre
» au tombeau avec ignominie! et je n'aurais laissé
» sur la terre que la mémoire d'un tyran! Avec
» quelle perfidie ils abusaient de ma bonne foi!
» Comme ils semblaient adopter les principes de tous
» les bons citoyens! Comme leur feinte amitié était
» naïve et caressante! Tout à coup leurs visages

» se sont couverts des plus sombres nuages, une joie » féroce brillait dans leurs yeux; c'était le moment » où ils croyaient toutes leurs mesures bien prises » pour m'accabler. Aujourd'hui ils me caressent de » nouveau; leur langage est plus affectueux que ja- » mais : il y a trois jours ils étaient prêts à me dé- » noncer comme un Catilina, aujourd'hui ils me prê- » tent les vertus de Caton. Il leur faut du temps pour » renouer leurs trames criminelles. Que leur but est » atroce! mais que leurs moyens sont méprisables! » Jugez-en par un seul trait : J'ai été chargé mo- » mentanément, en l'absence de mes collègues, de » surveiller un bureau de police générale récem- » ment et faiblement organisé au comité de salut » public. Ma courte gestion s'est bornée à provo- » quer une trentaine d'arrêtés, soit pour mettre en » liberté des patriotes persécutés, soit pour s'assurer » de quelques ennemis de la Révolution. Eh bien! » croira-t-on que ce seul mot de *police générale* a suffi » pour mettre sur ma tête la responsabilité de toutes » les opérations du comité de sûreté générale, des » erreurs des autorités constituées, des crimes de » tous mes ennemis! Il n'y a peut-être pas un indi- » vidu arrêté, pas un citoyen vexé à qui l'on n'ait » dit de moi : *Voilà l'auteur de tes maux, tu serais » heureux et libre s'il n'existait pas!* Comment pour- » rais-je ou raconter ou deviner toutes les espèces » d'impostures qui ont été clandestinement insi-

» nuées, soit dans la Convention nationale, soit ailleurs, pour me rendre odieux et redoutable? Je me » bornerai à dire que depuis plus de six semaines » la nature et la force de la calomnie, l'impuissance » de faire le bien et d'arrêter le mal, m'a forcé à » abandonner absolument mes fonctions de membre » du comité de salut public, et je jure qu'en cela » même je n'ai consulté que ma raison et la patrie.

» Quoi qu'il en soit, voilà au moins six semaines » que ma dictature est expirée et que je n'ai aucune » espèce d'influence sur le gouvernement. Le patrio» tisme a-t-il été plus protégé? les factions plus timi» des? la patrie plus heureuse? je le souhaite. Mais » cette influence s'est bornée dans tous les temps à » plaider la cause de la patrie devant la représenta» tion nationale et au tribunal de la raison publique; » il m'a été permis de combattre les factions qui vous » menaçaient; j'ai voulu déraciner le système de cor» ruption et de désordre qu'elles avaient établi et » que je regarde comme le seul obstacle à l'affermis» sement de la république. J'ai pensé qu'elle ne pou» vait s'asseoir que sur les bases éternelles de la mo» rale. Tout s'est ligué contre moi et contre ceux qui » avaient les mêmes principes.

» Oh! je la leur abandonne sans regret, ma vie! » j'ai l'expérience du passé et je vois l'avenir! Quel » ami de la patrie peut vouloir survivre au moment » où il n'est plus permis de la servir et de défendre

» l'innocence opprimée? pourquoi demeurer dans un
» ordre de choses où l'intrigue triomphe éternelle-
» ment de la vérité, où la justice est un mensonge,
» où les plus viles passions, où les craintes les plus
» ridicules occupent dans les cœurs la place des in-
» térêts sacrés de l'humanité? comment supporter le
» supplice de voir l'horrible succession de traîtres
» plus ou moins habiles à cacher leur âme hideuse
» sous le voile de la vertu et même de l'amitié, mais
» qui tous laisseront à la postérité l'embarras de dé-
» cider lequel des ennemis de mon pays fut le plus
» lâche et le plus atroce? En voyant la multitude
» des vices que le torrent de la Révolution a roulés
» pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quel-
» quefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la
» postérité par le voisinage impur des hommes per-
» vers qui s'introduisaient parmi les sincères amis
» de l'humanité, et je m'applaudis de voir la fureur
» des Verrès et des Catilina de mon pays tracer une
» ligne profonde de démarcation entre eux et tous
» les gens de bien. J'ai vu dans l'histoire tous les
» défenseurs de la liberté accablés par la calomnie.
» Mais leurs oppresseurs sont morts aussi! Les bons
» et les méchants disparaissent de la terre, mais à
» des conditions différentes. Français, ne souffrez
» pas que vos ennemis osent abaisser vos âmes et
» énerver vos vertus par leur désolante doctrine!
» Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un som-

» meil éternel!... Citoyens! effacez des tombeaux » cette maxime gravée par des mains sacriléges, qui » jette un crêpe funèbre sur la nature, qui décou- » rage l'innocence opprimée et qui insulte à la mort. » Gravez-y plutôt celle-ci : *La mort est le commence-* » *ment de l'immortalité.*

» J'ai promis, il y a quelque temps, de laisser » un testament redoutable aux oppresseurs du peu- » ple, je vais le publier dès ce moment avec l'indé- » pendance qui convient à la situation où je me suis » placé; je leur lègue la vérité terrible et la mort!

» Pourquoi ceux qui vous disaient naguère, *je* » *vous déclare que nous marchons sur des volcans,* » croient-ils ne marcher aujourd'hui que sur des ro- » ses! Hier ils croyaient aux conspirations. Je dé- » clare que j'y crois dans ce moment. Ceux qui vous » disent que la fondation de la république est une » entreprise si facile vous trompent, ou plutôt ils ne » peuvent tromper personne. Où sont les institutions » sages, où est le plan de régénération qui justifient » cet ambitieux langage? S'est-on seulement occupé » de ce grand objet? Que dis-je! ne voulait-on pas » proscrire ceux qui les avaient préparés? On les loue » aujourd'hui, parce qu'on se croit plus faible; donc » on les proscrira encore demain, si on devient plus » fort. Dans quatre jours, dit-on, les injustices se- » ront réparées. Pourquoi ont-elles été commises im- » punément depuis quatre mois? Et comment dans

» quatre jours les auteurs de nos maux seront-ils
» corrigés ou chassés? On vous parle beaucoup de
» vos victoires avec une légèreté académique qui fe-
» rait croire qu'elles n'ont coûté à nos héros ni sang
» ni travaux. Racontées avec moins de pompe, elles
» paraîtraient plus grandes. Ce n'est ni par des
» phrases de rhéteur, ni même par des exploits guer-
» riers que nous subjuguerons l'Europe, mais par la
» sagesse de nos lois, par la majesté de nos délibé-
» rations et par la grandeur de nos caractères. Qu'a-t-
» on fait pour tourner nos succès militaires au profit
» de nos principes, pour prévenir les dangers de la
» victoire ou pour en assurer les fruits?

» Voilà une partie du plan de la conspiration. Et
» à qui faut-il imputer ces maux? A nous-mêmes,
» à notre lâche faiblesse pour le crime, et à notre
» coupable abandon des principes proclamés par
» nous-mêmes. Ne nous y trompons pas, fonder
» une immense république sur les bases de la rai-
» son et de l'égalité, resserrer par un lien vigou-
» reux toutes les parties de cet empire immense,
» n'est pas une entreprise que la légèreté puisse
» consommer; c'est le chef-d'œuvre de la vertu et
» de la raison humaine. Toutes les factions naissent
» en foule du sein d'une grande révolution, com-
» ment les réprimer si vous ne soumettez sans cesse
» toutes les passions à la justice? Vous n'avez pas
» d'autre garant de la liberté que l'observation

» rigoureuse des principes de morale universelle » que vous avez proclamés. Que nous importe de » vaincre les rois, si nous sommes vaincus par les » vices qui amènent la tyrannie!

» Pour moi, dont l'existence paraît aux ennemis » de mon pays un obstacle à leurs projets odieux, » je consens volontiers à leur en faire le sacrifice si » leur affreux empire doit durer encore. Eh! qui » pourrait désirer de voir plus longtemps cette hor- » rible succession de traîtres plus ou moins habiles » à cacher leur âme hideuse sous un masque de » vertu jusqu'au moment où leur crime paraît mûr! » qui tous laisseront à la postérité l'embarras de » décider lequel des ennemis de ma patrie fut le » plus lâche et le plus atroce!

» Peuple, souviens-toi que si dans la république » la justice ne règne pas avec un empire absolu, et » si ce mot ne signifie pas l'amour de l'égalité et » de la patrie, la liberté n'est qu'un vain nom! » Peuple, toi que l'on craint, que l'on flatte et que » l'on méprise; toi, souverain reconnu, qu'on traite » toujours en esclave, souviens-toi que partout où » la justice ne règne pas, ce sont les passions des » magistrats, et que le peuple a changé de chaînes » et non de destinées!

» Sache que tout homme qui s'élèvera pour dé- » fendre la cause de la morale publique sera accablé » d'avanies et proscrit par les fripons; sache que

» tout ami de la liberté sera toujours placé entre un » devoir et une calomnie ; que ceux qui ne pour- » ront être accusés d'avoir trahi seront accusés » d'ambition ; que l'influence de la probité et des » principes sera comparée à la force de la tyrannie » et à la violence des factions ; que ta confiance et » ton estime seront des titres de proscription pour » tous tes amis ; que les cris du patriotisme opprimé » seront appelés des cris de sédition, et que n'osant » t'attaquer toi-même en masse, on te proscrira en » détail dans la personne de tous les bons citoyens, » jusqu'à ce que les ambitieux aient organisé leur » tyrannie. Tel est l'empire des tyrans armés contre » nous, telle est l'influence de leur ligue avec tous » les hommes corrompus toujours portés à les ser- » vir. Ainsi donc les scélérats nous imposent la loi » de trahir le peuple, à peine d'être appelé dictateur. » Souscrirons-nous à cette loi ? Non ! Défendons le » peuple au risque d'en être estimés ; qu'ils courent » à l'échafaud par la route du crime, et nous par » celle de la vertu ! »

VIII.

Ce long discours, dont nous n'avons reproduit que le nerf, en élaguant tout ce qui n'y était que le prétexte de la situation, avait été écouté avec un

respect apparent qui servait à masquer les sentiments et les visages. Nul n'aurait osé exprimer un murmure isolé contre la sagesse et l'autorité d'un tel homme. On attendait qu'un murmure général éclatât pour y confondre le sien. Se signaler, c'était se perdre. Chacun tremblait devant tous. L'hypocrisie générale d'admiration avait l'apparence d'une approbation unanime.

Robespierre vint se rasseoir sur son banc en traversant des rangs qui s'inclinaient et des physionomies qui s'efforçaient de sourire. Une longue hésitation semblait peser sur la Convention. Elle ne savait pas encore si elle allait s'indigner ou applaudir. Une révolte, c'était un combat engagé ; un applaudissement, c'était sa servitude. Le silence couvrait ses irrésolutions. Une voix le rompit.

C'était la voix de Lecointre. Il demanda que le discours de Robespierre fût imprimé. C'était le faire adopter par la Convention.

Cette proposition allait être votée, quand Bourdon de l'Oise, qui avait lu son nom sous toutes les réticences de Robespierre, et qui sentait qu'une audace de plus ne le proscrirait pas davantage, résolut d'interroger le courage ou la lâcheté de ses collègues. Exercé aux symptômes des grandes assemblées, le silence de la Convention lui paraissait un commencement d'affranchissement. Un mot pouvait le changer en révolte. Jeter ce mot dans l'Assemblée, s'il

tombait à faux, c'était jouer sa tête. Bourdon de l'Oise la joua.

« Je m'oppose, » s'écria-t-il, « à l'impression de » ce discours. Il contient des matières assez graves » pour être examiné. Il peut renfermer des erreurs » comme des vérités. Il est de la prudence de la » Convention de le renvoyer à l'examen des deux » comités de salut public et de sûreté générale. »

Aucune explosion n'éclata contre une objection qui eût paru, la veille, un blasphème. Le cœur des conjurés se raffermit. Robespierre fut étonné de sa chute. Barrère le regarda. Barrère crut qu'aucune adulation n'était plus secourable que celle qui relevait un orgueil humilié. Il soutint l'impression du discours en termes que les deux partis pouvaient également accepter.

Couthon, encouragé par la défection de Barrère, demanda non-seulement l'impression, mais l'envoi à toutes les communes de la république. Cette impression triomphale est votée. La défaite des ennemis de Robespierre est consommée s'ils ne font pas rétracter ce vote. Vadier se lève et se dévoue. Robespierre veut couper la parole à Vadier. Vadier insiste : « Je parlerai, » dit-il avec le calme qui convient à la vertu. Il justifie le rapport qu'il avait fait sur Catherine Théos, attaqué par Robespierre. Il fait entendre en termes couverts qu'il a la main pleine de mystères dans lesquels ses accusateurs

eux-mêmes seraient enveloppés. Il justifie le comité de sûreté générale.

« Et moi aussi j'entre dans la lice, » s'écrie alors l'austère et intègre Cambon, « quoique je n'aie pas » cherché à former un parti autour de moi. Je ne » viens point armé d'écrits préparés de longue main. » Tous les partis m'ont trouvé intrépide sur leur » route, opposant à leur ambition la barrière de » mon patriotisme. Il est temps enfin de dire la vé» rité tout entière. Un seul homme paralyse la Con» vention nationale, et cet homme c'est Robes» pierre ! » A ces mots qui éclatent comme la pensée comprimée d'un homme de bien, Robespierre se lève et s'excuse d'avoir attaqué l'intégrité de Cambon.

Billaud-Varennes demande que les deux comités accusés mettent leur conduite en évidence. « Ce » n'est pas le comité que j'attaque, » répond Robespierre. « Au reste, pour éviter bien des alterca» tions, je demande à m'expliquer plus complète» ment. — Nous le demandons tous ! » s'écrient, en se levant, deux cents membres de la Montagne.

Billaud-Varennes continue : « Oui, » dit-il, « Robes» pierre a raison, il faut arracher le masque sur quel» que visage qu'il se trouve ; et s'il est vrai que nous » ne soyons plus libres, j'aime mieux que mon ca» davre serve de trône à un ambitieux que de de» venir par mon silence le complice de ses forfaits. »

Panis, longtemps l'ami, puis le proscrit de Ro-

bespierre aux Jacobins, lui reproche de régner partout et de proscrire seul les hommes qui lui sont suspects. « J'ai le cœur navré, » s'écrie Panis; « il » est temps qu'il déborde. On me peint comme un » scélérat dégouttant de sang et gorgé de rapines, » et je n'ai pas acquis dans la Révolution de quoi » donner un sabre à mon fils pour marcher aux » frontières et un vêtement à mes filles! Robespierre » a dressé une liste où il a inscrit mon nom et dé- » voué ma tête pour le premier supplice en masse! »

Un flot d'indignation contenue gronde à ces mots contre le tyran. Robespierre l'affronte d'une contenance imperturbable. « En jetant mon bouclier, » dit-il, « je me suis présenté à découvert à mes en- » nemis. Je ne rétracte rien, je ne flatte personne, » je ne crains personne, je ne veux ni l'appui ni » l'indulgence de personne. Je ne cherche point à me » faire un parti. J'ai fait mon devoir, cela me suffit; » c'est aux autres de faire le leur..... Eh quoi! » continue-t-il, « j'aurais eu le courage de venir dé- » poser dans le sein de la commission des vérités » que je crois nécessaires au salut de la patrie, et » l'on renverrait mon accusation à l'examen de ceux » que j'accuse!

» — Quand on se vante d'avoir le courage de la » vertu, » lui crie Charlier, « il faut avoir celui de » la vérité; nommez ceux que vous accusez! — Oui, » oui, nommez-les, nommez-les! » répète, en se le-

vant avec des gestes de défi, un groupe de la Montagne. Robespierre se tait. « Ce discours inculpe les » deux comités, » reprend Amar. « Il faut que l'ac» cusateur nomme les membres qu'il désigne. Il ne » faut pas qu'un homme se mette à la place de tous. » Il ne faut pas que la Convention soit troublée pour » les intérêts d'un orgueil blessé. Qu'il articule ses » reproches et qu'on juge! » Thirion dit que l'envoi d'un pareil discours aux départements serait une condamnation anticipée de ceux que Robespierre inculpe. Barrère, qui voit flotter l'Assemblée, tente de revenir sur sa première adulation par des paroles moins révérencieuses contre l'homme qui chancelle : « Nous répondrons à cette déclamation par des vic» toires, » s'écrie-t-il. Bréard prouve que la Convention se doit à elle-même de révoquer le décret qui ordonne l'impression et l'envoi aux départements d'un discours dangereux à la république. Une immense majorité vote avec Bréard.

IX.

Robespierre, humilié mais non vaincu, sent que la Convention lui échappe. Il sort. Il se précipite, au milieu d'un groupe fidèle, à la tribune des Jacobins, où ses amis l'accueillent comme le martyr de la vérité et le blessé du peuple. Porté à la tribune

dans les bras des Jacobins, Robespierre y lit, au milieu des trépignements et des larmes d'enthousiasme, le discours répudié par la Convention. Des cris de fureur, des accents de rage, des gestes d'adoration interrompent et couronnent ce discours. Quand ces manifestations sont apaisées, Robespierre, épuisé de voix et prenant l'attitude résignée d'un patient de la démocratie : « Frères, » dit-il, « le » discours que vous venez d'entendre est mon tes» tament de mort! — Non! non! tu vivras ou nous » mourrons tous! » lui répondent les tribunes en tendant les bras vers l'orateur. « Oui, c'est mon » testament de mort, » reprend-il avec une solennité prophétique, « ceci est mon testament de mort! » Je l'ai vu aujourd'hui, la ligue des scélérats est » tellement forte que je ne puis espérer de lui » échapper. Je succombe sans regrets! Je vous laisse » ma mémoire, elle vous sera chère et vous la dé» fendrez ! »

Ces mots suprêmes, cette mort prochaine, cet adieu qui renferme à la fois un reproche et une résignation, attendrissent jusqu'aux sanglots le peuple et les Jacobins. Coffinhal, Duplay, Payan, Buonarotti, Lebas, David se lèvent, interpellent Robespierre, le conjurent de défendre la patrie en se défendant lui-même. Henriot s'écrie avec un geste forcené qu'il a encore assez de canonniers pour faire voter la Convention. Robespierre, soulevé par cet

enthousiasme, et entraîné par l'extrémité de la circonstance au delà de sa résolution, fait signe qu'il veut parler encore.

« Eh bien! oui! » s'écrie-t-il, « séparez les méchants des faibles! Délivrez la Convention des » scélérats qui l'oppriment! Rendez-lui la liberté » qu'elle attend de vous comme au 31 mai et au » 2 juin! Marchez s'il le faut, et sauvez la patrie! » Si, malgré ces généreux efforts, nous succombons, » eh bien! mes amis, vous me verrez boire la ciguë » avec calme!... » David, l'interrompant à ces mots par un geste antique et par un cri de l'âme : « Robespierre, » lui dit-il, « si tu bois la ciguë, je la » boirai avec toi! — Tous! tous! nous périrons tous » avec toi! » s'écrient des milliers de voix dévouées. « Périr avec toi, c'est périr avec le peuple! »

Couthon, qui observe de sang-froid le bouillonnement général, veut profiter du moment pour faire tirer le glaive aux Jacobins et pour les séparer de la Convention par un premier outrage. Il demande que les membres indignes de la Convention qu'il aperçoit dans un enfoncement de la salle soient expulsés. A ces mots, Collot-d'Herbois, Legendre, Bourdon, qui étaient venus à la séance pour épier les dispositions et les symptômes de l'esprit public, sont découverts dans l'ombre, montrés au doigt, apostrophés, sommés de se retirer des rangs des patriotes. Quelques-uns se retirent. Collot s'élance à la tribune,

veut se défendre, étale son titre de premier des républicains en date, montre la place des blessures dont Ladmiral a meurtri sa poitrine. Les huées couvrent la voix de Collot, l'ironie parodie ses gestes, les couteaux sont brandis sur sa tête. Il échappe avec peine à la fureur des Jacobins. Payan, s'approchant alors de l'oreille de Robespierre, lui propose d'ébranler le peuple, et d'aller enlever les deux comités réunis en ce moment aux Tuileries.

X.

Le mouvement était imprimé, la marche courte, le succès facile, le coup décisif. La Convention sans chef serait tombée le lendemain aux pieds de Robespierre, et aurait rendu grâce à son vengeur. Mais le dominateur des Jacobins reprit, pendant la tempête suscitée par l'expulsion de Collot, ses scrupules de légalité. Il crut que le cœur du peuple le dispenserait d'employer sa main, et que jamais la Convention n'oserait attenter à une vie enveloppée d'un tel fanatisme. Il refusa. A ce refus, probe peut-être, mais impolitique, Coffinhal saisissant Payan par le bras et l'entraînant hors de la salle : « Tu » vois bien, » lui dit-il, « que sa vertu ne peut » pas consentir à l'insurrection; eh bien! puisqu'il » ne veut pas qu'on le sauve, allons nous préparer » à nous défendre et à le venger! »

A ces mots, Coffinhal et Payan se rendent au conseil de la commune et passent la nuit avec Henriot à concerter pour le lendemain une levée insurrectionnelle du peuple. Coffinhal, né dans les montagnes de l'Auvergne, avait la masse, la taille et la vigueur musculaire des races alpestres de son pays. C'était un colosse semblable à ce paysan de la Thrace dont les soldats firent un empereur par admiration pour la force physique de son bras. L'énergie de son âme répondait à celle de ses muscles. Comme tous les hommes de cette trempe, il en appelait vite au geste de ce que la parole ne faisait pas fléchir. Payan fut la pensée, Coffinhal fut la main de cette nuit et du lendemain.

XI.

Pendant que Robespierre enlevait et laissait s'affaisser ainsi tour à tour les Jacobins, Saint-Just s'était rendu, après la séance de la Convention, au comité de salut public. Il n'y avait encore paru qu'un moment, comme on l'a vu, depuis son retour de l'armée. Le comité était réuni pour délibérer sur les événements du jour. Les collègues de Saint-Just le reçurent avec un visage morne et avec des paroles embarrassées. « Qui te ramène de l'armée? » lui demanda Billaud-Varennes. « Le rapport que vous m'avez chargé de » faire à la Convention, » répondit Saint-Just. « Eh

» bien ! lis-nous ce rapport, » reprit Billaud. « Il » n'est pas terminé, » répliqua le jeune représentant. « Je viens pour le concerter avec vous. » Sa figure n'exprimait aucune animadversion contre ses collègues. Barrère l'engagea, avec des paroles insinuantes, à ne pas se laisser entraîner par son amitié aux préventions de Robespierre contre le comité, et à éviter ce grand déchirement à la république. Saint-Just écoutait Barrère, tout pensif. Il semblait douloureusement partagé entre son adoration pour Robespierre et les supplications amicales de ses collègues, quand Collot-d'Herbois, enfonçant violemment la porte, le visage effaré, les pas égarés, les habits déchirés, se précipita dans la salle. Il revenait des Jacobins. Il avait encore devant les yeux les couteaux levés sur sa tête. Il aperçoit Saint-Just. « Que se passe-t-il donc aux Jacobins ? » lui demande celui-ci. « Tu le demandes ! » s'écrie Collot en s'élançant sur Saint-Just, « tu le demandes ! toi le » complice de Robespierre ! toi qui avec Couthon et » lui avez formé un triumvirat dont le premier acte » est de nous assassiner !... »

Collot alors raconte précipitamment à ses collègues la scène des Jacobins, la lecture du discours, les appels à l'insurrection, l'expulsion des membres de la Convention, les huées, les imprécations, les poignards ; puis, revenant à Saint-Just, il le saisit par le collet de son habit, et le secouant comme un

lutteur qui veut renverser son ennemi à ses pieds : « Tu es ici, » lui dit-il, « pour épier et pour dénon- » cer tes collègues. Tes mains sont pleines des notes » que tu viens prendre contre nous. Tu caches sous » ton habit le rapport infâme dont les conclusions » sont notre mort à tous. Tu ne sortiras pas d'ici » que tu n'aies déroulé ces notes sous nos yeux et » manifesté ton infamie! » En parlant ainsi, Collot s'efforçait d'arracher des mains de Saint-Just, et de trouver sous ses habits, les papiers qu'il croyait renfermer les preuves de sa perfidie. Carnot, Barrère, Robert Lindet, Billaud-Varennes se précipitent entre les deux adversaires, protégent Saint-Just et ramènent Collot à la décence et au repentir de sa violence. On se borna à déclarer à Saint-Just qu'il ne sortirait pas du comité avant d'avoir juré que son rapport ne contiendrait rien contre ses collègues, et avant qu'il ne leur eût communiqué à eux-mêmes ce rapport avant de le lire à la Convention.

Saint-Jus le jura et leur dit avec franchise qu'il demanderait que Collot et Billaud-Varennes fussent rappelés dans la Convention pour faire cesser les divisions qui déchiraient le comité. Il refusa d'assister plus longtemps à la séance, où sa présence était suspecte à ses collègues. « Vous avez flétri mon » cœur, » leur dit-il en sortant, « je vais l'ouvrir à » la Convention. » Après le départ de Saint-Just, les membres du comité décidèrent, sur la proposi-

tion de Collot d'Herbois, qu'Henriot serait arrêté le lendemain pour ses paroles aux Jacobins, et que Fleuriot, l'agent national de Paris, serait mandé à la barre de la Convention. Ils se séparèrent au lever du soleil, et coururent chacun chez leurs amis pour les informer des résolutions et des périls du jour.

XII.

Tallien, Fréron, Barras, Fouché, Dubois-Crancé, Bourdon et leurs amis dont le nombre grossissait, n'avaient pas dormi. Témoins la veille des fluctuations de la Convention, instruits des tumultes des Jacobins, certains d'une lutte à mort pour le lendemain, ils avaient employé en conférences, en émissaires et en courses nocturnes le peu d'heures que le temps leur laissait pour sauver leurs têtes. Le sort du combat allait dépendre, au dehors, de l'énergie des hommes de main qui auraient à défendre la Convention avec une poignée de baïonnettes contre une forêt de piques et contre des pièces de canon; au dedans, des résultats de la prochaine séance. Pour le dehors on convint de remettre le commandement à Barras, l'épée du parti; pour la séance, on résolut de la soustraire à Robespierre en lui enlevant la tribune. Combattre la parole par la parole était incertain; l'étouffer par le silence était plus sûr. Pour cela il fallait deux cho-

ses : un président complice de ses ennemis : on l'avait dans Collot-d'Herbois ; une majorité résolue d'avance à le sacrifier : on pouvait l'obtenir en divisant la Montagne, en ranimant la vengeance saignante encore dans le cœur des amis de Danton, en détachant le centre jusque-là docile à la voix de Robespierre, mais docile par peur plus que par amour, en évoquant enfin toutes les victimes, tous les ressentiments et en les accumulant sur un seul homme. Des émissaires habiles et entraînants furent employés toute la nuit à arracher à la Plaine les espérances qu'elle s'obstinait à nourrir dans les desseins de Robespierre, et à effacer dans l'âme de ces débris de la Gironde la reconnaissance qu'ils lui devaient pour avoir préservé les jours des soixante-treize contre les exigences des comités. Trois fois les négociations échouèrent et trois fois elles furent renouées. Sieyès, Durand-Maillane et quelques Conventionnels influents sur ce centre qui conduisaient cette partie molle de la Convention, hésitaient entre des comités qu'ils abhorraient et un homme qui avait sauvé la vie de leurs soixante-treize collègues, qui les protégeait eux-mêmes de son indulgence et dont la dictature, après tout, serait un plus sûr abri que l'anarchie de la Convention. Un pouvoir incontesté se modère. Une lutte acharnée d'ambition ne laisse de sécurité ni aux acteurs ni aux spectateurs du combat.

Les restes des Girondins, groupés dans ce centre,

se résignaient aisément à la servitude, pourvu qu'elle fût sûre. Ils étaient las de crises, plus las d'échafauds. Ils ne demandaient que la vie. Les plus intrépides, tels que Boissy-d'Anglas, attendaient l'heure de la réaction pour détrôner à la fois les anarchistes et les tyrans des comités. Les autres pencheraient pour le parti qui leur promettrait, non la plus grande influence, mais les plus longs jours. Chacun des deux partis leur assurait que c'était le sien. La Plaine tremblait de se tromper et ne se décida qu'au jour. Bourdon de l'Oise convainquit les chefs des anciens Girondins que leur salut était dans la liberté et dans l'équilibre rendus à la Convention; que se livrer à un dictateur tel que Robespierre, c'était se livrer, non à un maître, mais à un lâche esclave du peuple; que ce peuple qui lui avait déjà demandé les têtes de tant de collègues, les lui demanderait inévitablement toutes; que cet homme n'avait pour régner d'autre force que les Jacobins; que la force des Jacobins n'était qu'une soif inextinguible de sang; que Robespierre ne pourrait conserver les Jacobins qu'en les assouvissant tous les jours; que lui prêter le pouvoir suprême, c'était lui tendre le couteau avec lequel il les égorgerait eux-mêmes. Bourdon rassura ces hommes flottants sur les intentions des comités, il leur démontra que, Robespierre une fois extirpé de ce groupe de décemvirs, le faisceau se romprait, et que les comités,

désarmés, renouvelés, élargis et peuplés de leurs propres membres, ne seraient plus que la main et non le glaive de la Convention. Ces motifs décidèrent enfin Boissy-d'Anglas, Sieyès, Durand-Maillane et leurs amis. Ils jurèrent alliance d'une heure avec la Montagne.

XIII.

Robespierre ignorait cette défection de la Plaine. Il comptait fermement sur ces hommes jusque-là si malléables à sa parole : « Je n'attends plus rien de la » Montagne! » disait-il au point du jour à ses amis, qui l'entouraient en énumérant ses probabilités de triomphe. « Ils voient en moi un tyran dont ils veu- » lent se délivrer, parce que je veux être modérateur; » mais la masse de la Convention est pour moi ! »

Le jour le surprit dans ces illusions. Il le vit paraître avec confiance. Les Jacobins lui présageaient et lui préparaient la fortune. Coffinhal parcourait les faubourgs. Fleuriot haranguait à la commune. Payan convoquait les membres de la municipalité à une réunion permanente. Henriot, suivi de ses aides-de-camp et déjà vacillant sur son cheval de l'ivresse de la nuit, parcourait les rues voisines de l'Hôtel-de-Ville et plaçait des batteries de canon sur les ponts et sur la place du Carrousel. Les députés, fatigués d'une longue insomnie et plus

fatigués de l'incertitude de la journée, se rendaient de toutes parts à leur poste. Le peuple désœuvré et ondoyant errait dans les rues et sur les places comme dans l'expectative d'un grand événement. Robespierre se faisait attendre à la Convention. Le bruit courait dans la salle qu'humilié de la séance de la veille, il refusait le combat de tribune et ne rentrerait dans la Convention que les armes à la main et à la tête de l'insurrection. Sa présence et celle de Saint-Just et de Couthon dissipèrent ces rumeurs.

Robespierre, vêtu avec plus de recherche encore qu'à l'ordinaire, avait la démarche lente, la contenance assurée, le front confiant. On lisait la certitude du triomphe dans son coup d'œil. Il s'assit sans adresser ni geste, ni sourire, ni regard autour de lui. Couthon, Lebas, Saint-Just, Robespierre le jeune exprimaient dans leur attitude la même résolution; ils se posaient déjà en accusés ou en maîtres, mais plus en collègues ou en égaux. Les chefs de la Plaine arrivant les derniers se promenaient, avant d'entrer, dans les couloirs avec les chefs de la Montagne. Les hommes de ces deux partis, séparés jusqu'à ce jour par une horreur et par un mépris mutuel, se serraient la main et se faisaient des gestes d'intelligence. Bourdon de l'Oise rencontrant Durand-Maillane dans la galerie qui précédait la salle : « Oh! les braves gens » que les hommes du côté droit! » s'écria-t-il. Tallien se multipliait, il accostait tous les représentants dou-

teux dans la salle de la Liberté, d'où l'on apercevait la tribune. Il animait les uns, il effrayait les autres; il annonçait des mesures combinées, un triomphe certain. Il versait son âme dans l'âme de tous; mais tout à coup apercevant Saint-Just prêt à prendre la parole : « Entrons, » dit-il, « voilà Saint-» Just à la tribune, il faut en finir! » Et il se précipita à son banc.

XIV.

Saint-Just en effet commençait à parler au milieu des derniers murmures d'une assemblée qui s'apaise; son discours, que la mort arracha de sa main, était couvert de ratures. On voyait aux nombreuses corrections et aux nombreux retranchements du manuscrit que ce discours était le produit d'une pensée troublée, et que la main y était revenue vingt fois sur sa trace, et la réflexion sur l'emportement. La harangue de Saint-Just avait la forme d'une énigme, dont le mot était la mort des ennemis de Robespierre. Mais l'orateur voulait laisser prononcer ce mot par la Convention. Saint-Just signalait la jalousie de quelques membres des comités contre un autre membre comme la cause de la perturbation sensible qui se manifestait dans les organes du gouvernement. Il parlait des abîmes dans lesquels certains hommes précipitaient la république; des dangers qu'allait lui susci-

ter à lui-même sa franchise; du courage qui lui faisait braver ces dangers; du peu de regret de quitter une vie dans laquelle il fallait être le complice ou le témoin muet du mal. Saint-Just se défendait du soupçon de flatter un homme dans Robespierre; il jurait qu'il ne prenait parti pour son maître que parce que c'était le parti de la vertu.

« Collot et Billaud, » disait-il, « prennent peu » de part depuis quelque temps à nos délibéra- » tions; ils paraissent livrés à des vues particu- » lières. Billaud se tait ou ne parle que sous l'empire » de sa passion contre les hommes dont il paraît » souhaiter la perte. Il ferme les yeux et feint de » dormir. A cette attitude taciturne a succédé l'agi- » tation depuis quelques jours. Son dernier mot » expire toujours sur ses lèvres. Il hésite, il s'irrite, » il revient ensuite sur ce qu'il a dit. Il appelle tel » homme Pisistrate, en son absence; présent, il l'ap- » pelle son ami. Il est silencieux, pâle, l'œil fixe, » arrangeant ses traits altérés. La vérité n'a point ce » caractère ni cette politique... L'orgueil, » ajoutait-il, « enfante seul les factions! C'est par les factions » que les gouvernements périssent! Si la vertu ne se » montrait pas quelquefois le tonnerre à la main, la » raison succomberait sous la force. La vertu, on ne » la reconnaît qu'après son supplice! Ce n'est qu'a- » près un siècle que la postérité verse des pleurs » sur la tombe des Gracques et sur la route de Sid-

» ney !... La renommée est un vain bruit, » s'écriait-il ailleurs; « prêtons l'oreille aux siècles écoulés, » nous n'entendrons plus rien! Ceux qui, dans d'au- » tres temps, se promèneront parmi nos urnes n'en » entendront pas davantage. Le bien, voilà ce qu'il » faut faire!...

» Si vous ne reprenez pas votre empire sur les » factions, si vous ne retirez pas à vous le pouvoir » suprême, il faut quitter un monde où l'innocence » n'a plus de garantie dans les villes; il faut s'en- » fuir dans les déserts pour y trouver l'indépen- » dance et des amis parmi les animaux sauvages! » Il faut laisser une terre où l'on n'a plus ni l'éner- » gie du crime ni celle de la vertu!...

» Quand je revins pour la dernière fois de l'ar- » mée, je ne reconnus plus les visages! les délibé- » rations du comité étaient livrées à deux ou trois » hommes. C'est pendant cette solitude qu'ils ont » pris l'idée de s'attirer tout l'empire. Je n'ai pu » approuver le mal, je me suis expliqué devant les » comités : Citoyens, leur ai-je dit, j'éprouve de » sinistres présages, tout se déguise devant mes » yeux; mais j'étudierai tout, et tout ce qui ne res- » semblera pas au pur amour du peuple et de la » république aura ma haine. J'annonçai que si je me » chargeais du rapport qu'on voulait me confier, » j'irais à la source. Collot et Billaud insinuèrent » que dans ce rapport il ne fallait pas parler de

» l'Être Suprême, de l'immortalité de l'âme. On re-
» vint sur ces idées, on les trouva indiscrètes, on
» rougit de la Divinité ! » Après différentes insinuations voilées mais mortelles contre les ennemis de Robespierre, Saint-Just terminait ainsi : « L'homme
» éloigné des comités par les plus amers traitements
» se justifie devant vous. Il ne s'explique point, il
» est vrai, clairement, mais son éloignement et l'a-
» mertume de son âme peuvent excuser quelque
» chose. On le constitue en tyran de l'opinion, on
» lui fait un crime de son éloquence. Et quel droit
» exclusif avez-vous donc sur l'opinion, vous qui
» trouvez une tyrannie dans l'art de toucher et de
» convaincre les hommes? Qui vous empêche de
» disputer l'estime de la patrie, vous qui trouvez
» mauvais qu'on la captive? Est-il un triomphe plus
» innocent et plus désintéressé? Caton aurait chassé
» de Rome le mauvais citoyen qui eût parlé comme
» vous! Ainsi la médiocrité jalouse voudrait con-
» duire le génie à l'échafaud! Avez-vous vu des
» orateurs cependant sous le sceptre des rois? Non,
» le silence règne autour des trônes; la persuasion
» est l'âme des nations libres. Immolez ceux qui sont
» les plus éloquents, et bientôt vous arriverez à cou-
» ronner les plus envieux!

» Robespierre ne s'est pas assez expliqué hier. Il
» a existé un plan d'usurper le pouvoir en immolant
» quelques membres des comités. Billaud-Varennes

» et Collot-d'Herbois sont les coupables ! Je ne con-
» clus pas contre ceux que j'ai nommés, je les ac-
» cuse ! Je désire qu'ils se justifient et que nous de-
» venions plus sages ! »

On voit que ce discours insinuait la mort et ne la commandait pas. Saint-Just, imitant en cela son maître, ne voulait que montrer le glaive et désigner les victimes. Il s'en rapportait à l'effroi et à la servitude de la Convention pour frapper du fer ceux qu'il aurait frappés d'un soupçon.

XV.

Mais Saint-Just ne devait pas même achever ce geste. A peine était-il à la tribune et avait-il prononcé quelques phrases vagues, que Tallien, ne pouvant modérer son impatience, se lève, interrompt l'orateur et demande la parole pour régler la délibération.

Collot-d'Herbois, qui craint l'ascendant de Saint-Just sur l'assemblée, se hâte d'accorder la parole à Tallien : « Citoyens, » dit Tallien, « Saint-Just
» vient de vous dire qu'il n'est d'aucune faction ; je
» dis la même chose. C'est pour cela que je vais faire
» entendre la vérité. Partout on ne sème que trou-
» ble. Hier, un membre du gouvernement s'en est
» isolé et a prononcé un discours en son nom parti-

» culier. Aujourd'hui un autre fait de même. On vient » encore aggraver les maux de la patrie, la déchi- » rer, la précipiter dans l'abîme. Je demande que le » rideau soit entièrement déchiré ! » Un immense applaudissement trois fois répété annonce à Tallien que sa colère gronde et éclate en masse dans le sein de la Convention. Billaud-Varennes se lève, plus pâle et plus tragique d'extérieur qu'à l'ordinaire : « Hier, » dit-il d'une voix sourde et indignée, « la société des » Jacobins était remplie d'hommes apostés. On y a » développé l'intention d'égorger la Convention !... »

Un mouvement d'horreur interrompt la dénonciation de Billaud. Il fait un geste indicatif du doigt vers la Montagne : « Je vois sur la Montagne, » s'écrie-t-il, « un de ces hommes qui menaçaient les » représentants du peuple !... — Arrêtez-le ! arrêtez- » le ! » crient tous les bancs. Les huissiers se précipitent, arrêtent l'homme et l'entraînent hors de la salle.

« Le moment de dire la vérité est venu, » continue alors Billaud. « Après ce qui s'est passé, je m'étonne » de voir Saint-Just à la tribune. Il avait promis aux » comités de leur montrer son rapport. L'assemblée » ne doit pas se dissimuler qu'elle est entre deux » égorgements. Elle périra si elle est faible ! — Non, » non ! » s'écrient à la fois tous les membres de la Convention en se levant et en agitant leurs chapeaux au-dessus de leurs têtes. Les tribunes, entraînées par

ce mouvement, répondent par des cris de « Vive la » Convention ! Vive le comité de salut public ! »

« Et moi aussi, » reprend Billaud, « je demande » que tous les membres s'expliquent dans cette as» semblée ! On est bien fort quand on a pour soi la » justice, la probité et les droits du peuple ! Vous » frémirez d'horreur quand vous saurez la situation » où vous êtes ; quand vous saurez que la force ar» mée est confiée à des mains parricides ; qu'Henriot » a été dénoncé au comité comme complice des » conspirateurs ! Vous frémirez quand vous saurez » qu'il est ici un homme (il lance un regard oblique » à Robespierre) qui, lorsqu'il fut question d'en» voyer des représentants du peuple dans les dépar» tements, ne trouva pas sur la liste qui lui fut pré» sentée vingt membres de la Convention qui lui » parussent dignes de cette mission ! »

Un soulèvement d'orgueil blessé se manifeste sur tous les bancs ou siégent les représentants rappelés.

» Quand Robespierre vous dit qu'il s'est éloigné » du comité parce qu'il y était opprimé, » continue Billaud, « il a soin de vous déguiser la vérité. Il ne » vous dit pas que c'est parce qu'après avoir do» miné seul pendant six mois le comité il y a trouvé » de la résistance au moment où il voulut faire » adopter le décret du 22 prairial, ce décret qui, » dans les mains impures qu'il avait choisies, pou» vait être funeste aux patriotes !... »

L'indignation et la terreur comprimées éclatent et interrompent Billaud. « Oui, sachez, » poursuit-il, « que le président du tribunal révolutionnaire a pro» posé hier ouvertement aux Jacobins de chasser de » la Convention les membres qu'on doit sacrifier. » Mais le peuple est là ! — Oui! oui ! » répondent les tribunes préparées par Tallien. « Mais les patriotes » sauront mourir pour sauver la représentation! » De nouveaux applaudissements suspendent la parole sur les lèvres de l'orateur. « Je le répète, » reprend Billaud-Varennes, « nous saurons mourir ! Il » n'y a pas un seul représentant qui voulût vivre » sous un tyran ! »

« Non! non! meurent les tyrans! » répond une clameur unanime. Billaud continue :

« Les hommes qui parlent sans cesse de justice » et de vertu sont ceux qui les foulent aux pieds. » J'ai demandé l'arrestation d'un secrétaire du co» mité de salut public qui avait volé la nation, et » Robespierre est le seul qui l'ait protégé. »

Le peuple des tribunes trépigne d'indignation contre le prétendu protecteur du vol.

« Et c'est nous qu'il accuse, » s'écrie Billaud en prolongeant une voix gémissante. « Quoi! des hom» mes qui sont isolés, qui ne connaissent personne, » qui passent les jours et les nuits au comité, qui » organisent les victoires... (les yeux se portent sur » l'intègre et laborieux Carnot), ces hommes seraient

» des conspirateurs? Et ceux qui n'ont abandonné » Hébert que quand il ne leur a plus été possible » de le favoriser, seront les hommes vertueux! »

La Plaine s'indigne à son tour.

« Quand je dénonçai la première fois Danton au » comité, » ajoute l'orateur, « Robespierre se leva » comme un furieux en disant que je voulais donc » perdre les meilleurs patriotes.

La Montagne et les anciens amis de Danton paraissent étonnés de la révélation qui disculpe Robespierre par la bouche de son accusateur.

« Mais l'abîme est sous vos pas, » leur crie Billaud. « Il faut le combler de nos cadavres ou y » précipiter les traîtres! »

Les battements de mains reprennent avec plus d'unanimité et accompagnent Billaud-Varennes jusque sur son banc.

XVI.

Robespierre s'élance alors pâle et convulsif à la tribune, d'où son inviolabilité vient de s'écrouler. « *A bas le tyran! à bas le tyran!* » vocifère la Montagne. Ces cris, qui redoublent à chaque mouvement des lèvres de Robespierre, étouffent entièrement sa voix. Tallien bondit à la tribune, écarte Robespierre du coude et parle au milieu d'un silence de faveur générale.

« Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le » rideau, » dit Tallien, « il est enfin déchiré; les » conspirateurs sont démasqués, ils seront anéantis, » la liberté triomphera!... — Oui! oui! elle triomphe » déjà, achevez son triomphe, » lui répondent les Montagnards. « Tout présage, » reprend Tallien, « que l'ennemi de la représentation nationale va » tomber sous ses coups. Jusqu'ici je m'étais imposé » le silence parce que je savais d'un homme qui » approchait le tyran qu'il avait dressé une liste » de proscriptions. Mais j'ai assisté hier à la séance » des Jacobins, j'ai vu, j'ai entendu, j'ai frémi pour » la patrie! J'ai vu se former l'armée du nouveau » Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour » lui percer le cœur si la Convention nationale n'a» vait pas le courage de le décréter d'accusation!..»

En parlant ainsi, Tallien tira de dessous son habit un poignard nu, gage de liberté ou de vengeance donné par la femme qu'il aimait. Il brandit ce poignard sur la poitrine de Robespierre, qui recule sans néanmoins abandonner la tribune à son ennemi. A ce geste, à ce mouvement désespéré de Tallien, son intrépidité se communique aux plus irrésolus. Tous sentent que le glaive ainsi tiré ne peut plus rentrer dans le fourreau que teint du sang de Robespierre ou de leur propre sang.

« Mais, nous républicains, » continue Tallien avec plus de calme dans la voix, « accusons le tyran

» avec la loyauté du courage devant le peuple » français! Non, quoi qu'espèrent les partisans de » l'homme que je dénonce, il n'y aura pas de 31 mai, » il n'y aura pas de proscriptions. La justice natio- » nale seule frappera les scélérats!... »

La salle entière s'associe par ses applaudissements au vœu de vengeance et de clémence de Tallien.

« Je demande l'arrestation d'Henriot pour que la » force armée ne soit pas égarée par ses chefs. » Ensuite nous demanderons l'examen du décret » du 22 prairial rendu sur la seule proposition de » l'homme qui nous occupe. » Les lèvres de Tallien semblaient répugner à prononcer le nom de Robespierre.

Le centre applaudit à cette perspective de sécurité rendue à la Convention. « Nous ne sommes pas » modérés, » reprend Tallien en s'adressant à la Montagne... (la Montagne applaudit à cette assurance), « mais nous voulons que l'innocence ne soit » pas opprimée... » (La Plaine se soulève et bat des mains à cette promesse d'humanité.) Tous les partis se confondent à la voix de Tallien dans une haine et dans une espérance commune. « Hier, » poursuit-il pour achever son ennemi, « hier on a osé » outrager un représentant du peuple qui fut tou- » jours sur la brèche de la Révolution. Que tous les » patriotes se réveillent! J'appelle tous les vieux » amis de la liberté, tous les anciens Jacobins, tous

» les journalistes républicains! Qu'ils concourent » avec nous à sauver la liberté!... On avait jeté les » yeux sur moi. J'aurais porté ma tête sur l'écha- » faud avec courage, parce que je me serais dit : Un » jour viendra où ma cendre sera recueillie avec les » honneurs dus à un patriote immolé par un tyran! » L'homme qui est à côté de moi à la tribune est un » nouveau Catilina! Ceux dont il s'était entouré » étaient de nouveaux Verrès. On ne dira pas que » je m'entends avec les membres des comités, car je » ne les connais pas. Depuis ma mission, j'ai été » abreuvé de dégoûts. Robespierre voulait nous iso- » ler et nous attaquer tour à tour afin de rester seul » avec ses hommes crapuleux et perdus de vices! » Je demande que nous décrétions la permanence » de notre séance jusqu'à ce que le glaive de la loi » ait assuré la république et frappé ses créatures! »

XVII.

Les propositions de Tallien sont votées d'acclamation. Billaud-Varennes ajoute à la liste des arrestations décrétées Dumas, vice-président du tribunal révolutionnaire. Delmas y joint tout l'état-major d'Henriot. Robespierre veut enfin parler. De nouveaux cris de *A bas le tyran!* refoulent sa parole. Des voix nombreuses appellent Barrère à la tribune. Il y monte au

nom du comité de salut public. La nuit et les symptômes de la victoire ont retourné ses convictions. Il écrase froidement Robespierre, qu'il soutenait la veille.

« On veut, » dit-il, « produire des mouvements » dans le peuple, on veut s'emparer du pouvoir na- » tional à la faveur d'une crise préparée. Les comi- » tés sont le bouclier, l'asile du gouvernement. En » attendant que nous réfutions les faits énoncés par » Robespierre, nous vous proposons des mesures ré- » clamées par la tranquillité publique : ces mesures » sont la suppression du commandant de la force » armée et de son état-major. » Barrère propose d'annoncer ces mesures au peuple par une proclamation. « Citoyens, » dit cette proclamation, « la » liberté est perdue si nous mettons en balance quel- » ques hommes et la patrie. Le gouvernement révo- » lutionnaire est attaqué au milieu de nous. Si vous » ne vous ralliez pas à la représentation nationale, » le peuple français est livré à toutes les vengeances » des tyrans. »

L'opinion d'un homme tel que Barrère, qui n'abandonnait que les faibles, décide les plus indécis. Tous ceux qui ne ressentent pas l'horreur de la domination de Robespierre la feignent. La proclamation au peuple est adoptée. Robespierre sourit de pitié. Il demeure inébranlable à la tribune comme si rien n'était désespéré dans sa fortune tant que cet

orage ne l'en aurait pas précipité. Adossé à la balustrade, les bras croisés sur sa poitrine, les lèvres contractées, les muscles des joues palpitants, les yeux tantôt portés sur la Montagne, tantôt abaissés vers la Plaine, on voyait sa physionomie passer de l'impatience à la résignation et de la colère au mépris. Victime abattue mais non encore immolée, il pouvait se relever et reprendre l'ascendant sur ses ennemis. Il regardait souvent du côté de l'entrée de la salle et semblait écouter au dehors la voix ou les pas du peuple lent à le secourir.

Le vieux Vadier, président du comité de sûreté générale, longtemps ami et maintenant le plus acharné des ennemis de Robespierre, qu'il coudoie en montant à la tribune, succède à Barrère. « Jus-» qu'au 22 prairial, » dit Vadier, « je n'avais pas » ouvert les yeux sur ce personnage astucieux qui » a su prendre tous les masques et qui, lorsqu'il n'a » pu sauver ses créatures, les a envoyées lui-même » à la guillotine. Personne n'ignore qu'il a défendu » ouvertement Bazire, Chabot, Camille Desmoulins, » Danton! Le tyran, c'est le nom que je lui donne, » voulait diviser les deux comités. S'il s'adressait » surtout à moi, c'est parce que j'ai fait contre la » superstition un rapport qui lui a déplu. Savez-» vous pourquoi? Il y avait sous les matelas de la » mère de Dieu, Catherine Théos, une lettre adres-» sée à Robespierre. On lui annonçait que sa mis-

» sion était écrite dans les prophéties et qu'il réta-
» blirait la religion sans prêtres et serait le pontife
» d'un culte nouveau!... »

A ces mots, un rire prolongé court avec affectation dans les rangs de l'Assemblée. Le ridicule dégrade plus le tyran que l'outrage. Vadier jouit malicieusement du sentiment qu'il excite. Robespierre lève les épaules. Vadier reprend : « A en-
» tendre cet homme, il est le défenseur unique de la
» liberté. Il en désespère, il va tout quitter, il est
» d'une modestie rare... Il a pour éternel refrain :
» *Je suis opprimé, on m'interdit la parole*, et il n'y a
» que lui qui parle; car chacune de ses paroles est
» une volonté accomplie. Il dit : Un tel conspire
» contre moi, donc un tel conspire contre la répu-
» blique! Il attachait des espions aux pas de chaque
» député. Le mien me suivait jusqu'aux tables où
» je m'asseyais. »

Vadier laissait languir dans ces portraits et dans ces détails l'impatience des conspirateurs. Il balançait trop longtemps le coup sur la tête de Robespierre. La réflexion pouvait l'amortir. Tallien veut le précipiter. « Je demande à ramener la discussion
» à la véritable question, » dit-il.

« Je saurai bien l'y ramener moi-même, » s'écrie enfin Robespierre en s'avançant de quelques pas. Les cris, les trépignements, le tumulte concerté de la Montagne couvrent de nouveau la voix du dicta-

teur. Tallien s'élance, l'écarte du geste. — « Laissons, dit-il, ces particularités, quelque importantes » qu'elles soient. Il n'est pas un de nous qui n'eût » à dérouler contre lui un acte d'inquisition ou de » tyrannie. Mais c'est sur le discours qu'il a prononcé hier aux Jacobins que j'appelle toute votre » horreur! C'est là que le tyran se découvre, c'est » par là que je veux le terrasser! Cet homme dont » la vertu et le patriotisme étaient tant vantés, cet » homme qu'on avait vu à l'époque du 10 août ne » reparaître que trois jours après la révolution; cet » homme qui devait être dans les comités le défenseur des opprimés, les a abandonnés depuis six » semaines pour venir les calomnier pendant qu'ils » sauvaient la patrie. »

C'est cela, c'est cela! s'écrie-t-on de toutes parts.

« Ah! si je voulais, » achève Tallien, « retracer » tous les actes d'oppression qui ont eu lieu, je » prouverais que c'est dans le temps où Robespierre » a été chargé de la police générale qu'ils ont été » commis! »

Robespierre s'élance indigné à côté de Tallien. — « C'est faux! s'écrie-t-il en étendant la main, » je... » Le tumulte coupe de nouveau sa phrase et désarme Robespierre même de son courage. Plus irrité de l'injustice que déconcerté de la masse de ses ennemis, il descend précipitamment les marches de la tribune, gravit les degrés de la Montagne, s'é-

lance au milieu de ses anciens amis, les apostrophe, leur reproche leur défection, les supplie de lui faire accorder la parole. Tous ceux auxquels il s'adresse détournent la tête. — « Retire-toi de ces bancs d'où » l'ombre de Danton et de Camille Desmoulins te re- » poussent, » s'écrient les Montagnards. « C'est donc » Danton que vous voulez venger? » reprend Robespierre comme frappé d'étonnement et de remords. Les bancs qui se ferment sont la seule réponse de la Montagne. Il redescend au centre, et s'adressant avec une contenance de suppliant aux débris de la Gironde : — « Eh bien ! leur dit-il, c'est à vous, » hommes purs, que je viens demander asile, et » non à ces brigands, » en montrant du geste les Fouché, les Bourdon, les Legendre. En disant ces mots, il s'asseoit à une place vide sur un banc du centre. « Misérable ! » lui crient les Girondins, c'é- « tait la place de Vergniaud ! » A ce nom de Vergniaud, Robespierre se relève en sursaut et s'écarte avec effroi.

Proscrit de tous les partis, il se réfugie de nouveau à la tribune. Il s'adresse avec colère au président ; il lui montre le poing. — « Président d'assassins ! » lui crie-t-il d'une voix qui se brise pour la dernière fois, « veux-tu m'accorder la parole? — Tu l'auras » à ton tour ! » lui répond Thuriot, à qui Collot-d'Herbois venait de céder la présidence. « Non ! non ! » non ! » répondent à la fois les conjurés décidés à

frapper sans entendre. Robespierre s'obstine à parler. Le bruit le submerge. On n'entend que d'aigres clapissements de voix qui déchirent l'air. On ne voit que des gestes tour à tour suppliants ou menaçants, dont on ne saisit pas les paroles. La voix de Robespierre s'enroue et s'éteint tout à fait. — « Le sang » de Danton t'étouffe! » lui crie Garnier de l'Aube, ami et compatriote de Danton. Ce mot achève Robespierre. La voix inconnue d'un représentant obscur, nommé Louchet, laisse éclater enfin le cri flottant sur toutes les lèvres et que nul n'osait prononcer : « Je demande, » s'écrie Louchet, « le décret » d'arrestation contre Robespierre! »

XVIII.

La grandeur de la résolution, le péril extérieur, le long respect paralysent un moment la Convention. Il semble qu'on va attenter dans la personne de Robespierre à la majesté et à la divinité du peuple. Le silence précède l'explosion. L'Assemblée hésite. Les conjurés sentent le péril. Quelques mains sur les bancs de la Montagne donnent le signal des applaudissements à la proposition de Louchet. Ces battements de mains se propagent, ils se prolongent, ils grossissent, ils éclatent enfin en un long et unanime applaudissement.

En ce moment un jeune homme se lève malgré les

efforts de ses collègues qui le retiennent par son habit. C'est Robespierre le jeune, innocent, estimé, pur des crimes et de la tyrannie reprochés à son sang. — « Je suis aussi coupable que mon frère, » dit ce jeune homme avec une contenance qui dédaigne la supplication et qui refuse l'indulgence, « j'ai » partagé ses vertus, je veux partager son sort! » Quelques exclamations d'admiration et de pitié répondent à ce dévouement fraternel. La masse, indifférente ou impatiente, accepte le sacrifice sans l'honorer même de son attention.

Robespierre s'efforce de nouveau de parler non plus pour lui, mais pour son frère. — « J'accepte ma » condamnation, j'ai mérité votre haine; mais, crime » ou vertu, il n'est pas coupable, lui, de ce que » vous frappez en moi! » Un bruit obstiné de trépignements et d'invectives sourdes lui répond. Il se tourne en vain tantôt vers le président, tantôt vers la Montagne, tantôt vers la Plaine, pour obtenir le droit de défendre son frère. On craint sa voix, on se défie d'une émotion, on redoute la nature.

— « Président, » s'écrie Duval, « sera-t-il dit qu'un » homme soit le maître de la Convention? — Il l'a été » trop long-temps! » dit une voix. — « Ah! qu'un » tyran est dur à abattre! » s'écrie enfin Fréron avec le geste d'un bras qui enfonce la hache dans le cœur de l'arbre. Ce mot et ce geste semblent déraciner Robespierre de la tribune et soulever la Convention.

« Aux voix ! aux voix ! l'arrestation ! » Ce vœu général fait violence à la feinte longanimité du président. L'arrestation est votée à l'unanimité. Tous les membres se lèvent et crient : « *Vive la république!* » — La république ? » s'écrie avec ironie Robespierre, « elle est perdue, car les brigands triomphent ! » et il descend, les bras croisés, au pied de la tribune.

Lebas, assis à côté du jeune Robespierre, se lève aussi et se sépare généreusement des proscripteurs de son ami. — « Je ne veux pas, dit-il, partager » l'opprobre de ce décret, je demande l'arrestation » contre moi-même ! » On accorde à Lebas la mort qu'il demande. On le confond dans le décret qui ordonne l'arrestation des deux Robespierre, de Couthon et de Saint-Just. Barrère, instrument impassible et mécanique de la Convention, rédige à la hâte les décrets contre ses collègues de la veille.

Pendant que Barrère écrit : « Citoyens ! » dit Fréron pour ne pas laisser endormir la colère de la Convention, « c'est maintenant que la patrie et la liberté » vont sortir de leurs ruines ! On voulait former un » triumvirat qui eût rappelé les proscriptions de Sylla ! » Ces triumvirs, Robespierre, Couthon et Saint-Just, » voulaient se faire de nos cadavres autant de degrés » pour monter au trône !... — Moi aspirer au trône ! » répond avec une mélancolique ironie Couthon en soulevant le manteau qui couvrait ses genoux et en montrant du geste ses jambes impotentes.

Collot remonte au fauteuil du président : « Ci-
» toyens, dit-il, vous venez de sauver la patrie. La
» patrie, le sein déchiré, ne vous a pas parlé en vain.
» On disait qu'il fallait renouveler contre vous un
» 31 mai!...

» — Tu en as menti! » lui crie Robespierre du pied de la tribune. A ce mot que la Convention feint de prendre pour un outrage, les cris de la Montagne redoublent. On exige que les accusés soient placés à la barre. Les huissiers hésitent à y pousser Robespierre par un respect d'habitude qui les retient. Il résiste à leurs injonctions. Les gendarmes le saisissent par le bras et l'y entraînent avec ses coaccusés. Robespierre y marche comme un combattant encore animé de la chaleur de la lutte, Saint-Just comme un disciple fier de partager le sort de son maître, Couthon comme une victime déjà mutilée, les deux autres comme des innocents qui acceptent volontairement la peine du crime pour ne pas désavouer leurs doctrines et leurs amis. Là, muets et dégradés de leur rang de représentants, on les força à entendre, sous les regards des tribunes, les longues déclamations de Collot-d'Herbois et les félicitations que leur chute arrachait de la bouche de leurs adulateurs de la veille. A trois heures, la séance levée, les gendarmes conduisirent les accusés à travers la place du Carrousel à l'hôtel de Brionne, où siégeait le comité de sûreté générale. La foule des spectateurs

et des députés se précipitait sur leurs pas pour contempler ce grand jeu de la fortune. Les deux Robespierre, se tenant par le bras en signe d'une indivisible amitié même dans la mort, marchaient en avant. Saint-Just et Lebas les suivaient, calmes et tristes. Deux gendarmes portaient Couthon dans un fauteuil. Les sarcasmes, les éclats de rire et les malédictions les accompagnaient.

XIX.

Au même moment, un cortége de charrettes, contenant quarante-cinq condamnés, sortait de la cour du Palais et s'avançait par le faubourg Saint-Antoine vers l'échafaud. Quelques amis des condamnés et quelques généreux citoyens, apprenant que la Convention venait de se déchirer, et croyant que la clémence allait sortir d'elle-même de la tyrannie détruite, s'étaient élancés à la poursuite des charrettes et les faisaient rétrograder aux cris de *Grâce!* répété par le peuple. Henriot, pour qui la continuation de la terreur était le signe de la puissance, monta à cheval avec un groupe de ses satellites, dispersa à coups de sabre les citoyens compatissants et fit achever le supplice.

La veille, soixante-deux têtes étaient tombées entre le premier discours de Robespierre et sa chute. De ce nombre était celle de Roucher, l'auteur du

poème des *Mois*, ces *Fastes* français, et celle du jeune poète André Chénier, l'espoir alors, le deuil éternel depuis, de la poésie française. Ces deux poètes étaient assis l'un à côté de l'autre sur la même banquette, les mains attachées derrière le dos. Ils s'entretenaient avec calme d'un autre monde, avec dédain de celui qu'ils quittaient; ils détournaient les yeux de ce troupeau d'esclaves et récitaient des vers immortels comme leur mémoire. Ils montrèrent la fermeté de Socrate. Seulement André Chénier, déjà sur l'échafaud, se frappant le front contre un poteau de la guillotine : « C'est dommage, » dit-il, « j'avais quelque chose là! » Seul et touchant reproche à la destinée, qui se plaint non de la vie, mais du génie tranché avant le temps. Le supplice achevé, Henriot revint à pas lents et comme un triomphateur à travers le faubourg. La France, comme Ophélia, la folle de Shakspeare, arrachait de sa tête et jetait à ses pieds dans le sang les fleurons de sa propre couronne.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.

I.

L'heure était glissante et critique. Les deux comités de gouvernement étaient restés aux Tuileries pendant la suspension de séance de la Convention. Cette suspension était un péril, car la Convention n'avait en ce moment d'autre force qu'elle-même. Donner un moment à la réflexion, c'était donner un retour à la tyrannie. Le courage n'est qu'un accès dans les corps politiques. Aussi, les conjurés contre Robespierre, inquiets des caprices de majorité et des irrésolutions d'opinion d'une assemblée épuisée de force, avaient-ils préféré le danger d'agir seuls, au danger de consulter la Convention à chaque mesure que réclamerait la nécessité.

Après un court interrogatoire au comité de sûreté

générale, Robespierre avait été envoyé au Luxembourg, son frère à Saint-Lazare, Saint-Just aux Écossais, Lebas à la Force, et Couthon à la Bourbe. De faibles escouades de gendarmerie conduisirent chacun des accusés à sa prison. Aucun d'eux n'y fut reçu.

On a prétendu que la terreur de ces grands noms avait frappé de respect les geôliers, et qu'aucun cachot n'avait osé s'ouvrir aux maîtres de la veille. Mais le cachot qui avait reçu Danton pouvait bien s'ouvrir à Robespierre. D'ailleurs, si le nom de Robespierre pouvait faire hésiter le geôlier du Luxembourg, les noms de Lebas, de Robespierre le jeune, de Saint-Just et de Couthon n'avaient pas tous le même prestige. Comment ces geôliers de tant de prisons diverses situées aux extrémités opposées de Paris, qui jouaient leur vie contre une désobéissance aux ordres des comités, furent-ils tous frappés du même respect, à la même heure, sous la même forme et devant des accusés si différents? Le secret de ce mystère est dans la politique téméraire, mais astucieuse, des directeurs du mouvement. Ils pressentaient, assurent les hommes du temps, avec l'instinct de la haine et de la peur, que le tribunal révolutionnaire, dévoué à Robespierre, innocenterait les accusés. Que changer le tribunal révolutionnaire était une mesure qui demanderait du temps. Que le tribunal révolutionnaire recomposé,

le procès même serait long et terrible. Que le peuple, amoncelé pendant de longs jours autour du tribunal, ne se laisserait pas arracher le grand accusé. Enfin que des motifs sérieux d'accusation manquaient complétement contre Robespierre; et que, s'il rentrait absous dans la Convention, comme Marat, il y rentrerait non en acquitté, mais en accusateur. Ces motifs déterminèrent les Thermidoriens. Il leur fallait deux choses: une action prompte, un délit apparent. Ils avaient poussé Robespierre jusqu'au bord du crime. Il fallait l'y précipiter aux yeux de la représentation nationale, et donner à l'immolation prompte et irrémissible du tyran de la Convention, le prétexte d'une insurrection du peuple tentée par lui.

Pendant que les comités envoyaient donc les accusés, ainsi dispersés, en plein jour et à travers des quartiers populeux, à leur prison, des émissaires confidentiels portaient aux geôliers de ces différentes prisons l'insinuation verbale et secrète de ne pas recevoir les prévenus. Refoulés des portes de leur prison, des attroupements ne pouvaient manquer de se former autour d'eux et de les accompagner en triomphe. On aurait ainsi un crime à punir dans leur désobéissance apparente. On leur tendait la sédition comme un piége. Quelque dangereuse que fût la sédition du peuple, elle l'était moins aux yeux des ennemis de Robespierre que les fluctuations de la Convention, le jugement et l'exécution de Ro-

bespierre. Telle est la version des vieillards témoins ou acteurs de cette obscure journée. Elle est admissible malgré son invraisemblance. Mais il est tout aussi probable que des affidés du parti de Robespierre se soient évadés de la Convention au moment où on prononçait l'arrestation et qu'ils aient couru intimer aux geôliers la recommandation menaçante de ne pas écrouer les accusés. Peut-être ces deux pensées ont-elles coïncidé. Quoi qu'il en soit, l'événement justifia la profondeur et la témérité perfide de cette conception. Répoussé du seuil de la prison où il avait été dirigé, chacun des accusés fut bientôt arraché à ses gendarmes, entouré par un groupe de Jacobins, et conduit en triomphe à la commune. De leur côté, Payan et Coffinhal avaient lancé des attroupements à la poursuite des accusés pour les délivrer. La même pensée dans une intention contraire sortait au même moment de l'Hôtel-de-Ville et du comité de sûreté générale: ceux-là voulant donner un chef, ceux-ci un prétexte à l'insurrection.

II.

Cependant l'insurrection était loin d'être un jeu sans péril pour les ennemis de Robespierre. Elle était imminente et organisée depuis le matin dans une partie du peuple de Paris. Elle n'attendait qu'un signal. Son foyer était à l'Hôtel-de-Ville. Fleuriot,

Payan, Dobsent, Coffinhal, Henriot s'y tenaient en permanence depuis le matin. Les Jacobins étaient également en permanence sous la présidence de Vivier. La commune avait reçu de minute en minute par ses émissaires les contre-coups de la Convention. A la première nouvelle de l'ébranlement de Robespierre, elle avait nommé un comité d'exécution composé de douze membres. Chacun d'eux avait couru haranguer, insurger, armer les sections. La place de l'Hôtel-de-Ville se hérissait de baïonnettes. Les canonniers d'Henriot avec leurs pièces et la gendarmerie nationale y prêtaient le serment de délivrer la Convention de ses oppresseurs. Le tocsin sonnait dans quelques tours des extrémités de Paris. Le rappel battait dans les rues populeuses des quartiers Saint-Antoine et Saint-Marceau. La garde nationale, accoutumée aux triomphes de la commune, se rendait de toutes parts à ses postes. Les quais, les ponts, les places qui entourent l'Hôtel-de-Ville jusqu'au Pont-Neuf, n'étaient qu'un camp.

Les environs des Tuileries au contraire étaient vides, déserts, silencieux comme un sol suspect. Les faubourgs affluaient en bandes menaçantes aux appels des aides-de-camp d'Henriot et des émissaires de Coffinhal. Tout présageait la victoire aux vengeurs de Robespierre. Ils en avaient déjà l'insolence. Un messager de la Convention, s'étant présenté à la commune pour lui signifier le décret d'arrestation

d'Henriot, et pour appeler Payan et Fleuriot à la barre, avait été honni, insulté, frappé sur les escaliers de l'Hôtel-de-Ville. Cet homme demandant un reçu du décret : « Va dire à ceux qui t'envoient, » répondit le maire Fleuriot, « qu'un jour comme au- » jourd'hui on ne donne pas de reçu. Et dis à Ro- » bespierre qu'il n'ait pas peur, le peuple est derrière » lui ! — Va dire de plus aux scélérats qui outra- » gent ce grand citoyen, » ajouta Henriot avec un jurement de caserne, « que nous délibérons ici pour » les exterminer ! »

L'arrestation de Robespierre, annoncée quelques moments après par des complices évadés des tribunes, porta jusqu'à la frénésie l'exaltation de la commune. Henriot tira son sabre du fourreau et jura de ramener enchaînés à la queue de son cheval les scélérats qui osaient toucher à l'idole du peuple. Debout, entouré de ses aides-de-camp, autour d'une table chargée de bouteilles, dans l'avant-salle de l'Hôtel-de-Ville, Henriot puisait les conseils dans l'ivresse et le courage dans les imprécations. Pendant cette orgie du commandant-général, le maire harangua le conseil en termes qui coloraient sans la démasquer tout à fait l'insurrection. Payan rédigea une adresse dans laquelle il dénonçait au peuple les oppresseurs du plus vertueux des patriotes : Robespierre ; de Saint-Just, l'apôtre de la vertu ; et de Couthon, *qui n'a que le cœur et la tête de vivants*, di-

sait Payan, *et dont la flamme du patriotisme a déjà consumé le corps!*

III.

Ces délibérations prises, Henriot s'élance sur son cheval le pistolet au poing, galope vers le Luxembourg, ramène un peloton de gendarmerie à sa suite, parcourt la rue Saint-Honoré, reconnaît Merlin de Thionville dans la foule, l'arrête, l'injurie et le consigne à un corps-de-garde. Parvenu à la grille du Carrousel, Henriot veut y pénétrer. Les grenadiers de la Convention en petit nombre croisent la baïonnette contre le poitrail de son cheval. Un officier de la Convention sort au bruit. Il crie aux gendarmes : « Arrêtez ce rebelle! Un décret vous l'or» donne. » Les gendarmes obéissent à la loi, arrêtent leur général, le précipitent de son cheval, le garrottent avec leurs ceinturons, et le jettent ivre-mort dans une des salles du comité de sûreté générale.

IV.

Pendant qu'Henriot succombait ainsi aux portes de la Convention, Saint-Just, Lebas, Couthon étaient ramenés en triomphe par leurs libérateurs vers la place de l'Hôtel-de-Ville. Le conseil municipal appelait à grands cris Robespierre. On savait par la rumeur publique que le concierge du Luxem-

bourg avait refusé de le recevoir. On se demandait si les scélérats de la Convention n'avaient pas assassiné le vertueux citoyen dans l'acte même de son obéissance à la loi. On ignorait les motifs de son absence. Fleuriot, Payan, Coffinhal rassurèrent bientôt le conseil, et ajoutèrent à l'enthousiasme par l'attendrissement sur tant d'abnégation. Voici ce qui s'était passé :

Robespierre voulait mourir ou triompher pur au moins en apparence de toute complicité dans l'insurrection. Entouré à la porte du Luxembourg et supplié de se mettre à la tête du peuple pour punir la Convention, il était obstinément resté entre les mains de ses gendarmes; il s'était fait conduire, toujours sous leur garde, au dépôt de la municipalité, hôtel occupé depuis par la Préfecture de police. Là, toutes les instances des Jacobins et tous les messages de Fleuriot et de Payan n'avaient pu le décider à violer l'ordre de son arrestation. Prisonnier par une loi de ses ennemis, il voulait, ou triompher, ou succomber vaincu par la loi. Il croyait à son acquittement par le tribunal révolutionnaire. Mais dût-il être condamné, la mort d'un juste comme lui, disait-il, était moins funeste à la république que l'exemple d'une révolte contre la représentation nationale. Robespierre, confiné ainsi volontairement trois heures à la Préfecture de police, ne céda qu'à une patriotique violence de Cof-

finhal, qui vint disperser ses gendarmes, l'enlever à sa prison et le porter dans ses bras jusque dans la salle du conseil-général à l'Hôtel-de-Ville. « S'il » y a crime, le crime sera le mien ; s'il y a gloire, » à toi la gloire et le salut du peuple ! » lui dit Coffinhal. « Les scrupules sont faits pour le crime, ja- » mais pour la vertu. En te sauvant, tu sauves la » liberté et la patrie. Ose être criminel à ce prix ! »

V.

Mais au moment même où Robespierre, porté plus qu'entraîné par Coffinhal, entrait dans la salle du conseil général, étouffé dans les embrassements de son frère, de Saint-Just, de Lebas et de Couthon, on vint annoncer l'arrestation d'Henriot. Coffinhal, sans perdre un instant, redescend sur la place, harangue quelques pelotons de sectionnaires, les enlève, s'arme d'un fusil à baïonnette, et marche, à la tête de cette colonne, au comite de sûreté générale. Il s'élance, son arme à la main, dans les couloirs et dans les salles extérieures de l'aile des Tuileries où siégeait le comité. Il y trouve Henriot endormi dans son vin. Il le délivre, le replace sur son cheval encore attaché à la grille du Carrousel, et le ramène à ses canonniers. Henriot, réveillé, encouragé, délivré, brûlant de venger sa honte, s'élance vers ses batteries et tourne ses pièces contre la Convention.

VI.

Il était sept heures du soir. C'était l'heure où les députés dispersés rentraient en séance. La consternation pâlissait tous les visages. On se communiquait à voix basse les présages sinistres de toutes parts recueillis pendant ces heures d'inaction : le serment des Jacobins de mourir ou de triompher avec Robespierre, l'évasion des prisonniers, le flot de la sédition s'amoncelant dans les faubourgs, le tocsin sonnant dans le lointain, les sections se ralliant à la commune, les canons braqués contre les Tuileries, le vide formé autour de la Convention, la témérité des comités affrontant un peuple armé avec la force abstraite de la loi, l'approche des trois mille jeunes élèves de la nation, ces prétoriens de Robespierre, accourant du Champ-de-Mars à la voix de Labretèche et de Souberbielle pour inaugurer dans le sang le règne du nouveau Marius. Les timides exagéraient le péril, les indécis le grossissaient, les lâches paraissaient aux portes, sondaient le terrain et disparaissaient. Les membres des comités, expulsés du lieu ordinaire de leurs séances par l'invasion de Coffinhal, avertis de la présence d'Henriot sur le Carrousel, délibéraient debout dans un cabinet attenant à la salle des séances publiques. Toute la force des comités reposait en eux seuls. Le salut de la

Convention était dans son attitude. Un mot pouvait la perdre, un geste la sauver.

La Convention, en cet instant, s'éleva à la hauteur de son péril et ne désespéra pas de la représentation nationale devant les canons braqués contre l'enceinte des lois.

Bourdon de l'Oise paraît à la tribune. Les entretiens particuliers cessent. Bourdon annonce que les Jacobins viennent de recevoir une députation de la commune et de fraterniser avec les insurgés. Il engage la Convention à fraterniser elle-même avec le peuple de Paris et à calmer, en se montrant, comme au 31 mai, l'effervescence des citoyens. Merlin raconte son arrestation par les satellites d'Henriot et sa délivrance par les gendarmes. Legendre, qui retrouve dans le désespoir de la circonstance et dans l'absence de Robespierre l'énergie de ses premiers jours, raffermit les courages ébranlés. Il est interrompu par un tumulte extérieur.

C'est Henriot qui vient d'ordonner à ses canonniers d'enfoncer les portes. Billaud-Varennes dénonce cet attentat. Des députés se précipitent hors de la salle. Collot-d'Herbois s'élance à son poste, le fauteuil du président. Ce siége, placé en face de la porte, doit recevoir les premiers boulets. « Citoyens, » s'écrie Collot en se couvrant et en s'asseyant, « voici le » moment de mourir à notre poste! — Nous y mour- » rons! » lui répond la Convention tout entière en

s'asseyant comme pour attendre le coup. Les citoyens des tribunes, électrisés par cette contenance, se lèvent, jurent de défendre la Convention, sortent en foule et se répandent dans les jardins, dans les cours et dans les quartiers voisins en criant : « Aux » armes! » La Convention porte un décret de hors la loi contre Henriot. Amar sort, escorté de ses collègues intrépides, et harangue les troupes : « Ca» nonniers, » leur dit-il, « déshonorerez-vous votre » patrie, après en avoir tant de fois bien mérité? » Voyez cet homme; il est ivre! Quel autre qu'un » ivrogne pourrait commander le feu contre la re» présentation et contre la patrie? »

VII.

Les canonniers, émus par ces paroles, intimidés par le décret, refusent d'obéir à leur chef. Henriot, à demi abandonné, ramène avec peine ses canons sur la place de l'Hôtel-de-Ville. L'audacieux Barras est nommé à sa place commandant de la garde nationale et de toutes les forces de la Convention. On lui adjoint Fréron, Léonard Bourdon, Legendre, Goupilleau de Fontenay, Bourdon de l'Oise, tous hommes de main. On nomme douze commissaires pour aller fraterniser avec les sections, éclairer l'esprit public, rallier la garde nationale à la Convention. Les colonnes des sectionnaires, en mar-

che vers l'Hôtel-de-Ville, se débandent. Leurs tronçons se dispersent aux impulsions contraires des agents de la commune ou des commissaires de la Convention. Les uns poursuivent leur route vers la place de Grève; les autres viennent se ranger en bataille, sous l'épée de Barras, autour des Tuileries. Le peuple, tiraillé en sens opposé et déjà lassé de convulsions, entend tour à tour les proclamations de la commune et les décrets de hors la loi de la Convention. Il ne sait où est la justice. Il flotte et s'arrête irrésolu.

VIII.

La nuit enveloppait déjà de ses ombres les attroupements qui s'éclaircissaient autour de l'Hôtel-de-Ville ou qui se grossissaient autour des Tuileries. Barras et les députés militaires dont il s'était entouré parcouraient à cheval, à la lueur des torches, les quartiers du centre de Paris. Ils appelaient à haute voix les citoyens au secours de la représentation contre une horde de factieux. Une armée ou plutôt une poignée d'hommes dévoués, composée de citoyens de toutes les sections, de gendarmes et de quelques canonniers transfuges d'Henriot, se formait ainsi, au nombre de dix-huit cents hommes, autour de la Convention. Barras, en attendant le jour, pouvait grossir ce noyau; mais Barras connaissait le prix du temps et la puissance de l'au-

dace. Il improvise avec sang-froid un plan de campagne et l'exécute avec promptitude. Il fait envelopper en silence l'Hôtel-de-Ville par quelques détachements qui se glissent à travers les rues détournées, et qui coupent ainsi les renforts et la retraite aux insurgés. Barras lui-même, ses canons en avant-garde, marche lentement par les quais sur l'Hôtel-de-Ville. Léonard Bourdon, suivant, avec une autre colonné, les rues étroites parallèles au quai, s'avance du même pas pour déboucher d'un autre côté sur l'autre extrémité de la place de Grève. A mesure que Barras et Bourdon avançaient vers le foyer de l'insurrection, le bourdonnement du peuple, autour de l'Hôtel-de-Ville, semblait s'amoindrir. Le tumulte s'assoupissait à leur approche. La nuit combattait pour eux. Barras, rassuré par la solitude des quais, fait faire halte à ses têtes de colonne. Il revient au galop à la Convention. Il entre dans la salle. Il monte à la tribune. Sa contenance martiale, ses armes, ses paroles ramènent la confiance dans les esprits. La Convention rassurée, Barras remonte à cheval aux cris de : Vive la république! Vive le sauveur de la Convention! Fréron et ses aides-de-camp lui succèdent à la tribune. Ils rendent compte de l'état de Paris du côté du Champ-de-Mars. « Nous » avons coupé la marche aux élèves de la patrie, » que le traître Lebas était chargé d'insurger pour » Robespierre, » s'écrie Fréron, « nous avons en-

» voyé des canonniers patriotes se répandre dans les » rangs de leurs camarades égarés sur la place de » l'Hôtel-de-Ville et les ramener au devoir. Nous » allons marcher maintenant et sommer les révoltés. » S'ils refusent de nous livrer les traîtres, nous les » ensevelirons sous les ruines de cet édifice! »

Tallien monte au fauteuil du président : « Par» tez! » dit-il d'une voix énergique à Fréron et à ses collègues, « partez! et que le soleil ne se lève pas » avant que la tête des conspirateurs ne soit tombée! »

IX.

Cependant Robespierre persistait, à la commune, dans l'impassibilité qu'il s'était imposée. Il avait l'air de l'otage plutôt que du chef de l'insurrection. Coffinhal, Fleuriot, Payan soutenaient seuls l'énergie du conseil et le dévouement du peuple. Aucun d'eux n'avait une popularité suffisante pour donner son nom à un si grand mouvement. Robespierre leur refusait le sien. Ils étaient contraints de lui faire violence pour le sauver et se sauver avec lui. « Oh! si » j'étais Robespierre! » lui dit Coffinhal. En sortant de la Préfecture de police pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, Robespierre n'avait cessé de répéter à la députation qui l'entraînait : « Vous me perdez! vous » vous perdez vous-mêmes! vous perdez la républi» que! » Depuis qu'il était au conseil de la com-

mune, il affectait de rester indifférent aux mouvements qui s'agitaient autour de lui. Saint-Just et Couthon le suppliaient de céder à la voix de ce peuple qui lui décernait par ses cris la dictature, et d'exercer la toute-puissance une nuit pour abdiquer le lendemain entre les mains de la Convention épurée. « Le peuple, » lui répétait Couthon, « n'at» tend qu'un mot de toi pour écraser ses tyrans et » tes ennemis! Adresse-lui du moins une proclama» tion qui lui indique ce qu'il a à faire. — Et au » nom de qui? » demanda Robespierre. — « Au » nom de la Convention opprimée, » répondit Saint-Just. — « Souviens-toi du mot de Sertorius, » ajouta Couthon.

« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis!

» Non, non, » répliqua Robespierre, « je ne veux » pas donner l'exemple de la représentation natio» nale asservie par un citoyen. Nous ne sommes rien » que par le peuple, nous ne devons pas substituer » nos volontés à ses droits. — Alors, » s'écria Couthon, « nous n'avons qu'à mourir! — Tu l'as dit, » reprit flegmatiquement Robespierre, résolu à s'immoler en victime plutôt que de triompher en factieux; et il s'accouda silencieux sur la table du conseil. « Eh bien! c'est toi qui nous tues, » lui dit Saint-Just. Robespierre avait sous les yeux une feuille de papier au timbre de la commune de Paris. Cette

feuille contenait un appel à l'insurrection brièvement rédigé par un des membres du conseil. Robespierre, obsédé par ses collègues, avait signé la moitié de son nom au bas de la page, puis, arrêté par ses scrupules et par son indécision, et laissant sa signature inachevée, il avait repoussé le papier et jeté la plume. Cette attitude, qui perdait les amis de Robespierre, ne le dégradait cependant pas à leurs yeux.

Couthon se reprochait de ne pas s'élever de lui-même à cette impassibilité de patriotisme. Lebas, homme d'action, se sentait enchaîné par l'admiration. Robespierre le jeune ne cherchait son devoir que dans les yeux de son frère. Saint-Just, rentré dans un silence respectueux, n'osait plus combattre une pensée qu'il croyait supérieure à la sienne, sinon en génie, du moins en vertu. Il attendait que l'oracle se prononçât par la voix du peuple, prêt également à suivre son maître à la dictature ou à la mort.

Payan seul essayait d'entretenir dans les quatre-vingt-douze membres de la commune, dans le peuple des tribunes et dans les masses qui encombraient l'Hôtel-de-Ville, la constance et l'ardeur de l'insurrection. Il crut enflammer les complices de la commune par l'indignation, et leur enlever tout autre asile que la victoire, en leur lisant les mises hors la loi que la Convention venait de porter. Il ajouta artificieusement à cette liste de mises hors la loi les spectateurs des tribunes, espérant ainsi confondre

le peuple et la commune dans la même solidarité. Cette astuce de Payan, qui pouvait tout sauver, perdit tout. A peine eut-il lu le faux décret, que la foule qui remplissait les tribunes s'évada comme si elle eût vu briller le glaive de la Convention dans son décret. Les tribunes entraînèrent dans leur fuite les masses de sectionnaires lassées d'un mouvement qui tournait depuis sept heures sur lui-même. La nuit était à demi consommée dans ces oscillations. Deux heures sonnèrent à l'Hôtel-de-Ville.

X.

Au même instant la troupe de Léonard Bourdon, qui s'était glissée en silence par les rues latérales au quai, faisait halte avant de déboucher sur la place de Grève au cri de *Vive la Convention!* En vain Henriot, le sabre à la main et galopant comme un insensé au milieu de la foule qu'il écrase, répond à ce cri par le cri de *Vive la commune!* Le mépris universel pour ce chef, le désordre de ses mouvements, l'égarement de ses gestes, ses traits avinés, les rues cernées, l'approche des colonnes sèment le découragement dans les rangs des sectionnaires. Les canonniers couvrent de huées leur stupide général, tournent la gueule de leurs canons contre l'Hôtel-de-Ville, et font retentir les places et les quais d'un immense cri de *Vive la Convention!* Puis se dispersent.

La colonne de Barras s'arrête à ce cri pour laisser la foule évacuer la place. En quelques minutes, tout s'écoule ou se rallie aux bataillons de Barras.

Un profond silence règne aux portes de la commune. Léonard Bourdon craint un piége dans cette immobilité. Il croit que les insurgés, fortifiés dans les salles, vont foudroyer sa colonne et s'ensevelir sous les débris de l'Hôtel-de-Ville. Une terreur mutuelle laisse longtemps la place de Grève vide, les assiégeants et les assiégés à distance. Un coup de feu éclate enfin dans l'intérieur. Des cris d'horreur, un tumulte sourd sortent des fenêtres. A ce bruit Dulac, agent résolu du comité de sûreté générale, à la tête de vingt-cinq sapeurs et de quelques grenadiers, traverse la place, enfonce les portes à coups de hache, et monte, la baïonnette en avant, le grand escalier.

XI.

Au retentissement des pas qui s'approchaient, Lebas, armé de deux pistolets, en avait présenté un à Robespierre en le conjurant de se donner la mort. Robespierre, Saint-Just, Couthon avaient refusé de se frapper eux-mêmes, préférant mourir de la main de leurs ennemis. Assis impassibles autour d'une table dans la salle de l'*Égalité*, ils écoutent le bruit qui monte, regardent la porte, attendent leur sort.

Au premier coup de crosse de fusil sur les marches,

Lebas se tire un coup de pistolet dans le cœur et tombe mort entre les bras du jeune Robespierre. Celui-ci, quoique certain de son innocence et de son acquittement, ne veut survivre ni à son frère ni à son ami. Il ouvre une fenêtre, se précipite dans la cour et se casse une jambe. Coffinhal, remplissant de ses pas et de ses imprécations les salles et les couloirs, rencontre Henriot, hébêté de peur et de vin. Il lui reproche sa crapule et sa lâcheté, et, le saisissant dans ses bras, il le porte vers une fenêtre ouverte, et le lance du deuxième étage sur un tas d'immondices. « Va, misérable ivrogne, » lui dit-il en le lançant dans le vide, « tu n'es pas digne de l'échafaud ! »

Cependant Dulac, rassuré sur l'intérieur de la maison commune, avait envoyé un de ses grenadiers avertir la colonne de Bourdon, du libre accès de l'Hôtel-de-Ville.

Léonard Bourdon range sa troupe en bataille devant le perron. Il monte lui-même accompagné de cinq gendarmes et d'un détachement. Il se précipite avec Dulac et ce peloton vers la salle de l'Égalité. La porte cède aux coups de crosse des fusils des grenadiers. « Mort au tyran ! — Lequel est le tyran ? » crient les soldats. Léonard Bourdon n'ose affronter les regards de son ennemi désarmé. Un peu en arrière du peloton, couvert par le corps d'un gendarme nommé *Méda*, il saisit de la main droite le bras du gen-

darme armé d'un pistolet; et indiquant de la main gauche celui qu'il fallait viser, il dirige le canon du pistolet sur Robespierre et dit au gendarme : « C'est » lui ! » Le coup part; Robespierre tombe la tête en avant sur la table, tachant de son sang la proclamation qu'il n'a pas achevé de signer. La balle avait percé la lèvre gauche et fracassé les dents. Couthon, en voulant se lever, chancelle sur ses jambes mortes et roule sous la table. Saint-Just reste assis et immobile. Il regarde tantôt avec tristesse Robespierre, tantôt avec fierté ses ennemis.

XII.

Au bruit des coups de feu et des cris de *Vive la Convention!* les colonnes de Barras débouchent sur la place, escaladent l'Hôtel-de-Ville, en ferment les issues, s'emparent de Fleuriot, de Payan, de Duplay, des quatre-vingts membres de la commune, les garrottent, les forment en colonnes de prisonniers dans la salle, et se préparent à les conduire en triomphe à la Convention. Coffinhal seul s'échappe à la faveur de la confusion générale; il enfonce la porte barricadée d'une salle basse, sort de l'Hôtel-de-Ville, et se réfugie sur le fleuve dans un bateau de blanchisseuses, d'où la faim le fit sortir et découvrir le lendemain.

Barras, suivi de la longue file de ses prisonniers,

reprend avec ses colonnes la route de la Convention. Les premières lueurs du jour commençaient à poindre. Robespierre, porté par quatre gendarmes sur un brancard, le visage entouré d'un mouchoir sanglant, ouvrait le cortége. Les porteurs de Couthon l'avaient laissé tomber et rouler par mépris au coin de la place de Grève; ils le ramassèrent. Ses habits souillés et déchirés laissaient à nu une partie du buste. Robespierre le jeune, évanoui, était porté à bras par deux hommes du peuple. Le cadavre de Lebas était couvert d'un tapis de table taché de sang. Saint-Just, les mains liées par-devant, la tête nue, les yeux baissés, le visage recueilli dans la résignation et non dans la honte, suivait à pied.

A cinq heures, la tête de colonne entra aux Tuileries. La Convention attendait le dénoûment sans le craindre. Un frémissement tumultueux annonce l'approche de Barras et de Fréron. Charlier préside : « Le lâche Robespierre est là, » dit-il en montrant du geste la porte. « Voulez-vous qu'il entre? — Non! » non! » répondent les représentants, les uns par horreur, les autres par pitié. « Étaler dans la Conven- » tion le corps d'un homme couvert de tous les » crimes, » s'écrie Thuriot, « ce serait enlever à » cette belle journée tout l'éclat qui lui convient. Le » cadavre d'un tyran ne peut apporter que la con- » tagion. La place qui est marquée pour Robespierre » et pour ses complices est la place de la Révolution. »

Léonard Bourdon, ivre de triomphe, raconte son expédition, et présente à la Convention le gendarme qui a tiré sur Robespierre. Legendre rentre armé de deux pistolets. Il annonce qu'il vient de disperser les Jacobins et de fermer lui-même les portes de leur salle. Il en jette les clefs sur la tribune.

XIII.

Robespierre, déposé dans la salle d'attente, était étendu sur une table. Une chaise renversée soutenait sa tête. Une foule immense entrait, sortait, se renouvelait pour regarder du haut des banquettes le maître de la république abattu. Quelques députés parmi ses adulateurs de la veille venaient s'assurer que le tyran ne se relèverait plus. On n'épargnait à l'agonie du blessé ni les regards, ni les invectives, ni les mépris. Les huissiers de la Convention le montraient du doigt aux spectateurs comme une bête féroce dans une ménagerie. Il feignait la mort pour échapper aux insultes et aux invectives dont il était l'objet. Un employé du comité de salut public, qui se réjouissait de la chute de la tyrannie, mais qui plaignait l'homme, s'approcha de Robespierre, dénoua sa jarretière, abaissa ses bas sur ses talons, et, posant la main sur sa jambe nue, sentit les pulsations de l'artère qui révélaient la plénitude de la vie. « Il faut le fouiller, » dit la foule. On trouva

dans la poche de son habit deux pistolets dans leur fourreau. Les armes de France étaient incrustées sur ce fourreau. « Voyez le scélérat, » s'écrie la foule, « la preuve qu'il aspirait au trône, c'est qu'il por- » tait sur lui les symboles proscrits de la royauté! » Ces pistolets, enfermés dans leur étui et chargés, attestent assez que Robespierre ne s'était pas tiré lui-même le coup de feu.

En ce moment Legendre passa dans la salle, s'approcha du corps de son ennemi et l'apostrophant d'une voix théâtrale : « Eh bien, tyran! » lui dit-il avec un geste de défi, « toi pour qui la république » n'était pas assez grande hier, tu n'occupes pas au- » jourd'hui deux pieds de large sur cette petite ta- » ble! » Robespierre dut entendre avec horreur et avec mépris cette voix qu'un seul de ses regards avait si souvent étouffée à la Convention, et dont les adulations l'avaient dégoûté après la mort de Danton. Quoique immobile, il voyait et il entendait tout. Le sang qui coulait de sa blessure se formait en caillots dans sa bouche. Il se ranima, il étancha ce sang avec le fourreau de peau d'un des pistolets. Son regard éteint, mais observateur, se promenait sur la foule comme pour y chercher de la compassion ou de la justice. Il n'y découvrait que de l'horreur, et il refermait les yeux. La chaleur de la salle était étouffante. Une fièvre ardente colorait les joues de Robespierre; la sueur inondait son front. Nul ne l'assistait

de la main. On avait placé à côté de lui, sur la table, une coupe de vinaigre et une éponge. De temps en temps il imbibait l'éponge et en humectait ses lèvres.

Après cette longue exposition à la porte de la salle, d'où le vaincu entendait les explosions de la tribune contre lui, on le transporta au comité de sûreté générale. Billaud, Collot, Vadier, les plus implacables de ses ennemis, l'y attendaient. Ils l'interrogèrent pour la forme. Ses regards seuls leur répondirent. Ils abrégèrent son supplice et leur joie. Transporté à l'Hôtel-Dieu, des chirurgiens sondèrent et pansèrent sa plaie. Robespierre trouva dans la salle des blessés Couthon, apporté là comme infirme; Henriot, les membres mutilés par sa chute; son frère enfin, dont on avait réduit la fracture. Après le pansement, les blessés furent tous transférés et réunis dans le même cachot à la Conciergerie. Saint-Just les y attendait à côté du cadavre de Lebas.

En entrant à la Conciergerie, Saint-Just s'était rencontré sous la porte basse du guichet avec le général Hoche, qu'il y avait fait enfermer lui-même quelques semaines avant. Hoche, au lieu d'insulter à la chute de son ennemi, lui serra la main et se rangea de côté les yeux baissés pour laisser passer le jeune proconsul. Les héros respectent le malheur jusque dans ceux qui les ont proscrits.

Le maire Fleuriot-Lescot, Payan, Dumas, Vivier, président des Jacobins, la vieille Lavalette, Duplay, sa femme et ses filles, hôtes de Robespierre, d'abord conduits au Luxembourg, avaient été ramenés aussi à la Conciergerie.

A trois heures, on les conduisit ou on les porta au tribunal révolutionnaire. La Convention était désormais si sûre de l'obéissance qu'elle n'avait pas changé l'instrument. Les juges et les jurés étaient les mêmes qui s'apprêtaient la veille à envoyer à la mort les ennemis de ceux qu'ils immolaient aujourd'hui. Fouquier-Tinville lut avec le même accent de rigoureuse conviction les décrets de hors la loi et se borna à faire constater l'identité. Fouquier n'osa lever les yeux sur Dumas, son collègue au tribunal révolutionnaire, ni sur Robespierre, son patron.

A cinq heures, les charrettes attendaient les condamnés au pied du grand escalier. Robespierre, son frère, Couthon, Henriot, Lebas étaient ou des débris humains ou des cadavres. On les attacha par les jambes, par le tronc et par les bras, au bois de la première charrette. Les cahots du pavé leur arrachaient des cris de douleur et des gémissements. On les dirigea par les rues les plus longues et les plus populeuses de Paris. Les portes, les fenêtres, les balcons, les toits étaient encombrés de spectateurs, et surtout de femmes en habits de fête. Elles battaient des mains au supplice, croyant expier la

terreur en exécrant l'homme qui lui avait donné son nom. « A la mort! à la guillotine! » criaient autour des roues les fils, les parents, les amis des victimes. Le peuple, rare et morne, regardait sans donner aucun signe ni de regret ni de satisfaction. Des jeunes gens privés d'un père, des femmes privées d'un époux fendirent seuls de distance en distance la haie de gendarmes, s'attachèrent aux essieux et couvrirent d'imprécations Robespierre. Ils semblaient craindre que la mort ne leur dérobât le cri et la satisfaction de leur vengeance. La tête de Robespierre était entourée d'un linge taché de sang qui soutenait son menton et se nouait sur ses cheveux. On n'apercevait qu'une de ses joues, le front et les yeux. Les gendarmes de l'escorte le montraient au peuple avec la pointe de leurs sabres. Il détournait la tête et levait les épaules, comme s'il eût eu pitié de l'erreur qui lui imputait à lui seul tant de forfaits rejaillissant sur son nom. Son intelligence tout entière respirait dans ses yeux. Son attitude indiquait la résignation, non la crainte. Le mystère qui avait couvert sa vie couvrait ses pensées. Il mourait sans dire son dernier mot.

XIV.

Devant la maison de l'artisan qu'il avait habitée, et dont le père, la mère et les enfants étaient déjà

dans les fers, une bande de femmes arrêta le cortége et dansa en rond autour de la charrette.

Un enfant tenant à la main un seau de boucher rempli de sang de bœuf et y trempant un balai, en lança les gouttes contre les murs de la maison. Robespierre ferma les yeux pendant cette halte pour ne pas voir le toit insulté de ses amis, où il avait porté le malheur. Ce fut son seul geste de sensibilité pendant ces trente-six heures de supplice.

Le soir du même jour, ces furies de la vengeance envahirent la prison où avait été jetée la femme de Duplay, l'étranglèrent et la pendirent à la tringle de ses rideaux.

On se remit en marche vers l'échafaud. Couthon était rêveur; Robespierre le jeune, attendri. Les secousses, qui renouvelaient la fracture de sa jambe, lui arrachaient des cris involontaires. Henriot avait le visage barbouillé de sang comme un ivrogne ramassé dans le ruisseau. On lui avait arraché son uniforme. Il n'avait pour tout vêtement que sa chemise souillée de boue. Saint-Just, vêtu avec décence, les cheveux coupés, le visage pâle mais serein, n'affectait dans son attitude ni humiliation ni fierté. On voyait à l'élévation de son regard que son œil portait au delà du temps et de l'échafaud ; qu'il suivait sa pensée au supplice comme il l'aurait suivie au triomphe, sachant pourquoi il allait mourir et ne reprochant rien à la destinée, puisqu'il mourait pour sa

fidélité à ses principes, à son maître et à la mission qu'il s'était donnée. Être incompréhensible et incomplet, uniquement composé d'intelligence et n'ayant que les passions de l'esprit : l'organe du cœur manquait entièrement à sa nature comme à sa théorie. Son cœur absent ne reprochait rien à sa conscience abstraite, et il mourait odieux et maudit sans se sentir coupable. Cécité morale qui conduit à l'abîme quand on croit marcher au salut du monde et à l'admiration de la postérité! On s'étonnait de tant de jeunesse dans le dogmatisme des idées, de tant de grâce dans le fanatisme, de tant de conscience dans l'impassibilité

Arrivés au pied de la statue de la Liberté, les exécuteurs portèrent les blessés sur la plate-forme de la guillotine. Aucun d'eux n'adressa ni parole, ni reproche au peuple. Ils lisaient leur jugement dans la contenance étonnée de la foule. Robespierre monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Avant de détacher le couteau, les exécuteurs lui arrachèrent le bandage qui enveloppait sa joue, pour que le linge n'ébréchât pas le tranchant de la hache. Il jeta un rugissement de douleur physique qui fut entendu jusqu'aux extrémités de la place de la Révolution. La place fit silence. Un coup sourd de la hache retentit. La tête de Robespierre tomba. Une longue respiration de la foule, suivie d'un applaudissement immense, succéda au coup du couteau.

Saint-Just parut alors debout au sommet de l'échafaud : grand, mince, la tête inclinée, les bras liés, les pieds dans le sang de son maître, dessinant sa stature haute et grêle sur le ciel éclairé du dernier crépuscule du soir. Il mourut sans ouvrir les lèvres, emportant son acceptation ou sa protestation intérieure dans la mort. Il avait vingt-six ans et deux jours.

On jeta pêle-mêle ces vingt-deux troncs dans le tombereau avec le cadavre de Lebas.

XV.

Quelques semaines après, une jeune femme, vêtue en blanchisseuse et portant un enfant de six mois sur les bras, se présenta dans la maison garnie qu'avait habitée Saint-Just, et demanda à parler en secret à la fille du maître de l'hôtel. L'étrangère était la veuve de Lebas, fille de Duplay. Après le suicide de son mari, le supplice de son père, le meurtre de sa mère et l'emprisonnement de ses sœurs, madame Lebas avait changé son nom, elle s'était vêtue en femme du peuple, elle gagnait sa vie et celle de son enfant en lavant le linge dans les bateaux qui servent de lavoirs sur le fleuve. Quelques républicains persécutés connaissaient seuls son travestissement et admiraient son courage. Il ne lui restait ni héritage, ni trace, ni portrait de son mari. Elle adorait en silence son souvenir.

La jeune fugitive avait appris que l'hôtesse de Saint-Just, peintre de profession, possédait un portrait du disciple de Robespierre peint par elle peu de temps avant le supplice. Elle brûlait du désir de posséder cette peinture, qui lui rappellerait au moins son mari dans la figure du jeune républicain, le collègue et l'ami le plus cher de Lebas. La jeune artiste, réduite elle-même à l'indigence par l'emprisonnement de son propre père poursuivi comme hôte de Saint-Just, demandait six louis de son travail. Madame Lebas ne possédait pas cette somme. Elle n'avait sauvé du séquestre qu'une malle de hardes, de linge et d'habits de noce, sa seule fortune. Elle offrit ce coffre et tout ce qu'il contenait pour prix du portrait. L'échange fut accepté. La pauvre veuve apporta la nuit ses hardes et remporta son trésor. C'est ainsi qu'a été conservée par l'amour conjugal à la postérité la seule image de ce jeune révolutionnaire. Beau, fantastique, nuageux comme une théorie, pensif comme un système, triste comme un pressentiment. C'est moins le portrait d'un homme que celui d'une idée. Il ressemble à un rêve de la république de Dracon.

XVI.

Telle fut la fin de Robespierre et de son parti, surpris et immolé dans la manœuvre qu'il méditait

pour ramener la terreur à la loi, la Révolution à l'ordre et la république à l'unité. Renversé par des hommes, les uns meilleurs, les autres pires que lui, il eut le malheur suprême de mourir le même jour que finit la terreur, et d'accumuler ainsi sur son nom jusqu'au sang des supplices qu'il voulait tarir et jusqu'aux malédictions des victimes qu'il voulait sauver. Sa mort fut la date et non la cause de la détente de la terreur. Les supplices allaient cesser par son triomphe comme ils cessèrent par son supplice. La justice divine déshonorait ainsi son repentir et portait malheur à ses bonnes intentions. Elle faisait de sa tombe un gouffre fermé. Elle faisait de sa mémoire une énigme dont l'histoire frémit de prononcer le mot, craignant également de faire injustice si elle dit crime, ou de faire horreur si elle dit vertu! Pour être juste et pour être instructif, il faut associer hardiment ces deux mots qui répugnent d'être unis ensemble, et en composer un mot complexe. Ou plutôt il faut renoncer à qualifier ce qu'il faut désespérer de définir. Cet homme fut et restera sans définition.

Il y a un dessein dans sa vie, et ce dessein est grand : le règne de la raison par la démocratie. Il y a un mobile, et ce mobile est divin : c'est la soif de la vérité et de la justice dans les lois. Il y a une action, et cette action est méritoire : c'est le combat à mort contre le vice, le mensonge et le despotisme. Il

y a un dévouement, et ce dévouement est constant, absolu comme une immolation antique : c'est le sacrifice de soi-même, de sa jeunesse, de son repos, de son bonheur, de son ambition, de sa vie, de sa mémoire à son œuvre. Enfin, il y a un moyen, et ce moyen est tour à tour légitime ou exécrable : c'est la popularité. Il caresse le peuple par ses parties ignobles. Il exagère le soupçon. Il suscite l'envie. Il agace la colère. Il envenime la vengeance. Il ouvre les veines du corps social pour guérir le mal; mais il en laisse couler la vie, pure ou impure, avec indifférence, sans se jeter entre les victimes et les bourreaux. Il ne veut pas le mal, et il l'accepte. Il livre à ce qu'il croit le besoin de sa situation les têtes du roi, de la reine, de leur innocente sœur. Il cède à la prétendue nécessité la tête de Vergniaud; à la peur, à la domination, la tête de Danton. Il permet que son nom serve pendant dix-huit mois d'enseigne à l'échafaud et de justification à la mort. Il espère racheter plus tard ce qui ne se rachète jamais : le crime présent par la sainteté des institutions futures. Il s'enivre d'une perspective de félicité publique pendant que la France palpite sur l'échafaud. Il a le vertige de l'humanité. Il veut extirper avec le fer toutes les racines malfaisantes du sol social. Il se croit les droits de la Providence parce qu'il en a le sentiment et le plan dans son imagination. Il se met à la place de Dieu. Il veut être le génie exterminateur et créa-

teur de la Révolution. Il oublie que si chaque homme se divinisait ainsi lui-même, il ne resterait à la fin qu'un seul homme sur le globe, et que ce dernier des hommes serait l'assassin de tous les autres! Il tache de sang les plus pures doctrines de la philosophie. Il inspire à l'avenir l'effroi du règne du peuple, la répugnance à l'institution de la république, le doute sur la liberté. Il tombe enfin dans sa première lutte contre la terreur, parce qu'il n'a pas conquis, en lui résistant dès le commencement, le droit et la force de la dompter. Ses principes sont stériles et condamnés comme ses proscriptions, et il meurt en s'écriant avec le découragement de Brutus : « La république périt » avec moi! » Il était en effet, en ce moment, l'âme de la république. Elle s'évanouit dans son dernier soupir. Si Robespierre s'était conservé pur et sans concession aux égarements des démagogues jusqu'à cette crise de lassitude et de remords, la république aurait survécu, rajeuni et triomphé en lui. Elle cherchait un régulateur, il ne lui présentait qu'un complice. Il lui préparait un Cromwell.

Le suprême malheur de Robespierre en périssant ne fut pas tant de périr et d'entraîner la république avec lui, que de ne pas léguer à la démocratie, dans la mémoire de l'homme qui avait voulu la personnifier avec le plus de foi, une de ces figures pures, éclatantes, immortelles, qui vengent une cause de l'abandon du sort et qui protestent contre la ruine

par l'admiration sans répugnance et sans réserve qu'elles inspirent à la postérité. Il fallait à la république un *Caton d'Utique* dans le martyrologe de ses fondateurs : Robespierre ne lui laissait qu'un *Marius* moins l'épée. La démocratie avait besoin d'une gloire qui rayonnât à jamais d'un nom d'homme sur son berceau : Robespierre ne lui rappelait qu'une grande constance, une grande incorruptibilité et un grand remords. Ce fut la punition de l'homme, la punition du peuple, celle du temps et celle aussi de l'avenir. Une cause n'est souvent qu'un nom d'homme. La cause de la démocratie ne devait pas être condamnée à voiler ou à justifier le sien. Le type de la démocratie doit être magnanime, généreux, clément et incontestable comme la vérité.

XVII.

Avec Robespierre et Saint-Just finit la grande période de la république. La seconde race des révolutionnaires commence. La république tombe de la tragédie dans l'intrigue, du spiritualisme dans l'ambition, du fanatisme dans la cupidité. Au moment où tout se rapetisse, arrêtons-nous pour contempler ce qui fut si grand.

La Révolution n'avait duré que cinq ans. Ces cinq années sont cinq siècles pour la France. Jamais peut-être sur cette terre, à aucune époque,

depuis l'incarnation de l'idée chrétienne, un pays ne produisit, en un si court espace de temps, une pareille éruption d'idées, d'hommes, de natures, de caractères, de génies, de talents, de catastrophes, de crimes et de vertus, que pendant cette élaboration convulsive de l'avenir social et politique, qu'on appelle du nom de la France. Ni le siècle de César et d'Octave à Rome. Ni le siècle de Charlemagne dans les Gaules et dans la Germanie. Ni le siècle de Périclès à Athènes. Ni le siècle de Léon X en Italie. Ni le siècle de Louis XIV en France. Ni le siècle de Cromwell en Angleterre. On dirait que la terre, en travail pour enfanter l'ordre progressif des sociétés, fait un effort de fécondité comparable à l'œuvre énergique de régénération que la Providence veut accomplir. Les hommes naissent comme des personnifications instantanées des choses qui doivent se penser, se dire, ou se faire. Voltaire, le bon sens; Jean-Jacques Rousseau, l'idéal; Condorcet, le calcul; Mirabeau, la foudre; Vergniaud, l'élan; Danton, l'audace; Marat, la fureur; madame Roland, l'enthousiasme; Charlotte Corday, la vengeance; Robespierre, l'utopie; Saint-Just, le fanatisme de la Révolution. Et derrière eux les hommes secondaires de chacun de ces groupes forment un faisceau que la Révolution détache après l'avoir réuni, et dont elle brise une à une toutes les tiges comme des outils ébréchés. La lumière brille à tous les points de l'horizon à la fois. Les

ténèbres se replient. Les préjugés reculent. Les consciences s'affranchissent. Les tyrannies tremblent. Les peuples se lèvent. Les trônes croulent. L'Europe intimidée essaie de frapper, et, frappée elle-même, recule pour regarder de loin ce grand spectacle. Ce combat à mort pour la cause de la raison humaine est mille fois plus glorieux que les victoires des armées qui lui succèdent. Il conquiert au monde d'inaliénables vérités au lieu de conquérir à une nation de précaires accroissements de provinces. Il élargit le domaine de l'homme au lieu d'élargir les limites d'un peuple. Il a le martyre pour gloire et la vertu pour ambition. On est fier d'être d'une race d'hommes à qui la Providence a permis de concevoir de telles pensées, et d'être enfant d'un siècle qui a imprimé l'impulsion à de tels mouvements de l'esprit humain. On glorifie la France dans son intelligence, dans son rôle, dans son âme, dans son sang! Les têtes de ces hommes tombent une à une; les unes justement, les autres injustement; mais elles tombent toutes à l'œuvre. On accuse ou l'on absout. On pleure ou on maudit. Les individus sont innocents ou coupables, touchants ou odieux, victimes ou bourreaux. L'action est grande et l'idée plane au-dessus de ses instruments comme la cause toujours pure sur les horreurs du champ de bataille. Après cinq ans, la Révolution n'est plus qu'un vaste cimetière. Sur la tombe de chacune de ces victimes

il est écrit un mot qui la caractérise. Sur l'une, *philosophie*. Sur l'autre, *éloquence*. Sur celle-ci, *génie*. Sur celle-là, *courage*. Ici, *crime*. Là, *vertu*. Mais sur toutes il est écrit : Mort pour l'avenir et Ouvrier de l'humanité.

XVIII.

Une nation doit pleurer ses morts, sans doute, et ne pas se consoler d'une seule tête injustement et odieusement sacrifiée ; mais elle ne doit pas regretter son sang quand il a coulé pour faire éclore des vérités éternelles. Dieu a mis ce prix à la germination et à l'éclosion de ses desseins sur l'homme. Les idées végètent de sang humain. Les révélations descendent des échafauds. Toutes les religions se divinisent par les martyrs. Pardonnons-nous donc, fils des combattants ou des victimes! Réconcilions-nous sur leurs tombeaux pour reprendre leur œuvre interrompue! Le crime a tout perdu en se mêlant dans les rangs de la république. Combattre ce n'est pas immoler. Otons le crime de la cause du peuple comme une arme qui lui a percé la main et qui a changé la liberté en despotisme; ne cherchons pas à justifier l'échafaud par la patrie et les proscriptions par la liberté; n'endurcissons pas l'âme du siècle par le sophisme de l'énergie révolutionnaire; laissons son cœur à l'humanité, c'est le plus sûr et le plus infaillible de ses principes, et résignons-nous

à la condition des choses humaines. L'histoire de la Révolution est glorieuse et triste comme le lendemain d'une victoire et comme la veille d'un autre combat. Mais si cette histoire est pleine de deuil, elle est pleine surtout de foi. Elle ressemble au drame antique, où, pendant que le narrateur fait le récit, le chœur du peuple chante la gloire, pleure les victimes et élève un hymne de consolation et d'espérance à Dieu!

FIN DE L'HISTOIRE DES GIRONDINS.

